



\* 0 0 0 3 3 6 5 \*

23

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Lausanne*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cent soixante-cinq* pages.

*Lausanne, le 2 janvier 1901.*

*Le Chef de service du Département,*

*L. Fauser*





N° 1

**Baudet et Wäber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Baudet, Jules-Kenti,** Commerçant

de Bettens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chézard le sept février mil huit cent septante-quatre,

fil de monsieur Louis Casard Baudet, ferblantier

et de Rose née Renard, la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Wäber, Lina-Juliette,** sans profession

de Golaten | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-huit avril mil huit cent septante-huit

filles de Abraham Wäber, décédé,

et de Mathilde - Elisabeth Blum, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bettens & Golaten (Wylsveltigen)  
les treize, quinze & seize novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bettens, Golaten & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Hérécourt

Signatures des époux :

J. Baudet  
L. Wäber

Signatures des témoins :

J. Weber  
Eug. Borgeaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume (xxxiii) fait suite à un volume précédent (xxxii) dont les inscriptions vont du n° 1 à 1141 de l'année 1900. ce que nous certifions.

Lausanne le 3 Janvier 1901.

L'officier de l'état civil



N° 2

Krieg et Bangertler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Janvier mil neuf cent ~~1917~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° Krieg, Ernest,

peuichez,

de Radelfingen | Berne |

domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Radelfingen le vingt-trois novembre mil huit cent septante-quatre

fils de Benedict Krieg, décédé,

et de anna maria Gehri, la femme, décédée,

2° Bangertler, Maria Anna,

Cuisinière,

de Seedorf | Berne |

domiciliée à Morges

célibataire,

née à Seedorf le onze juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Nicolas Bangertler, agriculteur

et de anna Maria Guzelet, la veuve, à Seedorf.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Morges, Radelfingen et Seedorf les quinze, dix-sept & dix-huit décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne, Morges, Radelfingen & Seedorf.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Radelfingen, Seedorf & Morges.

Signatures des époux :

Krieg Ernest  
Maria Krieg

Signatures des témoins :

David Joseph  
Eug. Borgeaud à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3

*Florio et Pfund*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le 12 Janvier mil neuf cent - 1912* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Florio, Manueto - Benvenuto, Peintre*

de *Forestosia (nom) Italie* domicilié à *Lansanne*

*célibataire*

né à *Forestosia le quatre décembre* mil huit cent *Septante - 1912*

fil de *feu Giovanni Florio*,

et de *Paolina née Marchetti, la veuve à Forestosia*

2<sup>o</sup> *Pfund, Marie, Couturière*

de *La Lunk | Berne* domiciliée à *Lansanne*,

*célibataire*

née à *La Lunk le vingt sept mai* mil huit cent *Septante - cinq*

fille de *Jean Louis Pfund, marchand de détail*,

et de *Marie née Maggi, la femme domiciliés au Grand Saconnex, Genève*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, La Lunk à Forestosia les seize quatorze & vingt cinq novembre mil neuf cent*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificat de publication de Forestosia, La Lunk à Lansanne*

*Permis du Département de Justice à Police*

Communiqué : à l'Etat Civil de *La Lunk* & à la Chancellerie de *La Lunk*

Signatures des époux :

*Manueto Florio*

*Marie Florio*

Signatures des témoins :

*Jacques Maulay*

*Demarshi Maxime*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 4

Michel et Ketten

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent ~~un~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Michel, Jean-Théophile, employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Paris, XVI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup> domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Paris le vingt-huit novembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Georges Jean Michel, décédé,

domicile des parents :

et de Pauline Marie Pech, de veuve, à Paris, VI<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

Nom et profession de l'épouse :

2° Ketten, Clara-Elizabeth, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Meyriez & Loustens / Freiburg / domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le vingt-neuf novembre mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

filles de Pierre Ketten, décédé,

domicile des parents :

et de Caroline Amstutz, née Hummel, de veuve, à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paris, Meyriez, Loustens & Landanne, les dix, onze & treize décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- actes de décès du père & consentements de la mère de chacun des Epoux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication de Paris, Meyriez, Loustens & Landanne. - Déclaration de Validité & permis du Département de Justice & Police
- Communiqué: à l'Etat Civil de Meyriez & Loustens et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Theophile Michel  
Clara Michel

Signatures des témoins :

Maurand }  
Pouyot } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

**Berlusconi et Delseret**

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Berlusconi, Gaetano**, tailleur d'habits

Lieu d'origine et de domicile :

de Codogno (Milan) Italie, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Codogno le neuf juillet mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Pierre Berlusconi, tailleur à Codogno,

domicile des parents :

et de feu Maria Vercellotti, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Delseret Emilie Marguerite**, blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Peney domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le vingt février mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de feu Jean Séverin Antoine Delseret

domicile des parents :

et de Emma Luchet, sa veuve, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Peney à Codogno les vingt deux, vingt cinq octobre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Codogno  
Peney à Lausanne  
Permis du Département de Justice à  
Police

Signatures des époux :

Berlusconi Gaetano  
Marguerite Berlusconi

Signatures des témoins :

Jakob Eipper  
Henri Strider } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Cocelles & à la Chancellerie de

*[Signature]*



N° 6

**Frossard et Bessy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent ~~un~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frossard, Jélien Placide**, Equipe D.S.

de Proyens &amp; le Crêt (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Susanne Julie née Linaet ds le trenté avril mil huit cent quatre vingt dix huit

né au Crêt (Fribourg) le treize Juillet mil huit cent quarante-deux

fils de Jacques François Grégoire Frossard, décédé,

et de Marie Françoise née Menney, sa femme, décédée

2° **Bessy, Emma**,

de Payerne domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Payerne le trois février mil huit cent Septante-sept

fille de Françoise Bessy, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Crêt, Proyens &amp; Payerne, les vingt-huit, vingt-neuf août &amp; premier Septembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Certificats de publication de Proyens,

le Crêt, Payerne &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Proyens, le Crêt &amp; Payerne.

## Signatures des époux :

Frossard Jélien

Frossard Emma

## Signatures des témoins :

Jacques Bouiller

Marie Bouiller

## L'officier de l'état civil :

N° 7

**Thélin et Noël**

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Thélin Adrien-Julien** Electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Mex & Bielep-Ozjular domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lenèrens le dix-huit Octobre mil huit cent Septante-quatre

Noms, profession et

filz de Julie Thélin Cocoonnier à St Sulpice

domicile des parents :

et de Cécile Charlotte nie Musy La femme veuve

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Noël, Julie-Florette** Costurière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry & Forêt domiciliée à Sevrières (Neuchâtel)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lutry le treize Mars mil huit cent Septante-sept

Noms, profession et

fille de Karl Louis Noël agriculteur

domicile des parents :

et de Rosalie Marguerat La femme à Escherin & Lutry

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt, Lutry, Mex & Bielep-Ozjular  
les dix-huit et dix-neuf décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Sevrières  
Mex, Bielep-Ozjular, Lutry, Forêt &  
Lausanne

Signatures des époux :

Adrien Thélin  
Julie Thélin

Signatures des témoins :

Emilie Lavillat - Escl. à Genève  
Maurice à Gausmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Dailens, Schallens, Lutry, Forêt &  
Neuchâtel

N° 8

**Corthézy & Böhler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Germaine Corthézy née le 8 mai 1900. Voir aux pièces.

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent ~~1911~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Corthézy, Edouard Ernest**, ~~fontainier - appareilleur~~,

de Dompierre domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Dompierre le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-six,

fil de Auguste Corthézy, ~~cardeur~~,

et de Adèle née Sagnez, ~~sa femme~~, domiciliés à Dompierre,

2° **Böhler, Maria**, ~~Cuisinière~~,

de Rohrbach | Bnde | domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Rohrbach le vingt-un Octobre mil huit cent septante-un

fille de Léo Böhler, ~~voyageur de Commerce~~,

et de Rosine née Huss, ~~sa femme~~, domiciliés à Rohrbach | Bnde |

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dompierre & Rohrbach les treize & quatorze novembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dompierre, Rohrbach & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lucens & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Edouard Corthézy  
Maria Böhler

Signatures des témoins :

Constant Corthézy  
Héli Corthézy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 9

**Brossy et Parche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil neuf cent - un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brossy, Frédéric-Charles**, Boulangier,  
de Payenne, domicilié à Laudanne,  
célibataire,

né à Montagny / Villedu, le deux février mil huit cent septante-cinq  
fils de frédéric Brossy, vigneron,  
et de Jeanne Louise née Dubou, sa femme, domiciliés rue Villedu

2<sup>o</sup> **Parche, Eliza**, Cuisinière,  
de Servien domiciliée à Laudanne,  
célibataire

née à Servien le huit avril mil huit cent septante-huit  
fille de Jean Parche, agriculteur,  
et de Marianne née Devaud, sa femme, domiciliés à Servien

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Payenne & Servien les vingt-trois  
& vingt-quatre décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publications de  
Payenne, Servien & Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Payenne & Oron.

Signatures des époux :

Charles Brossy  
Eliza Brossy

Signatures des témoins :

François Guionnet  
Rechat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

**Brunier et Nouzard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Mme Marcel  
Nouzard, né à Lausanne le  
6 Janvier 1894.  
voir aux pièces.

Aujourd'hui quinze Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunier, Pierre-Michel, marion

de Fenis / Tassin / Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Fenis le premier Juillet mil huit cent Septante-un

fil de Marie Brunier, à Fenis

et de

2° Nouzard, Marie-Chérie, sans profession

de Châtillon / Tassin / Italie, domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Châtillon le six Juillet mil huit cent Septante-neuf

fille de feu Louis Nouzard

et de Marie Magdeleine Rognier la veuve, à Châtillon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fenis & Châtillon les vingt-quatre  
Novembre & deux décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fenis, Châtillon & Lausanne

Communiqué: à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Brunier Pierre

Marie Brunier

Signatures des témoins :

Cerise Maurice

Vallet Gaspard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

**Marcuard et Fehlmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Alice Magnée  
Fehlmann, née à Lussigny le  
14 août 1900.  
voir aux pièces.

Par jugement rendu le 23 juin  
1904 déclaré exécutoire le 18 octobre  
suivant, le Tribunal Civil du district de  
Lussigny a dit bon que le divorce le  
mariage intervint et condice

Le divorce a été prononcé contre les  
deux époux en vertu de l'article 46 lettre b/  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874  
Lussigny le 25 octobre 1904.

L'officier de l'état civil  
*[Signature]*

Aujourd'hui dix sept Janvier mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marcuard, Ernest-Eugène,** — *Cocher,*

de Grandcour — domicilié à Lussigny,

Célibataire

né à Grandcour le onze Septembre — mil huit cent Septante-sept,

fil de Eugène Auguste Marcuard, *dit* ~~dit~~,

et de Fanny Sophie née Gachet, *de Veure,* à Grandcour

2<sup>o</sup> **Fehlmann, Rosa,** — *Cuisinière,*

de Staffelbach (Argovie) — domiciliée à Lussigny,

Célibataire

née à Morat le vingt Mars — mil huit cent Septante-huit

fille de Rodolphe Fehlmann, *commerçant* à Morat

et de Elisabeth née Eschmann, *dit* ~~dit~~

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Staffelbach & Lussigny, les vingt huit  
& vingt-neuf décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grandcour, Staffelbach & Lussigny

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grandcour & Staffelbach

Signatures des époux :

*Ernest Marcuard*

*Rosa Marcuard*

Signatures des témoins :

*Schüttel*  
*Späth* } à Lussigny

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 12

**Willimann & Cennard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willimann, Jean, Médecin,

de Rickenbach (Lucerne) domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Rickenbach le quatre Mars mil huit cent Septante,

fils de Jean Willimann, décédé,

et de Catherine née Schenker, la veuve à Rickenbach

2° Cennard, Adèle, sans profession,

de Cully & de Baulens domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Cully le cinq août mil huit cent Soixante-trois

filie de Jean Louis Cennard, décédé,

et de Jeanne Marie Charlotte née Charnot, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cully, Baulens & Rickenbach les onze, treize & vingt décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de

Rickenbach, Cully & Baulens,

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, St-Pierre & Rickenbach.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Willimann

Adèle Willimann

Signatures des témoins :

M. Barbey

M. Juppertier Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

**Kosslé et Nusser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kosslé, Charles-Marius**, négociant,

de Cully & de Herznach (Argovie) — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Cully le vingt février — mil huit cent Septante-huit,

fil de Charles Louis Kosslé, *ici décédé*,

et de Lina née Duboux, *sa femme, décédée*.

2° **Nusser, Marie-Louisa**, — négociante,

de Plainpalais (Genève) — domiciliée à Genève,

Célibataire

née à Plainpalais le dix-huit février — mil huit cent Septante-neuf

filles de Charles Alfred Nusser, voyageur de Commerce,

et de Marie Françoise Louise Magnenet, *sa femme, domiciliée à Genève*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Plainpalais, Cully & Herznach, les dix-huit, dix-neuf & vingt décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de

Lausanne, Plainpalais, Genève, Cully

& Herznach.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genève (Buc. C<sup>2</sup>) Cully & Herznach

Signatures des époux :

*Charles Kosslé*

*L. Hasslé*

Signatures des témoins :

*A. Kussler à Genève*

*Louis Paulsen à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 14

Sauter et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Janvier mil neuf cent dix huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauter, Auguste, Cordonnier

de Oberstammheim (Zurich) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Oberstammheim le vingt huit Janvier mil huit cent Septante sept

fils de Jean Jacob Sauter, décédé,

et de Anna Keller, sa femme, décédée.

2° Chapuis, Elise Marie, Cuisinière,

de Epatinges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le dix sept février mil huit cent Soixante cinq

fille de Charles Chapuis, décédé,

et de Anna Haag, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Oberstammheim, Epatinges & Lausanne, le  
vingt neuf décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberstammheim, Epatinges & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Oberstammheim & Epatinges.

Signatures des époux :

Auguste Sauter

Elise Sauter

Signatures des témoins :

Alfred Chapuis à Lausanne

Jean Sauter à Morges

L'officier de l'état civil :



N° 15

Mozier et Bayard née Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mozier, Louis-César,** employé au G.S.

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-sept août mil huit cent septante-deux

fil de Jean Jacques Daniel Mozier, décédé,

et de Elise Marie Josephine Pittet, la Veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Bayard née Baatard, Julie-Louise-Emma,**

de Yveronne / Valais domiciliée à Lausanne - Confiserie

veuve en premières noces de Victor Bayard dès le quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Villars / Yveronne le dix avril mil huit cent soixante-trois,

filie de Jean Louis Antoine Charles Baatard, décédé,

et de Louise Henriette née Baatard, la Veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yveronne, Château-d'Oex & L'Étrivaz les quinze & seize décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Oex - L'Étrivaz, Yveronne & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Oex & Yveronne

Signatures des époux :

*L. Mozier*

*Julie Mozier*

Signatures des témoins :

*Charles Mozier*

*C. Pittet / Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 16

**Blanchet et Mayer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanchet, Henri**, employé de commerce

de Lutry &amp; Cully domicilié à Lussane

célibataire

né à Lutry le quatre août mil huit cent septante-deux

fils de Marie Samuel Blanchet, vigneron,

et de Lisette Marguerite née Marguerat, sa femme, domiciliés à Lutry

2<sup>o</sup> **Mayer, Lucie-Fanny**, couturière

de Echallens domiciliée à Echallens

célibataire

née à Echallens le douze août mil huit cent septante,

fille de François Pierre Louis Mayer, agriculteur à Echallens,

et de Marie Charlotte née Maccand, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully, Echallens & Lussane, les deux  
trois & cinq Janvier mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Cully, Echallens &amp; Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Cully &amp; Echallens.

Signatures des époux :

Henri Blanchet

Lucie Blanchet

Signatures des témoins :

Charles Ferrat

Amabel Pélissier à Lussane

L'officier de l'état civil :

N° 17

**Aguet et Parche née**  
**Wyss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux Janvier mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Aguet, François-Emile,** vigneron

de **Sullens** domicilié à **Etay**

veuf en premières noces de Anna Emilie née Rochat dès le huit avril mil neuf cent

né à **Chavannes / Lausanne** le trente trois mil huit cent **soixante-un**

fils de **Françoise Julie Aguet**, à **Lausanne**,

et de

2<sup>o</sup> **Parche née Wyss, Louise-Reniette,** ménagère

de **Ferlens** domiciliée à **Lausanne**

veuve en premières noces de **Charles Jules Parche** dès le vingt cinq novembre mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à **Montschies** le vingt octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de feu **Jacob Wyss**

et de feu **Louise Fanny** née **Guignard**, de femme

Les publications ont eu lieu à **Sullens, Etay, Lausanne & Ferlens**, les quatre cinq & dix Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'Etat Civil de **St. Prex**

Signatures des époux :

*Emile Aguet*  
*Louise Aguet*

Signatures des témoins :

*Alex Rodolphe*  
*John Gouffon*

Communiqué : à l'Etat Civil de

**Orillens, St Prex & Oron.**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 18

Rivier et de Blonay

7-71  
Aujourd'hui vingt-deux Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Rivier, Jacques-Edouard, Posteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève, Aubonne et Lausanne domicilié à Landersheim et St Croix

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Annemay (Savoie) le trente Juillet mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fil de Charles Octave Rivier, ministre du St Evangile, domicilié à Genève

domicile des parents :

et de Andrienne Sophie née Viollier, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° de Blonay, Nancy-Mathilde-Adèle,

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay et de Vevey domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Reichshoffen (Bas Rhin) le huit mai mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fille de Henri Louis Oscar de Blonay, Ingénieur à Lausanne,

domicile des parents :

et de Henriette Octavie Adèle née de Dietrich, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Granges de St Croix, à St Croix, à Genève, Aubonne, Blonay, Vevey & Lausanne, les vingt-deux, vingt-quatre & vingt-cinq décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil des Granges de St Croix

Signatures des époux :

Edouard Rivier  
Nancy Rivier

Signatures des témoins :

M. M. : Lausanne  
Charles Rivier à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Genève, Aubonne

St Croix, Vevey & St Léger

N° 19

**Mussbaum & Bauty**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mussbaum, Robert Adolphe**, Professeur,

de Schlosswyl | Bienne | domicilié à Leyrin

célibataire

né à Bière Blonay le vingt-neuf octobre mil huit cent Septante-trois

fil de Charles Jean mussbaum, ancien professeur, à Richemond vièrè Blonay

et de Emilie née Strull, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Bauty, Madeleine**, sans profession

de Aigle domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Lussane le dix-sept Juin mil huit cent Septante-sept

filie de Charles Lucien Bauty, Chapelain au pénitencier,

et de Julie Renée Georgine alexandrine née Fischer, sa femme, les deux à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Schlosswyl, Aigle & Leyrin, les vingt-cinq et vingt-six décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Leyrin

Signatures des époux :

Robert Mussbaum  
Madeleine Mussbaum

Signatures des témoins :

A. Wurzberg | Palastinat |  
Marianini | Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil  
d'Aigle, Leyrin & Schlosswyl.

N° 20

**Gudit et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Gudit, John,**

Charcutier,

de Arissoules

domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Arissoules le neuf Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de François Louis Gudit, agriculteur à Arissoules \_\_\_\_\_

et de Louise née Rebouard, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Perret, Elise,**

sans profession \_\_\_\_\_

de Villars-Tiercelin \_\_\_\_\_

domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Porroy le vingt un décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_

fille de Pierre Maxime Perret, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Lydie née Gudit, sa femme, à Chevannes-le-Chêne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arissoules & Villars-Tiercelin les  
premier & trois Janvier mil neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de \_\_\_\_\_

Arissoules, Villars-Tiercelin & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil \_\_\_\_\_

d'Yvernaud & de Poliez-le-Grand. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*John Gudit*  
*Elise Gudit*

Signatures des témoins :

*Petrequin Louis*  
*J. Courant*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 21

**Marianini et Ruchet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Janvier mil neuf cent dix huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Marianini, Annibal - Vincent - Laurent - César**, Professeur de langues

de Florence | Italie | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Florence le douze décembre mil huit cent soixante trois

fils de Guastavo Marianini, décédé,

et de Virginia Schepers, la veuve à Florence.

2<sup>o</sup> **Ruchet, Emilie**, Professeuse de langues,

de Nigle - Bex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Olkon le huit août mil huit cent soixante six

fille de David François Henri Ruchet, ancien chef de Gare,

et de Adèle Victorine née Genton, la femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nigle, Bex & Florence les quinze & vingt trois décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Florence, Nigle, Bex & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'état civil d'Nigle & Bex & à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

*Marianini*  
*Emilie Marianini*

Signatures des témoins :

*F. Dufour*  
*A. M...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 22

**Recordon et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> **Recordon, Paul-François**, Négociant,  
de Romica domicilié à Kemphal-Lindau

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riesbach - Zurich le one Juin mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fils de Benjamin Recordon, Professeur

domicile des parents :

et de Marie-Olympe Adèle née Canelle, sa femme, domiciliée à Zurich

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Rochat, Pauline-Henriette**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu domiciliée à Lussane

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges le diez neuf février mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Jules Louis Rochat employé au D. P. à Lussane

domicile des parents :

et de Henriette Françoise née Schlißli, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à lieu, à Romica, à Lindau & à Lussane,  
les vingt-huit & vingt-neuf décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Lindau.

Signatures des époux :

P. Recordon  
Pauline Recordon

Signatures des témoins :

Marie Rochat  
Friedy Probst

L'officier de l'état civil :

Rosner  
rempl.

Communiqué: à Baulmes,de lieu & Lindau.

N° 23

**Rozzier et Demont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent-une ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1<sup>o</sup> **Rozzier, Georges-Férenti Victor,** Coffeur

de Vevay & de Rongemont domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Genève le deux Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Henri François Rozzier, arbal,

et de Marie Adélaïde Anseroni, la Veuve à Chêne-Bougeries (Genève)

2<sup>o</sup> **Demont, Aline,** sans profession

de Vullierens et de Genney domiciliée à Jouxens

Célibataire

née à Vullierens le dix-huit Septembre mil huit cent septante-quatre

fille de Mme Louis Demont, arbal,

et de Adeline Schwendimann, la Veuve, à Jouxens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevay, Rongemont, Vullierens, Genney  
& Jouxens, les huit et dix Janvier mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Vevay, Rongemont, Vullierens, Genney

Lausanne & Jouxens

Communiqué: à l'Etat Civil

de Vevay, Rongemont, Vullierens, Genney

& Romanel.

Signatures des époux :

G. Rozzier

Aline Demont

Signatures des témoins :

Henri Barraud

Yvonne Barraud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 24

## Bron &amp; Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bron, Frédéric-Charles, — Instituteur, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny &amp; Forêt — domicilié à Hens sur Morges, —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à La Tour de Peitz le dix avril — mil huit cent septante-trois, —

Noms, profession et

fils de Charles Paul Louis Bron, agriculteur —

domicile des parents :

et de Marie Lucie Chazeau, sa femme, à Chamblancq / Pully —

Nom et profession de l'épouse :

2° Fiaux, Hélène, — sans profession, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le treize novembre — mil huit cent septante-quatre —

Noms, profession et

fille de Philippe Louis David Fiaux, avocat, —

domicile des parents :

et de Marguerite Catherine Krumpholtz, sa veuve, à Lausanne —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Hens &amp; Forêt, les dix-huit, dix-neuf décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Villars / Hens.

## Signatures des époux :

Frédéric Bron

Hélène Bron

## Signatures des témoins :

Edouard Vautier, à Hens

F. Fiaux, à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de :

Savigny, Forêt &amp; Villars / Hens.

N° 25

Scheidegger et Schreier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° Scheidegger, Gottfried, ———— Ouvrier ————

de Nensbach | Berne | ———— domicilié à Lausanne, ————

Célibataire ————

né à Sumiswald | Berne | le Sept février ———— mil huit cent Septante-cinq ————

fils de Jacob Scheidegger, Charbon, ————

et de Anna née Dreyer, la femme, domiciliée à Langenthal ————

2° Schreier, Rosa Emma, ———— femme de Chambre ————

de Gals | Berne | ———— domiciliée à Lausanne ————

Célibataire ————

née à Gampelen le premier décembre ———— mil huit cent Septante-huit ————

fille de Friedrich Edward Schreier, orfèvre, ————

et de Elisabeth née Grimm la veuve, à Gals. ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nensbach & Gampelen, les huit & neuf Janvier mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux ————

Promesse de mariage ————

Certificats de publication de ————

Nensbach, Gals (Gampelen) & Lausanne ————

Communiqué : à l'Etat Civil ————

de Nensbach à Gampelen. ————

Signatures des époux :

Gottfried Scheidegger  
Rosa Schreier

Signatures des témoins :

J. Frankenthal  
P. Pralong } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement de l' "Amtsgericht" de Berne, rendu en date du 17 septembre 1938, déclaré définitif et exécutoire, le 17 septembre 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par ledit divorce. Lausanne le 1. décembre 1938.

L'officier de l'Etat civil

[Signature]

N° 26

**Bonner et Wüst**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Janvier mil neuf cent - 1111~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonnet, Marin - Jean - Isaac**, *Commis postal*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Champvent et Bullet* domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne le cinq Janvier* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fils de *François Louis Marie Samuel Bonnet, acédé*,

domicile des parents :

et de *Antoinette Valérie Louise Pache, la femme, décédée*.

Nom et profession de l'épouse :

2° **Wüst, Marie Suzanne**, *Lingère*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Luzern (Argovie)* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne le quinze Janvier* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fille de *Louis Charles Marie Wüst, charpentier à Lausanne*,

domicile des parents :

et de *Marie Suzanne Kohler, la femme, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Luzern, Bullet et Champvent*,  
les *quatre, cinq et sept Janvier mil neuf cent - 1111*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Lausanne, Champvent, Bullet &**Luzern*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Champvent, Bullet & Luzern*

Signatures des époux :

*M Bonnet**M Bonnet*

Signatures des témoins :

*Heck**Thulliguet Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 27

**Reali & Louvioz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf janvier mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reali, Thomas**, Maçon

de Coste (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ferentino (Rome) le cinq décembre mil huit cent septante-quatre

fils de françois Reali, décédé

et de Marianne D'auréli, sa femme, décédée

2° **Louvioz, Marie-Joséphine**, Tailleuse

de Villeneuve (Coste) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villeneuve le vingt-deux octobre mil huit cent septante-sept

fille de Antoine Joseph Louvioz, agriculteur

et de Marie Pisselle Pettigat, sa femme, domiciliés à Villeneuve (Coste)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coste & Villeneuve, les vingt-deux  
décembre 1900 et six janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Coste, Villeneuve & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Reali Thomas  
Reali Joséphine

Signatures des témoins :

Waller Albert  
Maurant

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28

Adamina &amp; Däppen

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Adamina, Giovan Antonio, Peintre en bâtiment

Etat civil :

de Muralto (Orselina) Tassin domicilié à Lausanne,

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Muralto le douze décembre — mil huit cent soixante-neuf —

Noms, profession et

fils de Giovan Antonio Adamina, décédé,

domicile des parents :

et de Maddalena née Adamina, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Däppen, Emma Jenny, négociante,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riggisberg (Berne) domiciliée au Trait, Montreux,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Evonettes le trente mars — mil huit cent soixante-six —

Noms, profession et

fille de Jacques Däppen, défunt,

domicile des parents :

et de Anna née Wyttendach, domiciliée aux Planches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Muralto, à Riggisberg &amp; aux Planches (Montreux) les trois quatre et cinq Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Muralto, Riggisberg, Les Planches et

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Muralto, Kirchenthurnen &amp;

Montreux

## Signatures des époux :

Jean Adamina

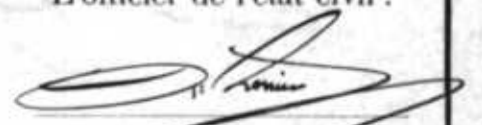
Emma Adamina

## Signatures des témoins :

J. Fessalli à Montreux

Frédéric Oblame à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 29

**Penseyres et Rithner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Janvier mil neuf cent un - mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Penseyres, Henri, Cocher

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Martin / Fribourg le quatre Septembre mil huit cent septante-sept

fil de Eugène Penseyres, agriculteur

et de Florentine née Cochard, sa femme, domiciliés à Maracon

2° Rithner, Rose-Frida, Cuisinière

des Thioloyres et de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née aux Thioloyres le seize Janvier mil huit cent septante-sept

filles de Jean-François Rithner, maçon,

et de Emma Caroline née Décosterd, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat, Les Thioloyres & Château-d'Oex, le huit et dix Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corcelles-le-Jorat, Les Thioloyres,

Château-d'Oex, L'Etivaz & Lausanne

Communiqué : à Repeyres, Jean &

Château-d'Oex

Signatures des époux :

Henri Penseyres

Frida Penseyres

Signatures des témoins :

Louis Fegame

Samuel Grandchamp

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 30

**Burnand et Behr**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trente-un Janvier mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burnand, Louis-Emile**, Peintre-peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Betsay-Magnoux domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Eaux-Vives le treize août — mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fils de Emile Burnand, restaurateur,

domicile des parents :

et de Emma née Baccard, sa femme, domiciliés à Genève,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Behr, Adèle-Louise**, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domiciliée à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le trois mars — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Georges Behr, fabricantier

domicile des parents :

et de Marie Louise née Rivet, sa femme, domiciliés à Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, Betsay-Magnoux &amp; Lausanne, les onze, douze et treize Janvier mil neuf cent - un

Par jugement rendu le 28  
juillet 1903, le Tribunal de l'Instance  
de Genève a dissous par la divorce le  
mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé  
contre les deux époux en vertu de l'art.  
106 § de la loi fédérale du 24 décembre  
1874. Date d'exécution 31 août  
1903.

Lausanne 5 Septembre 1903

L'Officier de l'Etat Civil,

*[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Betsay-Magnoux &amp;

Genève.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Genève / B. C. / &amp; Mollendans

Signatures des époux :

*Emile Burnand*  
*Adèle Burnand*

Signatures des témoins :

*Victor Noarina*  
*William Geymet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 31

**Glardon et Pointel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Glardon, Edmond-Férenti**, Employé de Banque \_\_\_\_\_

de Vallorbe \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Crissier le vingt-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_

fil de Antoine Alexis Glardon, Instituteur à Payerne, \_\_\_\_\_

et de Thérèse Lucie Dessauges, la femme, à Lausanne \_\_\_\_\_

2° **Pointel, Emma-Félicie**, \_\_\_\_\_

de Echandens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Echandens le huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de François Henri Antoine Pointel, aisé, \_\_\_\_\_

et de Marquise née Emery, la veuve, à Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Echandens & Lausanne les onze et  
douze Janvier mil neuf cent-une \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_

Promesses de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de  
Vallorbe, Echandens & Lausanne \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil \_\_\_\_\_

de Vallorbe & Romay \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

E. Glardon  
E. Pointel

Signatures des témoins :

Lina Streit  
Th. Desobry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

Crausaz &amp; Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Crausaz, Alfred Jean Samuel, serrurier,

de Lutry &amp; Hermenches domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trois juin mil huit cent septante-cinq

fils de Charles Albert Samuel Crausaz serrurier,

et de Victoire Marie Louise Tuzian la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Krieg, Bertha Marguerite, D'ingenieur

de Muri (Borne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le onze mai mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Jules Krieg, avocat,

et de Julie née Bron la femme, avoué.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, Lutry & Hermenches, les  
deux, quatre, quinze et seize février mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Muri

Lutry, Hermenches &amp; Lausanne

Communiqué: à Muri, Lutry

&amp; Moudon.

## Signatures des époux :

Alfred Crausaz

Marguerite Crausaz

## Signatures des témoins :

Victorine Crausaz

Maurice Crausaz

## L'officier de l'état civil :

N° 33

**Lindner et Gherla**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Auguste  
Gherla né à St Gall. le  
17 août 1900.  
Vu aux pièces. —

rep. le 18.9.46

Aujourd'hui cinq février mil neuf cent-vingt — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lindner, Augustin-Johann**, Photographe

de Leipa (Autriche) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Leipa le vingt-quatre juin mil huit cent septante-sept

fils de Augustin Franz Lindner, confiseur à Teplitz

et de Marie Anna née Riedel, veuve.

2° **Gherla, Aloisia-Caroline**, Buvandeuse,

de Caldorazzo (Bez. Berge) Autriche, domiciliée à St Gall,

Célibataire

née à Tarwis (Autriche) le deux février mil huit cent septante-neuf

fille de Benjamin Gherla

et de Maria Franca, domiciliés à Grafsenburg (Autriche)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Gall, Leipa et Caldorazzo les

treize novembre, vingt-quatre novembre et deux décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Leipa

Caldorazzo, Lausanne et St Gall

Consentement du père de l'époux

Acte de non opposition

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil de

St Gall et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

August Lindner.

Carolina Lindner

Signatures des témoins :

L. Halperin

Maurice à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

**Abrezol & Serex née  
Auberzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Abrezol, Henri-François-Louis**, Entrepreneur,

de Monthérod domicilié à Lussane,

veuf de Louise Henriette née Benz dès le quatre mai mil huit cent quatre-vingt  
dix-huit

né à Monthérod le dix février mil huit cent cinquante-deux

fils de Georges Marie Samuel Abrezol, acide,

et de Marie Antoinette Rollier, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Serex née Auberzon, Valérie-Fanny**,

de Maracon domiciliée à Lussane

divorcée de Henri Serex dès le dix-huit janvier mil neuf cent

née à Yverdon le dix-sept juillet mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Jean Jacques Auberzon

et de Marie Fanchette née Glardon, sa mère, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Maracon & Monthérod, les huit  
dix & onze janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Monthérod, Maracon & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gimel &amp; Paléziens.


## Signatures des époux :

Abrezol Henri  
Valérie Abrezol

## Signatures des témoins :

Aupouard  
Felix Lehmann

L'officier de l'état civil :



N° 35

**Parizod & Fatio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parizod, Eugène,** employé postal,

de Villette & de Lutry domicilié à Chailly / Lussane

célibataire

né à Grandvaux le deux août mil huit cent Septante-cinq

fils de Jean Victor Parizod, employé postal,

et de Elise Lin, sa femme, domiciliés à Grandvaux

2° **Fatio, Eliza-Marie-Blanche,** Repasseuse,

de Dibe domiciliée à Chailly / Lussane,

célibataire

née à Chailly le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Numa Ulysse Fatio, agriculteur,

et de Jenny Elionore née Rey, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lussane, Villette, Lutry & Dibe, les huit, neuf & dix Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Villette, Lutry, Dibe & Lussane

Communiqué : à l'Etat civil

de Lutry, Chailly & Dibe.

Signatures des époux :

Eugène Parizod

Blanche Parizod

Signatures des témoins :

1° Fatio,  
Grandin } à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36

Reizer et Carrard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 30 Janvier 1908 admettant provisoirement le Tribunal civil du District de Lausanne à dissoudre pour le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux, en vertu de l'article 140 a et b de la loi fédérale du 24 Decembre 1874, pour la femme en vertu de l'article 141 de la loi pour le mari.

Lausanne le 28 Mars 1908.

L'officier de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui Sept Février mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reizer, Jean-Paul, fabricant de cartouches,

de Wetzikon | Zurich | domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Wädenswil | Zurich | le dix Octobre mil huit cent Septante - six

fil de Jean Reizer, décédé,

et de Louise née Bachmann, la veuve, à Wädenswil,

2° Carrard, Louise-Josaline, Employée de Commerce

de Poliez-Pittet domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le vingt - six décembre mil huit cent quatre-vingt - deux

filles de Emile Carrard, aliéné,

et de Jenny Georgine née Klobb, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wetzikon & Poliez-Pittet, les onze & douze Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Certificats de publication de

Wetzikon, Poliez-Pittet & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wetzikon & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

*Paul Reizer*

*Louise Reizer*

Signatures des témoins :

*J. Klobb*

*Léon Klobb*

à Wädenswil | Zurich

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 37

**Welli & Janett**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Welli, Charles,** ferblantier

de Mänedorf | Zurich domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le sept octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Robert Welli, ferblantier,

et de maria anna friedli, sa femme, domiciliés à Landanne.

2° **Janett, Mengia,** sans profession

de Schleins | Givens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Annas | Givens le cinq novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Simien Janett, agriculteur,

et de Betta née Suwyer, sa femme, domiciliés à Schleins.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mänedorf & Schleins, les six-huit, dix-neuf & vingt-un décembre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Mänedorf Schleins & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mänedorf & Schleins.

Signatures des époux :

C. Welli p.<sup>re</sup>

M. Welli

Signatures des témoins :

R. Welli  
C. Champrenon

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 38

**Leubar et Hug**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leubar, François-Eugène,** mécanicien I-S.

de Buttes Neuchâtel & Chavannes-le-Chêne domicilié à Landanne

célibataire

né à Clendy (Yverdon) le trente-un octobre — mil huit cent septante-sept

fils de François Leubar, Chauffeur

et de Félicie née Martin, du femme, domiciliés à Landanne

2° **Hug, Louisa-Marie,** vierge,

de Büschlen / Sibourg — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Montet près Cuarnin le quatre Juin — mil huit cent septante-huit

filles de Henri Hug, Cordonnier

et de Louise née Rohler, du femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Buttes, Chavannes-le-Chêne & Büschlen, les cinq, six & sept Janvier mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Buttes,

Chavannes-le-Chêne, Büschlen et

Landanne

Signatures des époux :

*François Leubar*  
*Louisa Leubar*

Signatures des témoins :

*Henri Hug*  
*M. Rader* } Landanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
Buttes, Neuchâtel & Chavannes-le-Chêne

*[Signature]*

N° 39

Martin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept février mil neuf cent. 1922 ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Martin, Léon-Jean, agriculteur,

de Froiderville domicilié à Vernand-Dessus,

célibataire

né à Froiderville le onze mars mil huit cent soixante-trois

fils de Louis Henri Martin, décédé,

et de Jeanne née Martin, sa veuve à Vernand-Dessus,

2<sup>o</sup> Martin, Janny, ménagère,

de Froiderville domiciliée à Vernand-Dessus,

célibataire

née à Froiderville le dix mai mil huit cent septante,

fille de Jean Charles Martin, agriculteur,

et de Jeanne née Delisle, sa femme, domiciliés à Froiderville

Les publications ont eu lieu à Loussonne & à Froiderville, les onze & quatorze  
Janvier mil neuf cent. 1922.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Froiderville

Loussonne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliz-le-Guind.

Signatures des époux :

Jean Martin  
Janny Martin

Signatures des témoins :

Stéphen Bau à Remmel  
Maurice à Loussonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

**Sottomano et Illote**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sottomano, Joseph-Louis, — Tonnellier,

de Turin (Italie) domicilié à Lamborne,

célibataire

né à Turin le huit Septembre mil huit cent septante-huit

fils de Louis Sottomano, ferronnier

et de Maria Calori, la femme, domiciliée à Turin

2° Illote, Anna-Rosalie, — Ménagère

de Masserano (Novare) Italie domiciliée à Lamborne

célibataire

née à Coteau (Loire) France le treize novembre mil huit cent septante-sept

fille de Joseph Illote, absent,

et de Jeanne Costanzo, la femme, à Masserano.

Les publications ont eu lieu à Lamborne, Masserano &amp; Turin les vingt-neuf décembre mil neuf cent, trois &amp; quatre Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Turin, Masserano &amp; Lamborne

Consentement des parents de l'Epoux

Permis du Département de Justice

&amp; Police.

Communiqué: à la Chancellerie etc

## Signatures des époux :

Sottomano Giuseppe

Sottomano Rosalia

## Signatures des témoins :

Attilio Carpinelli

Grassi Jean } à Lamborne.

L'officier de l'état civil :



N° 41

**Gafner et Dubois née Léopold**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gafner, Jean,**

typographe,

de St Bentsberg | Berne |

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Unterseen | Berne | le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean Gafner, décédé,

et de Adina Ritter, née Burgener, sa femme, décédée.

2° **Dubois dit Corandier née Léopold, Caroline Sophie-Mathilde**  
**Madame Corandier**

de Roche, Chaux de fonds & Planchettes | Neuchâtel | domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Jules-Albert Dubois dit Corandier dès le seize octobre mil huit cent quatre-vingt dix sept

née à Glarus le sept février — mil huit cent soixante-sept

fille de Emile Léopold, décédé,

et de feue Mathilde Caroline née Glauser, sa femme

Les publications ont eu lieu à St Bentsberg, Le Roche, Chaux de fonds, Planchettes & Lausanne, les dix-neuf Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Déclaration de divorce de l'Epouse  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de St  
Bentsberg, Chaux de fonds, Le Roche,  
Les Planchettes & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Bentsberg, Le Roche, Chaux de fonds  
& Planchettes.

Signatures des époux :

Jean Gafner  
C. Gafner

Signatures des témoins :

J. Favillat  
J. Collin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

## Cavin &amp; Bovat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cavin, Jules, agriculteur,

de Vulliens domicilié à Vulliens,

célibataire

né à Courange (Vaud) le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-huit

fils de Jean Louis Cavin, aîné,

et de Julie née Rod, aînée,

2<sup>o</sup> Bovat, Anna, Cuisinière

de Cerniaz domiciliée à Lussane

célibataire

née à Vulliens le quatorze Juin mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Daniel Bovat, agriculteur,

et de Suzanne née Thonney, la femme, à Vulliens.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Vulliens &amp; Cerniaz, les dix-neuf, vingt &amp; vingt-un Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Mézères.

Signatures des époux :

Jules Cavin.

Anna Bovat

Signatures des témoins :

Schüchli }  
Spandry } à Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Mézères - Villarzel.

N° 43

Page et Gremion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Page, Benoit-Alphonse, Cocher,

de Neuilly & Levens | Fribourg | domicilié à Lansanne, Vully,

Célibataire

né à Neuilly le treize octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Joseph Julien Page, siccide,

et de Marie Madeleine née Bufflon, de femme, siccide.

2° Gremion, Marie-Beatrix, Cuisinière,

de Neirivue | Fribourg | domiciliée à Lansanne, Vully,

Célibataire

née à Neirivue le cinq août mil huit cent soixante-huit

fille de Armand François Appien Gremion, Charrier

et de Marie Eugénie née Romillet de femme les deux à Neirivue.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Neirivue, Levens & Neuilly, les vingt -  
six et vingt-sept Janvier mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuilly, Levens, Neirivue & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Neuilly, Levens & Neirivue.

Signatures des époux :

Page Alphonse  
Page Beatrix

Signatures des témoins :

Grandin  
Pitrequin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44

von Laemlein &amp; Nicolaïew

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> von Laemlein, Glait, Etudiant en sciences physiquesde Saissa (Russie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Saissa le vingt-cinq janvier/dix février mil huit cent septante-cinqfils de Alexandre Alexandroff von Laemlein, décédé,et de Éléonore Constantinowna Dronchinskaj, décédée.2<sup>o</sup> Nicolaïew, Hélène, Étudiante en lettresde Kobeliak (Poltava) Russie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kobeliak le vingt-quatre avril/6 mai mil huit cent septante-cinqfille de Chicodze Ivanew Nicolaïew, Pharmacien à Sluzianska (Russie)et de Catherine Ivanowna Rontkavitchnikoff, la femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne & à l'Église Russe de Genève, le dix-neuf & vingt Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication del'Église Russe à LausannePermis du Département deJustice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Glait von Laemlein,Hélène von Laemlein

Signatures des témoins :

Nicolas Stéphanoff,Amasap Ouedjanian } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 45

**Pache & Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze février mil neuf cent un - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pache, Charles-Gustave,** agriculteur

de Epalinges domicilié à Vennes / Lonsanne

veuf de Henriette Julie Jaquier dès le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né au Mont / Lonsanne le dix-sept avril mil huit cent Septante,

fils de Samuel Pache, agriculteur

et de Jeanne Susanne née Corbaz, la femme à Vennes / Lonsanne

2<sup>o</sup> **Chapuis, Rosalie,** Ménagère

de Epalinges domiciliée à Vennes / Lonsanne

Célibataire

née à Epalinges le vingt-deux novembre mil huit cent Septante-quatre

filles de M<sup>me</sup> Henri Chapuis, agriculteur aux Croizettes,

et de Fanny née Regamey, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne & Epalinges les dix-neuf & vingt-un Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges & Lonsanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Epalinges.

Signatures des époux :

Gust: Pache  
Rosalie Pache

Signatures des témoins :

Henri Beer à Lonsanne  
Marie Pache à Epalinges.

L'officier de l'état civil :

Rossier  
compet



N° 46

## Beetz &amp; Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent un / mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Beetz, Henri-Emile**, agriculteur

de Ruggisberg | Berne | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vennes le neuf juillet mil huit cent soixante-huit

fils de Jacob Beetz, décédé,

et de Anna Maria Schwab, la veuve, à Vennes

2<sup>o</sup> **Pache, Sophie-Marie**, ménagère

de Epalinges domiciliée à Epalinges,

célibataire

née à Epalinges le quinze février mil huit cent septante-quatre

fille de Jules Aimé Pache, agriculteur,

et de Euphrasie née Beroud, la femme, domiciliée à Epalinges,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ruggisberg & Epalinges, les deux-  
vingt & vingt-un janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Ruggisberg, Epalinges & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ruggisberg & d'Epalinges.

## Signatures des époux :

Henri Beetz

Marie Beetz

## Signatures des témoins :

Gust: Pache  
Rosalie Pache à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Possier  
veuve

N° 47

**Auberson et Saugeon**

Nom et profession de l'époux :  
approuvé la correction du mot Edmond  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Auberson, Edmond-Alphonse**, manoeuvre en bâtiment, de Gressy & d'Essertines domicilié à Lussane veuf en premières noces de Louise Suzette née Pochung de le vingt-cinq mai mil neuf cent.

né à Paris le cinq Janvier mil huit cent cinquante-neuf fils de feu Rosine soit Rosette Auberson

et de

2<sup>o</sup> **Saugeon, Henriette-Louise**, marchande de Rennes domiciliée à Lussane célibataire

née à Rennes le huit Mars mil huit cent septante-trois

fille de feu Louis Saugeon

et de Marie Madeleine née Parich, la veuve à Etagnières.

Les publications ont eu lieu à Lussane Gressy, Essertines & Rennes, le dix-neuf et vingt un Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
 Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gressy, Essertines, Rennes & Lussane

Communiqué : à l'état civil de Vauriens, Belmont & Romanel

Signatures des époux :

Auberson Alphonse  
 Henriette Auberson

Signatures des témoins :

Muncker  
 à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Panchaud et Oechslin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze février mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Panchaud, Jules-Edouard, ~~Orfèvre~~

de ~~Colschennaz~~ domicilié à ~~Lausanne~~

Célibataire

né à ~~Lully~~ le ~~premier mai~~ mil huit cent ~~septante-sept~~

fils de ~~Jules Edouard Panchaud~~, agriculteur

et de ~~Suzette Pauline Vulliamy~~ sa femme, domiciliés à ~~Morges~~

2° Oechslin, Anita, ~~Commis~~

de ~~Schaffhouse~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

Célibataire

née à ~~Capolago~~ | ~~Tessin~~ | le ~~vingt-trois janvier~~ mil huit cent ~~quatre-vingt-un~~

fille de ~~Frédéric Oechslin~~, commerçant

et de ~~Leonidaa née Agazzoni~~, sa femme, domiciliés à ~~Luzich~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Colschennaz~~ & ~~Schaffhouse~~  
les ~~vingt-six~~ & ~~vingt-huit~~ janvier mil neuf cent ~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de~~

~~Colschennaz, Schaffhouse & Lausanne~~

Communiqué: ~~à l'état civil~~

~~de Morges & Schaffhouse~~

Signatures des époux :

~~Edouard Panchaud~~

~~Anita Panchaud~~

Signatures des témoins :

~~Edouard Panchaud~~ à ~~Morges~~

~~Edouard~~ à ~~Lausanne~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

N° 49

**Mäder & Jaccottet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mäder, Charles,** Perillon,

de Salvagny | Sibouzy | domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Salvagny le huit juillet mil huit cent septante,

fils de Christian Mäder, décédé,

et de Anna Barbara née Baumgartner, sa femme, décédée,

2° **Jaccottet, Adelaïde Marie,** Cuisinière,

de Echallens domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Echallens le onze octobre mil huit cent soixante-trois

fille de Nicolas François Marie Jaccottet, décédé,

et de Julie Adèle née Gaillard, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Echallens & Salvagny les vingt-neuf  
& trente Janvier mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Salvagny, Echallens & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Morat & Echallens.

Signatures des époux :

Charles Mäder  
Marie Mäder

Signatures des témoins :

Jaccottet Eugène  
Jaccottet Emilie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

**Cochet & Gavillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cochet, Alexandre-Armand**, fermier,

de Montagny et d'Essert sous Champvent — domicilié à Lantanne,

Célibataire

né à Montagny le vingt-six mai — mil huit cent septante-six

fil de François Louis Cochet, agriculteur à Montagny

et de feu Augustine née Pillard, sa femme,

2<sup>o</sup> **Gavillet, Rosine**, Cuisinière,

de Penry-le-Jorat & de Vuchères — domiciliée à Lantanne

Célibataire

née à St Cierges le dix décembre — mil huit cent septante-deux

filles de feu Daniel Elie Gavillet

et de feu Amélie née Minguet, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Montagny, Essert & Champvent  
Penry-le-Jorat & Vuchères, les vingt-neuf janvier, premier et deux février  
mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montagny, Essert & Champvent,

Penry-le-Jorat, Vuchères & Lantanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montagny, Champvent, Penry

et Moudon.

## Signatures des époux :

A. Cochet

Rosine Cochet

## Signatures des témoins :

Héli Blond

J. Victor Percequin

(les deux à Lantanne)

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 51

**Niquille & Suter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Niquille, Casimir,** argenteur,

de Charney (Sittenz) domicilié à Charney

Célibataire,

né à Charney le six-huit mai mil huit cent septante,

fils de feu Pierre Niquille

et de Marie Claudine née Menoud, ménagère à Charney

2° **Suter, Emma,** Cuisinière,

de Hubsdorf (Polenz) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Hubsdorf le seize février mil huit cent septante-quatre

filles de Georges Suter, maçon à Hubsdorf

et de Marie née Stampfli, ménagère au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Flumenthal, Lausanne & Charney, les vingt-quatre  
vingt-six Janvier et trois février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Charney

Signatures des époux :

Casimir Niquille  
Emma Niquille

Signatures des témoins :

F. Vautier  
G. Vautier  
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Charney & Flumenthal

N° 52

*Gret et Forestier née Robellaz*

Nom et profession de l'époux :

1° *Gret, Edouard-Louis*, — employé au téléphone

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sainte Croix* — domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le *dix-sept* novembre — mil huit cent *soixante-quatre*

Noms, profession et

fils de *Jean Marie Emmanuel Gret, décédé*,

domicile des parents :

et de *Elisabeth Känni, sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Forestier née Robellaz, Bertha-Louise*, Directrice de  
l'industrie

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lutry & Cully* — domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*divorcée de Jean Louis Forestier ais le dix mars mil huit cent quatre-vingt-dix  
huit*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *deux* mai — mil huit cent *cinquante-deux*

Noms, profession et

fille de *David Henri Robellaz, décédé*,

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Genoux, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St Croix - Les Granges, Lutry, Cully & Lausanne*,  
le *deux* janvier mil neuf cent *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissances des Epoux*

*acte de divorce de l'épouse*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de St*

*Croix - Les Granges, Lutry, Cully & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*St Croix, Cully & Lutry*

Signatures des époux :

*Gret. Ed.*

*Bertha Gret*

Signatures des témoins :

*Notter Jules*

*Ch. B...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 53

**Vuadens & Levray**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuadens, Henri, agriculteur

de Blenay domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Mont d'Arle le vingt-sept février mil huit cent septante-six

fils de feu Jacques Henri Pierre Vuadens

et de Julie Monnard, la veuve à Mont d'Arle

2° Levray, Julienne, sans profession

de Lugrin (St Savoy) domiciliée à Lugrin

Célibataire

née à Lugrin le sept Juin mil huit cent septante-six

fille de feu François Levray

et de Victoire née Brunet, la veuve à Lugrin

Les publications ont eu lieu à Blenay, Lussanne, Lugrin, les premier, deux et trois février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père & conjointement

de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blenay, Lugrin & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Lugrin & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Vuadens Henri*

*Julienne Vuadens*

Signatures des témoins :

*Rod. Brunet*

*Curchev H. B.* } Lussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 54

**Prodollet & Cuany**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Prodollet, Jules-Louis**, Mariage dede Yens domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Yens le neuf juin mil huit cent septante-unfils de Louis Prodollet, agriculteuret de Marie Christine née Muller, sa femme, les deux à Yens,2° **Cuany, Marie-Louise**, Mariage dede Chevroux domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Chevroux le sept mai mil huit cent soixante-cinqfille de David Auguste Cuany, Charpentieret de Rose Louise née Berry, sa femme, domiciliée à ChevrouxLes publications ont eu lieu à Lansanne, Yens & Chevroux les vingt-dix, vingt-  
huit & vingt-neuf janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPremière de mariageCertificats de publication deVillages de Yens, Grandcour (Chevroux)Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villages de Yens & Grandcour.

## Signatures des époux :

Jules Prodollet  
Marie Prodollet

## Signatures des témoins :

Olympe Mouron  
Mouron

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

**Volper & Méroz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Volper, François,** Journalier

de Cheseaux-Noréaz domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Yverdon le six décembre mil huit cent septante-trois,

fils de David Joseph Volper, Cordonnier

et de Louise née Rivinel, sa femme, domiciliés à Yverdon

2<sup>o</sup> **Méroz, Elise,** Journalière,

de Sonvillier | Berne | domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Moutier le huit Mai mil huit cent soixante-sept

fille de Louis Auguste Méroz, décédé,

et de Louise Adèle née Cornu, sa veuve, à Boveresse (Mouchâtel)

Les publications ont eu lieu à Sonvillier Landanne & Cheseaux-Noréaz, les premiers  
deux février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cheseaux-Noréaz, Sonvillier & Landanne

Signatures des époux :

Volper François  
Elise Volper

Signatures des témoins :

Alfred Magne  
Emile Rubin

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil

de Yverdon & Sonvillier.

N° 56

**Dufour & Bützer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Décembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufour, Victor**, agriculteur

de Chardonnay, Montaubien, Dommarzin & Villars-Mendraz domicilié à Penthaz

célibataire

né à Montaubien le vingt huit Novembre — mil huit cent soixante

fils de Judie Dufour, à Penthaz

et de \_\_\_\_\_

2° **Bützer, Anna-Barbara**, ménagère

de Teuffenthal | Berne — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Buchholz | Berne le vingt deux Juillet — mil huit cent soixante trois

fille de feu Jacob Bützer

et de Anna née Gerber, domiciliée à Sigristwil

Les publications ont eu lieu à Chardonnay, Montaubien, Dommarzin, Villars-Mendraz, Penthaz, Teuffenthal & Lausanne, les vingt cinq, vingt six & vingt huit Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil  
de Sullens (Quillens)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à S<sup>t</sup> Cierges, Poliez-le-Graud, Quillens & Obichofen

Signatures des époux :

Victor Dufour  
Anna Bützer

Signatures des témoins :

M. Char  
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

**Widmann et Pellet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Widmann, Jules-Jean-Samuel**, *Couvreur*,

de *Ornet* | *Beine* | \_\_\_\_\_ domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lausanne* le deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-huit*

fils de *Louis Widmann, Couvreur*,

et de *Marie Louise Favre, La femme, domiciliés à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Pellet, Emma-Charlotte**, *femme de chambre*,

de *Orbe & Pully & Possens* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Rollé*

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Rollé* le premier avril \_\_\_\_\_ mil huit cent *Septante-trois*

fille de *Marie Henri Pellet, docteur*,

et de *Charlotte Walther, La veuve à Rollé*.

Les publications ont eu lieu à *Rollé, Orbe, Lausanne & Ornet*, les trente un

*Janvier et deux février mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Ornet, Orbe, Pully & Possens, Rollé & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Ornet, St-Cerges, Orbe & Rollé*

Signatures des époux :

*Jules Widmann*

*Emma Widmann*

Signatures des témoins :

*St Steffen*  
*Jeanet Alevis*  
les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Retourné au d. l. 20.  
Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 novembre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 30 janvier 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 janvier 1920.

L'officier de l'état civil :

*J. [Signature]*

N° 58

**Blanc & Benoit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° **Blanc, Charles-Henri-Marius**, mécanicien dentistede Belmont / Lussimont domicilié à Charilly / Lussimontcélibatairené à Charilly / Lussimont le vingt-neuf mai mil huit cent septante-sixfils de Charles-Henri Blanc promieret de Louise-Françoise Rosat, sa femme, domiciliés à Charilly2° **Benoit, Jeanne-Rebecca**, coiffeusede St Croix domiciliée à Lussimontcélibatairenée à Vercy le neuf juillet mil huit cent septante-troisfille de Marc Benoit, accédéet de Louise née Chappuis, sa femme, accédéeLes publications ont eu lieu à Lussimont, Belmont, St Croix & Les Genyges, les vingt-six, vingt-huit & trente-un Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBelmont St Croix Les Genyges &Lussimont

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sully & St Croix

## Signatures des époux :

Charles Blanc  
Jeanne Benoit

## Signatures des témoins :

Eng. Bockberger  
Jean Geny

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

**Lenoir et Jean-Mairet**  
**née Wandstucht**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux février mil neuf cent-mix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Lenoir, Arthur-Gustave,** Employé aux **U.R.**

de Château-d'Oex domicilié à **Lausanne,**

veuf en premières noces de Marie Louise Martin, des le deux Juin mil neuf cent

né à **Lausanne** le vingt-huit février mil huit cent **septante-cinq**

fils de **François Samuel Lenoir,** tailleur

et de **Louise Cornaz,** la femme, domiciliés à **Morges,**

2<sup>o</sup> **Jean-Mairet née Wandstucht, Hélène,** Repasseuse,

de **Dailens, La Sagne & Les Ponts,** domiciliée à **Lausanne,**

veuve de **Emile Jean-Mairet** acé le deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf.

née à **Ugè** le sept cent mil huit cent **septante-deux**

fille de **Jean Pierre Wandstucht,** blanchisseur,

et de **Suzette Henriette née Bousson,** la femme, domiciliés à **Ugè**

Les publications ont eu lieu à **Dailens, La Sagne, Les Ponts, Château-d'Oex**

**L'Etivaz & Lausanne,** les dix-huit et dix-neuf Janvier mil neuf cent

mix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents

conjointe

Promesse de mariage

Certificats de publication de

**Château-d'Oex, L'Etivaz, Dailens, La**

**Sagne, Les Ponts & Lausanne**

Communiqué : à l'Etat Civil de

**Château-d'Oex, Dailens, La Sagne & Les**

**Ponts.**

Signatures des époux :

*Arthur Lenoir*

*Hélène Lenoir*

Signatures des témoins :

*Curthod Henri*

*B. Somerjat*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 60

Payot et Portier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent-une ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Payot, Louis, Jardinier,

de Corcellès sur Concise domicilié à Mommaz,

célibataire,

né à Corcellès s/ Concise le dix-sept février mil huit cent septante-trois

fil de Louis Emmanuel Payot, agriculteur à Corcellès

et de feue Julie née Potterat,

2<sup>o</sup> Portier, Louise, ménagère,

de Senthaz, domiciliée à Senthaz,

célibataire,

née à Senthaz le vingt février mil huit cent soixante-quatre,

filie de défunt Charles Benjamin Portier,

et de Henriette née Duraz,

Les publications ont eu lieu à Senthaz, Corcellès & Mommaz, les trente & trente-une Janvier et premier février mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Vuffens-le-Château.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Concise, Mommaz et Quillens.

## Signatures des époux :

Louis Payot  
Louise Payot

## Signatures des témoins :

Jules Rodin à Prévéranges  
Arthur Payot à Corcellès s/ Concise

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 61

**Desgallier et Belet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

675  
Aujourd'hui vingt-six février mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desgallier, William Charles-Oscar, Gypsière-peintre,  
de Lausanne, domicilié à Lausanne,  
célibataire,

né à Lausanne le dix janvier mil huit cent quatre-vingt-deux  
fils de Jean Henri Frédéric Desgallier, plâtrier à Lausanne,  
et de Elise Guetner sa femme, veuve.

2° Belet, Marie-Sophie, ménagère,  
de Mont / Lausanne domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née au Mont le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-deux  
fille de Louis Philippe Belet, maçon,  
et de Sophie née Chapuis, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mont et à Lausanne, les huit et neuf février  
mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux
- Consentement du père de chacun des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Lausanne & du Mont.

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Romanel.

Signatures des époux :

Desgallier William  
Marie Desgallier

Signatures des témoins :

Oscar Desgallier  
Charles Hugon } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.



N° 62

Braillard & Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Braillard, Paul-Henri, Comptable

de Gorgies (Menchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né au Brassus le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-dix

fils de Sophie Julie Braillard à St-Prix

et de

2<sup>e</sup> Piquet, Cécile, Blanchisseuse

de Chent domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cormondrèche (Menchâtel) le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Leonard Henri Piquet, employé au D.S. à Yverdon

et de Marie Anne née Philippin, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gorgies, le Sentier, le Brassus & Lausanne

les dix-huit et dix-neuf Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gorgies, le Sentier, le Brassus &

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gorgies & le Sentier.

Signatures des époux :

Paul Braillard  
Cécile Piquet

Signatures des témoins :

Gustave Adolphe Harber  
E. Pégarny les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 5 juillet 1906 et déclaré exécutoire le 18 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 lettres B & C. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Lausanne le 27 sept. 1906

L. Off. de l'Etat civil:

[Signature]

N° 63

**Tosi et Dittmar**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix février mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tosi, Joseph-Michel-Ferdinand**, Entrepreneur,

de Cervarolo (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

veuf de Elise née Blaser âgé le huit Octobre mil neuf cent

né à Cervarolo le dix sept novembre mil huit cent Septante,

fils de Joseph Jacques Tosi, décédé,

et de Camille Ferraris, la veuve à Lausanne,

2° **Dittmar, Hélène-Elise**, Demeurée de magasin,

de Hof (Bavière) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Memmingen (Bavière) le cinq Septembre mil huit cent Septante-neuf,

fille de Adam Dittmar, négociant

et de Sophie Christine née Schöpfer, la femme, domiciliée à Munich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hof & Cervarolo, les cinq, sept et vingt Janvier mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Hof & Cervarolo

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

*Tosi Joseph*  
*Elise Tosi*

Signatures des témoins :

*Jean Ogliari Salero*  
*F. Dissard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 64

**Paschoud et Küffer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit février mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paschoud, Emile,** Dominicaire

de Lutry domicilié à Lausanne

avocé de Sylvie Selina née Wist, âgé le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Savigny le vingt novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq

fil de françois Frédéric Paschoud, décédé,

et de Jeanni Louise née Parvoz, sa femme, décédé.

2° **Küffer, Henriette,** Blaise

de Yvet (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Morges le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent Septante-deux

filles de Gabrielle Louise née Tronchet, veuve de Jean Etienne Küffer

et de Louise Yvet à Lutry, let et (mots nuls)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yvet à Lutry, les cinq à six  
février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Yvet à Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Yvet à Lutry

Signatures des époux :

Paschoud Emile

Henriette Paschoud

Signatures des témoins :

F. Terra

Charles Küffer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Syzvet & Milliquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu-et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit février mil neuf cent-un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Syzvet, François-Ernest, Employé de bureau,

de Pully, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-deux Mai mil huit cent septante-huit

fil de François Syzvet, Chef de train

et de Anna Gachet sa femme, domiciliée à Lausanne

2° Milliquet, Marguerite-Louisa, sans profession

de Pully, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Pully le treize Octobre mil huit cent septante-six

filles de Louis Henri Samuel Milliquet, Cafetier, à Lausanne,

et de Pauline Eloise née Milliquet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Pully, Pully & Lausanne, les vingt-neuf & vingt-dix Janvier mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Pully & Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil

de Pully & Remanel.

Signatures des époux :

François Syzvet

Louisa Syzvet

Signatures des témoins :

Louis Pache à Lausanne

Elise Dupont à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

**Challet & Dussette**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit février mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Challet, Paul-François-Louis**, peintre en bâtiment,

de Cottens \_\_\_\_\_ domicilié à Louvaine, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Barois le deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fil de Jules Challet, décédé, \_\_\_\_\_

et de Suzette Elise Duvray, sa veuve, à Louvaine, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Dussette, Louise-Marguerite**, Comptable, \_\_\_\_\_

de Renens, \_\_\_\_\_ domiciliée à Louvaine, \_\_\_\_\_

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Louvaine le deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

filles de Maurice Samuel Jules Dussette, absent, \_\_\_\_\_

et de Marie Julie née Marti, sa femme, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Louvaine, Renens & Cottens, les vingt & dix jours  
 mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cottens, Renens & Louvaine

Communiqué: à l'Etat civil de

Renens & Genepy

## Signatures des époux :

Paul Challet

Louise Challet

## Signatures des témoins :

H Marti

Challet } Louvaine

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 67

Musso & Torche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit février mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Musso, Joseph, Italien

de Bavati | Gènes, Italie domicilié à Louvaine,

Célibataire

né à Bavati le vingt neuf septembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Musso, facteur de port de mer,

et de Anna née Musso, la femme, domiciliés à Moladano (Gènes)

2<sup>o</sup> Torche, Marie-Rosalie, Luissimère

de Chaisy | Fribourg domiciliée à Louvaine

Célibataire

née à Chappelle (Braye | Fribourg) le quatre juillet mil huit cent septante-quatre

filie de Jean-François-Joachim Torche, Entrepreneur à Courmieu vers Chappelle,

et de Marie-Madeleine Lévesque née Thierin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louvaine, Chaisy & Bavati, les deux, treize & vingt janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bavati, Chaisy & Louvaine

Permis du Département de Justice & Police.

Signatures des époux :

Musso Joseph  
Marie Musso

Signatures des témoins :

Chamrier Augustin  
Barollo Francesco

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Simpierre & à la Chancellerie & la [Signature]

N° 68

**Cordey & Vaccati**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cordey, Jules,**

Boulangier,

de Lavigny

domicilié à Landeranne,

célibataire

né à Yens le vingt-un février — mil huit cent quatre-vingt

fils de Jules Jean Cordey, tonnelier

et de Anna Marguerite Keller, la femme, domiciliés à Landeranne,

2<sup>o</sup> **Vaccati, Amélie,**

Couturière,

de Evian-les-Bains (Haute Savoie)

domiciliée à Landeranne

célibataire

née à Evian-les-Bains le quatorze Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Maximilien Vaccati, cocher à Evian-les-Bains

et de Rosalie Rinet, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lavigny, Evian & Landeranne, les neuf & onze  
février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Autorisation du père de l'Épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lavigny, Evian &amp; Landeranne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars / Yens & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

## Signatures des époux :

Jules Cordey  
Amélie Cordey

## Signatures des témoins :

Joseph Fuchs  
Edmond Dubert } Témoin

L'officier de l'état civil :



N° 69

Jurien & Winkler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Rosa Eugénie Winkler, née à Bâle (Ville) le 10 août 1846. Voir aux pièces.

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jurien, Xavier-Julius-Joseph, médecin-maître,

de Villars-le-Terroir domicilié à Landanne,

célibataire

né à Neaumurhelbach (Alsace) le trente Septembre mil huit cent septante-six

fil de Jules Charles Louis Jurien, décédé,

et de Eugénie Catherine née Hettlerin, la Veuve, à Thonon,

2° Winkler, Marie-Madeleine, Repasseuse,

de Coblenz (Argovie) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Einsiedeln (Schwyz) le dix décembre mil huit cent septante-quatre

fille de Simon Winkler, décédé,

et de madame Föllmi, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villars-le-Terroir & Coblenz, le douze février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-le-Terroir, Coblenz & Landanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Xavier-Julius-Joseph Jurien  
Marie-Madeleine Winkler

Signatures des témoins :

Georges Jurien  
Jules Winkler Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 70

**Bartide & Sallaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bartide, Marc-Jélix**, Employé de bureau,

de Montpellier - Hérault - France, domicilié à Lansanne av. à Montpellier

Célibataire

né à Montpellier le vingt-deux Mars — mil huit cent soixante-neuf

fils de Henri Dieudonné Bartide, Chapelier à Montpellier,

et de Marie Valès, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Sallaz, Thérèse-Suzanne-Louise**, Employée de Commerce

de Sévérac — domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le vingt-trois décembre — mil huit cent soixante-trois,

fille de Marc Louis Sallaz, aîné,

et de Marianne Charlotte Porchet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Sévérac & Montpellier les vingt-neuf  
Janvier, premier & dix Février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. — Consentement du père de l'Epoux & acte de décès de la mère. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Montpellier, Sévérac & Lansanne. — Déclaration de validité. — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Sévérac & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

## Signatures des époux :

*Bartide*  
*Bartide Louise*

## Signatures des témoins :

*Chave Et*  
*C. Adan* } Lansanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 71

**Brunschwig et Seligmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-141

Aujourd'hui cinq Mars mil neuf cent - un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Brunschwig, Elie-Ernest,** négociant,

de Chevroux domicilié à Zurich

Célibataire

né à Fribourg le onze Septembre mil huit cent septante-dix

fils de Léon Lehmann Brunschwig, négociant,

et de Caroline Löh, domiciliés à Fribourg

2° **Seligmann, Flora,**

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Echallens le dix-huit cent mil huit cent septante-huit

filie de Félix Seligmann, Négociant,

et de Sara Wyler les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chevroux & Zurich, les cinq, six et sept février mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

Brunschwig Ernest.  
Flora Brunschwig

Signatures des témoins :

Abruzzi Henri  
Frit. Rappin Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich & Lausanne

N° 72

**Etter & Mann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Etter, Jules Emile**, *Contremain*

de Oberried Dist. du Lac de Neuchâtel, domicilié à Venin / Lussane

Célibataire

né à Chailly / Lussane le deux Septembre mil huit cent Septante

fils de feu Pierre Etter

et de feu Louise Marie Lavanchy sa femme,

2° **Mann, Bertha**, *Ménagère*

de Sainte-Croix domiciliée à Praz-Sichard / Lussane

Célibataire

née à Monthierand / Lussane le neuf Janvier mil huit cent Septante-huit

filles de feu Anne Marie Mann,

et de

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix-Les-Genèves Lussane & Oberried les sept, huit et neuf Février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberried, Ste Croix, Les Genèves &

Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ste Croix & Oberried (Morat)

Signatures des époux :

Jules Etter

Bertha Etter

Signatures des témoins :

Dubrez Edouard

Etter Alfred } à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 73

**Mazmejan & Abrezol**

2-318

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Mazmejan, Paul-Jean**, Comptable

Lieu d'origine et de domicile :

de Lansanne domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lansanne le treize décembre mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fils de feu Jean Charles Antoine Henry Mazmejan

domicile des parents :

et de feu Marguerite Madeleine Steu, en femme

Nom et profession de l'épouse :

2° **Abrezol, Denise Constance Marie**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Montherod domiciliée à Lansanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne le vingt trois mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

fille de feu George Marc Samuel Abrezol,

domicile des parents :

et de Jeanne Susanne née Nibel, sa veuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne - Montherod le seize février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lansanne & Montherod

Signatures des époux :

P. Mazmejan  
Denise Mazmejan

Signatures des témoins :

Abrezol Henri  
Mazmejan } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Gimel.

N° 74

Blanchard & Cochant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~Le 17 septembre 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Suzanne Fieffe née~~

~~dans le droit de chef du canton de~~

~~Lausanne, le~~

~~L'officier de l'état civil :~~

Par décision du 11 juin 1942 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique Cochant est devenu Cochant Cochant.

L'officier de l'état civil :

Leguè & Prilly et Champagne.

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchard, Henri-Emile, Employé de Commerce

de Jouxtons-Mézery domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le huit août mil huit cent septante-neuf

fils de Jules Henri Blanchard, Journalier

et de Marie Louise Blane, la femme, domiciliée à Lausanne

2° Cochant, Julia-Charlotte-Olga, Couturière,

de Romain domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève le dix décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Daniel Edouard Alexis Cochant, boucher,

et de Jeanne Fanny Chausset, la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jouxtons-Mézery & Romain, les cinq et six février mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jouxtons-Mézery, Romain et

Lausanne.

Signatures des époux :

Henri Blanchard

Olga Blanchard

Signatures des témoins :

Pilliar Jules

Renard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

*Regamey & Cordey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-261  
 Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> *Regamey, Jules,* agriculteur,  
 de *Loudanne,* domicilié à *Châlet à Gobet,*  
 Célibataire  
 né à *Repus de Loudanne* le *deux Octobre* mil huit cent *septante-sept*  
 fils de *Frosine Julie Regamey* au *Châlet à Gobet,*  
 et de  
 2<sup>o</sup> *Cordey, Julie-Anna,* ménagère  
 de *Savigny* domiciliée à *Savigny*  
 Célibataire  
 née à *Savigny* le *trente-un Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-un*  
 fille de *Henri Auguste Cordey* agriculteur  
 et de *Lucie Fanny* née *Décombar* la femme, domiciliés à *Savigny*  
 Les publications ont eu lieu à *Loudanne & Savigny* les *deux & quatre février*  
*mil neuf cent - un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de*  
*Loudanne & Savigny*

Signatures des époux :

*Regamey Jules*  
*Anna Regamey*

Signatures des témoins :

*Pilliard Jules* } *Loudanne*  
*Renouard* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
 de *Savigny*

Registre des familles vol. 28 fol. 382

N° 76

Michod et Domenjod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal... district de Lausanne, rendu en date du 31 juin 1924, déclaré définitif et exécutoire le 3 juillet 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... an... le délai pendant lequel l... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 18 juillet 1924. L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Aujourd'hui Sept Mars mil neuf cent vingt et un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michod, Henri-Louis, Relieur,

de Lucens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Cominmont-le-Petit le vingt-deux Juillet mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jacques Louis Michod

et de Georgette Annette Caroline née Fother, la Veuve, à Lausanne

2° Domenjod, Marthe-Angèle-Julie-Fénellette, Vendeuse,

de Pully domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le treize avril mil huit cent septante-un

fille de monsieur Emile Domenjod, journaliste,

et de Jeanne née Bissat, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucens & Pully, les cinq et sept février mil neuf cent-vingt et un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lucens, Pully & Lausanne

Signatures des époux :

Michod Henri

Marthe Michod

Signatures des témoins :

Emile Domenjod père

Jean Lietta

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lucens & Pully

N° 77

**Potterat et Guidoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Potterat, Aloïs**, Charrier

de Cronay domicilié à Ognes

Célibataire

né à Cronay le vingt-un Juillet mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Pierre Potterat, décédé

et de Jenny née Briand, à Cronay

2° **Guidoux, Elise-Suzanne**, ménagère

de Cronay domiciliée à Cronay

Célibataire

née à Villers-Epenoy le seize Juillet mil huit cent septante-sept

fille de Louis Guidoux, décédé

et de Adèle née Roulier, à Cumy

Les publications ont eu lieu à Cronay & à Ognes, les trois et cinq février mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St Omer

Signatures des époux :

Potterat Aloïs

Elise Potterat

Signatures des témoins :

André

René

à L...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dommelois & St Omer



N° 78

**Dubrit & Roulin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dubrit, Eugène,** — capitaine —

de Mondon, Sottens &amp; Bournens — domicilié à Bournens,

célibataire

né à Bournens le vingt sept Juillet — mil huit cent septante un

fils de feu Jean Samuel Dubrit

et de feu Françoise Julie née Ferkumar,

2<sup>o</sup> **Roulin, Marie-Rosine,** — ménagère —

de Pailly — domiciliée à Bournens,

célibataire

née à Daillens le dix sept août — mil huit cent septante neuf

fille de feu Henri Roulin

et de feu Renette née Dubrit

Les publications ont eu lieu à Mondon, Sottens, Bournens & Pailly les vingt-  
quatre, vingt six & trente Janvier mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat Civil  
de Daillens —

—

—

—

—

—

—

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mondon, S<sup>t</sup> Cierges, Daillens et

Vuazens

Signatures des époux :

Eugène Dubrit  
Marie Dubrit

Signatures des témoins :

Grandin } à Lardanne  
Fermayse }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 79

**Chevalley & Porchet**  
*née Girardet*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil neuf cent - un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Emile,** agriculteur

de Morrens domicilié à Endens (Schallens)

veuf en premières noces de Kléine Rosa née Burnens, dès le huit Mars mil neuf cent

né à Morrens le six Octobre mil huit cent Septante-deux

fil de Jean François Louis Chevalley, journalier à Endens,

et de défunte Marie Louise Julie née Boigeaud.

2° **Porchet née Girardet, Julie Lucie Eugénie,** ménagère

de Cocelles-le-Jorat domiciliée à Lansanne,

divorcée en premières noces de François Charles Porchet, dès le Sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Bettens le dix-Sept Septembre mil huit cent Soixante-huit

fille de défunte Julie veuve de François Girardet,

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Endens, Cocelles-le-Jorat et Messens,  
 les deux, trois, quatorze et quinze Février mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
à Endens.

Signatures des époux :

Emile Chevalley  
Lucie Chevalley

Signatures des témoins :

Fournier } à Lansanne  
Maurand }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
Poliez-le-Grand, Schallens & Rozoy

N° 80

**Jaquet et Martin née  
Favre**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaquet, Alfred David Louis**, *Cientier*

de Vallorbe domicilié à Vallorbe,

divorcé de Louise Henriette née Rochat dès le premier avril mil huit cent quatre-vingt onze,

né à Vallorbe le dix-sept Juillet mil huit cent quarante-sept

fils de feu Jean Antoine Louis Jaquet

et de feu Marie Louise née Vallotton,

2<sup>o</sup> **Martin née Favre, Marie**, *Ménagère*

de Froidville domiciliée à Vallorbe

divorcée de François Martin dès le deux avril mil neuf cent

née à Goussens-la-Ville le dix Juillet mil huit cent quarante-huit

fille de feu Jean Emmanuel Favre,

et de feu Françoise Svette née Nicolas.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & à Froidville, les premiers & quatre  
février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de  
Vallorbe

Signatures des époux :

*Alfred Jaquet*  
*Marie Jaquet*

Signatures des témoins :

*René* *Laurent*  
*Maurice*

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vallorbe & de Poligny-Grand.

N° 81

*Fisler et Jordan née*

*Vuagnaux*  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* ~~mais~~ *mil neuf cent un* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fisler, Charles-Henri,* *indivisé*

de *Klein-amdelfingen, Zurich* — domicilié à *Neuchâtel*

*célibataire*

né à *Klein-amdelfingen* le *deux* *Juin* — mil huit cent *septante-huit*

fil de *Jean-Jacob Fisler, agriculteur à Klein-amdelfingen*

et de *Anna née Sigg, séeuse*

2° *Jordan née Vuagnaux, Elise,* *ménagère,*

de *Carouge/Vaud* — domiciliée à *Lausanne*

*divorcée de Jules Jordan dès le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf*

née à *Lausanne* le *quinze* *décembre* — mil huit cent *soixante-neuf,*

filles de *Jules Vuagnaux, agriculteur à Ligneville*

et de *Jenny née Curin, séeuse*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, Klein-amdelfingen, Mézières & Lausanne,*  
*les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq décembre mil neuf cent*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'état civil de*  
*Neuchâtel.*

Signatures des époux :

*Charles Henri Fisler*  
*Elise Fisler*

Signatures des témoins :

*Maurent*  
*Paucy* } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
*Neuchâtel, Klein-amdelfingen & Mézières*

*[Signature]*

N° 82

Wachter &amp; Brugger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mois mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wachter, Charles-Auguste-Oswald, brigadier de douanede Jahnfeldt | Kreis Lubus | Prusse, domicilié à Jahnfeldtcélibatairené à Krzakowko | Posen, le huit août mil huit cent soixante sept,fils de Otto Wachter, agriculteur,et de Anna née Student, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> Brugger, Jeanne-Blanche, sans profession,de Belpberg | Basse, domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Morges le quinze août mil huit cent quatre vingt unfille de Lucien Brugger, mécanicienet de Marie aimée née Piot, sa femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne Belp à Jahnfeldt, les

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de JahnfeldtBelpberg & LausannePermis du Département de Justice &Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Belp & à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Charles WachterJeanne Wachter

## Signatures des témoins :

Louis Brugger à LausanneKilly Wachter à Jahnfeldt

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

**Morerod & Pittet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux Mars mil neuf cent - un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morerod, Auguste-Louis**, négociant,

de Oumont-Dessus domicilié à Rolle,

célibataire

né à Rolle le vingt - un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre

fils de François-Marie Morerod, décédé,

et de Louise-Marie Bertholet, la veuve, à Rolle,

2° **Pittet, Rose-Germaine**, sans profession,

de Pampigny domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Pampigny le deux décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit

fille de Paul-Marie Daniel Pittet, employé d'hôtel, à Sondree

et de Henriette née Olee, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Rolle, Pampigny & Oumont-Dessus,  
le neuf & onze février mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Rolle.

Signatures des époux :

Aug. Morerod  
Rose Morerod

Signatures des témoins :

Cart Henri  
Cart Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rolle, Pampigny & Oumont-Dessus.

N° 84

Roseng et Gaimé née Chauplannaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roseng, David-Louis**, Maître Serrurier

de Collier | Berne | domicilié à Lussane,

célibataire

né à Lussane le dix décembre — mil huit cent septante-un

fils de Henri Meise Roseng, entrepreneur de Charpente, à Lussane

et de Nanette Baudet, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Gaimé née Chauplannaz, Marie-Mélanie**, couturière,

de Vernols | Cantal | France, domiciliée à Lussane,

divorcée en premières nocces de Jean Baptiste Gaimé dès le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Merzime | H<sup>te</sup> Savoie | le vingt-cinq — mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Joseph Chauplannaz, négociant,

et de Marie Garin, sa femme, domiciliée à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Collier &amp; Vernols, les douze, treize et dix-sept février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

déclaration de divorce de l'Epouse

Consentement des parents de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Collier, Lussane &amp; Vernols.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Collier &amp; à la Chancellerie Ch

## Signatures des époux :

L. Roseng

Marie Roseng

## Signatures des témoins :

Joseph Chauplannaz

Oscar Henry, les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 85

**Henry & Guillemain**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Henry, Edmond-Jean-Oscar,** mécanicien,

de Epenas et de Suchy domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt un février mil huit cent septante neuf

fils de feu Oscar Henry

et de demoiselle Susanne Rätiswyll à Lausanne

2<sup>o</sup> **Guillemain, Charlotte-Caroline,** couturière,

de Cossonay domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pully le vingt mai mil huit cent septante un

filles de Charles-Louis Guillemain, Charbon,

et de Rosaline-Caroline-Fanchette née Halbfirds, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cossonay, Epenas et Suchy, les deux & quatorze février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epenas, Suchy, Cossonay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Belmont & Cossonay

Signatures des époux :

Oscar Henry  
Charlotte Henry

Signatures des témoins :

Statis  
Melisy Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 86

**Michel et Weber née  
Pantillon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~quatre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Michel, Jean-Vincent**, Marchand de Vin

de Fontconverte | Savoie | domicilié à Lausanne,

veuf de Angèle née Biant ais le vingt Juillet mil neuf cent

né à Fontconverte le vingt-un Septembre mil huit cent trente-six

fils de Jean Pierre Michel, décédé,

et de Félicité Banaud, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Weber née Pantillon, Marie-Louise**,

de Genève et Crassier | Vaud | domiciliée à Lausanne,

veuve de Louis Henri Samuel Weber, ais le six avril mil huit cent quatre-vingt-

trois

née à Genève le six Janvier mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Pantillon, décédé,

et de Marianne Winnet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Genève, Crassier, Lausanne et Fontconverte, les  
neuf et dix-sept février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. - actes de décès des précédents conjoints. - actes de décès des père & mère de l'Epoux. - Promesse de mariage. - Certificats de Fontconverte, Genève, Crassier & Lausanne. - Déclaration de Validité. - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à Ginguet, Genève & à la Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

*J. V. Michel*  
*Louisa Michel*

## Signatures des témoins :

*Ch. Horet*  
*Lo. Beumy* Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 87

**Kumbel et Bourgoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ ~~Mars~~ ~~mil neuf cent un~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kumbel, Charles-Frédéric**, ~~Marchand~~ ~~Comptable~~ —

de ~~Beniswyl~~ | ~~Argovie~~ | — domicilié à ~~Lausanne~~, —

célibataire —

né à ~~Lausanne~~ le ~~premier~~ ~~sept~~ — mil huit cent ~~septante-cinq~~ —

fils de ~~Charles~~ ~~Gottfried~~ ~~Kumbel~~, ~~décédé~~, —

et de ~~Marie~~ ~~Barbara~~ ~~Frédérique~~ ~~Nill~~, ~~sa~~ ~~veuve~~, à ~~Lausanne~~. —

2<sup>o</sup> **Bourgoz, Rosa-Eugénie**, ~~Lingère~~, —

de ~~Saint~~ ~~Sulpice~~ — domiciliée à ~~Lausanne~~, —

célibataire —

née à ~~Renens~~ le ~~quinze~~ ~~décembre~~ — mil huit cent ~~septante-huit~~ —

fille de ~~Daniel~~ ~~Bourgoz~~, ~~décédé~~, —

et de ~~Rose~~ ~~Julie~~ ~~Keypé~~, ~~sa~~ ~~veuve~~, à ~~Lausanne~~ —

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Beniswyl~~ & ~~S<sup>t</sup> Sulpice~~, les ~~vingt~~ ~~et~~ ~~dix~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de~~  
~~Beniswyl, S<sup>t</sup> Sulpice & Lausanne.~~

Communiqué : à l'Etat Civil de

~~Beniswyl & Ecublens.~~

Signatures des époux :

*Charles Kumbel*

*Rosa Kumbel*

Signatures des témoins :

*L. Thuillard*

*Adolphe Kumbel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 88

**Mauray & Tharin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mauray, Emile-Louis,** — employé de laiterie —

de Vubroye, — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Cordier le vingt-neuf août — mil huit cent soixante-huit —

fils de Abram Philippe Daniel Mauray, décédé —

et de Louise Jenny Lucette, sa veuve, à Landanne —

2<sup>o</sup> **Tharin, Sylvie,** — ménagère, —

de Champagne — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Grandson le vingt-sept avril — mil huit cent septante-trois —

fille de Julien Tharin, jardinier à Zurich —

et de Augustine Pauline Joseph, sa femme, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vubroye &amp; Champagne les seize &amp; dix-huit février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vubroye, Champagne &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

à Oion &amp; Champagne

## Signatures des époux :

Emile Mauray  
Sylvie Tharin

## Signatures des témoins :

Jules Tharin : Zurich  
Jules Barberis : Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 89

Raphoz et Euguenin dit Lenoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Raphoz, Louis-Jules**, — Confiseur, —

de Amanay | Haute Savoie | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Versoix | Genève | le quinze Janvier mil huit cent septante-quatre

fil de Maximien Raphoz, agriculteur,

et de Marie Coisset, sa femme, domiciliés à Versoix

2° **Euguenin dit Lenoir, Marie-Félicité**, <sup>lle</sup> D-magasin

de Loche domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel le vingt-neuf avril mil huit cent septante-sept

filles de feu Jules Edouard Euguenin dit Lenoir

et de Marie née Schmidt, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amanay & Le Loche, les neuf, dix & onze février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Consentement des père & mère de l'Epoux. — Promesse de mariage.

Certificats de publication de Amanay, Le Loche & Lausanne. — Déclaration de Validité. — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : au Loche & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jules Raphoz  
Marie Raphoz

Signatures des témoins :

Leubaix }  
Gantier } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 90

**De Nardi et Brusa**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épousé :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **De Nardi, Augustin-Joseph**, tailleur de pierres,

de Vittorio (Trevise, Italie) domicilié à Lussane

célibataire

né à Vittorio le vingt-quatre décembre — mil huit cent septante-un —

fils de Jean De Nardi, agriculteur

et de Angèle née Almetin, sa femme, domiciliés à Vittorio.

2<sup>o</sup> **Brusa, Rosa**, tailleurse,

de Induno Olona (Côme, Italie) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Zurich le vingt-un Juin — mil huit cent septante-six —

fille de feu François Brusa

et de Hermine née Vollenweider, sa veuve à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lussane, Vittorio & Induno les huit, vingt  
deux mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Certificats de publication de Vittorio

Induno &amp; Lussane.

Promesse de mariage

Permis du Département de Justice

&amp; Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

## Signatures des époux :

De Nardi August  
Rosa De Nardi

## Signatures des témoins :

Vasina Gaudenzi }  
Trentini François } à Lussane

L'officier de l'état civil :



N° 91

**Fornallaz et Kohler**  
née Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° **Fornallaz, Frédéric**, Coiffeur,

de Avenches domicilié à Lausanne,

divorcé de Lucie Brossaz dès le vingt-deux février mil neuf cent

né à Corsier-les-Monts le six septembre mil huit cent soixante-trois,

fils de François Frédéric Fornallaz, décédé,

et de Jeanne Marie Louise née Guex, sa veuve, à Lutry

2° **Kohler née Michaud, Marie-Élisa**,

de Wynigen | Berne | domiciliée à Lausanne

veuve de Louis Emmanuel Kohler dès le dix-sept novembre mil huit cent

quatre-vingt-dix-sept

née à Pully le vingt avril mil huit cent soixante-un

fille de Abram François Philippe Michaud, acacia,

et de Julie Henriette Borel, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Avenches, Wynigen & Lausanne les premiers & deux Mars mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux &

acte de décès du père mari

acte de mariage de l'époux avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Avenches, Wynigen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wynigen & Avenches

Signatures des époux :

F. Fornallaz  
E. Fornallaz

Signatures des témoins :

Maurice }  
Perruque } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

**Morchetto et Nibbio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Morchetto, Placide-Rodolphe**, Entrepreneur

de Strona | Novate | Italie domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Strona le cinq octobre mil huit cent Septante-trois

fils de feu Francis Morchetto

et de Clorinda née Fiola, sa femme à Strona,

2° **Nibbio, Marie-Véronique**, ménagère

de Mergozzo | Novate | domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Mergozzo le deux février mil huit cent Septante-cinq

fille de feu Joseph Nibbio

et de feu Dominique née Varetta, sa femme

Les publications ont eu lieu à Landanne, Strona & Mergozzo, les vingt-six Janvier & dix février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne, Strona & Mergozzo.

Permis au Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Morchetto Placide

Nibbio Veronique

Signatures des témoins :

Vera Joseph

Grassi Leany

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 93

**Thuillard et Caillet**  
née Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Constant,** maréchal

de Froidville domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Froidville le onze février — mil huit cent soixante,

fil de feu Louis Thuillard

et de feu Jeanne née Michon, la femme.

2° **Caillet née Vallon, Léonie,** comptable-marchande

de Maracou domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Charles Sébastien Caillet ad le dix avril mil neuf cent

née à Mollondin le huit octobre — mil huit cent soixante-huit

filles de Jeanette Vallon, domiciliée à Cagnes (Alpes maritimes)

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Maracou & Froidville les deux & dix

sept février mil neuf cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froidville

Maracou & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_

Police-le-Grand & Polizioux

Signatures des époux :

Constant Thuillard

Léonie Thuillard

Signatures des témoins :

Léves Clerc

François Mottet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 94

**Olivier & Tillmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Olivier, Louis-François,** Vigneron

de St Cierges domicilié à Chailly / Lausanne

célibataire

né à Chailly / Lausanne le quatorze mai mil huit cent cinquante-neuf

fils de Mme Stévie, décédéeet de Sophie Juron, la Veuve, à Chailly2<sup>o</sup> **Tillmann, Marie-Elise,** Cultivatrice

de Niedermud (Kallnach) Berne domiciliée à St Saphorin / Morges

célibataire

née à Zweisimmen (Berne) le cinq août mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean Tillmann, décédéet de Catherine née Tritten, la femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Kallnach, St Cierges & St Saphorin les  
vingt-six, vingt-sept, vingt-huit février & premier mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de St CiergesKallnach, St Saphorin & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

St Cierges, Kallnach & Colombier

## Signatures des époux :

Louis Olivier  
Elise Olivier

## Signatures des témoins :

Marc Olivier à Lausanne  
Jean Tillmann à St Saphorin / Morges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 95

**Maillard et Barraud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Maillard, Charles-Daniel**, *Grossier*

de Chesalles domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chen-le-Château le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Maillard, *décédé*

et de Sophie Emilie née Maillard, *la veuve à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Barraud, Louise Eugénie**, *Ménagère*

de Bussigny & Villars-Gerolles domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le neuf mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Marc Barraud, *décédé*

et de Caroline Jeanne Pierette maître, *la veuve à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Chesalles, Villars-Gerolles & Bussigny & Lausanne

les sept & huit décembre mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chesalles, Bussigny, Villars-Gerolles & Lausanne

Signatures des époux :

*Maillard Charles*

*Louise Maillard*

Signatures des témoins :

*François*  
*J. Nobs* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, Bussigny & Oron

Révisé au 13.4.22

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 17 février 1922, déclaré définitif et exécutoire le 21 mars 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ..... an, le délai pendant lequel l..... ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 avril 1922

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 96

**Stettler et Gonet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent onze — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Stettler, Eugène,** ———— *Tisserand* ————de *Oron-la-Ville* ———— domicilié à *Fey* ————*Célibataire* ————né à *Vuchères* le *dix décembre* ———— mil huit cent *septante-huit* ————fils de *Jean Stettler, ouvrier tannier* ————et de *Louise Thémey, à Carreuge* ————2<sup>o</sup> **Gonet, Rosa,** ———— *Ménageur* ————de *Vuchères* ———— domiciliée à *Fey* ————*Célibataire* ————née à *Villiers et Belmont* le *vingt-six février* ———— mil huit cent *quatre-vingt-trois* ————fille de *Emile Alexis Gonet, ouvrier à la Condenserie* ————et de *Marie Augustine née Jaurier, à Fey* ————Les publications ont eu lieu à *Oron, Fey & Vuchères* le *deux Janvier* mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'Etat Civil de*  
*Fey*\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Fey, Oron & Vuchères.*\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Eugène Stettler*  
*Rosa Stettler*

Signatures des témoins :

*Maurice*  
*Henri* } à *Loudan*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 97

**Barbey & Hummli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Louis-Adolphe**, agriculteur

de Pully & Chexbres domicilié à Pully

Célibataire

né à Pully le seize Juin mil huit cent soixante-dix

fils de Louis Jacques Adolphe Barbey, agriculteur,

et de Marquise Salomé née Verraz, la femme, domiciliée à Pully

2° **Hummli, Anna-Elizabeth**, gouvernante

de Wolfsberg (Suisse) domiciliée à Duchy

Célibataire

née à Wolfsberg le trente-un décembre mil huit cent soixante-six

fille de Samuel Hummli, décédé,

et de Elisabeth Tschumi, la veuve à Duchy

Les publications ont eu lieu à Oberbipp, Pully, Chexbres & Lausanne, les huit et neuf février mil neuf cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de l'état civil  
de Pully

Signatures des époux :

L. Barbey  
Anna Barbey

Signatures des témoins :

Emil Hummli  
Ed. Simonet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil  
de Pully, Chexbres & Oberbipp.

N° 98

Dupuis & Jaunin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Julia, agriculteur,

de Penthicéaz domicilié à Echallens

célibataire

né à Penthicéaz le dix novembre mil huit cent septante-sept.

fil de défunte Jean Louis Dupuis

et de Jeannette née Milliond

2° Jaunin, Marie-Louise, ménagère,

de Fey domiciliée à Fey

célibataire

née à Fey le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Jules Jaunin agriculteur à Fey

et de Suzette Jaunin

Les publications ont eu lieu à Echallens, Fey & Penthicéaz, les dix-neuf, vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

substitution de l'état civil d'Echallens

Signatures des époux :

Jules Dupuis

Marie Dupuis

Signatures des témoins :

Renouye  
Thaumont J. L. Rousseau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil

Penthicéaz, Echallens & Fey

N° 99

*George & Emery*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Mars mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *George, Jules,* agriculteur

de *Vuitroze* domicilié à *Vuitroze,*

*Célibataire*

né à *Vuitroze* le *trois Mars* mil huit cent *Septante un*

fil de *Georges Daniel Louis George,* agriculteur à *Vuitroze,*

et de *Adèle née Favez,* sa femme, au même lieu

2° *Emery, Elise,* ménagère,

des *Cullayes* domiciliée aux *Tavernes*

*Célibataire*

née à *Forêt | Tavernes |* le *vingt cinq Juin* mil huit cent *Septante six*

filles de *Jean Louis Emery,* tisserand aux *Cullayes,*

et de *Louise née Devaud,* sa femme, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à *Vuitroze, Tavernes et Cullayes* les *deux à cinq*  
*Mars mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Intervention de l'Etat Civil d'Oron*

Signatures des époux :

*Jules George*  
*Elise George*

Signatures des témoins :

*Eugène Favez*  
*Emma Favez Cordey*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil d'Oron

à *Mézières*

N° 100

*Favez et Cordey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux mars mil neuf cent un* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favez, Eugène,* *Agriculteur*

de *Palézieux et de Servion* domicilié à *Vuibronne*

*célibataire*

né à *Vuibronne* le *vingt sept août* mil huit cent *septante trois*

fil de *françois Favez, agriculteur à Vibronne*

et de *Adèle née Favez, sa femme, au même lieu*

2° *Cordey, Emma Lucie,* *ménagère,*

de *Savigny* domiciliée à *Vuibronne*

*célibataire*

née à *Focel (Lanoux)* le *vingt deux mars* mil huit cent *septante six*

filles de *françois Cordey*

et de *Jeanne Rose née Delevert, sa mère.*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Palézieux, Vibronne & Servion, les onze, douze et treize Janvier mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Oyon.*

Signatures des époux :

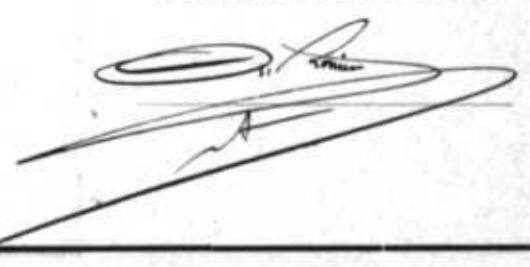
*Eugène Favez*  
*Emma Favez*

Signatures des témoins :

*Jules George*  
*Eliu George* } à *Vuibronne.*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Palézieux, Oyon-la-Ville & Savigny*



N° 101

**Proetel & Marmier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Proetel, Alfred-Albert-Robert**, artiste-peintre

de Berlin domicilié à Lausanne

célibataire

né à Berlin le six octobre mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Gottlieb Proetel aîné,

et de Juliane Friederike née Wendt, sa veuve, à Berlin.

2° **Marmier, Laure-Pauline**, institutrice

de Grandcour domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le onze février mil huit cent soixante-sept

fille de Constant Marmier, aîné,

et de Marie Apolline née Girardin, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandcour & Berlin les neuf & quinze  
février mil neuf cent ~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berlin

Grandcour & Lausanne.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'Etat civil de

Grandcour & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Albert Proetel

Laure Proetel

Signatures des témoins :

Donner à Chaux

Aljivariz à Portentany

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 4 février 1929 Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Laure Pauline Proetel, mariée à son nom si combre dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Grandcour.  
Lausanne, le 16 février 1929  
L'officier de l'état civil : *[Signature]*

à l'état civil à Grandcour.  
Révisé le 23.2.23.



N° 102

**Delacombarz & Schiers**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacombarz ; Maurice Joseph**, employé de pharmacie

de Albeuve (Fribourg) domicilié à Louvain

Célibataire

né à Paris le vingt deux novembre mil huit cent septante quatre

fils de Jacques Joseph Marcel Delacombarz

et de Suzanne Sophie Elise Henneberg, actuellement femme Birkbaum, à Louvain

2° **Schiers, Louisa Alice**,

de Héridan (Appenzell) domiciliée à Jouxens

célibataire

née à Louvain le quatre Mars mil huit cent septante sept

fille de Louis Marc François Frédéric Schiers agriculteur,

et de Jeanne Françoise Baillet, sa femme, domiciliés à Jouxens

Les publications ont eu lieu à Albeuve, Héridan, Louvain &amp; Jouxens, les vingt huit février, premier &amp; deux Mars mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Copie ratifiée de l'acte d'origine de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Albeuve Héridan Jouxens Louvain

Communiqué: L'Etat Civil d'Albeuve, Héridan &amp; Rommel

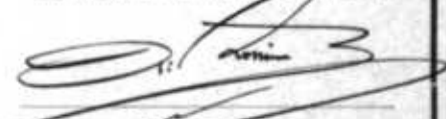
## Signatures des époux :

Maurice Delacombarz  
Alice Delacombarz

## Signatures des témoins :

G. Birkbaum  
Oscar Delacombarz

L'officier de l'état civil :



N° 103

**Peneveyre et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 mars 1904 déclaré exécutoire le 20 juin suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dit bon pour le divorce le mariage inscrit et contre :

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'article 106 § 1. de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 30 juin 1904

L'Offr. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

8-120  
Aujourd'hui vingt dix Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peneveyre, Jules-Georges**, *Boucher*,

de *Lausanne*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Grandcour* le vingt Juin mil huit cent septante un

fils de *Jules Peneveyre, décédé*,

et de *Zélie née Marnier, la veuve, à Lausanne*.

2° **Martin, Louise-Henriette**, *Centurière*,

de *Avenches* domiciliée à *Genève*

célibataire

née à *Bully* le vingt sept Juin mil huit cent quatre vingt

fille de *Samuel Martin, décédé*,

et de *Marie-Véronique-Victorine née Dafflon, décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Avenches & Genève* les vingt deux & vingt trois février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de Lausanne*

*Avenches & Genève.*

Signatures des époux :

*Jules Peneveyre*

*Louise Peneveyre*

Signatures des témoins :

*L. Chappuisat*

*H. R. Simon*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Avenches & Genève (B. M. C.)*

N° 104

**Reymond et Addor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mars mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Victor-Frédéric**, agent de police

de L'abbaye et du Chenit domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Monthey le cinq décembre mil huit cent septante deux

fil de Henri Louis Reymond, décédé,

et de Rosine née Reymond, sa femme, décédée.

2° **Addor, Juliette Marie Louise**, Enseignante,

de Vuittobœuf domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Grandson le quatre mai mil huit cent septante cinq

fille de Jules Jacques Addor, décédé,

et de Lydie née Depierre, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye de Sentier, Le Prarod

& Vuittobœuf, les seize à dix huit février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, du Sentier, du Chenit et de

Vuittobœuf.

Communiqué: à l'Etat Civil du

Sentier à Annemasse.

Signatures des époux :

Victor Reymond

Juliette Reymond

Signatures des témoins :

Jules Reymond, agt de police

Paul Auger

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 27 Mars 1891,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens qu'aux communes de...  
L'abbaye et du Chenit, sont  
indiquées comme lieux d'origine  
sauf ajoutée celle du 26  
commune par erreur.

Lausanne, le 2 Juin 1891

L'officier de l'état civil:

[Signature]

de 9 ans à l'abbaye de  
L'abbaye, du Chenit, de  
Prarod et du Lieu

N° 105

**Metzi & Roux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mars mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Metzi, Joseph,** Chauffeur,

de Darfo | Brescia | Italie, domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Pisogne le premier octobre — mil huit cent septante-quatre

fils de Antoine Metzi, manoeuvre,

et de Joanne Gajoni, la femme, domiciliés à Landanne,

2<sup>o</sup> **Roux, Marie-Clotilde-Chérubine,** femme de chambre

de Brusson | Turin | Italie domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Brusson le cinq Janvier — mil huit cent septante-deux

fille de Joseph Basile Roux, décédé,

et de Marie Anne née Viequien, la veuve, à Brusson.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Darfo & Brusson, les vingt-trois  
février, trois & dix mars mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux -  
Promesse de mariage. - Certificats  
de publication de Landanne, Darfo  
& Brusson. - Permis du Département  
de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie *Ch.*

Signatures des époux :

*Metzi Joseph*

*Roux Clotilde*

Signatures des témoins :

*Vigna Auguste*  
*Carona Eugenio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 106

Karly et Senaud

Née Loup  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~Par décision du  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
ci-contre, de  
en ce sens qu~~

Inscrit le  
l'officier de l'état civil

Le 14 juin 1920 le Conseil  
fédéral a prononcé la réintégration de  
dans le droit de cité du canton de  
Vaud et de la commune de  
Rougemont.

Inscrit le 13 juillet 1920  
L'officier de l'état civil :

qui a l'hab. civil à Rougemont  
et Avenches.

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Karly, Joseph-Laurent, Dessinateur lithographe,  
de Paris [V<sup>e</sup> arrt] domicilié à Lansanne,  
Célibataire

né à Paris [V<sup>e</sup> arrt] le dix huit Janvier mil huit cent Septante deux  
fils de Laurent Karly, propriétaire  
et de Anne Antoinette Mathilde Herbin, la femme, à Chateaufort [Seine]

2° Senaud née Loup, Janny-Louise, Plieuse,  
de Avenches domiciliée à Lansanne  
divorcée de Joseph Henri Senaud dès le seize février mil neuf cent

née à Lansanne le huit mai mil huit cent Septante trois  
fille de feu Henri Loup  
et de Anne Louise Susanne Gypollaz, la veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Paris, Avenches & Lansanne, les vingt dix  
vingt sept février & trois Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Déclaration de divorce de l'Epouse
- Consentement des parents de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Paris, Avenches  
& Lansanne - Déclaration de Validité - Permis  
du Département de Justice & Police.
- Communiqué: à l'Etat Civil d'Avenches  
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Karly Joseph  
Janny Loup

Signatures des témoins :

Paul Regamey  
Luis Gyachor } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

**Kürny et Simon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit Mars mil neuf cent-une~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kürny, Ali-François**, Employé de Commerce

de Loche (Neuchâtel) et de Gurbui (Bière) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né au Loche le quatre octobre mil huit cent septante-neuf

fils de feu Charles Auguste François Kürny

et de feu Marie Lucie née Matthey-Jussa

2° **Simon, Emma**, Costurière

de Mauborget domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Agiez près de la diez-neuf juillet mil huit cent septante-huit

fille de feu Germain Simon

et de feu Lucette Poger, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wylersoltigen, Le Loche & Mauborget

les cinq, sept et neuf Mars mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Loche, Gurbui (Wylersoltigen)

& Mauborget.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Kerres, Le Loche & Fiez

Signatures des époux :

François Kürny

Emma Simon

Signatures des témoins :

Emile Pomeroy

Grandchamp Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

**Baumberger et Kärder**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Baumberger, Gottlieb, Tailleur

de Herben-Ilman | Zurich | domicilié à Lusanne

Célibataire

né à Ilman le trois Juin mil huit cent soixante-sept

fils de Jean Rodolphe Baumberger, agriculteur

et de Anna Regula née Binder, sa femme, domiciliés à Herben-Ilman

2<sup>o</sup> Kärder, Maria, Couturière

de Dozweil | Thurgovie | domiciliée à Lusanne,

Célibataire,

née à Illikon | Thurgovie | le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Christian Kärder, séculier

et de Rutha née Lüthi, sa veuve, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Herben-Ilman, Dozweil &amp; Lusanne le deux Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Herben

Dozweil &amp; Lusanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ilman &amp; Dozweil.

Signatures des époux :

Gottlieb Baumberger  
Marie Baumberger

Signatures des témoins :

Angel Jencku  
Jakob Steuri

L'officier de l'état civil :



N° 109

**Brailard & Addor**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent - 1912 — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brailard, John-Albert**, — commis postal,

de Sottens et de Moudon — domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Pampigny le premier janvier — mil huit cent septante-neuf

fil de Edouard Brailard, ancien instituteur à Pampigny,

et de feu Marie Augustine Jenny, née Steiner, sa femme

2<sup>o</sup> **Addor, Marie-Elise**, — institutrice

de Sainte-Croix — domiciliée à Sainte-Croix

célibataire

née à Sainte-Croix le vingt-neuf juin — mil huit cent septante-deux

filles de Jules Louis Addor, boulanger,

et de Rosine née Novertaz, sa femme, domiciliés à St Croix

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Moudon, St Croix-les-Granges & Sottens, les cinq, six & huit mars mil neuf cent - 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sottens, Moudon, St Croix, Les Granges & Lussanne.

Communiqué : à l'état Civil de

St Croix, Moudon & St Croix

Signatures des époux :

*J. Brailard*

*Marie Brailard*

Signatures des témoins :

*C. Adary* à Lussanne  
*H. Brailard* à Pampigny

L'officier de l'état civil :

*J. Rossier*  
recevut



N<sup>o</sup> 110**Bühler et Brawand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bühler, Eugène**, Employé de bureaude Sigriswyl (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le quinze août mil huit cent quatre-vingt-unfils de Jean Louis Bühler, décédé,et de Christine Schmutz, la veuve, à Lausanne,2<sup>o</sup> **Brawand, Marie Eugénie**,de Grindelwald (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Fribourg le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-unfille de Christian Emile Brawand, négociantet de Marie Valer la femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Sigriswyl, Grindelwald & Lausanne, les vingt-deux  
et vingt-trois février mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement de la mère de l'EpouxActe de décès du pèreConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication deSigriswyl, Grindelwald & LausanneCommuniqué: à l'état civil deSigriswyl & Grindelwald.

## Signatures des époux :

E. BühlerM. Brawand

## Signatures des témoins :

A. BlancP. Riechli Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Regamey et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-104

Aujourd'hui quatre cent dix sept cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Henri-Jules, facteur postal

de Lonsanne domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à Lonsanne le dix sept mai mil huit cent septante quatre,

fils de Louis François Regamey, décédé,

et de Fanchette Louise Curthod, à Lonsanne.

2° Regamey, Jeanne-Françoise, couturière,

de Lonsanne domiciliée à Duchy

célibataire

née à Duchy le vingt un juillet mil huit cent septante six

fille de François Gabriel Regamey, décédé,

et de Jenny Louise Blane, à Duchy

Les publications ont eu lieu à Lonsanne le neuf mars mil neuf cent un

Par jugement rendu le 6 Mars 1903 déclaré exécutoire le 16 Mai suivant, le Tribunal civil du district de Lonsanne a dit et ordonné que le mariage inscrite ci-contre...

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 106 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le Tribunal a en outre prononcé que M. Jules Regamey ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de 2 ans à l'exécution du jugement.

Lonsanne le 29 mai 1903.

L'off. de l'état civil :

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lonsanne

Signatures des époux :

Henri Regamey  
Jeanne Regamey

Signatures des témoins :

Pierre Blane  
H. Regamey Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 112

**Patoz et Gyssler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Patoz, Marie-Stéphane-Réonore**, *Plâtrier-peintre*,

de Bouvrens Doubs | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Bouvrens le vingt-un avril — mil huit cent septante-huit

fils de Anne Marie Patoz, *aidée*.

et de

2° **Gyssler, Mathilde Marie**, *Ménagère*,

de Langnau | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept août — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Frédéric Auguste Gyssler, *Vigneron*,

et de Barbara née Schluchter, *la femme*, domiciliés à la Maladière Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bouvrens & Langnau, les vingt-trois et vingt-quatre février mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la mère de l'Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bouvrens,

Langnau & Lausanne — Déclaration de validité.

Permis du Département de J<sup>e</sup> Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Langnau & à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

*Patoz Stéphane*

*Mathilde Patoz*

Signatures des témoins :

*Gyssler Auguste*

*Gyssler Peter*

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 11 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 7 juin 1915, le mariage d'origine ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 127 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne, le 12 juin 1915.  
L'officier de l'état civil:  
*Gyssel*

Reçu pris le 16. VI. 15.

Le 4 avril 1916 le *Département* *Fédéral* *de* *Justice* *et* *de* *Police* a prononcé la réintégration de *Mathilde Marie Gyssler* divorcée *Patoz* dans le droit de cité du canton de *Berne* et de la commune de *Langnau Bernois*.  
Inscrit le 26 avril 1916.  
L'officier de l'état civil:  
*Gyssel*  
communiqué à l'Etat Civil de Langnau

N° 113

*Kégi et Wolper*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre-vingt-mil-neuf-cent-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kégi, Emile-Auguste,* — *ouvrier,* —

de *Villmergen (Argovie)* — domicilié à *Lausanne* —

*célibataire* —

né à *Lausanne le dix-neuf Janvier* — mil huit cent *septante-neuf* —

fil de *Isidore Kégi, tailleur,* —

et de *Christine Catherine née Kemp, sa femme, domiciliée à Lausanne* —

2° *Wolper, Lina,* — *couturière,* —

de *Cheseaux près Nendaz* — domiciliée à *Lausanne,* —

*célibataire* —

née à *Yverdon le vingt-trois Janvier* — mil huit cent *septante-neuf,* —

filles de *feu François Marc Louis Wolper* —

et de *Marie Louise née Besson, sa femme,* —

Les publications ont eu lieu à *Villmergen, Cheseaux & Lausanne le neuf*  
*Mars mil-neuf-cent-trois* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de Cheseaux*  
*Villmergen & Lausanne* —

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Villmergen & Yverdon.* —

Signatures des époux :

*Kégi Emile*

*Wolper Lina*

Signatures des témoins :

*St. Antier* à *Yverdon*

*Filard Kégi* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 114

**Gypler et Borloz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gypler, Louis-Elie**, Jardinier

de Langnau (Rom) domicilié à Chavannes

veuf de Reine Louise née Bonnet des le vingt-cinq juillet mil neuf cent

né à Lausanne le vingt avril mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Jean Benjamin Gypler

et de feu Louise née Burnens

2° **Borloz, Marie-Joséphine**, ménagère

de Vionens, dessous domiciliée à Chavannes

célibataire

née à Vevey (Savoy Valais) le vingt-sept avril mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Borloz, cultivateur

et de Isabelle née Frossard, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Langnau, Vionens, dessous & Chavannes, les deux et six sept mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Escublens.

Signatures des époux :

Louis Gypler  
Josephine Gypler

Signatures des témoins :

Emile Jamoy  
Auguste Rossier

Communiqué : à l'Etat Civil d'Escublens

Langnau & Vionens, dessous

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 115

Lux et Gonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lux, Jean, — Pharmacien —

de Greidich (Luxembourg) commune de Simmeron domicilié à Davos

célibataire

né à Greidich, commune de Simmeron le onze avril — mil huit cent septante —

fils de défunt Jean Lux —

et de défunte Marie née Metzger —

2<sup>o</sup> Gonet, Aline, —

de Vuarrens — domiciliée à Fey —

célibataire

née à Vuarrens le trente - un octobre — mil huit cent septante - cinq —

fille de Alexis Emile Gonet agriculteur —

et de Marie Augustine née Jaumier —

Les publications ont eu lieu à Davos, Vuarrens, Fey & Simmeron, les dix sept & dix huit mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Davos

Signatures des époux :

Jean Lux

Aline Lux

Signatures des témoins :

Aug<sup>te</sup> Gonet à Davos  
Jules Badan à Fey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de Davos, Vuarrens & à la Chancellerie Ch

N° 116

Fath et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf sept mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fath, Louis-James, Cocher,de Médiers-Braves | Neuchâtel | domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Chaux de Fonds le trois Septembre mil huit cent septante quatrefils de Louis Fath, horlogeret de Julie Lohry, sa femme, les deux à Chaux de Fonds.2° Golay, Cécile, Cuisinière,de Cheriv domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Ecublens le vingt un Janvier mil huit cent septante huitfille de Clasche Golay, muniéristeet de Marie Louise née Cottier, sa femme, domiciliés à Ecublens,Les publications ont eu lieu à Sentier, au Brassus, à Médiers à Lansanne,  
les vingt un, vingt deux à vingt trois mill neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deMédiers, le Sentier, le Brassus &Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Médiers & du Sentier

## Signatures des époux :

L. Fath.C. Golay.

## Signatures des témoins :

Arthur FritzBurki Jean

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

**Blanc et Nicolaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-183

Aujourd'hui neuf deux mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Alfred-Robert,** Comptable,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le onze février mil huit cent quatre vingt deux

fils de françois albert auguste Blanc employé à l'usine à Gaz

et de louise éleonore nie Gandillon sa femme domiciliée à Lausanne.

2° **Nicolaz, Ida,** Blanchisseuse,

de Carouge, Mésières & Montpreveyres domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Repra le dix neuf juillet mil huit cent septante neuf

fille de Kemi Nicolaz marié

et de Léon née Davin sa femme domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montpreveyres, Carouge & Mésières,  
les vingt six vingt huit février et premier mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Carouge, Mésières &

Montpreveyres.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mésières & Repra

Signatures des époux :

Alfred Blanc

Ida Blanc

Signatures des témoins :

Eugénie Destroz  
Blanc } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 118.**Gétaz et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril avril mil neuf cent - un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Gétaz, Charles-François**, Secrétaire des Services Industrielsde Château-d'Œx & d'Essert sous Champvent — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Aubonne le vingt-six Octobre — mil huit cent Septante-troisfils de Auguste François Louis Gétaz, Préfet à Aubonne,et de Louise Isoline née Daxelhoff, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> **Blanc, Marguerite-Élise**, Institutricede Lausanne — domiciliée à Aubonne,

célébraire

née à Crin (Châtellard) le quatre Juin — mil huit cent Septante-troisfille de Jules Marc Blanc, décédé,et de Marie Louise née Dubrez, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Œx, L'Étivaz, Aubonne & Essert d/Champvent les neuf, onze & treize Mars mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

\* actes de naissance des Epoux\* Promesse de mariage\* Certificats de publication de Ch.\* tean-d'Œx, L'Étivaz, Essert d/C. &LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Château-d'Œx, Champvent & Aubonne

## Signatures des époux :

C. Gétaz  
Marguerite Gétaz

## Signatures des témoins :

Am. Blanc  
Maurice L'Étivaz

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

**Reymond-Mozettich**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les copies Reymond suppr. été réglés  
à la commune de Neuchâtel par arrêté  
du Conseil Général du 8 Juillet 1912 est  
cristal original de cette commune

Inscrits ordre au Département de  
Justice Police le 14 Mars 1912

Off. de l'Etat civil



Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Georges,** Professeur

de Liou domicilié à Neuchâtel,

Célibataire

né au Liou le seize Juin mil huit cent Septante-deux

fils de Paul Lucien Reymond, décédé,

et de Fanny Caroline Léna née Maylan, à Chaux-de-fonds.

2<sup>o</sup> **Mozettich, Thérésia-Josepha,**

de Trieste (Autriche) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Trieste le neuf avril mil huit cent Septante

fille de Ferdinand Mozettich, gérant d'immeubles à Trieste

et de Marie née Velicorja, décédée.

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Le Liou, Lausanne & Trieste, les  
sept février, neuf dit & onze Mars mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Neuchâtel.

Signatures des époux :

Georges Reymond

Thérésia-Josepha

Signatures des témoins :

Jules Amis à Neuchâtel

Henri Hoekle à Chaux-de-fonds.

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat Civil de  
Neuchâtel & au Liou ainsi qu'à la  
Chancellerie Cantonale.

N° 120

**Menney & Oberzon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil neuf cent - 1912 — — — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Menney, Jules-Victor,** Laitier,

de St Martin | Fribourg | — — — domicilié à Lausanne, — — —

Célibataire

né à Oron-le-Château le sept avril — — — mil huit cent Septante-huit — — —

fil de Joseph Menney, décédé, — — —

et de Catherine Sallin, sa femme — — —

2° **Oberzon, Alphonsine-Joséphine,** Cuisinière,

de La Neirigue | Fribourg | — — — domiciliée à Lausanne, — — —

Célibataire

née à Roment le dix sept octobre — — — mil huit cent Septante-neuf — — —

filles de Jean Oberzon, agriculteur à Roment, — — —

et de Henriette Pichot, décédée. — — —

Les publications ont eu lieu à St Martin, La Neirigue & Lausanne, les huit & neuf Mars mil neuf cent - 1912. — — —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux — — —

Promesse de mariage — — —

Certificats de publication de — — —

St Martin, La Neirigue & Lausanne — — —

— — —

— — —

— — —

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Martin & Vuisternens d/R. — — —

— — —

## Signatures des époux :

Menney Jules

Menney Josephine

## Signatures des témoins :

Demierre Jean

Et Salomon Boulet  
à Lausanne

## L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 121

*Matthey & Sumi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf avril mil neuf cent - un* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Matthey, Jérémie Alfred,* *Limier*

de *Vallorbe* — domicilié à *Vallorbe,*

*Célibataire*

né à *Vallorbe* le *vingt - un décembre* — mil huit cent *soixante - cinq*

fil de *Jérémie François Matthey, décédé,*

et de *Marianne née Jaccard, décédée.*

2<sup>o</sup> *Sumi, Catherine,* *Domestique,*

de *Gessenay | Berne |* — domiciliée à *Vallorbe,*

*Célibataire*

née à *Zweisimmen | Berne |* le *premier décembre* — mil huit cent *quatre - vingt - deux*

filie de *Gehtli Sumi, Charpentier à Ormont - dessus*

et de *Elisabeth née Gerber, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Vallorbe & à Gessenay* les *quatorze & dix - sept*  
*mars mil neuf cent - un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil*  
*de Vallorbe.*

Signatures des époux :

*Matthey Jérémie Alfred.*  
*Matthey Catherine*

Signatures des témoins :

*Chandry*  
*W. Schreiner* } *L. L. L.*

L'officier de l'état civil:

Communiqué : à l'Etat Civil  
*de Vallorbe & Gessenay*

*[Signature]*

N° 122

**Bigler et Favrat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bigler, Louis**, agriculteur,

de Muri (Suisse) domicilié au Mont d'Haussanne

Célibataire

né à Muri le Mont d'Haussanne le vingt-trois avril mil huit cent soixante-huit

fils de feu Louis Frédéric Bigler

et de Louise née Favrat, sa femme, au Mont

2° **Favrat, Emilie**, ménagère,

de Haussanne domiciliée au Chalet à Gabet d'Haussanne

Célibataire

née aux Râpes sur Haussanne le vingt dix avril mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Louis Favrat, agriculteur

et de Jenny née Pache, sa femme, domiciliée aux ustels d'Haussanne

Les publications ont eu lieu à Muri, à Haussanne & au Mont les douze & quatorze Mars mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Romanel

Signatures des époux :

Louis Bigler  
Emilie Bigler

Signatures des témoins :

Maurand d'Haussanne  
Bigler Jules au Mont

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de Muri & de Romanel.

*[Signature]*

N° 123

Rossi et Béboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 17 Mars 1911 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 23 Juin 1903 sur la naturalisation des étrangers, la réintégration, à titre gratuit, de D<sup>e</sup> Vava Ida Hélène Rossi née Béboux, dans le droit de cité du Canton de Vaud & des Communes de Belmont & d'Epalinges.

Cette naturalisation (réintégration) entraine celle de 3 enfants mineurs de la précédente : Hélène Marie Emma née le 1 avril 1902 Jacques Henri le 24 novembre 1907 & Georges Joseph Robert né le 19 avril 1908. Insert sur ordre du Département de Justice & Police, le 17 Mars 1911. Coff. au Stat. civil.

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Rossi, Jean-Joseph, Entrepreneur,

de Intragna (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Intragna le sept Octobre mil huit cent Septante et six

fils de Jacques Rossi, décédé,

et de Marie Paltani, sa Veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> Béboux, Ida-Hélène, Sans profession

de Belmont & d'Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize Juin mil huit cent Septante

fille de Henri Auguste Béboux, négociant,

et de Emma Reine Marie Corbaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne Epalinges, Belmont & Intragna, les dix-neuf, vingt-trois février & dix Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Intragna, Belmont, Epalinges et

Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Prilly & Epalinges ainsi qu'à la

Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Rossi Jean  
Hélène Rossi

Signatures des témoins :

A. Chiara }  
Louis Rossi } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Savoy &amp; Zahler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savoy, Charles-Francis, — agriculteur —

de Attalens | Savigny | — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le trois Septembre — mil huit cent Septante quatre

fils de Amélie Savoy, à L'Isle —

et de —

2° Zahler, Marie, — Cuisinière, —

de Savigny &amp; St Etienne | Berne | — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Savigny le sept Août — mil huit cent Soixante-trois —

fille de Rodolphe Zahler, agriculteur —

et de Julie née Dierens, sa femme, domiciliée vers chez les Berne —

Les publications ont eu lieu à Attalens, Lausanne, Savigny & St Etienne  
les dix-neuf & vingt Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Attalens, Savigny, St Etienne &amp;

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Attalens, Savigny &amp; St Etienne

## Signatures des époux :

Charles Savoy  
Marie Savoy

## Signatures des témoins :

P. Chiara }  
Savoy Charles } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 125

**Maget et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Maget, Émile-Jules-Samuel-Marius**, *employé postal*  
de *L'Isle* domicilié à *Lansanne*  
Célibataire

né à *Lansanne* le vingt-deux mai mil huit cent *Septante-cinq*  
fils de *feu Victor Isaac Maget*  
et de *feu Caroline Romie Marie Françoise Gaudin, sa femme*

2<sup>o</sup> **Chappuis, Élixa**, *couturière*  
de *Cully & de Lutry* domiciliée à *Lansanne*,  
Célibataire

née à *Escherin d/Lutry* le cinq février mil huit cent *Septante-sept*  
fille de *François Samuel Chappuis, agriculteur*  
et de *mère née Cordey, sa femme, domiciliés à Escherin d/Lutry*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, L'Isle, Lutry & Cully, les dix-neuf, vingt & vingt-un mars mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de*  
*L'Isle, Cully, Lutry & Lansanne*

Communiqué : à l'Etat civil de  
*L'Isle, Lutry & Cully*

Signatures des époux :

*E. Maget*  
*E. Maget*

Signatures des témoins :

*E. Cordey*  
*Chappuis* à *Lansanne*

L'officier de l'état civil

*[Signature]*



N° 126

Morea et DeGaudenzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Morea, Pierre-Stephain, Maçon

de Pettenasco | Novare | Italie, domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Pettenasco le vingt-trois août mil huit cent septante-quatre,

fils de Francesco Morea, décédé,

et de Caroline Primarotta, sa veuve, à Pettenasco

2<sup>o</sup> DeGaudenzi, Anna-Marie-Madeleine dite Annette

de Boletto | Novare | Italie, domiciliée à Pully,

Célibataire

née à Boletto le onze octobre mil huit cent septante-sept

fille de Louis DeGaudenzi, maçon,

et de Angela Lévi, sa femme, domiciliés à Pully

Les publications ont eu lieu à Pully, Lansanne, Pettenasco &amp; Boletto le sept, neuf &amp; vingt-quatre février mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lansanne, Pully, Pettenasco &amp;

Boletto,

Permis du Département de Justice

&amp; Police

Communiqué: à l'état civil de Pully

&amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Morea Pierre

Morea Annette

## Signatures des témoins :

Guardomagna Auguste à Lansanne  
Fucini

L'officier de l'état civil :

D. A.

N° 127

**Collet et Bihlmaier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent-~~un~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Collet, Paul-Simond**, ~~Journaliste~~

de Suchy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le sept Juin — mil huit cent Septante-cinq

fils de François Samuel Collet, décédé,

et de Catherine Philomène Ranno, décédée.

2<sup>o</sup> **Bihlmaier, Elizabeth-Caroline**, Comptable

de Ulm (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ulm le dix-sept Mars — mil huit cent Septante-trois

fille de Jean Bihlmaier, ancien garde-voie

et de Susanne née Hassler, sa femme, domiciliée à Untertalheim (Wurtemberg)

Les publications ont eu lieu à Suchy, Ulm et Lausanne les quinze & seize Mars mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Suchy

Ulm & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Belmont & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Collet Paul Simon

Elizabeth Collet

Signatures des témoins :

Blanc

Stamm Benjamin

les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 128

**Bizet et Gilliard née Bovey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bizet, Emmanuel,** Manœuvre fendeur,

de Dunkerque (France) domicilié à Lannanne

veuf en premières nocces de Jeanne Françoise Rossier née Emery des le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

né à Bridigny 4/ morand le trois novembre — mil huit cent quarante-deux

fil de Rosalie Joséphine Bizet

et de

2° **Gilliard née Bovey, Elise,** Ménagère,

de Montpreveyres & Mézières, domiciliée à Lannanne

veuve en premières nocces de Elie Alfred Gilliard des le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Jousters-Mézery le onze mai — mil huit cent cinquante-six

fille de feu Emmanuel Bovey

et de feu Marianne née Moige

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Mézières, Lannanne & Dunker, que les quinze & seize Mars mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux — actes de décès des précédents conjoints — acte de notoriété constatant l'absence de la mère de l'Epoux. — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Dunkerque, Montpreveyres Mézières & Lannanne. — Déclaration de validité. Permis du Département de Justice & Police. Communiqué: à l'Etat Civil de Corcelles & Mézières, ainsi qu'à la Chambre de Commerce & le

Signatures des époux :

*E. Bizet*  
*E. Bizet*

Signatures des témoins :

*Henri Chamob*  
*Henri Bindith*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 23 octobre 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Elise Bizet maintenue ci-contre, dans le droit de vote du canton de Flandre et des communes de Montpreveyres et Mézières.

Inscrit le 24 novembre 1916.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Ague à l'habrigit à Ropay Mézières*

Reception du 14. 13. 16.

N° 129

**Ciana & Rohrer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ciana, Jean-Achille**, menuisier

de Ornavasso (Novare) Italie domicilié à Lussane,

Célibataire

né à Ornavasso le neuf avril mil huit cent septante-quatre,

fils de Angelo Ciana, ancien menuisier

et de Maria née Ronchi, sa femme, domiciliés à Ornavasso

2° **Rohrer, Caroline-Josepha**, Négociante,

de Sachseln (Obwald) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Sachseln le treize décembre mil huit cent septante-deux

fille de François Joseph Rohrer, agriculteur à Sachseln

et de Catherine Josepha née Rohrer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussane, Sachseln & Ornavasso les vingt-six  
Janvier premier et trois février mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ornavasso,  
Sachseln & Lussane

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sachseln & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Achille Ciana

Caroline Rohrer

Signatures des témoins :

Louis Ordemann

Friedrich Götter les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 130

**Weber & Botel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> **Weber, Jacques-William**, — *Liquoriste*

de Genève et de Crassier — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le six Septembre — mil huit cent Septante-huit

fils de Louis Henri Samuel Weber, *décédé*,et de Marie Louise Pantillon, *sa veuve*, à Lausanne2<sup>o</sup> **Botel, Emilie Marie**, — *Demoiselle de magasin*

de Vevey, Neuchâtel et Couvet — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Com de Pully le vingt-sept Mars — mil huit cent Septante-sept

fille de Emile Jean Francois Botel, *devenu*et de Catherine Dorothee Zuhar, *sa femme*, domiciliés à VeveyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Neuchâtel, Crassier, Genève  
et Couvet les neuf, dix et onze Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Genève, Crassier, Vevey, Neuchâtel,

Couvet et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Genève, Gingins, Vevey, Neuchâtel

et Couvet.

## Signatures des époux :

W. Weber

E. Weber.

## Signatures des témoins :

*W. Weber*

Alchablan. } Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 131

**Curchod et Corbaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze avril mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Auguste Charles**, agriculteur

de **Dommartin** domicilié à **Lausanne**

célibataire

né à **Lausanne** le enze octobre mil huit cent **Septante - Six**

fils de **Benjamin Louis Samuel Curchod**, agriculteur

et de **Louise Josephine née Blanc**, la femme, domiciliés à **Lausanne**

2° **Corbaz, Adèle - Hélène**, ménagère,

du **Mont / Lausanne** domiciliée au **Mont**

célibataire

née au **Mont** le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt

filles de **Aléandre François Corbaz**, agriculteur

et de **Françoise née Belomay**, la femme, domiciliés au **Mont**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, au **Mont** & à **Dommartin** les **dix-neuf, vingt et vingt-un Mars mil neuf cent - un**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

**Dommartin, Le Mont & Lausanne**

Signatures des époux :

*Curchod Auguste Charles*  
*Curchod Adèle Hélène*

Signatures des témoins :

*Jenny Baraz*  
*Chermy Baraz* au **Mont**

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil  
de **Bottens & Romanel**.

N° 132

**Richard et Küffer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent un - mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richard, Henri,** agriculteur

de Ormont-dessus domicilié à Ormont-Montreux

célibataire

né à Ormont-dessus le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean François Richard, voiturier,

et de Jeanette Basset, sa femme, à Ormont-dessus.

2° **Küffer, Louise-Suzette,** couturière

de Anet (Suisse) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Valpreux sous Rances le trente août mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Küffer, agriculteur

et de Madame Henriette Vidmer, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Anet, au Châtelard, à Ormont-dessus et  
à Lausanne les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois mars mil neuf  
cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Ormont-dessus

Signatures des époux :

**Richard Henri**  
**Suzette Richard**

Signatures des témoins :

**Auguste Richard** à Ormont  
**Thaumont** à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Ormont-dessus, Anet & Montreux

Par jugement du Tribunal de  
Lausanne, rendu  
en date du 7 juillet 1927, déclaré  
définitif et exécutoire le 29 septembre  
1927, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne peut contracter un nouveau  
mariage, dès le 29 septembre 1927.  
Lausanne, le 8 octobre 1927

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

R. du 24. 10. 27.

N° 133

**Curchod & Bovat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Curchod, Héli**, Agriculteur

de Dommarin et Montaubien - Chardonnay - domicilié à Cerniaz

Célibataire

né à Denens le sept Janvier mil huit cent septante-neuf

fil de Héli Curchod

et de Rosalie née Gavillet, domiciliés à Dommarin.

2° **Bovat, Valérie**, Ménagère

de Cerniaz - domiciliée à Cerniaz

Célibataire

née à Cerniaz le douze octobre mil huit cent soixante-seize

fille de Jean Emile Bovat

et de Jeanne née Codandey, domiciliés à Cerniaz

Les publications ont eu lieu à Cerniaz, Dommarin et Montaubien - Chardonnay  
les quatorze, quinze et seize Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intorsation de l'Etat Civil  
de Villarsel

Signatures des époux :

Curchod Héli  
Curchod Valérie

Signatures des témoins :

Chantin } Lindame  
Chenut }

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Poliz-le-Grand, St Cierge &  
Villarsel

Rossier  
compt.



N° 134

Mezz et Vogt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent - un - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Metz, Edouard, Boulangier

de Menziken (Argovie) domicilié à Menziken

célibataire

né à Aarberg le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante-deux

fils de Henri Mezz, menuisier

et de Anna Barbara née Witzrich, domiciliés à Menziken

2<sup>o</sup> Vogt, Rosa, Communière

de Schüpfen (Basse) domiciliée à Payerne

célibataire

née à Vechigen le onze Juillet mil huit cent septante-deux

fille de feu Gottlieb Vogt

et de Catherine née Kofler, domiciliés à Vuchy

Les publications ont eu lieu à Payerne, Schüpfen &amp; Menziken, les neuf et dix Mars mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Menziken

Signatures des époux :

Mezz Edouard  
Rosa Mezz Vogt

Signatures des témoins :

Jean Vogt  
Bertha Vogt } de Lussane

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
menziken, Schüpfen & Payerne.

N° 135

**Eichinger & Leimgruber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Eichinger, Jean-Georges**, *Projetant*

de Kirchdorf | Simbach | Bavière — domicilié à *Lausanne*

celibataire

né à Palling | Laufen | Bavière, le *deux* *sept* *mil* *huit* *cent* *septante* *quatre*

fils de *Odilie Eichinger*, à *Eyrlaching* | Bavière |

et de

2° **Leimgruber, Anna-Maria**, *Cuisinière*

de *Herznach* | *Argovie* | — domiciliée à *Lausanne*

celibataire

née à *Wölflinswyl* | *Argovie* | le *vingt* *cinq* *novembre* *mil* *huit* *cent* *soixante* *neuf*

fille de *Jean Ulrich Leimgruber*, agriculteur à *Wölflinswyl*

et de *Maria Josepha née Mettance*, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Kirchdorf* ; *Herznach* & *Lausanne* les *douze* *quinze* *Mars* *mil* *neuf* *cent* *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesses de mariage*

*Certificats de publication de*

*Kirchdorf, Herznach & Lausanne*

*Permis du Département de Justice*

*& Police*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Herznach* & à la Chancellerie *Ch*

Signatures des époux :

*Jean-Georges Eichinger*  
*Anna Leimgruber*

Signatures des témoins :

*Comad Elwein*  
*Fayet Jean*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Le 13 mars 1924, les*  
*nommés ci-dessus ont*  
*été reçus au nombre*  
*de bourgeois de la*  
*commune de Bâle.*  
*Lausanne, le 27 juin 1924*  
*L'officier de l'état civil*  
*J. Gallif*  
*à Herznach & Bâle*  
*R. du 27.6.24.*

N° 136

**Roessinger & Roessinger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roessinger, Emile-Sébastien-Gino**, fabricant —

de Couvet (Neuchâtel) — domicilié à Isola de Lizi (Caserte) Italie

Célibataire

né à Isola de Lizi le vingt-quatre octobre — mil huit cent septante-quatre —

fils de Henri Roessinger, décédé, —

et de Elisabeth née David, sa femme, décédée —

2<sup>o</sup> **Roessinger, Emilie dite Amélie**, sans profession, —

de Couvet (Neuchâtel) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Juin — mil huit cent septante-neuf —

fille de Charles Selim Roessinger, décédé, —

et de Susanne Emma Oster, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Couvet, Lausanne et Isola de Lizi, les neuf  
février, onze & treize — un mars mil neuf cent un —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Couvet —  
Lausanne & Isola de Lizi. —

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Couvet. —

—

## Signatures des époux :

Emilio Roessinger

Amélie Roessinger.

## Signatures des témoins :

Auguste Kaufinger à Isola de Lizi

G. Oechslin à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 137

**Boggia et Favrat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boggia, Daniel-Louis**, Entrepreneur,

de Curino | Novate | Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-deux mars mil huit cent Septante-un

fils de Etienne Boggia, Entrepreneur

et de Catherine-Arrienne Chiocci, la femme domiciliée à Lausanne

2° **Favrat, Marie-Julie-Caroline**, sans profession,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le huit Juillet mil huit cent Septante-six

fille de Jean Louis Favrat, décédé,

et de Marie Jacques la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Curino les cinq & dix-sept  
Mars mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Curino & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Curino par la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Boggia

D. Boggia

Signatures des témoins :

G. Laurent

Em. Chiocchetti

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

**Grossi et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu

1<sup>o</sup> **Grossi, Louis-Edouard**, — commis de poste —

de Bellinzona / Tessin — domicilié à Lausanne —

Célibataire

né à Penthaz le trois Mars — mil huit cent septante - quatre

fils de Joseph Antoine Edouard Grossi, rentier

et de Jeanette Henriette née Lugon, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Chappuis, Elise**, — sans profession —

de Forêt et de Savigny — domiciliée à Lausanne —

Célibataire

née àrière Forêt le treize Juin — mil huit cent septante - huit

fille de François Louis Chappuis, agriculteur à Cartigny (Genève)

et de Charlotte née Palaz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Bellinzona, Lausanne, Savigny et Forêt les  
seize et dix-sept Mars mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Bellinzona, Lausanne, Savigny

et Forêt.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bellinzona, Forêt et Savigny

## Signatures des époux :

L. Grossi

E. Chappuis

## Signatures des témoins :

A. Grossi

Y. Favre

à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

N° 139

**Jobin et Luterbacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent - un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jobin, Justin - Emile - Arnold**, Horloger

de Les Bois | Berne domicilié à Granges | Soleure

divorcé de Marie Marguerite née Schumacher au le dix - huit février mil neuf cent - un

né à Les Bois le dix - sept Septembre mil huit cent soixante

fils de feu François Justin Jobin

et de feu Thérèse - Séraphine née Godat,

2° **Luterbacher, Rosa**;

de Granges | Soleure domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Bellach le vingt Mars mil huit cent septante - sept

fille de Joséph Gottfried Luterbacher,

et de Rosa née Stuelchi, sa femme, domiciliés à Granges

Les publications ont eu lieu à Granges, Les Bois & Lansanne le vingt six  
Mars mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Granges.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Granges & Les Bois.

Signatures des époux :

Jobin Arnold  
Rosa Jobin.

Signatures des témoins :

V. Stuelchi  
J. W. ... } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Aujourd'hui ~~dix-huit~~ seize ~~avril~~ mai ~~mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1<sup>o</sup> Cuany, Edouard-Albert, Jardinierde Chevroux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chevroux le vingt-six Juin mil huit cent septante-quatre,fils de Louis Auguste Cuany, agriculteur au Mont d/Lausanne,et de Sophie née Cuany, sa femme, décédée.2<sup>o</sup> Hög, Marie-Elisabeth, Cuisinièrede Ehrenstetten | Baden | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ehrenstetten | Baden | le vingt-huit Mai mil huit cent septante,fille de Pierre Hög, décédé,et de Anna Marie née Neumayer, sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ehrenstetten, les seize, dix-sept  
et dix-huit Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChevroux Ehrenstetten & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grandcour & à la Chancellerieetc

## Signatures des époux:

Albert Cuany  
Elisabeth Cuany

## Signatures des témoins:

Jean Kung  
P. Hög Lausanne

## L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 141

**Blanc et Guinand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Charles-Louis,** employé au J. S.

de Belmont sur Pully domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Renens le sept décembre mil huit cent huitante

fil de Jules Louis Blanc, employé au J. S.

et de Lina née Cruiken, la femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Guinand, Louise,** Journalière

des Brenets (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née aux Ponts de Martel (Neuchâtel) le vingt-cinq mai mil huit cent septante-cinq

fille de Louis Guinand Courcier, aux Ponts de Martel,

et de Anaïde Pauline née Hussbaum, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brenets & Belmont, les vingt-neuf

quatre et trente-~~un~~ janvier mil neuf cent-~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Brenets & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Pully & des Brenets.

Signatures des époux :

Blanc Charles

Louise Blanc

Signatures des témoins :

Paul Meylan

Jules Hennon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Révisé au 16.11.21

Par jugement du Tribunal cantonal de Neuchâtel, rendu en date du 5 octobre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> novembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 novembre 1921. L'officier de l'état civil: *[Signature]*



N° 142

## Ginod &amp; Vizinand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1271. p. 67.  
 Aujourd'hui six-huit avril mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ginod, Antony-Elie, — entre maître à l'usine à Gazde Lausanne — domicilié à Duchy, d'Lausanne —

Célibataire —

né à Genève le quatre mars — mil huit cent septante-quatre —fils de Victor Ginod ancien mécanicien à Pully —et de saux Etienne-Louise Pelletier sa femme. —2° Vizinand, Marie-Charlotte, sans profession —de Corsier d'Vevey — domiciliée à Duchy —

Célibataire —

née à Duchy d'Lausanne le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt —fille de saux Louis Henri Vizinand —et de Julie Louise Diverens sa veuve, à Duchy —

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Corsier le vingt-six mars  
 mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —Promesse de mariage —Certificats de publication de  
Lausanne & Corsier —

—

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corsier —

—

## Signatures des époux :

A. GinodM. Vizinand

## Signatures des témoins :

M. RegameyLouis Martin } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 143

**Favre et Nicole**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit avril mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Favre, Edmond-Charles**, - *Equipe I. S.*

de *Provence* domicilié à *Lansanne*

*Célibataire*

né à *Travers / Montchâtel* le *cinq juin* mil huit cent *quatre-vingt*

fils de *Elisa Favre à St Petersburg*

et de

2° **Nicole, Rosalie-Lucie**, *Ménagère*

de *Montcherand* domiciliée à *Lansanne*

*Célibataire*

née à *L'Isle* le *vingt-Duin* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Eugène Jules Nicole agriculteur à Pannigney*

et de *Clara née Meillard, la femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Provence, Montcherand & Lansanne* le *vingt-trois février mil neuf cent-un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Montcherand, Provence & Lansanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Provence & Orée*

Signatures des époux :

*Edmond Favre*

*Rosalie Favre*

Signatures des témoins :

*Louis Ladan Charron*

*Charles Fougère*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 144

**Faussemagne et Siegfried**Noms et profession de l'époux :  
veuve **Bons**

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent-vingt-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Faussemagne, Jean-Louis**, représentant de Commerce,  
de Villefranche | Rhône | France, domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à Villefranche le vingt-six mai mil huit cent cinquante-neuf

fils de Claude Faussemagne, décédé,

et de Delphine Levatier, décédée,

2° **Siegfried, Jeanne-Marie-Elise**, modiste,

de Toulouse | Haute Garonne | domiciliée à Lonsanne

veuve de Adam Bons dès le dix mai mil huit cent quatre-vingt-treize

née à Toulouse | Haute Garonne | le vingt-avril mil huit cent septante-quatre.

fille de Théophile Siegfried, Cordonnier à Toulouse

et de Marie-Joséphine Marquet, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Villefranche &amp; Toulouse, les cinq &amp; dix mars mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - actes de décès des père &amp; mère des Epoux - consentement du père de l'Epouse &amp; acte de décès de la mère. Promesse de mariage - Certificat de publication de Villefranche, Toulouse &amp; Lonsanne. Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice &amp; Police.

Communiqué: à la Chancellerie etc.

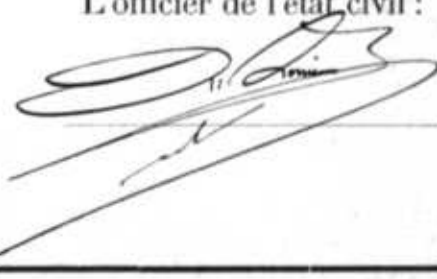
## Signatures des époux :

**Jean-Louis Faussemagne**  
**Jeanne Faussemagne**

## Signatures des témoins :

**Perronne**  
**Arnaud**

## L'officier de l'état civil :



N° 145

**Martin & Boeuf**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martin, Charles,** employé au Penitencier

de Nevez domicilié à Lussan

célibataire

né à Nevez le vingt sept Juin mil huit cent soixante cinq

fils de feu Pierre Samuel Martin

et de feu Jeanne Elisabeth née Nicod.

2<sup>o</sup> **Boeuf, Alice-Marguerite,** femme de Chambre

de Marmande domiciliée à Villeneuve,

célibataire

née à Granges le dix sept Juin mil huit cent septante sept

fille de Fritz Boeuf agriculteur à Dieppe,

et de feu Rose Raïle née Brossy, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Nevez, Marmande & Villeneuve, le dix trois mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Nevez, Marmande & Villeneuve.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Granges & Villeneuve & Denzy

Signatures des époux :

*Ch Martin*

*Alice Boeuf*

Signatures des témoins :

*L. Gris*

*A. Gris*

à Lussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 146

**Blanc et Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc ; Gustave Constant**, *Comptable*

de Belmont / Lausanne — domicilié à Chailly / Lausanne —

Célibataire

né à Lausanne le treize Janvier — mil huit cent Septante-cinq —

fils de Charles Henri Blanc, *Comptable*

et de Louise Françoise Bissat, *sa femme*, domiciliés à Chailly —

2<sup>o</sup> **Regamey, Eugénie Alice**, *sans profession*,

de Lausanne, — domiciliée à Echensins / Lutry —

Célibataire,

née à Epalinges le deux octobre — mil huit cent Septante-neuf —

fille de feu Simon David Regamey

et de feu Sophie née Gavillet, *sa femme*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Belmont les dix-neuf, vingt & vingt-un Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Lutry & Lausanne

Communiqué: à l'état civil

de Pully & Lutry

Signatures des époux :

*Blanc Gustave*  
*Regamey Blanc Eugénie*

Signatures des témoins :

*Louis Gruening*  
*David Joseph* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 147

Rossi et Taillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossi, Albert-Rodolphe, employé de bureau,

de Castello-Valtrovaglia Italie / de Lausanne domicilié à Nyon,

célibataire,

né à La Tom de Pils le treize juin — mil huit cent septante-sept

fils de Charles Noël Rossi, maçon,

et de Lucie Colombi sa femme, domiciliés à La Tom de Pils

2° Taillens, Suzanne-Rosine, couturière,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le quinze avril — mil huit cent septante-huit

filles de Henri Louis Taillens, avocat,

et de Jeanne Christine Couturier, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nyon & Castello-Valtrovaglia les douze, treize février et trois mars mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Nyon

Signatures des époux :

Albert Rossi  
S. Rossi

Signatures des témoins :

J. Chavard de Lausanne  
G. Guignat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Nyon & à la Chancellerie de

Registre des familles vol. 26 fol. 16-17

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie  
nommée Alexis Rossi, à Lausanne, le 2  
Juillet 1907, visée par le Conseil d'Etat dans  
la délibération que Albert Rodolphe Rossi a  
été admis au nombre des bourgeois de la  
Commune de Lausanne.  
Bureau d'Etat du Département de  
Justice & Police, le 11 Septembre 1907  
Officier de l'Etat Civil :  
[Signature]

N° 148

**Stuber & Guignet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Stuber, Frédéric-Jean**, Cafetier

de Seedorf, Bâle, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un juillet mil huit cent septante-six

fils de Frédéric Stuber, Cafetier,

et de Elisabeth née Aidmann, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Guignet, Lucile-Charlotte-Suzanne fiancée**  
dite **Fanny**

de St-Livres domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Corvies / Vevay le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Charles Guignet, photographe à Lausanne,

et de Gene Lucile Fanny Charlotte née Moudon, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Seedorf, St-Livres & Lausanne le trente un  
mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Seedorf, St-Livres &amp; Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Seedorf &amp; Lausanne.

## Signatures des époux :

Frédéric Stuber fils.

Fanny Stuber

## Signatures des témoins :

F. Chamorel

C. Guignet } Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

N° 149

**Bron et Traut**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bron, Hyacinthe-Auguste,** Marinier

de Vacheresse | Sainte-Savine | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Croixdrouens | Valais | le vingt-cinq \_\_\_\_\_ mil huit cent septante

fils de Hyacinthe Bron agriculteur

et de Marie Philomène née Bertrand la femme, domiciliée à Croixdrouens

2° **Traut, Louise-Emma,** Couturière

de Bottens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Crissier le sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois

fille de Monsieur Jean David Traut, tailleur,

et de Mme Marie Ignatius Oléant, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bottens & Vacheresse, les neuf,  
onze & dix-sept mars mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vacheresse

Bottens & Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bottens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Bron Auguste

Emma Bron

Signatures des témoins :

Bron Olivier

Bron Charles } à Croixdrouens

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 150

Fontannaz - Fontannaz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontannaz, Albert-Émile, Boulanger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens &amp; Dailens domicilié à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bettens le dix-sept août mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fils de feu Jean Louis Fontannaz

domicile des parents :

et de Marie Louise née Fontannaz, domiciliée à Bettens,

Nom et profession de l'épouse :

2° Fontannaz, Anna, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bettens et de Dailens domiciliée à Bettens,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bettens le dix-huit décembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Auguste François Fontannaz

domicile des parents :

et de Louise Henriette née Brélat, agriculteurs à Bettens.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bettens, Dailens & Landanne, les vingt-cinq  
& vingt-six mars mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bettens, Dailens &amp; Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Dailens.

## Signatures des époux :

Albert Fontannaz  
Anna Fontannaz

## Signatures des témoins :

E Fontannaz  
Paul Calame

## L'officier de l'état civil :



N° 151

*Jaunin et Debèraz*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Jaunin, Héli,* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fey* domicilié à *Fey*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Fey* le *vingt-trois* Septembre mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

fils de *Simon Jaunin*

domicile des parents :

et de *Swatte née Jaunin, à Fey*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Debèraz, Héléne,* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fey* domiciliée à *Fey*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fey* le *quatre* février mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Samuel Debèraz*

domicile des parents :

et de *Alise née Wagnière, à Fey*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Fey* le *neuf* avril mil *neuf* cent *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation - de l'Etat civil de Fey*

Signatures des époux :

*Héli Jaunin*  
*Héléne Jaunin*

Signatures des témoins :

*E. Jaunin*  
*Thauma*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*comp*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Fey*

N° 152

**Magnenat et Vulliemmin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Magnenat, Henri, Charpentier,

de Vaulion domicilié à Pomy

Célibataire

né à Pomy le vingt-neuf juin mil huit cent septante

fils de Samuel Magnenat

et de Marie Josephine née Bèchet, à Pomy

2<sup>o</sup> Vulliemmin, Elise, Ménagère,

de Pomy domiciliée à Pomy

Célibataire

née à Pomy le seize novembre mil huit cent septante-dix

fille de Louis Vulliemmin, déceci,

et de feu Marianne Julie née Vulliemmin

Les publications ont eu lieu à Pomy a Vaulion les cinq a six avril mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'Etat Civil  
de Vaulion

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vaulion a Vaulion

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Magnenat  
Elise Magnenat

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ } à Landonne  
\_\_\_\_\_ }

L'officier de l'état civil :

Rossier  
\_\_\_\_\_

N° 153

Ruzillon et Christin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - six avril mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruzillon, Louis-Emile, Employé de bureau,

de Belmont & Verdun domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Rolle le vingt - deux mars mil huit cent septante - six

fils de Louis Thomas Ruzillon, maître Serrurier à Rolle

et de Elise née Ganchezon, sa femme, décédée.

2° Christin, Julie-Louise-Emilie, sans profession

de St Croix domiciliée à Pully

Célibataire

née à Lausanne le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt,

fille de Louis Jean Baptiste Christin, décédé,

et de Emilie née Mirandon, sa veuve à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix - Les Granges, Belmont & Pully, les deux, trois et quatre avril mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Belmont, St Croix - Les Granges, Pully

& Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix, Belmont & Pully

Signatures des époux :

L. Ruzillon

J. Christin

Signatures des témoins :

Jean Welty }  
Beck } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rossier  
remp.

N° 154

**Scharpf & Benquerel**  
**dit Perroud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Scharpf, Charles,** — Graveur —

de La Chaix de Fonds — domicilié à La Chaix de Fonds,

veuf de Marie Louise née Ethenin Robert âgé de sept février mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à La Chaix de Fonds le trente mai — mil huit cent septante-une

fils de Gottfried Scharpf —

et de Elisabeth née Gnägi, domiciliés à la Chaix de Fonds —

2<sup>o</sup> **Benquerel dit Perroud, Jeanne,** —

de La Chaix de Fonds &amp; Fontaine-aux-Érables — domiciliée à Lantanne,

Célibataire —

née à La Chaix de Fonds le vingt cinq juillet — mil huit cent septante-cinq —

fille de Jean César Auguste Benquerel dit Perroud —

et de Julie née Rosset à Lantanne —

Les publications ont eu lieu à Chaix de Fonds, Cormier Lantanne, les dix-neuf et vingt-trois mars mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'officier de  
l'état civil de Chaix de Fonds. —

Signatures des époux :

Charles Scharpf  
Jeanne Scharpf

Signatures des témoins :

Fr. Scharpf  
Jeanne Scharpf

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Chaix de Fonds & Cormier —Rosset  
Lantanne

N° 155

**Guex et Jordan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Justin Maurice**, ~~ouvrier à la Condenterie~~

de ~~Beulens et de Menden~~ domicilié à ~~Beulens~~,

Célibataire

né à ~~Cocelles / Chavornay~~ le vingt neuf avril mil huit cent ~~septante trois~~

fils de ~~François Guex~~ agriculteur,

et de ~~Constance Fanny~~ née ~~Guillet~~ à ~~Beulens~~.

2° **Jordan, Hortense**, ~~Institutrice~~

de ~~Beulens~~ domiciliée à ~~Beulens~~,

Célibataire

née à ~~Beulens~~ le vingt avril mil huit cent ~~septante~~

fille de ~~Jules Jordan~~, ~~secrétaire~~

et de ~~Amélie~~ née ~~Guex~~ à ~~Beulens~~.

Les publications ont eu lieu à ~~Beulens et Menden~~ le onze avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~autorisation de l'état civil de~~  
~~St Cierges et Menden~~

Signatures des époux :

*Guex Justin Maurice*  
*Hortense Guex*

Signatures des témoins :

*Grandin*  
*Maurice de Linsanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
*St Cierges et Menden*

*Rossier*  
*recevut*

N° 156

**Burkhalter & Chaperon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent - un - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Burkhalter, Auguste Frédéric dit Fritz** typographede Lutzelflüh | Berne | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le huit février mil huit cent soixante-neuffils de Jean Burkhalter, décédé,et de Marie Zumbstein sa veuve, à Lausanne2<sup>o</sup> **Chaperon, Marie-Rose**, négociante,de Châtel St Denis | Fribourg | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Sembranches | Fribourg | le vingt-huit avril mil huit cent soixante-un,fille de Pierre Modeste Chaperon, agriculteur à Châtel St Deniset de Marie Eléonore née Broillet sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Châtel - St Denis Lutzelflüh & Lausanne  
les sept - huit & neuf avril mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLutzelflüh, Châtel St Denis & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Lutzelflüh & Châtel St Denis

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Friedric Burkhalter  
Rosa Burkhalter

## Signatures des témoins :

Diester  
Maurice Diester

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

*Chaubert et Baud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente avril mil neuf cent - un* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chaubert, Louis*, *agriculteur*,

de *Corsier & Vevey* domicilié à *Grey*

*célibataire*

né à *Essertex* le *vingt-neuf décembre* — *mil huit cent septante-un*

fil de *Charles Louis Chaubert*, *marchand* à *Chaux-de-Fonds*,

et de *défunte Rosalie née Sécoster* la femme,

2° *Baud, Cécile Marie Henriette*, *Cuisinière*

de *Gimel* domiciliée à *Lundanne*,

*Célibataire*

née à *Gimel* le *premier Janvier* — *mil huit cent septante-trois*,

fille de *défunct Jules Charles Baud*

et de *Louise Nanette née Baudin*, *la Veuve*, à *Lundanne*

Les publications ont eu lieu à *Lundanne, Grey, Corsier & Gimel* les *trente*  
*trois*, *trente-un* et *premier avril mil neuf cent - un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil de*  
*Grey*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Corsier, Grey & Gimel*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Chaubert*  
*Cécile Chaubert*

Signatures des témoins :

*Baud* *impl postal*  
*Baudin* *impl postal*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 158

**Collet et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Collet, Louis,** *gard. forestier Cantonal*

de Suchy et Penthéaz domicilié à Penthéaz,

divorcé de Léonie Curchod dès le quinze avril mil huit cent quatre-vingt seize

né à Penthéaz le vingt huit décembre mil huit cent cinquante,

fil de Jean David Collet, agriculteur à Penthéaz

et de feu Jeanne Elide Milliet

2<sup>o</sup> **Perret, Louise,** *garde malade*

de Esvertines domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Esvertines le huit septembre mil huit cent cinquante-neuf

fille de feu David Jean Pierre Perret

et de Delphine née Rossier, la veuve, à Esvertines d'Yverdon

Les publications ont eu lieu à Penthéaz, Suchy, Esvertines & Landanne, le vingt-trois mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Penthéaz

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de Belmont, Penthéaz & Yverdon

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Collet*  
*Lou Perret*

Signatures des témoins :

*E. Bauer*  
*M. Bauer* } à Landanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 159

**Tschitzen & Regamey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tschitzen, Henri-Frédéric**, agent d'affaires,

de Niedermuhlern | Bern | domicilié à Lausanne, Duchy

Célibataire

né à Duchy le onze avril mil huit cent septante-quatre

fil de Frédéric Tschitzen, accédé,

et de Louise Georgine Juliette Sauer, sa veuve, à Lausanne

2° **Regamey, Adèle-Louise**, Repasseuse,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois mai mil huit cent septante-huit

filles de Charles Marie Regamey, accédé,

et de Adèle Gullet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Niedermuhlern, les vingt-dix  
vingt-huit mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Lausanne & Zimmerwald (Nieder-  
muhlern)

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Zimmerwald.

Signatures des époux :

*H. Tschitzen*  
*A. Regamey*

Signatures des témoins :

*Ch. Gullet* à Lausanne  
*L. Sauer* à Duchy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 160

**Ichi et Lin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ichi, Henri-Louis-Benjamin**, Négociant,

de Rumisberg | Berne | — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix-huit Janvier — mil huit cent septante-sept

fil de Benjamin Ichi, bijoutier

et de Jeanne Louise Lavanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Lin, Louise-Elisa**, Comptable,

de Rix & de Lutry — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-sept Janvier — mil huit cent septante-six

filles de Emile Lin, aiguilleur

et de Véronique Rosalie Goin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Rix & Rumisberg, les neuf, dix & onze avril mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Rumisberg, Rix, Lutry & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Oberbipp, Lutry & Oully

Signatures des époux :

Henry Louis Ichi  
Louise Elisa Lin

Signatures des témoins :

Emile Lin, Lausanne  
Sules Goin, à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 161

**Bongard et Duvoisin**

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent. ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Bongard, Claude-Joseph**, — *Charpentier* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Epandis & Sales / Freiburg* — domicilié à *Lausanne* —

Etat civil :

*Célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

né à *Mardonnens* le *treize juillet* — mil huit cent *quatre-vingt* —

Noms, profession et

filz de *Joseph-Esmond Bongard, Charpentier à Genève* —

domicile des parents :

et de *Joséphine-Marguerite Jaquet, décédée* —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Duvoisin, Louise-Marguerite**, — *Repassende* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vevey* — domiciliée à *Lausanne* —

Etat civil :

*Célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *douze avril* — mil huit cent *quatre-vingt-deux* —

Noms, profession et

fille de *Daniel Duvoisin, journalier à Lausanne* —

domicile des parents :

et de *Marguerite née Freiburghaus, à Lausanne* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epandis, Sales & Vevey, les neuf, onze & douze avril mil neuf cent. un.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux* —

*Promesse de mariage* —

*Consentement du père de l'Epouse* —

*Certificats de publications d'Epandis* —

*Sales Vevey & Lausanne* —

Signatures des époux :

*Bongard Claude Joseph*  
*Bongard Louise Marguerite*

Signatures des témoins :

*Duvoisin Daniel*  
*Marguerite Duvoisin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Epandis & Montagny* —

N° 162

Windisch et Fecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Windisch, Joseph-Antoine, Tapissier

de Vienne | Autriche | domicilié à Lussan

Célibataire

né à Vienne le six Mai mil huit cent soixante-quatre

fils de Joseph Windisch, Ebéniste à Vienne

et de feu Apollonia née Klimm, sa femme

2° Fecht, Catherine, femme de Chambre,

de Willisau Stadt | Lucerne | domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Willisau le sept Mai mil huit cent septante-un

fille de feu Antoine Fecht

et de feu Maria Josepha née Peyer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lussan Willisau Stadt à Vienne, les dix-neuf, vingt-un & trente Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vienne

Willisau & Lussan

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Willisau Stadt & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Windisch

Catherine Windisch

Signatures des témoins :

Plucocye }  
Maurice } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 163

**Parvis et Amacher**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent 1912 mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parvis, Amilio Jean-Baptiste**, pharmacien

de Cuneo | Italie | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cuneo le vingt-deux octobre mil huit cent septante-six

fils de feu Albert Parvis

et de Emilie née Caffarena, la veuve, à Florence

2° **Amacher, Anna-Bertha**, Saigneuse

de Hasleberg | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Schönegg | Zurich | le neuf mai mil huit cent septante

fille de Jean Henri Amacher, Cordonnier

et de feu Ida née Sidler, la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mairie de Cuneo les trente, trente  
un (mars) et sept avril mil neuf cent 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cuneo

Hasleberg & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Signatures des époux :

*Amilio Parvis*

*Bertha Parvis*

Signatures des témoins :

*Louis Favre* }  
*J. Ejer* } Lausanne

L'officier de l'état civil :

*Fossier*  
*reupl.*

Communiqué : - à l'Etat Civil  
de Meringes & à la Chancellerie  
*de*

N° 164

*Picard et Fauconnet*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui sept Mai mil neuf cent - un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Picard, Henri-Marie-Joseph*, mécanicien

Etat civil :

de Jougue | Doubs | France, domicilié à Vallerbe,

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

né à Jougue le premier août — mil huit cent septante - cinq

domicile des parents :

fils de Constant Picard, cylindreur à Montgesoye | Doubs |

Nom et profession de l'épouse :

et de Marie née Moroy, la femme,

Lieu d'origine et de domicile :

2<sup>o</sup> *Fauconnet, Alma-Elise*, Repasseuse

Etat civil :

de Vallerbe domiciliée à Vallerbe,

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

née à Vallerbe le onze novembre — mil huit cent quatre - vingt - quatre

domicile des parents :

fille de Jules-Henri Fauconnet, bûcheron à Vallerbe

Date des publications :

et de Victoire-Alma née Jallier, la femme

Les publications ont eu lieu à Vallerbe &amp; à Jougue les douze &amp; quatorze

avril mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— autorisation de l'Etat Civil —  
de Vallerbe —

Signatures des époux :

*Picard Henri*  
*Alma Picard*

Signatures des témoins :

*Le Breuer à Vallerbe*  
*Afaillat à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vallerbe & à la Chancellerie de

*Rossier*  
*secrétaire*

N° 165

*Walter et Merminod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent. ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Walter, Paul-Arnold,* Pasteur

de Bâle domicilié à Marseille

célibataire

né à Bâle le neuf septembre mil huit cent septante-deux

fils de Charles Auguste Walter, avocat,

et de Anna Susanna née Strasser, veuve à Bâle

2<sup>o</sup> *Merminod, Marie-Jeanne,* institutrice

de Plainpalais (Genève) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Genève le dix-sept mars mil huit cent septante-quatre

fille de Juste Merminod, négociant à Plainpalais (Genève)

et de Joséphine Antoinette Henriette Etcheverry, décédée

Les publications ont eu lieu à Bâle, Plainpalais, Marseille & Lausanne  
le quatre dix sept & huit avril mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Bâle, Plainpalais, Marseille & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle & Genève (Bou: C<sup>h</sup>)

Signatures des époux :

*Paul Arnold Walter*

*Marie Walter*

Signatures des témoins :

*H. Ernest Huin* à Bâle

*Georg Walter*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 166

**Martin et Brüllmann**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Martin, Charles-Auguste, — ouvrierde Froidville — domicilié à PullyCélibatairené à Pully le six sept mai — mil huit cent septante-septfils de Henri Samuel Martin, agriculteuret de Marie Elise née Kennard, sa femme, domiciliée à Pully2<sup>o</sup> Brüllmann, Rosine Sophie dite Janny, couturièrede Hemmerdweil et de Ruchlisberg-Annisweil domiciliée à Charilly / Suisse  
(Suyrie)Célibatairenée à Charilly le vingt-deux novembre — mil huit cent septante-unfille de Théodore Georges Brüllmann, agriculteuret de Louise Françoise Blane, sa femme, domiciliée à CharillyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Froidville, Pully, Hemmerdweil  
& Ruchlisberg les deux, quatre, cinq & huit avril mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Romanel.

Signatures des époux :

Charles Auguste Martin  
Janny Martin

Signatures des témoins :

Abond Henri  
Saugy Charles

L'officier de l'état civil :

Rossin  
remplacéCommuniqué: à Poliez-le-Grand,  
Romanel, Hemmerdweil & Annisweil

N° 167

*Dufey & Golaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai mil neuf cent. un* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufey, Jules-Émile*, *Peintre d'enseignes*,

de *Salizieux* domicilié à *Laudanne*,

*célibataire*

né à *Vevay* le *quatre Octobre* mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Jules Dufey, décédé*,

et de *Anna Ruthy, actuellement femme Marullaz*

2° *Golaz, Jeanne-Marie-Louise*, *Centurière*,

de *L'abbaye* domiciliée à *Laudanne*

*Célibataire*

née à *Laudanne* le *vingt Mai* mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *François David Golaz, décédé*,

et de *Catherine Adrienne Rüscher, la veuve, à Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Salizieux, à L'abbaye & à Laudanne* les  
*quatre et dix avril mil neuf cent. un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Salizieux, L'abbaye & Laudanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Salizieux & L'abbaye.*

Signatures des époux :

*Jules Dufey*  
*Jeanne Dufey*

Signatures des témoins :

*Louis Bruno*  
*Golaz Eugène* } *Laudanne*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*rempet*

N° 168

Mayer et Couchoud née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mayer, Charles-Daniel, — agriculteur —de Ozon-le-Châtel — domicilié à Ozon-le-Châtel —Célibataire —né à Ozon-le-Châtel le vingt-dix Janvier — mil huit cent septante —fils de feu Daniel Mayer —et de Elisabeth née Dorst la Veuve à Ozon-le-Châtel —2<sup>o</sup> Couchoud née Martin, Suzanne-Marie-Louise,de Bas Vully (Fribourg) — domiciliée à Lansanne, veuf —divorcée en secondes nocces de Jean Samuel Couchoud, ais le douze Janvier mil neuf  
cent —née à Lansanne le treize Mars — mil huit cent cinquante-deux —fille de feu Louis Samuel Martin —et de feue Marie Louise Tachet —Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bas Vully & Ozon-le-Châtel, les  
vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit Mars mil neuf cent-un —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Ozon —

Signatures des époux :

Charles Mayer  
Suzanne Mayer

Signatures des témoins :

Emile Blanc.  
M<sup>lle</sup> Lengchamp } Lansanne

L'officier de l'état civil :

Fossier  
remplacé

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ozon à Molleville —

N° 169

**Fonjallaz et Decoppet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fonjallaz, Henri,** Instituteur

de Cully, Epesses & Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Cully le treize novembre mil huit cent septante-six

fils de Auguste Fonjallaz, décédé,

et de Henri Fonjallaz, née Cully, sa femme, décédée

2° **Decoppet, Léa,**

de Sucevaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le vingt huit mil huit cent septante-sept

filles de Auguste Decoppet, Directeur de la B.C.V.

et de Marie Henne, née Pict, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cully, Epesses, Lutry, Lausanne & Sucevaz,  
les vingt et vingt-un avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Cully, Epesses, Lutry, Sucevaz & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Champvent

Signatures des époux :

H. Fonjallaz

Léa Fonjallaz

Signatures des témoins :

Quatrième Mlle Helene Fonjallaz  
à Lausanne

Erdoaino M<sup>me</sup> veuve Victor Puff  
à Sucevaz  
Ch. Pict Sucevaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Emery &amp; Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 octobre  
1911 déclaré exécutoire le 3 janvier 1912  
le Tribunal civil du district de Linn  
donne, à défaut pour le divorce de  
mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé sur  
tous au mari, en vertu de l'art 26. §  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Linn, le 10 janvier 1912

L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent-uni — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Emery, Louis René, — agriculteur —

de Etagnières — domicilié à Vernand-dessous,

Célibataire

né à Vernand-dessous le douze mars — mil huit cent septante-huit —

fils de Jules Emery, agriculteur —

et de Constance Louise Charlotte Rouge, à Vernand-dessous,

2<sup>o</sup> Weber, Marie Marguerite, sans profession —de Paris (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) — domiciliée à Vernand-dessous,

Célibataire

née à Paris (8<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>) le treize Septembre — mil huit cent septante-six —

fille de Henri Gustave Weber, employé de Commerce —

et de Marie Victorine Elise née Romain, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lanneme, Etagnières & Paris les seize et  
vingt-un avril mil neuf cent-uni.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

&amp; Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Etagnières, Paris &amp; Lanneme

Communiqué : à l'état Civil

à Echallens &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

René Emery

Marie Emery

## Signatures des témoins :

H. Weber à Paris

Henri Emery à Vernand

L'officier de l'état civil :

Rossier  
Jeune

N° 171

**Stoudmann & Monachon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stoudmann, Emile**, employé au J. N.

de Naz domicilié à La Chaux de Fonds

célibataire

né à Naz le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-six

fils de feu Jean Stoudmann

et de Adèle née Lemar, à Naz

2° **Monachon, Emma**, couturière,

de Poyres & Pessenz domiciliée à Pessenz,

célibataire

née à Pessenz le dix-huit août mil huit cent septante-cinq

fille de Jules Monachon, agriculteur

et de Hélène née Lument, à Poyres & Pessenz.

Les publications ont eu lieu à St Cierges, Chaux de Fonds & Naz, le vingt & vingt-trois mars mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

*Stoudmann*  
*Emma Monachon*

Signatures des témoins :

*Eugène Monachon à Poyres & Pessenz*  
*Emma Pache à Saignes*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à feu, St Cierges & Chaux de Fonds.

N° 172

**Soder & Werten**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Soder, Siegfried**, Charcutier de profession

de Möhlin (Argovie) domicilié à Lantsch.

Célibataire

né à Möhlin le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-cinq

fils de Augustin Soder, décédé,

et de Fancioca née Schib, décédée

2<sup>o</sup> **Werten, Anna-Elizabeth dite Elise**, Couturière,

de Wattenwyl et Diemtigen (Berne) domiciliée à Wattenwyl

Célibataire

née à Wattenwyl le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Jacob Werten, agriculteur

et de Elisabeth née Kunzi, sa femme, domiciliés à Wattenwyl

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl, Diemtigen, Möhlin & Lantsch,  
les dix-neuf et vingt avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Möhlin, Wattenwyl, Diemtigen et

Lantsch

Communiqué: à Wattenwyl,

Diemtigen &amp; Möhlin

## Signatures des époux :

Siegfried Soder  
Elise Soder

## Signatures des témoins :

Friedrich Werten  
Emma Werten } Wattenwyl

L'officier de l'état civil :



N° 173

**Lienhardt et Segain**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze mai mil neuf cent. un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lienhardt, Ernest-Gaspard**, ~~ouvrier charbon~~

de Schwelbbrunn (Appenzell) A/B domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Berg (Bourgovie) le dix février mil huit cent septante quatre,

fils de Gaspard Lienhardt, brodeur,

et de Marie Philomène Baumann, sa femme, domiciliée à Berg

2° **Segain, Marie**, ~~couturière~~

d'origine française domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à St-Barthélemy (Doragny) le dix octobre mil huit cent septante huit

fille de Pierre Segain, décédé,

et de Marie Montferrier, sa mère, à Anzillon (Gironde)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwelbbrunn & Amielles les vingt  
vingt deux & vingt quatre avril mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

acte de décès du père de l'Epouse

& consentement de la mère.

Certificats de publication de Schwelbbrunn, Lausanne & Amielles

Communiqué : à l'Etat Civil de Schwelbbrunn & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Ernest Lienhardt*  
*Marie Lienhardt*

Signatures des témoins :

*L. Brugger*  
*Emile Castillon* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 174

**Vietti & Auderzet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vietti, Virgile Antonio Constantino**, menuisier

de Roccapietra (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Roccapietra le treize octobre mil huit cent septante huit

fils de Laurent Vietti, plâtrier

et de Albina née Cumarochella, la femme, à Roccapietra

2° **Auderzet, Fanny Marie**, cuisinière

de Cressier près Morat domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fribourg le vingt trois Janvier mil huit cent quatre vingt

fille de Emile François Auderzet, séicé

et de Marguerite née Brevet, la veuve à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Cressier, Lausanne & Roccapietra, le  
huit, neuf & vingt un avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentement du père des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cressier,

Roccapietra & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cressier & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Virgile Vietti*  
*Fanny Vietti*

Signatures des témoins :

*Pierre Girard*  
*Didie Cretti* } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Le 17 septembre 1921, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Madame Fanny Marie Vietti née Auderzet, menuisier et son mari dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Cressier sur Morat.  
Lausanne, le 7 septembre 1921.  
L'officier de l'état civil: *[Signature]*

Reçu par le 11.11.21

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 27 mars 1930, déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourra contracter un nouveau mariage.  
Lausanne, le 19 juin 1930.  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 175

Gauchat & Mutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gauchat, Numa, Cariste

de Lignières | Neuchâtel | domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Lignières le onze août mil huit cent soixante-six

fil de Louis Alfred Gauchat, décédé,

et de Elisabeth Augustine née Geiser, sa femme, décédée

2° Mutter, Elizabeth, Négociante

de Waldshut | Baden | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Steinbach | Baden | le sept décembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Conrad Mutter, décédé,

et de Maria née Insekofen, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lignières & Waldshut-Buch, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lignières, Waldshut-Buch &

Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lignières & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Num. Gauchat.  
Elise Gauchat

Signatures des témoins :

Grandjean  
Engène Boney } Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

**Grandchamp et Chappuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° **Grandchamp, Emile** — peuher

de Luizoux domicilié à Luzerne

célibataire

né à Luizoux le vingt avril — mil huit cent soixante-neuf

fils de Cam Samuel Grandchamp décédé

et de Rose Suzette née Grandchamp sa veuve à Luizoux

2° **Chappuis, Félicie** — sans profession

de Luizoux domiciliée à Luzerne

Célibataire

née à Thiolyres le huit octobre — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de François Samuel Chappuis décédé

et de Jeanne Rose Marie Rod née Boret sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Luizoux & à Luzerne le neuf février mil  
neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère de

l'Epouse & consentement du tuteur

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Luizoux & Luzerne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cherlieux

Signatures des époux :

E. Grandchamp  
F. Grandchamp

Signatures des témoins :

Emile Chevaley à Luzerne  
Paul Chiffon à Verey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Régistation de Marcel Emile Chappuis né à Luzerne le 21 février 1901. (voir acte annexé)

Par jugement rendu le 17 septembre 1908, déclaré exécutoire le 18 octobre 1908, le Tribunal civil du district de Luzerne a dit bon pour le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu des motifs et mod. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Luzerne le 24 octobre 1908.

L'officier de l'Etat Civil:

N° 177

**Cruchet et Fomerod**

née Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent un — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cruchet, François-Louis** agriculteur

de Pailly domicilié à Giez

veuf de Isaline née Gomin dèc le cinq février mil huit cent septante-dix

né à Pailly le cinq août mil huit cent vingt

fils de Jean Pierre surnom Cruchet

et de Marie Judith née Vallon, dècèdèe

2° **Fomerod, Marie née Longchamp**, ménagère,

de Avenches domiciliée à Renens,

veuve de Frédéric Fomerod dèc le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt  
quatorze

née à Cocelles près Payerne le vingt-six novembre mil huit cent cinquante-un

fille de Claude François Longchamp

et de Marie Madeleine née Monney, dècèdèe

Les publications ont eu lieu à Giez, Pailly, Renens & Avenches les dix &  
deux, dix et mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil de  
Grandson

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de

Quarant, Grandson, Avenches & Romanel

Signatures des époux :

Louis Cruchet

Marie Cruchet

Signatures des témoins :

M. Nicollier à Lausanne

E. Longchamp à Payerne

L'officier de l'état civil :

Rossier  
comp.

N° 178

**Blanc et Faviat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-84

Aujourd'hui quatorze Mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Blanc, Henri-Julien,** agriculteur  
 de Louvain domicilié à Epalinges  
 célibataire

né à Montbesson le vingt-deux Juillet — mil huit cent soixante-six  
 fils de Jean Isaac Louis Blanc  
 et de Marie Louise née Blanc, sa femme, les deux décédés

**2<sup>o</sup> Faviat, Hélène,** Ménagère,  
 de Louvain & d'Epalinges domiciliée à Epalinges, Croisettes,  
 célibataire

née à le Château à Gohet le vingt-six Novembre — mil huit cent soixante-six  
 fille de François Louis Faviat, agriculteur  
 et de Jeanne Louise née Corbaz, sa femme, domiciliés sur Croisettes.

Les publications ont eu lieu à Louvain & à Epalinges le dix-sept mil  
neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Epalinges

Communiqué: à l'Etat Civil  
d'Epalinges.

## Signatures des époux :

Blanc Henri  
Hélène Blanc

## Signatures des témoins :

Hortens Priggen  
R. Reber and Colette

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 179

Lavanchy et Egerter née Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Paul-Eugène, Munière

de Chardonne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Besnçon le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de François David Lavanchy, munière

et de Louise Simon, domiciliés à Lausanne.

2° Egerter née Barraud, Rose-Louise, Suisse,

de Langnan (Basne) domiciliée à Chardonne

veuve en premières noces de Hector Fritz Egerter né le vingt-sept Mai mil neuf cent-

née à Cordier le premier Février mil huit cent septante-huit

fille de Jules Marie Barraud, journalier

et de Suzanne Marie Anne née Guignard, la femme, domiciliés à Chardonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne & Langnan, les vingt et vingt-deux avril mil neuf cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- acte de décès de l'un des parents de l'Epouse
- Consentement du père de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Chardonne, Langnan & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Langnan & Cordier

Signatures des époux :

Paul Lavanchy  
Rose Lavanchy

Signatures des témoins :

François Lavanchy }  
Louise Lavanchy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal... de la 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 23 octobre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 23 décembre 1930, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 janvier 1931  
L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 180

**Heysé et Matter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 Decem.  
bre 1905 déclaré exécutoire le 1 Mars  
1906, le Tribunal civil du district de  
Lansanne a adonné acte de divorce la  
mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre  
la femme, en vertu de l'art. 46 lettres a  
et b de la loi fédérale du 24 Dec: 1874

Lansanne le 6 Mars 1906

L'Officier de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui dix sept mai mil neuf cent ~~1902~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Heysé, Emile,** *Parquetier*

de Ste Croix domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Ste Croix le onze Juin mil huit cent septante-neuf

fils de Pierre Louis Heysé, Coiffeur

et de Nanette Louise Klinggeli, sa femme, décédée.

2° **Matter, Bertha,** *Lingère*

de Kolliken (Argovie) & de Bâle domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Bâle le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jacob Matter, décédé,

et de Caroline dite Lina née Kuhn, sa veuve à Bâle

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, à Kolliken, à Bâle et  
à Lansanne les vingt six, vingt huit et vingt neuf Mars mil neuf  
cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

et Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les Granges, Kolliken, Bâle

et Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ste Croix, Kolliken & Bâle.

Signatures des époux :

*Emile Heysé*

*Bertha Heysé*

Signatures des témoins :

*Joseph Jallard*

*Constant Baudat* à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 181

**Bansen et Kellinghusen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Edwin Osbert  
Kellinghusen né à Lausanne  
le 11 mai 1901.  
Voir acte au verso.

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent-vingt — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bansen, Edwin-Carl,** ———— négociant ————

de Rasteburg / Lauenburg / Prusse / ———— domicilié à Rasteburg ————

Célibataire

né à Costar-Rica le dix-sept décembre ———— mil huit cent septante-huit ————

fils de Maximilian Bansen, médecin à Costa-Rica ————

et de Harriet Victoria Knight, sa femme, à Berlin ————

2° **Kellinghusen, Olga-Suzanne,** ————

de Hambourg ———— domiciliée à Lausanne, ————

Célibataire

née à Hambourg le dix-neuf novembre ———— mil huit cent quatre-vingt ————

fille de Franz Heinrich Kellinghusen, Juge à Hambourg ————

et de Christiane Juliane Jenny Lanzetta, sa femme ————

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hambourg et Rasteburg ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux ————

Contentement des parents de l'Epouse. ————

Promesse de mariage. ————

Certificats de publication de Hambourg,  
Rasteburg et Lausanne. ————

Permis du Département de Justice  
à Police. ————

Communiqué : à la Chancellerie ————

Cantonale. ————

Signatures des époux :

*Edwin Bansen*

*Olga Bansen*

Signatures des témoins :

*F. C...*

*M. Margot*

Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 182

Verzin et de Siebenthal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai mil neuf cent un - mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Verzin, Numa, Commissaire de banque

de Rougemont domicilié à Château-d'Oex

célibataire

né à Rougemont le vingt-trois Mars mil huit cent septante-six

fils de feu Albert Louis Verzin

et de Marie Nancy née Verzin, domiciliée à Rougemont

2<sup>o</sup> de Siebenthal, Marie-Augusta, ménagère

de Gessenay (Berno) domiciliée à Rougemont

célibataire

née à Rougemont le trois Mars mil huit cent septante-six

fille de Jean Louis de Siebenthal, agriculteur

et de Marie Madeleine née Breuthardt, domiciliée à Rougemont

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Château-d'Oex, L'Etivaz &amp; Gessenay le vingt-un avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Château-d'Oex

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rougemont, Château-d'Oex & Gessenay

Signatures des époux :

Numa Verzin  
Augusta Verzin

Signatures des témoins :

Renèvey  
Thaurent Hansenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Mottier & Turcian née

Pignolet  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier, Philippe

de Château-d'Oex domicilié à Château-d'Oex

veuf en premières noces de Sophie Marie née Bricod dès le treize octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

né à Château-d'Oex le neuf avril mil huit cent quarante-cinq

fils de défunt Vincent Beat Mottier

et de Rose Marie née Mottier

2° Turcian née Pignolet, Louise Marguerite, ménagère

de Château-d'Oex domiciliée à Château-d'Oex

divorcée de Jules David Turcian dès le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Château-d'Oex le vingt-trois août mil huit cent cinquante-dix

fille de défunts Frédéric Pignolet

et de Marie Marguerite née Rummel.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex à l'Etat Civil de l'Etat le deux mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil de Château-d'Oex

Signatures des époux :

Mottier Philippe  
Louise Mottier

Signatures des témoins :

Maurice  
Pignolet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Oex

N° 184

**Siber et Dony**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Siber, Henri,** rentier

de Jougny — domicilié à Landanne,

veuf de Elisabeth née Gâwilletz âgé le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

né à Landanne le vingt-dix août — mil huit cent trente-un

fils de feu Jacob Marc Siber

et de feu Jeanne Louise née Undermet, sa femme,

2<sup>o</sup> **Dony, Rose-Emma,**

de Forêt (Lavaux) — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Menthorend / Landanne le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt

fille de François Louis Dony, sieur à Landanne,

et de feu Louise Imhof, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Jougny & à Forêt, les trente  
Avril & deux Mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme

de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jougny, forêt &amp; Landanne

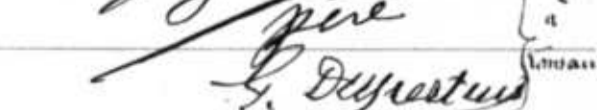
Communiqué: à l'Etat Civil

de Corcie &amp; de Forêt

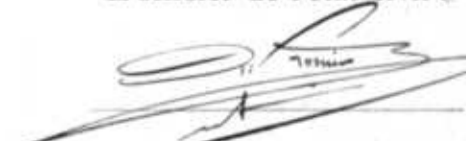
## Signatures des époux :



## Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 185

**Nekrassoff & Motoviloff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux huit mai mil neuf cent onze — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nekrassoff, Platon**, Etudiant en droit

de Petropavlovsk (Akmoïinski) Russie domicilié à Louvain,

Célibataire

né à Petropavlovsk le quatre seize novembre — mil huit cent septante-six

fils de Théodosie Nekrassoff, comptable,

et de Anna Alexeeff, sa femme, domiciliés à Petropavlovsk

2° **Motoviloff, Zénaïde**, Etudiante en médecine,

de Simbirsk (Russie) domiciliée à Louvain,

Célibataire

née à Simbirsk le vingt trois juin — mil huit cent septante-neuf

fille de Nicolas Motoviloff, décédé

et de Anna Vekhn, sa veuve, à Louvain

Les publications ont eu lieu à Louvain et à l'Église Russe de Genève, les vingt huit avril et deux mai mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de Genève  
(Église Russe) & de Louvain  
Permis du Département de Justice  
à Police.

Communiqué : à la Chancellerie

etc.

Signatures des époux :

Platon Nekrassoff  
Zénaïde Nekrassoff

Signatures des témoins :

A. Motoviloff  
N. Maléeff } à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 186  
**Cisneros y Raygada**  
**et de Mattoz Topin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Cisneros y Raygada, Germán Florentino**, Diplômé  
 de Lima (Pérou) domicilié à Paris IX<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>  
 Célibataire

né à Lima le vingt octobre — mil huit cent septante deux

fil de Luciano B. Cisneros, avocat

et de Jesefa Raygada, sa femme, domiciliée à Lima

2<sup>o</sup> **de Mattoz Topin, Noemi**,

de Brasil domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Montevideo le vingt neuf septembre — mil huit cent septante sept

filles de Fernando Belmonte de Mattoz Topin, décédé,

et de Maria Adelaida née Declumps, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève (Consulat du Brésil) et Paris, les  
huit sept et cinq mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Paris

à Lausanne

Déclarations des Consuls du Pérou & du

Brasil

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie Ch<sup>e</sup>

## Signatures des époux :

Germán Cisneros y Raygada  
Noemi Topin de Belmonte

## Signatures des témoins :

Edouard de Hays  
E. de Guina Vallin — à Genève

N. de Mendiburu à Lausanne  
 L'officier de l'état civil :

N° 187

Breitung et Winandy

9-316

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Breitung, Alexandre-Rodolphe-Paul-Henri,

Lieu d'origine et de domicile :

de Meiningen (Saxe-Meiningen) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Meiningen le vingt quatre avril mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de feu Gottlieb Frédéric Gustave Breitung

domicile des parents :

et de Christiane Marie Stäemie Caroline Auguste née Lützelberger

Nom et profession de l'épouse :

2° Winandy, Frida,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le trois Janvier mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de feu Albert Napoléon Joseph Winandy

domicile des parents :

et de Elisabeth Schweizer, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Meiningen les trente avril & deux mai mil neuf cent un

Par lettre de bourgeoisie reçue de L. S. Guich, notaire à Lausanne le 11 août 1901, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Alexandre-Rodolphe-Paul-Henri Breitung, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre de bourgeois de la commune de Lausanne

Lausanne, le 7 septembre 1901

L'officier de l'état civil:

[Signature] R. du 11.9.22.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Meiningen & de Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Controle

Signatures des époux :

Alexandre Breitung Frida Breitung

Signatures des témoins :

Paul Winandy, Erhard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Cherret et Johann née Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cherret, Jules, Inspecteur d'assurance

de Bas Vuilly domicilié à Neuchâtel,

veuf de Marie née Guillod, ais le dix décembre mil huit cent quatre-vingt seize

né à Bas Vuilly / Fribourg le dix sept février mil huit cent cinquante un

fils de Rodolphe Cherret, décédé,

et de Juliette née Favet, à Morat

2<sup>o</sup> Johann née Dubois, Adèle,

de Corcelles-Cormondrèche, domiciliée à Lansanne

veuve de Fritz Johann, ais le vingt cinq mai mil huit cent quatre-vingt dix neuf

née à Neuchâtel le vingt novembre mil huit cent cinquante six

fille de Charles Henri Dubois

et de Mathilde née Scheri, décédée

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Môtier (Vuilly) Cormondrèche &amp; Lansanne les deux, trois &amp; quatre mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil  
de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Jules Cherret  
Adèle Cherret

Signatures des témoins :

M. & M.  
Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Neuchâtel, Môtier  
& Corcelles.

N° 189

Duplan et Blanc née  
Viehan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent-vingt-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duplan, Samuel, secrétaire

de Ormont-dessus domicilié à Luxembourg

divorcé en premières nocces d'Elise Pauline née Gevax dès le dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Ollon le onze mai mil huit cent soixante-trois

fils de François Samuel Duplan, décédé,

et de Julie Catherine Girard, décédée.

2° Blanc née Viehan, Louise-Emma, ménagère

de Puidoux domiciliée à Luxembourg

venue en troisièmes nocces de François Auguste Blanc dès le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Rumex le vingt-sept avril mil huit cent cinquante-un

fille de feu François Samuel Viehan

et de femme Marguerite née Schmocher, la femme.

Les publications ont eu lieu à Luxembourg, Puidoux & Ormont-dessus les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent-vingt-

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de mariage des Epoux (celui

de l'Epoux avec mention du divorce

acte de décès du précéd<sup>r</sup> mari de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-dessus, Puidoux & Luxembourg

Communiqué: à l'Etat Civil

de Ormont-dessus & Cherbief.

Signatures des époux :

Samuel Duplan  
Emma Duplan

Signatures des témoins :

*[Signatures]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 190

**Gabinari et Ruchty**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 21 avril 1949  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patrony-  
mique soit orthographié  
Ruchty et non Ruchty

Lausanne, le 27 avril 1949  
L'officier de l'état civil:

cop. à Steffisburg.

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent ~~un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé:

1<sup>o</sup> **Gabinari, Siro Aurelio**, Cimenteur

de Gemonio (Côme) Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Gemonio le huit Juin mil huit cent septante-dix

fils de feu Francesco Gabinari

et de Ernesta née Bianchi, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> **Ruchty, Marie-Lucia-Emma** Lingère

de Homberg (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vevey le cinq Mars mil huit cent septante-sept

fille de Edouard Charles Auguste Ruchty, absent

et de feu Marie Schmidt, sa femme

Les publications ont eu lieu à Homberg Lausanne et Gemonio les deux  
à dix-sept Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gemonio

Homberg et Lausanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Steffisburg et à la Chancellerie de

## Signatures des époux:

Gabinari Siro

Lucia Gabinari

## Signatures des témoins:

Gabinari Domenico

Maurand les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 191

**Pierre et Schwartz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Frédéric Richard  
dit Schwartz né à Louvain le  
29 juillet 1899.  
voir acte au verso

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil neuf cent-vingt — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pierre, Marie-Joseph-François-Xavier** Négociant de Commerce

de Charmainvillers (Doubs) France, domicilié à Duchy

Célibataire

né à Porrentruy le dix-sept Janvier mil huit cent septante-trois

fils de Hippolyte Pierre, agent d'assurances à Porrentruy

et de Marie née Vallat, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Schwartz, Sophie**, Négociante

de Strassburg (Alsace) domiciliée à Duchy

Célibataire

née à Strassburg le vingt-cinq mil huit cent septante-cinq

fille de Jean-Frédéric Schwartz, décédé

et de Sophie née May, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Charmainvillers & Strassburg les neuf et quatorze avril mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux. — Consentement  
du père de l'Epoux & acte de décès de la mère.  
Promesse de mariage. — Certificats de publica-  
tion de Charmainvillers, Strassburg et  
Louvain. — Déclaration de Validité. —  
Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de la  
Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*Pierre Pierre*

*Sophie Pierre*

Signatures des témoins :

*Del Guignard* à Valérie

*Jonas Roulet* à Louvain

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 192

**Roulet et Guignard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois mai mil neuf cent-vingt~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Roulet, Jonas**, Employé L. S.de Fountains domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Fountains le vingt-trois décembre mil huit cent Septante-troisfils de Jean Henri Roulet, décédéet de Marguerite née Barbay, la veuve, à Fountains2<sup>o</sup> **Guignard, Louise-Ida**, lingèrede L'abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cossonay le neuf décembre mil huit cent soixante-cinqfille de Jean Guignard, fermier à La Sarrazet de Louise Adèle née Perretten, la femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, à L'abbaye & aux Fountains les  
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq avril mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deL'abbaye Lausanne & Les FountainsCommuniqué: à l'Etat Civilde Fiez & l'abbaye

## Signatures des époux :

Jonas Roulet  
Louise-Ida Roulet

## Signatures des témoins :

A. Hediger à Lausanne  
Del Guignard à Vallée

## L'officier de l'état civil :



N° 193

*Favre et Forney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois mai mil neuf cent-une* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favre, Auguste-Ami,* *Cocher,*

de *Cocelles / Chauvigny* domicilié à *Duchy*

*célibataire*

né à *Cocelles le trois novembre* mil huit cent *cinquante-neuf*

fil de *François Louis Favre, décédé,*

et de *Fanny Louise Jannette née Guignard, la veuve à Lussanne*

2° *Forney, Fanny-Louise,* *Contreuse,*

de *Lussanne* domiciliée à *Duchy*

*Célibataire*

née à *Lussanne le dix-sept mai* mil huit cent *soixante-six*

filles de *Jacques Georges Forney, décédé,*

et de *Jeanne Henriette Bovez, la femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lussanne & Cocelles les sept & huit mai mil neuf cent-une*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Chauvigny (Cocelles) & Lussanne*

Communiqué : *à l'état civil de Chauvigny*

Signatures des époux :

*Auguste Favre*  
*Fanny Favre*

Signatures des témoins :

*Peneoyre*  
*Maurent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 194

**Phaulpin & Bolenz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Phaulpin, François-Joseph,** horloger

de Miécourt (Borne) domicilié à Bienna

célibataire

né à Szentmihály (Borne) le neuf décembre mil huit cent septante-trois

fil de François Conrad Phaulpin, fabricant d'horlogerie à Szentmihály

et de Marie Marguerite née Néiss.

2° **Bolenz, Eugénie,**

de Provence domiciliée à Bienna

célibataire

née à Espalinges le dix-sept septembre mil huit cent septante-quatre

filles de Anne Bolenz, rentière à Landanne

et de Lucie née Cornuz

Les publications ont eu lieu à Bienna, Provence & Miécourt les dix-huit, vingt & vingt-un avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Bienna

Signatures des époux :

Joseph Phaulpin  
Eugénie Phaulpin

Signatures des témoins :

Golaz Arrien } à Landanne  
Eugène Pointet }

Communiqué : à l'état civil de

Bienna, Miécourt & Espalinges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 195

Zangg & Olivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq mai mil neuf cent-vingt~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zangg, Jean**, latterneur

de Obersteckholz | Bern domicilié à Lundamm,

divorcé de Caroline Schwarz au le vingt-cinq Janvier mil neuf cent-vingt

né à Obersteckholz le trois Janvier mil huit cent quarante-trois

fil de feu Jean Zangg

et de feu Anna Barbara Schärer,

2<sup>o</sup> **Olivet, Jeanne-Alice**, Comptable

de Genève et de Jussy domiciliée à Lundamm

Célibataire

née à Commugny le quinze février mil huit cent septante-six

filles de Jacques Olivet, décédé

et de Maria Emma, décédée

Les publications ont eu lieu à Lundamm, Obersteckholz-Lotawyl, Genève & Jussy  
les sept, huit, dix et onze mai mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Jussy, Lotawyl & Lundamm

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lotawyl & Genève, Bern & c.

Signatures des époux :

J. Zangg.

Alice Zangg.

Signatures des témoins :

Stalder Alfred à Lundamm

Éugène Chies à Jussy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

**Zwahlen & Ruedi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Zwahlen, Friedrich** ———— ouvrier à la Condenserie ————

de Gessenay | Berne | ———— domicilié à Payerne, ————

célibataire ————

né à Gessenay le vingt quatre Mars ———— mil huit cent septante huit ————

fils de défunte Julie Zwahlen, ————

et de ————

2<sup>o</sup> **Ruedi, Elise**, ———— cuisinière, ————

de Bolligen | Berne | ———— domiciliée à Payerne, ————

célibataire ————

née à Alterswyl | Berne | le onze Juin ———— mil huit cent septante huit ————

fille de Christian Ruedi, agriculteur ————

et de dame Maria Wagnulter, domiciliés à Wylersgut (Alterswyl) ————

Les publications ont eu lieu à Payerne, Gessenay & Bolligen, les vingt-trois  
vingt-quatre & vingt-cinq Mars mil neuf cent un ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil  
de Payerne, ————

—————

—————

—————

—————

Communiqué: à l'état civil de

Gessenay, Bolligen & Payerne ————

—————

Signatures des époux :

Zwahlen Fritz  
Elise Zwahlen

Signatures des témoins :

Blaser Jean  
Hoval Louis

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 197

**Golaz et Burky**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent un ~~un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golaz, Henri-Louis,** employé au D. S.

de L'abbaye domicilié à Fribourg

Célibataire

né à Vevey le vingt-neuf juillet mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jules Louis Golaz

et de feu Jimmy Elisabeth née Krauss

2° **Burky, Lina,**

de Niederhünigen Münsingen | Berne domiciliée à Ozon-le-Château

Célibataire

née à Ozon le dix novembre mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Burky

et de Replie née Cavin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Münsingen, L'abbaye & Ozon-le-Château  
les vingt-neuf, trente avril et premier mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Fribourg

Signatures des époux :

Golaz Henri  
Lina Golaz

Signatures des témoins :

Raymond  
Revois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
L'abbaye, Münsingen & Fribourg



N° 198

**Hans & Weber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus :

1<sup>o</sup> **Hans, Edouard-Joseph**, Fondeur,de Jenss (Sibourg) domicilié à Lusanne,

Célibataire

né à Lusanne le premier juillet — mil huit cent quatre-vingt —fils de Alfred-Julien Hans, fondeur,et de Eugénie née Marget, sa femme, domiciliés à Lusanne.2<sup>o</sup> **Weber, Lina-Bertha**, Repassense,de Menziken (Argovie) domiciliée à Lusanne,

Célibataire,

née à Lusanne le onze février — mil huit cent septante-neuf,fille de Daniel Weber, tailleuret de Marie-Catherine Kuch, sa femme, domiciliés à LusanneLes publications ont eu lieu à Menziken, Jenss et Lusanne les dix —  
onze mai mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications deJenss, Menziken & Lusanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Morat & Menziken

Signatures des époux :

Edouard HansBertha Hans

Signatures des témoins :

PaulkauerS. Weber à Lusanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 199

**Pahud et Allaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 5 mai 1922, déclaré nul et exécutoire le 4 juillet 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à 12 ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 juillet 1922.

L'officier de l'état civil

*[Signature]*

R. du 17.7.22.

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent - un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Sylvain,**

Marier

de Genève

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève le quinze Mars

mil huit cent Septante - huit

fils de Pierre Pahud, maçon à Lausanne

et de feue Jenny née Viet, la femme

2° **Allaz, Mélanie Marie,**

de Villars-le-Terroir

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villars-le-Terroir le vingt neuf Janvier — mil huit cent quatre - vingt - trois

fille de Nicolas Hippolyte Allaz, agriculteur

et de feue Marie Françoise née Romanens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-le-Terroir & Genève, les seize

dix sept & dix neuf avril mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Villars-le-Terroir & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

St Cerges & Echallens

Signatures des époux :

*[Signature: Pahud Sylvain]*

*[Signature: Mélanie Pahud]*

Signatures des témoins :

*[Signature: Pahud Emile à Chavannes-le-Chêne]*  
*[Signature: Pierre Pahud à Cully]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 200

Gerth &amp; Kanny née Vowinkel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gerth, Wilhelm, négociant

de Diebach | Andringen | Gesse-Darmstadt domicilié à Lussanne

Célibataire

né à Diebach le dix-sept Juillet mil huit cent soixante-neuf

fils de Henri Gerth, agriculteur

et de Dorothea née Weiss, sœur Weidmer, sa femme, domiciliés à Diebach

2° Kanny née Vowinkel, Lina,

de Mont | Lussanne domiciliée à Lussanne,

veuve de Marc Louis Kanny, Kanny né le dix-neuf avril mil huit cent quatre-

vingt-dix-neuf

née à Bâle le vingt Mai mil huit cent soixante-sept

fille de Joseph Vowinkel, décédé

et de Jeanne Mast, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Diebach, le Mont & Lussanne les vingt six  
& vingt-neuf Mars mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès au l'un des Epoux

Certificats de publication de Diebach

Le Mont &amp; Lussanne

Permis du Département de Justice &amp;

Police.

Communiqué: à l'Etat civil de

Romanel &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

Guillaume Gerth,

Lina Gerth.

## Signatures des témoins :

Julien Golay

Paul Henry

## L'officier de l'état civil :



N° 201

**Levy et Maier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Levy, Marcel-Julien**, Commerçant

de Paris domicilié à Paris rue de Valenciennes

Célibataire

né à Paris le vingt six Juin mil huit cent soixante-treize

fil de feu aron albert Levy

et de Mélanie née Klotz, la veuve à Paris.

2° **Maier, Berthe-Hélène**

de Saint-Dié (Vosges) France domiciliée à Loudun

Célibataire

née à Loudun le quinze février mil huit cent septante-six

filie de Lazare maier, maître de pension,

et de Hortense née Ducas, la femme, domiciliés à Loudun

Les publications ont eu lieu à Loudun Paris & S. Die, les vingt avril & vingt-un avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père des Epoux

Consentement de la mère - Consentement

du père & mère de l'épouse - Promesse de

mariage - Certificats de publication de Paris S. Die

Loudun & Mexico - Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Cl

Signatures des époux :

Julien H. Levy  
B. Levy

Signatures des témoins :

J. Maas } Loudun  
A. Levy }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

6-933

N° 202

**Marcel et Pahud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-~~un~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marcel, Emile,** Relieur

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le deux Octobre mil huit cent soixante-sept

fils de Marius Marcel, décédé,

et de Marie Joséphine Françoise Binguelli, sa femme, décédée

2° **Pahud, Ida,** Costurière,

de Poliez-Pittet & de Bottens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le quinze décembre mil huit cent septante-huit

fille de François Auguste Pahud, décédé,

et de Marie Adèle King, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-Pittet & Bottens les quatre  
& dix mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d

Lausanne, Poliez-Pittet & Bottens

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand,

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Marcel  
Ida Pahud

Signatures des témoins :

Paul Maud  
Pierre Grunier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 203

**Fatio et Longet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de René Henri Fatio, né à Dijon le 18 février 1901. Voir aux pièces.

Aujourd'hui ~~rente~~ mai mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fatio, Henri Numa Julien**, Employé de Commerce

de Orbe domicilié à Lussane, Chailly

célibataire

né à Lussane le vingt quatre Mars mil huit cent septante trois,

fil de Numa Alphonse Fatio, agriculteur,

et de Jenny Eléonore Gray, sa femme, domiciliés à Chailly,

2° **Longet, Marie Louise**, — Demoiselle de magasin

de Ormont-Dessous domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Ormont-Dessous le trente avril mil huit cent septante neuf

filles de Louise Angéline Longet, à Ormont-Dessous

et de

Les publications ont eu lieu à Orbe, Ormont-Dessous & Lussane, les deux,

trois et quatre mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orbe, Ormont-Dessous & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Orbe & Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

*H. Fatio*

*Marie Fatio*

Signatures des témoins :

*Penevey*

*Maumont*

à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 204

**Weber et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Weber, Francis-Henri**, Lignériste

de Genève &amp; de Crassier — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le cinq juin — mil huit cent septante-six

fils de Louis Henri Weber, <sup>Samuel</sup> décédé (sic Louis Henri Samuel)

et de Marie Louise née Sambillon, la veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> **Perret, Amélie-Marie**, sans profession

de Chalmazelles | Loire | France — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le quatre août — mil huit cent septante-un

fille de Jean Marie Perret, décédé

et de Vénérique Gallay, la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Crassier et Chalmazelles,  
les vingt, vingt-trois, vingt-six & vingt-huit avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de


Genève, Crassier, Chalmazelles &  
Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de


Genève, Genève | Bure. C<sup>h</sup> | & à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

  
 a. Weber

Signatures des témoins :

  
 W. Weber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 205

Jordan et Laurent née Ecoffey

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jordan, Jean, Magasinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézeries domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mézeries le deux novembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de feu Jean Louis Jordan

domicile des parents :

et de Marie née Ried, sa veuve, à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Laurent née Ecoffey, Henriette-Marie-Anna

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey domiciliée à Lausanne

Etat civil :

veuve de Eugène Laurent dès le seize mai mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le neuf octobre mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

filles de Jean Louis Ecoffey, décédé,

domicile des parents :

et de Anna Marguerite Ried, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézeries & Fey, les quatre-vingt dix mai mil neuf cent un

Sur jugement rendu le 10 octobre  
Acté et enregistré le 20 novembre 1912  
le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance du Canton de  
Genève a dit bon pour le divorce le mariage  
et, contra...

Le divorce a été prononcé contre l'époux  
en vertu de l'art 138 du Code Civil  
L'épouse ne pourra contracter un  
nouveau mariage avant le délai d'un  
an.

Lausanne le 25 nov 1912  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézeries Fey & Lausanne

acte de décès de 1<sup>er</sup> mari de l'épouse

Signatures des époux :

*Jean Jordan*  
*Henriette Jordan*

Signatures des témoins :

*M. Hoffen*  
*et Jordan*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'état civil de

Mézeries & Fey



N° 206

**Richter et Schaffner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richter, Max Hermann**, sculpteur

de Freiberg (Saxe) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Freiberg le trente avril mil huit cent septante huit

fils de Henri Hermann Richter, contre-maître

et de Anna Emilie née Thiele, à Freiberg

2° **Schaffner, Jeanne**, couturière

de Bâle domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Genève le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt un

fille de Alfred Schaffner, architecte à Genève

et de Emma Landsmann, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Freiberg & Bâle les trente avril, deux & trois mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Freiberg, Bâle & Lausanne.

Permis du Département de

Justice & Police.

Consentement du père de chacun des Epoux

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bâle & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Max Richter  
Jeanne Richter

Signatures des témoins :

Constant Vey  
Ebelshausen Ch. Bannier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 15 mai 1920, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de Madame Jeanne Richter née Schaffner, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Basle-ville et de la commune de Bâle.

Inscrit le Septembre 1920

L'officier de l'état civil:

*Lequel s'est établi à Bâle.*

N° 207

**Boltshauser et Deveaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~huit mai mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boltshauser, Jean-Henri-Guillaume**, Professeur

de Otterberg ~~Münstetten~~ | ~~Chinyovic~~ | domicilié à ~~Lausanne~~

Célibataire

né à ~~Bienne~~ le ~~vingt-cinq décembre~~ mil huit cent ~~quarante-deux~~

fils de ~~Henri Boltshauser, décédé~~,

et de ~~Julie née König, décédée~~

2° **Deveaux, Marie**, ~~Modeste~~

de ~~Lancrans~~ (~~lin~~ | ~~France~~), domiciliée à ~~Montreux~~ (~~Châteland~~)

Célibataire

née à ~~Genève~~ le ~~cinq octobre~~ mil huit cent ~~quarante-sept~~

fille de ~~feu Claude Deveaux~~

et de ~~feu Françoise Brinet~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~, ~~Otterberg~~, ~~Châteland~~ & ~~Lancrans~~, les ~~vingt & vingt-huit avril mil neuf cent un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux - actes de décès des père & mère de l'Epouse - Promesses de mariage - Certificats de publications de Otterberg, Lancrans, Lausanne & Châteland.~~

Signatures des époux :

*Jean Henri Guill. Boltshauser*  
*Marie Boltshauser*

Signatures des témoins :

*Sauveur Delapierre*  
*H. Goussier* ~~Lausanne~~

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de ~~Münstetten & Montreux~~, ainsi qu'à la ~~Chancellerie~~ ~~Ch.~~

N° 208

*Jaquillard & Nicolier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquillard, Ami Louis,* Gendarme,

de Rougement domicilié à Echallens,

Célibataire

né à Glond le seize octobre mil huit cent septante trois

fil de *Abraham Louis Jacquillard,* agriculteur

et de *Adèle Fanny Julie* née *Carbussat,* domiciliés à Glond

2° *Nicolier, Cécile Adeline,* ménagère

de Oleyres domiciliée à Maupas / Corcelles près Payerne

Célibataire

née à Oleyres le dix-neuf février mil huit cent septante huit

filles de *Louis Samiel Auguste Nicolier*

et de *Amélie* née *Pindarvand,* agriculteurs au Maupas.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Rougement, Oleyres & Corcelles le vingt-sept avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil  
d' Echallens.

Signatures des époux :

*Jaquillard Ami*  
*Cécile Jacquillard*

Signatures des témoins :

*Grandchamp Samuel*  
*Maurent* les deux à Rougement

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Rougement, Echallens, Oleyres  
& Corcelles près Payerne.

N° 209

Müller & Boand née  
Bataillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trente un mai mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Müller, Frédéric, Maréchal,

de Wasselnheim (Alsace) domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Wasselnheim le douze Juillet mil huit cent Septante un

fils de Jean Müller, décédé,

et de Marguerite Bernhardt, la femme, décédée.

2<sup>o</sup> Boand née Bataillard, Louise-Julie, Négociante

de Morges domiciliée à Lansanne

veuve de Marc Victor Boand dès le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt dix-huit

née à Romanel / Morges le deux Septembre mil huit cent Soixante,

fille de Marc Jean Henri Bataillard, décédé,

et de Henriette Loude née Bernard, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Morges & Wasselnheim les deux six sept et vingt sept avril mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Wasselnheim, Morges & Lansanne

Permis du Département de Justice  
& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Morges & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Frédéric Müller

L. Müller

Signatures des témoins :

Ami Deschamps

Maurentz les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

**Ferrin et Mermillon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrin, Jules-Émile, Cafetierde Ependes domicilié à Lausanne,Célibatairené à Suchy le vingt mai mil huit cent soixante-cinqfils de Jean Ferrin, Employé au G.S.et de Rose Marie née Milloud, la femme, domiciliée à Vevey2° Mermillon, Julie-Antoinette,de Collonges (ain) France domiciliée à CollongesCélibatairenée à Collonges le deux nov mil huit cent soixante-huitfille de feu Roland Mermillon.et de Engenie née Delinod, la veuve à Ecotens (Collonges)Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ependes & Collonges le sept huit et deux mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epouxacte de décès du père de l'Epouse &Consentement de la mère.Promesse de mariageCertificats de publication de EpendesCollonges & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil de Belmontà la Chancellerie de

## Signatures des époux :

J. FerrinJ. Mermillon

## Signatures des témoins :

P. P. P.P. P. P. Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

**Meylan & Vittoz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Meylan, Léon-David-Samuel**, Pépinieriste

de Cherib domicilié à Renens,

célibataire

né au Sollat le trois Juin mil huit cent septante-trois

fils de feu ami François Meylan

et de feue Louise Zélie née Luyrin, sa femme,

2<sup>o</sup> **Vittoz, Alice**,

de Froideville domiciliée à Chailly, sur Lusonne

Célibataire

née à Dion-la-Ville le vingt Juin mil huit cent septante-trois

fille de Saint Henri Vittoz, Professeur

et de feue Louise née Chollet, sa femme, domiciliés à Chailly, sur Lusonne

Les publications ont eu lieu à Brosses, à Lusonne, à Renens, au Sentier & à Froideville les sept, huit & neuf mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Romanel.

Signatures des époux :

L. Meylan  
A. Meylan

Signatures des témoins :

J. Vittoz à Lusonne  
J. Vittoz à Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Romanel du Sentier & de Poliez-le-Grand.

N° 212

*Edelmann et Fuld*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Edelmann ; Jules Paul Gérard,*

Lieu d'origine et de domicile :

de Toulouse ( Haute Garonne ) France domicilié à Rastatt

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Toulouse le quatorze octobre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fil de feu Leonard Guillaume Edelmann

domicile des parents :

et de feu Marie Eugénie née Eujus la femme

Nom et profession de l'épouse :

2° *Fuld, Léa,*

Lieu d'origine et de domicile :

de La Haye ( Hollande ) domiciliée à Rastatt

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Haye le vingt un octobre mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de feu Louis Fuld

domicile des parents :

et de feu Maria Fredo

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rastatt à Toulouse & à La Haye les quatorze & dix neuf Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère des

deux Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Toulouse La Haye & Rastatt

Permis de l'ambassade & du Dep't de Jura Pa.

Communiqué : à la Chancellerie Cl<sup>e</sup>

Signatures des époux :

*Jules Paul Gérard Edelmann*  
*Léa Edelmann*

Signatures des témoins :

*Charles Lefèvre*  
*Auguste Nasson*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 213

Zierlen et Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent- un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Zierlen, Henri-Joseph-Conrad, Cardeur

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux octobre — mil huit cent Septante-quatre

fils de feu Conrad Louis Guillaume Henri Zierlen

et de feue Marie Henriette Adamina, sa femme

2<sup>o</sup> Moret, Ida-Judith, modiste

de Vaudens (Suresne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bulle le dix mai — mil huit cent Septante-huit

fille de feu Jean Antoine Henri Appolinair Moret

et de Marie Elise Victorine née Pflond, sa veuve à Vaudens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Vaudens les dix-huit & vingt  
Mai mil neuf cent- un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Vaudens.

Signatures des époux :

Henri Zierlen

Ida Zierlen

Signatures des témoins :

Jésus Edimann

Aug Moret les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Vaudens.

Par jugement rendu le 30 décembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 19 avril 1913 le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu des articles 138 et 139 C.C.S. et celui-ci ne pourra se remarier avant un délai de deux ans.

Lausanne le 30 avril 1913

L'Officier de l'Etat-civil:

H. Lechaut

1913.



N° 214

**Jotterand & Fague**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Jotterand, Alfred Auguste, chef de Cuisine,

de St Livres domicilié à Lumbanne,

célibataire

né à St Livres le seize Mars — mil huit cent Septante quatre,

fils de Jules Jotterand agriculteur

et de Marie Henriette née Bugnon, sa femme, domiciliée à Reille

2<sup>o</sup> Fague, Elise Lina, sans profession

de Trey domiciliée à Trey

célibataire

née à Trey le vingt un décembre — mil huit cent Septante quatre

fille de Emile Fague agriculteur

et de Justine née Centlivres domiciliée à Trey

Les publications ont eu lieu à Lumbanne, Trey & St Livres les dix huit  
dix-neuf & vingt Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Livres, Trey &amp; Lumbanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Trey &amp; Lumbanne.

## Signatures des époux :

Alfred Jotterand  
Elise Fague

## Signatures des témoins :

Hortense Fague à Trey  
Perey à Lumbanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 215

**Gillieron et Zogmal**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 Mars 1903 déclaré exécutoire le 17 septembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage insister et contraire.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 146 lettre b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 1 Octobre 1903  
L'offr. de l'état civil :

Aujourd'hui six Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gillieron, Charles-Louis**, Employé de Commerce

de Servion domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Savigny le vingt-un Mars mil huit cent septante-neuf

fil de Louis Gillieron, boulanger

et de Louise Julie née Zahler, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2° **Zogmal, Marie-Hélène**, Repasseuse

de Macugnaga (Novare) Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Yvermont-Dessous le quatorze août mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Jean Antoine Henri Zogmal

et de Anna Elisabeth née Wegmüller, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Servion les quatre et sept mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Servion et Lausanne.

Dispense des publications en Italie

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oron et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Louis Gillieron  
Hélène Gillieron

Signatures des témoins :

J. Perillet }  
L. ... } Lausanne

G. ... }  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

**Perret et Meylan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Perret, Robert-Henri,** — *Manufacturier ferrassien* —

de La Sagne (Nanchâtel) — domicilié à Landeranne, —

célibataire

né à Mauborget le treize Juillet — mil huit cent septante huit —

fils de feu Alphonse Perret —

et de Marie Nanette Elise née Goudet, domiciliée à Monticher —

2° **Meylan, Julia-Emma,** — *Cuisinière* —

de Chevât — domiciliée à Pratz-Sichaud / Landeranne

célibataire

née au Brassus le neuf Septembre — mil huit cent septante sept —

fille de Jules Adrien Meylan, horloger au Sentier —

et de feu Méry Adèle née Meylan, sa femme —

Les publications ont eu lieu à La Sagne, au Sentier, au Brassus & à Landeranne  
le vingt huit et trente trois mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Sagne, du Sentier, du Brassus et

de Landeranne

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Sagne & du Sentier

Signatures des époux :

*Robert Henri Perret*  
*Julia Emma Perret*

Signatures des témoins :

*Rod. Anet* }  
*Chandry* } à Landeranne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 217

**Arnaud et Maurer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent un - mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Arnaud, Paul-Léon,** Comptable,

de Carouge (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt cinq mai mil huit cent septante-huit.

fil de Joseph Louis Etienne Arnaud, décorateur,

et de Clémentine Sidonie Peterhans, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Maurer, Jeanne-Elise,** Couturière,

de Zweisimmen (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Sully le quinze novembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Gottlieb Maurer, valet de Chambre, à St Saphorin / Morges,

et de Elise Nancy née Goumaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carouge & Zweisimmen les vingt-un  
et vingt-deux mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Carouge, Zweisimmen & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paul Arnaud

Jeanne Arnaud

Signatures des témoins :

Jeanne Arnaud

Theophile Maurer, à Carouge

à St Saphorin / M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Zweisimmen et Genève (Bm: c<sup>h</sup>)

N° 218

**Steck et Magnenat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steck, Jules-Émile**, seigneur

de Walkringen (Bâle) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Vivay le vingt-deux avril — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de feu Louis Frédéric Steck, —

et de Sophie Marguerite Fanny Borel, la veuve à Lausanne —

2° **Magnenat, Marie-Louise**, sans profession

de Vaulion, — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Lausanne le douze mars — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de feu David Samuel Magnenat —

et de Marie Bentz, née Favrat, la veuve, à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Walkringen & Vaulion les vingt  
avril et trois mai mil neuf cent un —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement de la mère de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deWalkringen, Vaulion & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vaulion et Walkringen.

Signatures des époux :

J. Steck.  
M. Pteck

Signatures des témoins :

J. Steck  
E. Fustanoy } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219

**Stalder et Stettler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Stalder, Alfred,**

de La Lenk (Berne)

domicilié à Lussembourg

Célibataire

né à Lussembourg le neuf Mars

mil huit cent Septante-deux

fils de David Stalder, piennier

et de Madeleine Tritter, la femme, domiciliés à Lussembourg

2<sup>o</sup> **Stettler, Celmar-Rosalie,** sans profession

de Dion-la-Ville

domiciliée à Lussembourg

Célibataire

née à Lussembourg le six-huit Octobre

mil huit cent Septante-neuf

filles de Charles Emile Stettler, serurier

et de Elise Baumaz, la femme, à Lussembourg

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, La Lenk & Dion-la-Ville les trente

avril & deux mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

La Lenk, Dion-la-Ville & Lussembourg

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Lenk & Dion.

Signatures des époux :

Alfred Stalder

Rosalie Stalder

Signatures des témoins :

A. Dumont à Poudex

Ernest Joyet à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 220

**Rubin et Rey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 21 mai 1915, déclaré définitif et exécutoire le 16 juin 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application des art. 138 et 139 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 22 juin 1915.

L'officier de l'état civil :

*Lucien*

Revisé par le 23. VI. 15.

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rubin, Alphonse Paul**, employé aux Carrières,

de Reichenbach | Rome | domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Louise Jenny Mesmay née Blane née le trois octobre mil neuf cent

né à St Sulpice le six. neuf novembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean François Rubin, menuisier à Lausanne

et de Genevieve Françoise née Zimmermann, du femme

2° **Rey, Marie-Alphonzine dite Louise**, domestique

de Montet | Brez | Fribourg domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Montet le huit novembre mil huit cent soixante-quatre

née à St Sulpice le six. neuf novembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean François Rubin, menuisier à Lausanne Jean Eustache Ulrich Rey

et de Genevieve Catherine née Montet

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Montet & Lausanne les onze et

treize avril mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Approuvé vingt-neuf mois unis et-dessus.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la première femme

de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Reichenbach, Montet & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Reichenbach & Montet.

Signatures des époux :

*Rubin Paul*

*Louise Rubin*

Signatures des témoins :

*Éléonore Kohler*

*Henri Kohler*

L'officier de l'état civil :

*Lucien*

N° 221

**Desroches & Kästiger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 16 décembre 1911, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la fiancée de l'épouse est "Maria", le prénom du père de l'épouse est "Karl".

Lausanne, 16 décembre 1911.  
L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Desroches, Constant,** Chauffeur au J.S.

de Mont-le-Grand domicilié à Sionne

Célibataire

né à Echallens le quatre Janvier mil huit cent Septante-sept

fils de Julie Desroches, décédée,

et de

2° **Kästiger, Marie,** Couturière,

de Kulmerau (Lucerne) domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Kulmerau le quatre Septembre mil huit cent Septante-huit

fille de Charles Kästiger, décédé,

et de Sophie née Kästiger, décédée.

Les publications ont eu lieu à Kulmerau, Mont, Sionne & Vevey, les vingt-deux & vingt-trois mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

mont, Kulmerau, Sionne et

Vevey

Communiqué: à l'état civil de

Kulmerau, Rolle & Vevey

Signatures des époux :

Constant Desroches

Marie Desroches

Signatures des témoins :

*(Signatures of witnesses)*

L'officier de l'état civil :

*(Signature of the officer)*



N° 222

**Gasser et Brun**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-huit mai mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gasser, Gottfried**, Éruditde Ruschegg (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Hochhofen (Grossaffoltern) le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-neuffils de feu Christian Gasseret de Anna née Baumgartner, sa veuve à Grossaffoltern2° **Brun, Laurentina**, Repassendede Widen (Argovie) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Widen le dix-huit juin mil huit cent septante-huitfille de Jacob Leonz Brun, charpentier à Zurichet de feue Juliana Bochsler, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Ruschegg & Widen, les vingt-un  
& vingt-trois mai mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de RuscheggWiden & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ruschegg & Widen

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Gottfried Gasser  
Laurentina Gasser

## Signatures des témoins :

Durrenberger Leonard  
Spandis les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 223

**Boninægni & Stepanoff**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Boninægni, Parquale**, Mathématicien

de Rimini | Forlì | Italie domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Rimini le dix octobre — mil huit cent soixante-neuf

fils de Raffaele Boninægni, herboriste à Rimini,

et de Maria Codi, sa femme, décédée

2° **Stepanoff zait Deikoff, Tatiane**, Etudiante

de Tachitpe | Krasnojarsk | Russie domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Tachitpe le dix vingt-deux Janvier — mil huit cent septante-cinq

fille de Laurent Romanoff Deikoff, décédé, fille adoptive de Dimitri Stepanoff à Pétersbourg

et de Euphrasine Stepanoff, décédée — } de Fiodorovic Stepanoff sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eglise Russe de Genève & Rimini les  
dix-sept vingt quatre & trente un Mars mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux avec

Certificat d'adoption pour l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rimini,

Genève (Eglise Russe) & Lausanne

Permis au Département de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Paral Boninægni

Tatiane Boninægni

Signatures des témoins :

Charles Garigero

Lavallin Leandra

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 224

Chapuis & Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapuis, Marc, Securier

de Epalinges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-un Juin mil huit cent quatre-vingt

fil de Heni Chapuis, fabricant de Jacques

et de Jeanne Marie Frederique Bellier, la femme, domiciliée à Lausanne

2° Barbaz, Elise Marie, Repassende,

de Epalinges domiciliée à La Salaz d'Epalinges

Célibataire

née à La Salaz le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Francois Daniel Barbaz

et de Marguerite Françoise née Dumuid, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Epalinges les sept & onze mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & d'Epalinges.

Signatures des époux :

Marc Chapuis.  
Marie Chapuis

Signatures des témoins :

Marius Barbaz } à Lausanne.  
Martin Jolm }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Epalinges.

Par jugement du Tribunal...  
dissous de Lausanne, rendu  
en date du 22.2.1901, déclaré  
définitif et exécutoire le 11.2.1901...  
le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le 22.2.1901.  
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 225

**Ducrot & Demont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ducrot, Oscar,** Secrétaire au Département de l'Instr. publ.

de Châtellana domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Vevey le quinze février mil huit cent septante six

fils de Jean Louis Ducrot, décédé,

et de Henriette Kiltzold, sa veuve à Lussanme.

2° **Demont, Claire-Lina,**

de Apples domiciliée à Merges,

célibataire

née à Lussanme le dix sept mai mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean Louis Henri Demont, Receveur de l'Etat,

et de Louise Claire née Fevet, sa femme, à Merges.

Les publications ont eu lieu à Châtellana, à Apples, à Merges & à Lussanme, les vingt six & vingt sept avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement en bloc de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Châtellana

Apples, Lussanme & Merges.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Monteux, Apples & Merges.

Signatures des époux :

*O Ducrot*  
C Ducrot

Signatures des témoins :

*J. J. J. J.*  
*Ch. J. J. J.*

L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*remp.*

N° 226

**Rouilly & Héritier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouilly, Auguste-Emile**, Professeur de Gymnastique

de Echichens domicilié à Territet (Les Planches)

célibataire

né à Lausanne le cinq Septembre — mil huit cent septante deux

fils de feu Marc Henri Rouilly

et de Françoise Louise née Besson, sa veuve à Lausanne

2° **Héritier, Alice-Elise-Louise**,

de Mollondins & d'Orens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le vingt-quatre décembre — mil huit cent septante quatre

fille de Denis Héritier, jardinier

et de Sylvie Salomé née Ruchet, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Planches, à Echichens, à Mollondins & à Orens les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

*A. Rouilly*  
*A. Rouilly*

Signatures des témoins :

*M. Héritier à Genève*  
*L. Rouilly à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil de Menthon, Montreux, Domeloye & Orrens

N° 227

*Stricker & Hüng*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stricker, Jean-Rodolphe*, *Télégraphiste*

de *Grabs | St-Gall |* domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*

né à *Altstätten | St-Gall |* le premier mai mil huit cent septante-quatre,

fils de *Jean Ulrich Stricker*, *sellier*

et de *Catherine Barbara née Jenk*, *sa femme*,

2° *Hüng, Bertha-Alfredine*, *Demoiselle de magasin*,

de *Erismyl | Berne |* domiciliée à *Lausanne*,

*Célibataire*

née à *Lausanne* le vingt-cinq Juin mil huit cent septante-trois

fille de *Jean Hüng*, *décédé*

et de *Marie Anna née Kaufmann*, *à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Grabs & Erismyl*, les vingt-un  
vingt-deux mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Grabs, Erismyl, Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Grabs & Erismyl*

Signatures des époux :

*Stricker, Rodolphe*  
*Bertha Stricker*

Signatures des témoins :

*Mehelling*  
*Denis* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 228

**Saugeon & Vidinand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saugeon, Ernest-Louis,** Cocherde Lupraz domicilié à Lausanne

célibataire

né à La Tour de Tiltz le huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-septfils de Emile François David Saugeon jardinieret de Louise née Richon sa femme, les deux à Vevay2° **Vidinand, Jeanne-Bertha,** Cuisinièrede Cordier 4 Vevay domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huitfille de Jules Louis Vidinand, accédé,et de Françoise Amélie Margot, sa mère à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Cordier à Lupraz et seize et dix-sept avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Lupraz, Cordier et Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Cordier à Reminimotier.

## Signatures des époux :

E. SaugeonJ. Vidinand

## Signatures des témoins :

Saugeon Emile } à Vevay  
Louis Margot

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Guidoux & Duruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guidoux, Piette-Oscar, agriculteur

de Cronay domicilié à Cronay

Célibataire

né à Villars-Cronay le vingt-huit Janvier mil huit cent huitante-trois

fils de Louis Guidoux, décédé

et de Adèle née Roulier, domiciliée à Cronay

2° Duruz, Julia-Blanche, ménagère,

de Cronay domiciliée à Cronay

Célibataire

née à Cronay le vingt-trois Novembre mil huit cent septante-sept

fille de Charles Daniel Duruz, fabricant

et de Louise née Brumard, la femme, à Cronay

Les publications ont eu lieu à Cronay le vingt-trois mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de  
Dommeloze

Signatures des époux :

Guidoux Oscar  
Guidoux Julia

Signatures des témoins :

Arandj }  
Perevoje } à l'unanimité

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Dommeloze



N° 230

**Dingler et Zierlen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

C  
X-XX

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dingler, Guisimus**, facteur de pianos  
de Haarlem (Hollande) domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Haarlem le cinq octobre — mil huit cent septante-cinq  
fils de feu Jean Frédéric Simon Dingler  
et de Elisabeth Jeanne née Vliet, la veuve à Haarlem.

2° **Zierlen, Emma Pauline**,  
de Lausanne domiciliée à Lausanne,  
Célibataire

née à Lausanne le vingt-deux août — mil huit cent septante-trois  
fille de feu Conrad Louis Guillaume Henri Zierlen  
et de feue Marie Henriette Adamina, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Haarlem les vingt-cinq et vingt-six mai mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>actes de naissance des Epoux</p> <p>Promesse de mariage.</p> <p>Consentement de la mère des Epoux</p> <p>acte de décès du père. — Certificats de publication de <u>Lausanne et Haarlem</u></p> <p>Déclaration de validité.</p> <p>Permis du Département de Justice &amp; Police</p> <p>Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>G. Dingler</u></p> <p><u>E. Zierlen</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>F. Zierleny à Bâle</u></p> <p><u>A. Egbers à Lausanne</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>[Signature]</u></p>
--	---

Le 27 juin 1913 le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 26 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers, la réintégration, à titre gratuit, de dame veuve Emma-Pauline Dingler née Zierlen dans le droit de cité du canton de Vaud et de la commune de Lausanne.

Inscrit sur ordre du Dep<sup>t</sup> de Justice et Police le 10 juillet 1913.  
L'officier de l'état-civil:  
H. Léchaut  
1913

N° 231

**Meylan et Fontannaz**

Aujourd'hui six huit Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

**1° Meylan, Pierre Eugène,** Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit domicilié au Brassus

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Bas du Chenit le neuf Juillet mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fils de ali Meylan, décédé

domicile des parents :

et de Amélie Charlotte née Aubert, décédée

Nom et profession de l'épouse :

**2° Fontannaz, Marie Emma,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Saillens domiciliée à l'Orient

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à l'Orient le vingt huit mai mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Jean Fontannaz, agriculteur à l'Orient

domicile des parents :

et de Henriette Louise Sabine née Zinder, sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sentier, au Brassus & à Saillens les vingt-neuf

juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
du Brassus.

Signatures des époux :

Pierre Meylan,  
Emma Meylan

Signatures des témoins :

Alexis Fontannaz  
Marguerite } à Saillens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil du  
Sentier & de Saillens.

[Signature]

N° 232

Morera et Ghelfi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morera, Pascal-Jean-Antoine, Sûrte en bâtiment

de Albano-Vercellese (Novare-Italie) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Albano-Vercellese le dix-neuf février mil huit cent septante-quatre,

fil de Jean Morera, tailleur à Albano-Vercellese,

et de feue Anna née Cyprezzo, sa femme,

2° Ghelfi, Maria-Rosa, marchande ambulante,

de Mulazzo (Massa-Carrara) Italie domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Montereggio, Mulazzo, le cinq juin mil huit cent soixante-dix

fille de François Ghelfi, marchand à Gex

et de feue Domenica née Lazzarelli, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Albano & Mulazzo les vingt deux, cinq & douze mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Albano, Mulazzo et Lansanne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

P. Morera

+ l'épouse ne sachant écrire a fait une croix.

Signatures des témoins :

F. Ghelfi } à Lansanne  
J. Hurter }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Legitimation de \_\_\_\_\_  
Robert Pirent, né le 4 juillet 1847  
marié Germaine - 10 Sept: 1848.  
voir acte aux pièces.

N° 233

**Belet & Chambaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Belet, Benjamin**, négociant

de Mont sur Luverne domicilié à Luverne

veuf de Lina Lüdemann des le huit août mil huit cent quatre vingt dix sept

né au Mont sur Luverne le vingt quatre décembre mil huit cent cinquante six

fil de Jean Pierre Belet, décédé,

et de Rose née Diserens, de femme, décédée.

2° **Chambaz, Eugénie-Jeanne-Louise**, institutrice

de Cully & de Lutry domiciliée à Luverne

célibataire

née à Mathod le quinze avril mil huit cent cinquante trois

fille de Frédéric Samuel Chambaz, décédé,

et de Henriette Lucie née Schavaux, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Luverne, Lutry, Cully & le Mont, les vingt huit, vingt neuf & trente mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lutry, le Mont & Luverne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Cully, Lutry & Romanel.

Signatures des époux :

B. Belet

E<sup>e</sup> Chambaz

Signatures des témoins :

L. Laurent

J. Hurter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Marti et Dik

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marti, Henri : Ernest, Boulangierde Gualthausen | Ohmyovic | domicilié à Landanne

Célibataire

né à Weinfelden le dix huit août — mil huit cent septante neuffils de Henri Marti, marbrieret de Bertha née Schoop, sa femme, à Weinfelden.2° Dik, Louise, Cuisinièrede Grossaffoltern | Berne | domiciliée à Morges,

Célibataire

née à Dub | Berne | le trois Septembre — mil huit cent septante sixfille de Benoit Dik, aicadéet de Anna née Schuppach, sa femme, aicadéLes publications ont eu lieu à Gualthausen, Grossaffoltern, Landanne & Morges  
les trente un mai & premier Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deGualthausen, Grossaffoltern, Landanne& Morges.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bug, Grossaffoltern & Morges.

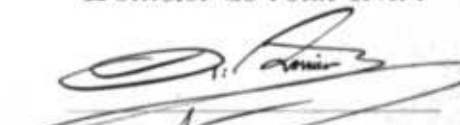
## Signatures des époux :

H. Ernest Marti.Louise Marti

## Signatures des témoins :

Dik Alfred.Schuppach Ernest. } à Landanne.

## L'officier de l'état civil :



N° 235

Ruchty & Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchty, George-Charles-Auguste, menuisier

de Romberg + Beme domicilié à Landanne

célibataire

né à Cour-Sous-Landanne le dix Mars mil huit cent quatre-vingt

fil de Adrien Charles Auguste Samuel Ruchty, voyageur à Genève

et de feu Marie Schmid, sa femme

2° Buffat, Louise, lingère

de Vuarrens domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le trente Mai mil huit cent quatre-vingt un

filles de feu François Etienne Buffat

et de Jeanette Emilie née Chappuis, domiciliée à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Romberg, Vuarrens, Landanne & Yverdon

le premier Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Pièce de mariage

Certificats de publication de

Vuarrens, Steffisburg, Yverdon.

Signatures des époux :

Auguste Ruchty, Louise Buffat

Signatures des témoins :

Peterson, Gantier } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Par décision du 21 avril 1949 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique soit orthographié Ruchty et non Ruchty.

Lausanne, le 27 avril 1949 L'officier de l'état civil:

copié à Steffisburg et Vuarrens

Communiqué : à l'Etat Civil de Steffisburg, Vuarrens & Yverdon.

N° 236

**Bühlmann et Nicodet**  
*née Fonjallaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bühlmann, Nicolas**, — secrétaire au J. S.

de Kulmeran (Lucerne) — domicilié à Lausanne,

veuf de Julie Kuhn née Sisoche d'âgé de six-huit ans et huit mois mil neuf cent —

né à Kulmeran le quinze décembre — mil huit cent soixante-cinq —

fil de Nicolas Bühlmann, agriculteur —

et de Anna Wyss sa femme, à Kulmeran.

2° **Nicodet née Fonjallaz, Ida**,

de Crans et de Marchissy — domiciliée à Lausanne,

veuve de Jean David Nicodet d'âgé de huit ans et huit mois mil huit cent quatre-vingt-trois —

née à Epesses le seize octobre — mil huit cent cinquante-cinq —

fille de Samuel Louis Fonjallaz, décédé,

et de Jeanne Louise Buttiaz sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Crans et Marchissy et Kulmeran les premier et six Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précéd' conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kulmeran,

Crans, Marchissy et Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Kulmeran, Crans et Fonjallaz.

Signatures des époux :

N. Bühlmann  
Ida Bühlmann

Signatures des témoins :

D. Lich  
Conch... } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 237

**Mercier & Etter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mercier, Jules-Théophile-Ferdinand,** *magasinier*

de Coppet domicilié à *Lausanne*

veuf de *mine Duvelot* dès le vingt-neuf octobre mil neuf cent

né à *Lausanne* le vingt juillet — mil huit cent *soixante-trois*,

fils de *feu Louis Marie Jules Mercier*

et de *Antoinette née Compendu, la veuve à Yverdon.*

2<sup>o</sup> **Etter, Marie-Louise,** *ménagère,*

de *Buchillon (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Murilly (Fribourg)* le huit octobre — mil huit cent *septante-deux*

fille de *feu Victor Etter*

et de *feue Rommaine née Broye*

Les publications ont eu lieu à *Coppet, Buchillon & Lausanne* le quatre mai mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Coppet, Buchillon & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Coppet & Buchillon*

Signatures des époux :

*Jules-Théophile Mercier*

*Marie Etter*

Signatures des témoins :

*H. ...*

*E. ...*

*Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 238

**Wist et Cornut**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Wist, Constant**, agriculteur

de Seigneux domicilié à Villars-Bramard

célibataire

né à Seigneux le trois mai mil huit cent cinquante-neuf

fils de François Wist agriculteur

et de Louise née Paccard domiciliée à Hermines

2<sup>o</sup> **Cornut, Claire**, ménagère

de Savigny domiciliée à Villars-Bramard

célibataire

née à Villars-Bramard le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-deux

fille de Daniel Cornut agriculteur à Savigny

et de Lydie née Fattibert à Villars-Bramard

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard Seigneux & Savigny le trois  
Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Villars

Signatures des époux :

Constant Wist  
Claire Wist

Signatures des témoins :

Mauren  
Pueveyre } témoin

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Villars & de Savigny

N° 239

**Waldner et Matthey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Waldner, Emile Eugène,** tailleur de linon

de Pontgouin (Eure & Loire) France domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Schaffhouse le neuf août mil huit cent septante quatre

fils de Joseph Waldner, avocat,

et de Clémence née Matthey, la Veuve,

2° **Matthey, Berthe Alice,** tailleur de linon

de Vallorbe domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe le vingt dix novembre mil huit cent septante neuf

fille de Albert Jules Emile Matthey, fondeur à Vallorbe

et de Elise Caroline née Gindon.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & Pontgouin les quatorze & dix neuf mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Vallorbe

Signatures des époux :

E. Waldner  
B. Matthey

Signatures des témoins :

Elise Matthey à Vallorbe  
Amiquet Ed. à Lussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de Vallorbe & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

N° 240

**Buffat et Lin née Jaccoud**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buffat, Charles-Armand**, Employé I. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de **Vuarnans** domicilié à **Lansanne**

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Echalens** le neuf Novembre — mil huit cent Septante-sept

Noms, profession et

fil de **Théophile Buffat**, Cordonnier

domicile des parents :

et de **Lina** née **Gonet**, Sa femme, domiciliés à **Lansanne**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Lin née Jaccoud, Cécile**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de **Riox** & de **Lutry** domiciliée à **Chexbres**

Etat civil :

divorcée en premières nocces de **Louis Frédéric Lin** sis le quinze février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Lieu et date de la naissance :

née à **Chexbres** le dix février — mil huit cent Soixante-huit

Noms, profession et

filles de **Jean Samuel Abram Jaccoud**, vigneron,

domicile des parents :

et de **Marie** née **Dignelt**, domiciliés à **Chexbres**.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Chexbres, Vuarnans, Riox, Lutry & Lansanne** les dix-sept et dix-huit Juin mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

**Vuarnans, Riox, Lutry, Chexbres &**

**Lansanne.**

Communiqué: à **Vuarnans, Lutry**

**Lutry & Chexbres.**

Signatures des époux :

*Buffat Charles.*

*Cécile Buffat*

Signatures des témoins :

*Ch Buffat*

*L Fouconnaz*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 241

**Duruz et Fatie née Loewer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil neuf cent. un — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duruz, Wilhelm-César, Relieur

de Bofflens domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Sainte Croix le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-huit

fil de Charles Duruz, ébéniste

et de Comde Jaccard, sa femme, domiciliée à Genève.

2° Fatie née Loewer, Georgine-Elizabeth, Brocheuse

de Orbe domiciliée à Lausanne

divorcée en 1<sup>ère</sup> noces de Victor Fatie dit (le 12 Mai 1892) douze Mai mil  
huit cent quatre-vingt-douze.

née à Lausanne dix-sept février mil huit cent cinquante-six

filles de Jean Jacques Adam Loewer, décédé

et de Françoise Anne Marie née Ronge, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bofflens & Orbe les onze, douze &  
treize Mai mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bofflens, Orbe & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remainmôtier & Orbe.

Signatures des époux :

William Duruz  
Elizabeth Duruz.

Signatures des témoins :

Alf. Aug. Larnier  
J. N. N. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 242

**Neyrond & Devaud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Neyrond, Henri-Louis**, — ouvrier de ligne au téléphone

de Chardonne — domicilié à Lantanne

Célibataire

né à Pully le vingt-cinq avril — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Samuel Neyrond

et de Marie Caroline Honoré née Bossel, la veuve à Oron

2° **Devaud, Jenny**, — ménagère

des Collanges — domiciliée à Lantanne

Célibataire

née à PorsRichard à Lantanne le quatre novembre mil huit cent septante-trois

filles de feu Aline Devaud

et de

Les publications ont eu lieu à Chardonne aux Collanges & à Lantanne les  
deux, trois et quatre mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Chardonne

des Collanges & Lantanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corcie & de Mézières

Signatures des époux :

*Neyrond Henri*  
*Jenny Neyrond*

Signatures des témoins :

*Sucret Emile*  
*Beuward* } Lantanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 243

**Paillard & Richard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Paillard, Joseph-François**, — Paquetier

de St Croix domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Croix le vingt-trois octobre mil huit cent Septante,

fil de Justin Paillard, avocat,

et de Elise née Inconnu, de Vevay, à St Croix

2<sup>o</sup> **Richard, Bertha**, — Lingère

de Coffrane (Neuchâtel) domiciliée à Pully (Chamblanais)

Célibataire

née à Roche le deux février mil huit cent Septante-deux

fille de Jules Leonard Richard, horloger à St Imier

et de Bertha Fanny Droz, de femme, à Genève

Les publications ont eu lieu à St Croix - Les Granges, Coffrane, Pully, Lausanne,  
les sept et huit Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix - les Granges, Coffrane, Pully

& Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix, Coffrane & Pully

Signatures des époux :

Joseph Paillard Paquetier

Bertha Paillard

Signatures des témoins :

Ch. Paillard, au Dessus

Emile Steyer, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

Lemasson et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1<sup>o</sup> Lemasson, Etienne-François-Joseph-Mathalie,

de Mâcon | Saône &amp; Loire | France — domicilié à Lantanne — Cimentiers

Célibataire

né à Mâcon le vingt sept Juillet — mil huit cent soixante quatre —

fils de Etienne Lemasson, marchand —

et de Anne Catherine de femme, domiciliés à Lantanne —

2<sup>o</sup> Glardon, Alice-Lina, — Ménagère —

de Vallorbe — domiciliée à Lantanne —

Célibataire

née à Crinier le vingt cinq Juin — mil huit cent septante neuf —

fille de Antoine Alexis Glardon, Instituteur —

et de Thérèse Lucie née Sedding, de femme, domiciliés à Lantanne —

Les publications ont eu lieu à Mâcon Lantanne & Vallorbe les vingt huit  
et vingt neuf Mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement des parents de l'Epoux

Certificats de publication de Mâcon,  
Vallorbe & Lantanne.Déclaration de Validité & Permis du  
Département de Justice & PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Vallorbe & à la Chancellerie etc

## Signatures des époux :

E. Lemasson

Alice Lemasson

## Signatures des témoins :

Alph. Charles, peintre

J. Sedding Lantanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 245

**Chançon et Mottet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chançon, Alfred Maurice, Cocher

de Bussinel domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le quinze Juin mil huit cent soixante neuf

fil de Léon Rodolphe Chançon, aîné,

et de Suzanne Sophie Poetschin, la femme, aînée

2° Mottet, Marie Louise, sans profession

de Kenniez domiciliée à Penthaz

Célibataire

née à Bièlen, Sjulaz le vingt trois août mil huit cent quatre vingt

fille de Jean Jacob Mottet, Cordonnier

et de Rosine Thuillard, la femme, domiciliée à Penthaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bussinel, Kenniez & Penthaz  
les vingt un, vingt deux et vingt trois mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bussinel, Kenniez, Lausanne &

Penthaz.

Communiqué: à l'Etat Civil

de Gilly, Georges & Sullens.

Signatures des époux :

Chançon Maurice.

Chançon Marie

Signatures des témoins :

Jean Jacob Mottet

Rosine Mottet

les deux à Penthaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 246

Giovaninetti et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Régistation de Gabrielle  
Suzanne Blanc, née à Lussume  
le 26 mai 1901.  
Voir note aux pièces.

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Giovaninetti, Adolphe, — Charcutier

de Crudo (Novare) Italie — domicilié à Lussume

célibataire

né à Crudo le vingt huit Mars — mil huit cent septante six

fil de feu Jules Giovaninetti

et de feu Judith Casanova

2<sup>o</sup> Blanc, Ida Lucie, — ménagère

de Lussume — domiciliée à Lussume

Célibataire

née à Lussume le vingt avril — mil huit cent Septante sept

filie de Jean Louis Blanc, jardinier à Lussume

et de feu Elise Victorine Regamey

Les publications ont eu lieu à Crudo & à Lussume les neuf et dix neuf  
avril mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de l'annuaire

Crudo.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'état Civil de

Crudo par la Chancellerie Ch.

## Signatures des époux :

Adolphe Giovaninetti  
Lucie Giovaninetti

## Signatures des témoins :

Maurent  
Rougey } à Lussume

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 247

**Knüss et Marchand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

**1° Knüss, Fritz**, Jardinier

de Eggiwyl (Berne) domicilié à Lussane,

célibataire

né à Villiers (Neuchâtel) le vingt neuf août mil huit cent septante sept

fils de Ulysse Knüss, Charpentier

et de Marie Ida née Major, la femme, domiciliés à Cormier (Neuchâtel)

**2° Marchand, Emma Eugénie**, sans profession,

de Vugelles-la-Mothe y domiciliée et

Célibataire

née à Vugelles-la-Mothe le quatorze mars mil huit cent septante sept

fille de Gustave Marchand, Charpentier

et de Eugénie née Cochet la femme, domiciliés à Vugelles-la-Mothe.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Eggiwyl & Vugelles les quatre, cinq & sept Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par décision du 14 Mars 1901 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique qui Knüss, soit orthographe Knüss.

approuvé le mot Knüss écrit en lettres  
Lausanne, le 11 Mars 1901  
L'officier de l'état civil:

*[Signature]*  
L'officier de l'état civil  
L'officier de l'état civil  
L'officier de l'état civil

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eggiwyl, Vugelles-la-Mothe & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil

à Eggiwyl & de Montagny

Signatures des époux :

*[Signature Fritz Knüss]*  
*[Signature Emma Knüss]*

Signatures des témoins :

*[Signature J. Pouryagnot]*  
*[Signature St. Bibaux]* à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 248

Platel &amp; Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit juin mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Platel, Paul-Alexis, ———— célibataire ————

de Rougemont et de Senarclens ———— domicilié à Lussanne, ————

célibataire ————

né à Lussanne le deux février ———— mil huit cent septante-six ————

fils de Louis Auguste Platel, agriculteur ————

et de Julie Marie Mathieu, sa femme, domiciliés à Bredigny / Morsens, ————

2<sup>o</sup> Chatelan, Alice, ———— ménagère, ————

de Bredigny / Morsens ———— domiciliée à Bredigny / Morsens ————

célibataire ————

née à Bredigny le onze mai ———— mil huit cent septante-quatre ————

fille de Eugène Chatelan, agriculteur ————

et de Jenny Suzanne née Matthey, sa femme, domiciliés à Bredigny ————

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Rougemont, Senarclens & Bredigny  
sur Morsens les huit et neuf juin mil neuf cent-un. ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux ————

Promesse de mariage ————

Certificats de publication de

Rougemont, Senarclens, Bredigny S./M

Lussanne ————

Communiqué : Rougemont, Cosseray

&amp; Polix-le-Grand. ————

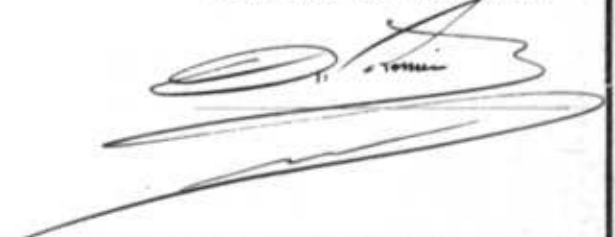
## Signatures des époux :

Paul Platel  
Alice Platel,

## Signatures des témoins :

J. Chatelan à Bredigny / M  
C. Tréchet à Lussanne

## L'officier de l'état civil :



N° 249

**Demiéville et Droquet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Demiéville, Paul-Albert**, Employé à la Direction des Finances

de Salixiens, Villarszel, Seailles & Rosiers domicilié à Lansanne  
célibataire

né à Salixiens le dix-sept Juin mil huit cent Septante-huit

fil de Jean Henri Daniel Demiéville, secrétaire à la Chancellerie Cantonale,  
et de Louise Rose née Chollet, sa femme, domiciliée à Lansanne

2° **Droquet, Louise-Sophie**, couturière,

de Sainte-Croix domiciliée à Lansanne  
célibataire

née à Vevey le vingt septembre mil huit cent Septante-un

filles de Louis Droquet, décedé,  
et de Caroline née Sandoz, sa veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St-Croix-ls-Granges, Salixiens, Villarszel  
Seailles & Rosiers les huit, neuf & dix Jun mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Salixiens, Villarszel, Seailles Rosiers,

St-Croix-ls-Granges & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Salixiens, Villarszel & St-Croix

Signatures des époux :

P. Demiéville

L. Droquet

Signatures des témoins :

M. Demiéville

A. Dignat-Percy à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Blanc et Porchet

1-95

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent - un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc, Gustave, employé postal,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix-neuf mai mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Jean Louis Blanc, tailleur de pierre,

domicile des parents :

et de Louise Emilie Borlez, la femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Porchet, Bertha, garde malade,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat, domiciliée à Begnins

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corcelles le quatorze Janvier mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean David Porchet, décédé,

domicile des parents :

et de Felise Marguerite Cornaz, la veuve, à Begnins

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat, à Begnins & à Lausanne, les sept & huit Juin mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Corcelles & Begnins

Communiqué: à l'Etat Civil

de Corcelles-le-Jorat & Begnins

Signatures des époux :

Gustave Blanc

Bertha Porchet

Signatures des témoins :

Ch. Flavel

Rouge Fernand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 251

**Pécaut et Rouge**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pécaut, Charles-Henri,** Encaisseur

de Sanceboz-Sombival (Seine) domicilié à Lussan

célibataire

né à Boujean (Seine) le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-huit

fil de Henri Léopold Pécaut, remonteur

et de Elisabeth Léopold née Dolac, la femme, domiciliés à Bienna (Léopold n'est nul)

2° **Rouge, Louise-Denise,**

de Mont de Lussan domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le seize Mars mil huit cent soixante-huit

filles de Louis Georges François Henri Rouge, négociant,

et de Juliette Marianne Chauvan, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Sanceboz, Lussan & Le Mont, les sept huit & neuf Juin mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sanceboz, Le Mont & Lussan

Communiqué : à l'Etat Civil de Sombival & Romanel.

Signatures des époux :

Charles Pécaut

Denise Pécaut

Signatures des témoins :

H. Léopold Pécaut à Bienna

Rouge à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 252

**Gyz et Kozzowska**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gyz, Edouard-Julien-Jaquez**, Médecin-Chirurgien

de Uster | Zurich | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le premier Janvier mil huit cent septante-trois,

fil de Jean Henri Gyz ancien négociant

et de Henri Elisabeth Genillard, sa femme décédée

2° **Kozzowska, Casimira Marie**,

de Czyryn | Kief | Russie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Czyryn le cinq/dix-sept Janvier mil huit cent septante-dix

fille de Nicolas Kozzowsky, domicilié à Podolie | Russie

et de Théophile née Benikowska, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Uster & à Lausanne le quatre Juin mil neuf

cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Uster & Lausanne

Déclaration constatant que les publications ne sont pas nécessaires en Russie

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Uster & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*E. Gyz*

*Casimira Gyz*

Signatures des témoins :

*F. Guille*

*Ch. Guille*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève, rendu en date du 27 avril 1920 déclaré définitif et exécutoire le 11 juin 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel il ne pourr\_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1<sup>er</sup> Juin 1920. L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 253

**Rivaz & Lädermann**  
née Jenny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rivaz, Charles-Henri-Ladislaz, négociant

des Planches domicilié à Miroles,

veuf de Marie Victoria née Velon dès le dix-huit Janvier mil neuf cent

né àière le Châtellera le douze mai mil huit cent cinquante-deux

fils de feu Jean Daniel Henri Rivaz,

et de femme Isaline née Guiguer, décédée.

2° Lädermann née Jenny, Rosine-Jeanne-Louise,

de Epalinges & du Mont domiciliée à Genève concubinaire

veuve de Jean Louis Alphonse Lädermann dès le douze avril mil huit cent huitante

Six

née à Pully le vingt-un décembre mil huit cent cinquante-quatre

fille de Benjamin Louis Jenny

et de femme Genevieve née Girardet, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Genève, à Epalinges, au Mont & à Lancy les quatorze, quinze et seize mai mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Bex.

Signatures des époux :

Ch Rivaz  
L<sup>de</sup> Rivaz

Signatures des témoins :

Maurent }  
Gandry } Lädermann.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Montreux, Epalinges, Remanel  
Bex & Genève.



N° 254

Delacouraz et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Delacouraz, François-Joseph-Louis,

de Epalinges domicilié à Lausanne, Employé postal,

célibataire

né à Epalinges le quinze mars — mil huit cent soixante-sept

fils de François Delacouraz, décédé,

et de Jeanne Susanne Rose née Blanc, sa veuve, à Lausanne

2<sup>o</sup> Chollet, Lina,

de Marnand domiciliée à St Pex

célibataire

née à Penthaz le vingt-six octobre — mil huit cent soixante-huit

fille de Félix Louis Chollet, décédé,

et de Jeanne Marie Louise née Borey, sa veuve à St Pex

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Pex, Marnand & Epalinges, les  
seize, quatorze & quinze Juin mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Epalinges, Marnand, Lausanne & St  
Pex.Communiqué: à l'état civil de  
Epalinges, Penthaz, Lausanne & St  
Pex.

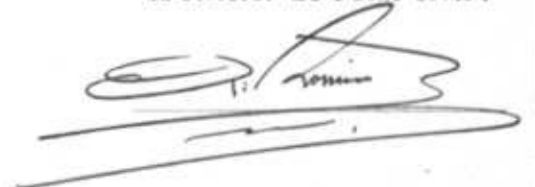
## Signatures des époux :

Louis Delacouraz  
Lina Delacouraz

## Signatures des témoins :

Hermann Huber  
Chollet Jeanne

## L'officier de l'état civil :



N° 255

**Germain & Steck**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Germain, Louis,** Employé de Commerce

de Sainte Croix domicilié à Lantenne

Célibataire

né à Lantenne le premier février mil huit cent septante-sept

fils de Henri François Germain, décédé

et de Henriette Elise Simon, sa veuve, à Lantenne

2<sup>o</sup> **Steck, Marie-Henriette dite Eugénie,** Couturière

de Walkringen (Belgique) domiciliée à Lantenne

Célibataire

née à Vevay le vingt-quatre février mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Frédéric Steck, décédé

et de Sophie Marguerite Fanny née Boel, sa veuve, à Lantenne

Les publications ont eu lieu à Lantenne Walkringen à Les Granges & Ste Croix  
les quatre cinq & six Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix - les Granges, Walkringen &

Lantenne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Walkringen & Ste Croix

Signatures des époux :

L. Germain

M. Steck

Signatures des témoins :

Pauline

M. Steck } Lantenne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 256

Krauer & Cordey

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Krauer, Gustave, employé aux C.R.

Lieu d'origine et de domicile :

de Regensburg | Zürich | domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le quatre mai mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Kamann Krauer, décédé,

domicile des parents :

et de Marianne née Cédik, de Vuore, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Cordey, Elise Jenny, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Savigny domiciliée à Montaux (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le dix-sept Juin mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fille de Charlotte Cordey, à Pully

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Montaux & Regensburg  
les onze et douze Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Regensburg, Savigny, Lausanne &

Châtelard.

Signatures des époux :

Gustave Krauer

Elise Krauer

Signatures des témoins :

Alfred Schmorfy

A. Chaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Regensburg, Savigny & Montaux.

N° 257

George et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° George, Emile, Maréchal

de Vubronne domicilié à Mézières

Célibataire

né à Servion le vingt trois juillet mil huit cent quatre vingt

fils de Paul George

et de Justine née Puche, domiciliés à Servion

2° Dubois, Lucie, Ménagère

de Mézières domiciliée à Mézières

Célibataire

née à Mézières le sept février mil huit cent huitante trois

fille de Albert Alfred Dubois

et de Elvire née Chappuis, domiciliée à Mézières

Les publications ont eu lieu à Mézières & à Vubronne les quinze & dix neuf Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Signatures des époux :

E. George, Lucie George

Signatures des témoins :

François Guignot, Grandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières & Dion

N° 258

Corbaz et Barraud née Maître

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Corbaz, Jean-David, — Chaudier —

Etat civil :

de Lussanne &amp; du Mont — domicilié à Lussanne, —

veuf de Jenny née Pache, dès le deux février mil neuf cent —

Lieu et date de la naissance :

né à Mauvannay s/Lussanne le dix-huit mai mil huit cent trente-trois, —

Noms, profession et

fils de feu Charles Samuel Corbaz —

domicile des parents :

et de feu Louis Henriette Faviat —

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>a</sup> Barraud née Maître, Caroline-Jeanne-Françoise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bussigny &amp; Villars-Sirecelin — domiciliée à Lussanne, Singère,

Etat civil :

veuve de Jean Marc Barraud dès le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept —

Lieu et date de la naissance :

née à Fribourg le seize août — mil huit cent cinquante —

Noms, profession et

fille de feu Joseph-François Maître —

domicile des parents :

et de Joséphine Marie née Rivard, du Veuve, à Lussanne —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Villars-Sirecelin, Bussigny et Le  
Mont les huit & neuf Juin mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

actes de décès des précédents conjoints —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Lussanne, Le Mont, Bussigny &amp;

Villars-Sirecelin —

Communiqué: à l'Etat Civil

de Romanel, Bussigny &amp; Botten.

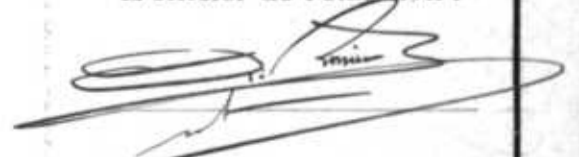
## Signatures des époux :

David Corbaz  
Caroline Corbaz

## Signatures des témoins :

Gandin  
Maurent s/Lussanne

## L'officier de l'état civil :



N° 259

**Mader & Corday**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mader, Georges Louis, fabricant

de Neuenegg | Berne | domicilié à Lansanne

célibataire

né à Cortaillod | Neuchâtel | le deux juillet — mil huit cent septante-cinq

fils de feu Charles Louis Mader

et de Marie Françoise née Giroud, la veuve à Cortaillod

2<sup>o</sup> Corday, Hélène Adèle, répétitrice

de Lutry domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Lutry le trois juillet — mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Jules Corday

et de Anna née Ruedi, la veuve à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry & Neuenegg, les onze  
trois et quatorze juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuenegg, Lutry & Lansanne

Signatures des époux :

Georges Mader

Hélène Mader

Caroline Gullet

Signatures des témoins :

Charles Pierrat à Orny

Communiqué : à l'Etat Civil

de Neuenegg & Lutry

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 260

Lugon-Moulin et Tüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juillet mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lugon-Moulin, Joseph-Henri-Paul, Agriculteurde Finshants | Valais — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Salins | Valais le vingt-huit Juillet — mil huit cent soixante-quatrefils de feu Dominique Lugon-Moulinet de feu Eléonore née Vuilloud, sa femme2° Tüscher, Maria, Cuisinièrede Kallnach | Bâle — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Kallnach le vingt Juin — mil huit cent septante-quatrefille de Frederic Tüscher, agriculteuret de Anna née Girardet, sa femme, domiciliée à KallnachLes publications ont eu lieu à Finshants, Kallnach & Lausanne le vingt  
deux Juin mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deFinshants, Kallnach & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Finshants & Kallnach.

## Signatures des époux :

Lugon Henri  
Maria Lugon

## Signatures des témoins :

Mauront  
Perruche } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Lederrey et Jost

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lederrey, Georges-Marc, employé J.-S.

de Lutry & de Grandvaux domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Josephine Marie Elise Diemer nie Gaster de le vingt-neuf Mars mil neuf cent.

né à Lausanne le vingt trois Janvier mil huit cent cinquante-sept

fils de Jean Samuel Lederrey, décédé,

et de Jeanne Julie Blane sa femme, décédée.

2° Jost, Emma,

couturière,

de Langnau | Berne | domiciliée à Mosseedorf | Berne |

célibataire

née à Hindelbank le quatorze décembre mil huit cent septante,

filles de Benedict Jost, employé au Chemin de fer S. C. B.

et de Elisabeth nie Pfister, sa femme, à Mosseedorf

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Langnau, Mosseedorf, Lutry & Grandvaux les quatre et cinq Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Grandvaux, Lausanne,

Langnau & Mosseedorf

Communiqué: à l'état civil

de Lutry, Bully, Langnau et

Münchenbuchsee.

Signatures des époux :

Georges Lederrey  
Emma Lederrey

Signatures des témoins :

Maurice Rötter  
Bagnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 262

Tornafol & Burnier  
née Vitcheaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mille-neuf-cent-trois mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tornafol, Louis, Charpentier,

de Monthon (Savoie) domicilié à Lusaume

célibataire

né à Neuchâtel le premier avril mil huit cent septante-quatre,

fils de Pierre Marie Tornafol, journalier,

et de Emma Françoise née Reuge, domiciliés à Neuchâtel,

2<sup>o</sup> Burnier née Vitcheaux, Lina-Bertha, lingère,

de Lutry domiciliée à Lusaume

divorcée de Emile Burnier (en premières noces) dès le vingt-sept Mars mil neuf-cent

née à Haute Rive (Neuchâtel) le quinze novembre mil huit cent septante-huit

fille de Gustave Vitcheaux, journalier,

et de Sophie née Bugnon, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Lusaume, Lutry &amp; Monthon, les premier, cinq &amp; neuf Juin mil neuf-cent-trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Consentement des parents de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Monthon

Lutry, Lusaume. — Permis du Département de Justice &amp; Police &amp; déclaration de validité

Communiqué: à Lutry &amp; à la

Chancellerie Cantonale.

## Signatures des époux :

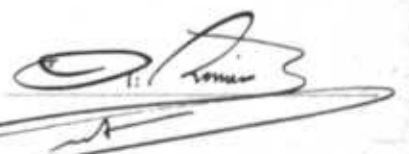
Louis Tornafol

Lina Tornafol

## Signatures des témoins :

Gandillon Alois }  
Henri Binetti } Lusaume

## L'officier de l'état civil :



N° 263

Zahnd et Salm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce jour de Juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zahnd, Louis-Jean, Commis de banque,

de Ruischegg (Basse) domicilié à Louvain,

célibataire

né à Louvain le vingt-trois février mil huit cent septante-dix

fils de feu Jean Zahnd

et de Jeanne Marie Louise Caillet, domiciliée à Louvain

2° Salm, Alice-Julie,

de Veltheim (Argovie) domiciliée à Louvain

célibataire

née à Louvain le sept Octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Salm, jardinier,

et de Louise Marie Caillet, domiciliée à Louvain

Les publications ont eu lieu à Veltheim, Ruischegg & Louvain les quatorze & quinze Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ruischegg, Veltheim & Louvain.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Veltheim & Ruischegg

Signatures des époux :

L. Zahnd  
A. Salm

Signatures des témoins :

J. Salm à Louvain  
André Desbanges à Antibes (France)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 264

**Indermühle dit Dumoulin**

**1<sup>er</sup> Desponds.**  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Indermühle (dit Dumoulin) Jacques-Alexis**, tailleur,

de Amsoldingen | Berne — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Mayen le premier février — mil huit cent Septante-trois —

fils de feu Marie Louis Dumoulin Indermühle —

et de Marie Louise Dippel, sa veuve à Lausanne —

2<sup>o</sup> **Desponds, Emilie-Louise**, sans profession,

de Lussey — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Lausanne le vingt-huit décembre — mil huit cent Septante-quatre —

fille de feu Edmond Desponds —

et de Emilie Guignard, sa veuve à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amsoldingen & Lussey, les quinze  
seize et dix-huit Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Amsoldingen, Lussey & Lausanne —

—

—

—

Communiqué: à l'Etat Civil

à Amsoldingen & Lussey.

—

Signatures des époux :

Jacques Dumoulin

Louise Dumoulin

Signatures des témoins :

William Besson

Colomez Alexandre } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du Conseil  
exécutif du Canton de Berne  
du 23 août 1938, Indermühle  
dit Dumoulin, Jacques Alexis,  
désigné ci-contre, a été auto-  
risé à changer de nom et à  
porter à l'avenir celui de  
Dumoulin.

Lausanne, le 10 septembre 1938.

L'Officier de l'Etat civil

[Signature]

N° 265

**Martinetti & Norbedo**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Martinetti, Romeo-Louis-Angelico**, Bijoutier

de Briddago (Trieste) domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Clotilde Louise Françoise Gandolfo née le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Lugano le vingt deux août — mil huit cent soixante-dix

fil de François Martinetti, décédé,

et de Antonia née Salvi, décédée.

2<sup>o</sup> **Norbedo, Josephine-Christine-Thérèse**, Rentière,

de Trieste (Autriche) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Trieste le dix Janvier — mil huit cent septante-sept

fille de Antoine Norbedo, décédé,

et de Leonilda née Ulimonda, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Briddago & Trieste les quatre & cinq Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage — acte

de mariage des Epoux avec mention

du divorce. — Certificats de publication

de Briddago, Trieste & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Briddago & à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

*Martinetti*  
*J. Martinetti*

Signatures des témoins :

*Fred. J. Colombi*  
*E. Decker*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 266

**Henry et Euglietatta**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent - un - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Henry, Louis-François-Médard**, Securitede Terminon - Savoie domicilié à Lansanne - Duchy,veuf de Felici Ghioffi dès le trois décembre mil huit cent quatre-vingt dix-septné à Terminon le neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-quatre,fils de Alexandre Henry, décédéet de Claudine Mathie sa femme, décédée,2<sup>o</sup> **Euglietatta, Marie-Angélique-Élie**, ménagèrede Pont St Martin - Turin domiciliée à Lansannecélibatairenée à Pont St Martin le quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sixfille de Guaranie Euglietatta, tailleur à Duchyet de Pauline Bosonetto, décédée,Les publications ont eu lieu à Lansanne - Terminon & Pont St Martin, les  
vingt-trois, vingt-quatre Mars et sept avril mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux -  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux -  
Certificats de publication de Lansanne  
Terminon & Pont St Martin -  
Déclaration de Validité - Permis du  
Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

C. intonale

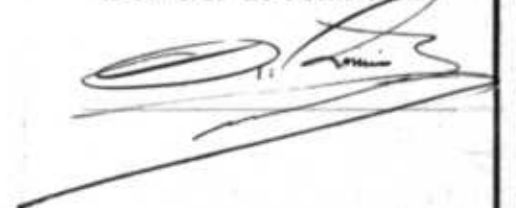
## Signatures des époux :

+ L'Epoux se sachant légitime a fait une croix  
Marie Henry

## Signatures des témoins :

Buruzzo Jean  
Boggero Carolina } Lansanne

L'officier de l'état civil



N° 267

**Groux et Normandin** *née Gay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Juillet* mil neuf cent *un* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Philippe-François**, ancien chef de gare,

de *Bayonne* domicilié à *Loubaume*,

veuf de *Philippine née Chauvignat* dès le vingt-deux septembre mil huit cent ~~vingt~~

né à *Bayonne* le trente ~~sept~~ mil huit cent *huit*

fils de *Jacques Samuel Groux*, ~~décédé~~

et de *Henriette Albertine née Straubhar*, ~~décédée~~

2° **Normandin née Gay, Louise Jenny**, *couturière*

de *Mainfonds Charente France*, domiciliée à *Loubaume*

veuve de *Jean Normandin* dès le trois février mil huit cent ~~quatre-vingt-sept~~

née à *Nyon* le quatre *juin* mil huit cent *cinquante-quatre*,

fille de *David Louis Gay*, ~~décédé~~,

et de *Jeanne Louise Esnyer*, ~~décédée~~.

Les publications ont eu lieu à *Loubaume, Bayonne & Mainfonds* les dix-neuf, vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent *un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Groux*

*actes de décès des précédents conjoints*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Bayonne, Mainfonds & Loubaume*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Bayonne* & à la *Procureure G<sup>le</sup>*

Signatures des époux :

*Ph Groux*

*Jenny Groux*

Signatures des témoins :

*André Chauvignat* } *a Loubaume*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 268

**Bergier et Paschoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>1-268</sup>  
 Aujourd'hui seize Juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:  
 1<sup>o</sup> **Bergier, Rodolphe,** Docteur  
 de Landanne, le Mont & Charadonne domicilié à Pressens  
 célibataire  
 né au Havre le huit août mil huit cent septante quatre,  
 fils de Rodolphe Charles Eugène Bergier, Coureur  
 et de Emma Behrend, de femme, domiciliés à Landanne  
 2<sup>o</sup> **Paschoud, Louise,** Sans profession  
 de Lutry & de Villetta domiciliée à Landanne,  
 célibataire  
 née à Cuatremont le quinze Mars mil huit cent septante sept  
 fille de Charles-Marie-Henri Paschoud, Professeur,  
 et de Stéphanie-Constance née Meyer, de femme, domiciliés à Landanne  
 Les publications ont eu lieu à Charadonne, Villetta, Lutry, Le Mont, Grandcour  
 & Landanne les treize, quatorze & quinze Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Grenchent.

Signatures des époux :

R. Bergier  
Louise Bergier

Signatures des témoins :

R. Bergier  
H. Paschoud  
Stéphanie Paschoud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Grandcour, Remmel, Corcier, Lutry  
& Cully

N° 269

**Belotti & Clere**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Belotti, Barthélemi-Pierre-Frédéric dit Louis**, négociant

de Mex près St Maurice (Valais) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le huit octobre mil huit cent septante six

fils de Louis Belotti, négociant

et de Elise Marie Pauline Bach, sa femme, domiciliée à Lansanne

2° **Clere, Emma**, couturière

de Bavois domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le dix huit novembre mil huit cent quatre vingt

fille de Marc François Clere

et de Honorine née Berber, sa femme, domiciliée à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bavois et Mex, les dix huit vingt deux à vingt trois juin mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lansanne, Bavois et Mex

Communiqué: à l'Etat Civil

de Chavornay à St Maurice

Signatures des époux :

L. Belotti

E. Clere

Signatures des témoins :

P. Hartmann } à Lansanne  
 + [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 270

**Budry & Duruvel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil neuf cent-vingt-  
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Budry, Auguste-Emile**, *marieur*

de *Ecotieux* domicilié à *Laudunne*

*Célibataire*

né à *Châtelard montaux* le vingt-six novembre mil huit cent *septante-six*

fil de *Edouard Louis Budry*, *typographe*

et de *Henriette Louise Françoise née Regamey*, *la femme*, à *Laudunne*

2° **Duruvel, Emma-Henriette**, *ouvrière de fabrique*

de *Seignaux* domiciliée à *Laudunne*

*Célibataire*

née à *Cossonay* le vingt-neuf mai mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Louis Duruvel*, *décédé*

et de *Elise Desponde*, *la veuve*, à *Laudunne*

Les publications ont eu lieu à *Laudunne, Ecotieux & Seignaux* les *vingt-deux*, *vingt-trois* & *vingt-quatre* *Juin* mil neuf cent-*vingt*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Ecotieux, Seignaux & Laudunne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*Palixiens & Villerszel.*

Signatures des époux :

*E. Budry*

*Emma Budry*

Signatures des témoins :

*Rodolphe Beyeler*

*Budry*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement rendu le 16 Décembre 1904 déclaré exécutoire le 18 février 1910, le Tribunal civil du district de Landenne a déclaré sur le divorce en vertu de l'article 117 de la loi fédérale du 24 décembre 1874 et aux torts réciproques des conjoints le mariage inscrit ci-dessus.

Laudunne le 14 Mars 1910.

L'Off. de l'Etat civil :

*[Signature]*

N° 271

**Girod et Kennard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 2 novembre 1915, déclaré définitif et exécutoire le 1<sup>er</sup> décembre 1915, le mariage légitime ci-contre a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai d'un an.

Lausanne le 14 décembre 1915

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Révisé du 17.12.15.

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Girod, Louis-Ulich**, *coiffeur*,

de *Roment (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*,

*célibataire*

né à *Lausanne* le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-

fil de *Henri François Xavier Girod, menuisier*

et de *Marie Christiane Röchel, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Kennard, Albertine-Elise**, *ménagère*,

de *Cugy - de Boudens* domiciliée à *Cugy*

*célibataire*

née à *Cugy* le douze Juin mil huit cent septante-neuf

filles de *Constant Kennard, agriculteur*

et de *Elisa Jenny née Kamey, sa femme, domiciliés à Cugy*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Roment, Cugy - de Boudens,*

les dix-huit, dix-neuf, vingt et vingt-un Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Roment*

*Cugy, Boudens et Lausanne.*

Signatures des époux :

*Louis Girod*  
*Albertine Girod*

Signatures des témoins :

*Xavier Girod à Lausanne*  
*Constant Kennard à Cugy*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'état civil de

*Roment, St-Cerges et Poliez-le-Grand.*

N° 272

**Pointet et Maillard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pointet, Arthur-Edouard**, employé I. S.

de Echandens domicilié à Renens,

célibataire

né à Renan / Bière le cinq octobre — mil huit cent Septante-cinq

fils de Henri Louis Edouard Pointet, horloger à Bière,

et de Marie Lea née Ferris, la femme,

2<sup>o</sup> **Maillard, Alice-Reniette** maîtresse d'école,

de Vevey domiciliée à Mont d'Orléans,

célibataire

née à Vevey le douze novembre — mil huit cent Septante-sept

fille de Alfred Louis Auguste Maillard, vannier à Lussembourg

et de Marie Phylis Louise dite Félicie née Rochat, la femme,

Les publications ont eu lieu à Renens, Mont d'Orléans, Echandens & Vevey  
les treize, quatorze & quinze Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de Romanel.Communiqué: à l'Etat Civil de  
Renan, Romanel, Vevey & Orléans.

Signatures des époux :

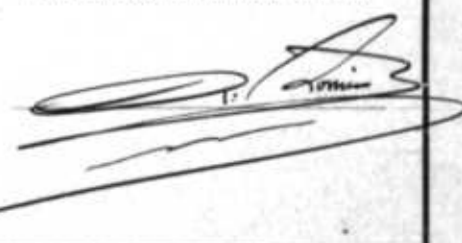
  
A. Pointet

Signatures des témoins :

Ed Pointet à Bière

L. Maillard à Lussembourg

L'officier de l'état civil :



N° 273

**Gander & Schnäbéli**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Gander, Louis-Théophile,** Cordonnier

de Lanenen (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le deux mai mil huit cent quatre-vingt

fils de Jules Henri Gander, décédé,

et de Sylvie Marguerite Fernand de femme, décédée

2<sup>o</sup> **Schnäbéli, Louise-Henriette,** ménagère

de Pizy domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nyon le vingt-deux août mil huit cent septante-une

fille de Elisabeth Schnäbéli, à Féchy

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lanenen et Pizy les vingt-

huit, treize & quinze mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lanenen, Pizy & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lanenen & Gimel

Signatures des époux :

Gander Louis

Gander Louise

Signatures des témoins :

Galster Adrien

Gustave Auberson

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 2 novembre 1912 déclaré exécutoire le 3 janvier 1913, le Tribunal de l'instance du canton de Genève a déclaré, par le divorce, le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 138 du Code civil, contre l'époux qui ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai d'une année.

Lausanne le 10 janvier 1913.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 274

**Roux et Pisset**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Roux, Gustave, — agriculteur —

de Essertines près Echallens — domicilié au Villaret vicie Belmont 4/4

célibataire —

né à Essertines le vingt-quatre février — mil huit cent septante-six —

fils de feu Frédéric Auguste Roux —

et de feu Suzanne vicie Pratin, —

2<sup>o</sup> Pisset, Marie-Anna, — femme de chambre —

de Cronay — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Grandson le trois septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de Constant Pisset, tailleur à Thourne, —

et de Marie vicie Prost, ménagère à Oran —

Les publications ont eu lieu à Belmont Essertines Cronay & Landanne les  
vingt-huit & vingt-neuf juin mil neuf cent-une —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Belmont —

—

—

—

—

—

—

—

Communiqué : à l'état civil

de Villars, Belmont &amp; Dorneloye

—

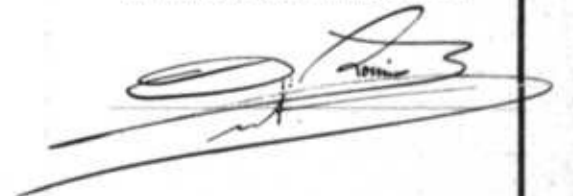
Signatures des époux :

Gustave Roux  
Anna Roux

Signatures des témoins :

Marie Monnet  
Abenoud Jules Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 275

Pilet & Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Juillet mil neuf cent-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pilet, Ami-David, agent de police

de Château-d'Oex domicilié à Vevey

Célibataire

né aux Planches (Montoux) le seize février mil huit cent septante-six

fils de David Vincent Louis Pilet, agriculteur et Charpentier,

et de Marie Joséphine Schmidrig, au même lieu

2° Mayor, Louise-Alice, cuisinière

de Grandcour domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Grandcour le vingt huit mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Daniel Frédéric Mayor, défunt

et de Louise née Mayor, agricultrice à Grandcour.

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Vevey, Château-d'Oex-L'Etivaz, les vingt neuf Juin, deux & trois Juillet mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux :

Ami Pilet  
Louise Pilet

Signatures des témoins :

Abraham Jendry  
Ed. Rapoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Oex, Grandcour & Vevey

Par jugement rendu le 27 octobre 1908 déclaré exécutoire le 10 février 1909 le Tribunal civil du district de Vevey a déclaré nul le divorce le mariage inscrite ci-contre  
Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'article 107 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.  
Remise le 20 février 1909  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Reybaz et Chavan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reybaz, Lucien, menuisier

de Montpreveyres domicilié à Montpreveyres,

Célibataire

né à Montpreveyres le cinq mai mil huit cent septante six

fil de Daniel Avois Reybaz, menuisier à Montpreveyres,

et de Lucie née Charpillat, sa femme, décédée,

2° Chavan, Julie Philiberte Alice, ménagère,

de Epalinges domiciliée à Montpreveyres,

Célibataire

née à Lusonne le cinq Juin mil huit cent septante quatre

filie de Louise Suzanne Georgette Chavan, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres & Epalinges le dix deux Juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Corcelles.

Signatures des époux :

Lucien Reybaz Julie Reybaz

Signatures des témoins :

Marie Reybaz à Agrau Adrien à Lusonne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles, Ropraz & Epalinges.

[Signature of the official]

N° 277

Schönenberg & Roos

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 11 mars 1877,  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
onstitution de l'acte ci-contre, en ce  
cas qu'il s'agit d'un mariage de  
l'épouse Roos née  
le 16 mai 1818, épouse  
le 16 mars 1877.

Lausanne, le 14 mars 1877.

L'officier de l'état civil :

Le Prêtre  
à Gelfingen et  
Flühli  
R. du 13.10. 77.

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schönenberg, Joseph, mécanicien à la navigation  
de Gelfingen | Lucerne | domicilié à Duchy  
célibataire

né à Gelfingen le neuf septembre mil huit cent septante-un

fils de Joseph Schönenberg, forgeron

et de Carolina née Hunkeler, domiciliée à Lucerne.

2° Roos, Marie, cuisinière,

de Flühli | Lucerne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Hergiswyl | Lucerne | le seize mars mil huit cent septante-huit

fille de Alois Roos, ancien verrier

et de Josepha née Zibung, domiciliée à Flühli | Lucerne |

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Flühli & Gelfingen, les vingt-deux,  
vingt-sept & vingt-huit juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gelfingen, Flühli & Lausanne.

Communiqué : à l'état civil

de Gelfingen & Flühli.

Signatures des époux :

Joseph Schönenberg.  
Marie Schönenberg

Signatures des témoins :

Mugler Rob. }  
Le Péganac } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 278

**Pilliod et Pache née**Nom et profession de l'époux : **Desponds**

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilliod, Paul-Alexandre**, Curier de fabrique,

de Challand St Victor, Jura, domicilié à Cessonay

célibataire

né à Challand St Victor le sept août mil huit cent septante-trois,

fils de Jean Baptiste Pilliod, agriculteur à Challand St Victor

et de défunte Maria Rosa née Pequin

2° **Pache née Desponds, Marie-Louise-Emma**,

de Chapelles domiciliée à Cessonay

divorcée d'avec Constant Pache dès le quinze décembre mil huit cent quarante-neuf

née à Perroy le vingt-sept décembre mil huit cent septante-un

fille de Marie Desponds, en Belgique

et de

Les publications ont eu lieu à Cessonay, Chapelles et Challand St Victor les vingt-sept, vingt-huit mai &amp; deux juin mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil

de Cessonay

Signatures des époux :

Pilliod Alexandre

Emma Pilliod

Signatures des témoins :

Gantier }  
Mausen } à Lussery

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de

Cessonay &amp; St Clerges &amp; à la

Chancellerie Cantonale

N° 279

**Etter & Bachofer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Etter, Alfred,** agriculteur

de Oberried près Mezat (Sabenz) — domicilié à La Grangette / Lussane

célibataire

né à Chailly / Lussane le vingt-huit août — mil huit cent septante-quatre,

fil de feu Pierre Etter

et de feue Louise Marie Lavanchy,

2° **Bachofer, Jeanne-Rosa,** répasseuse

de Bothrang / Wustenberg — domiciliée à Lussane

célibataire

née aux Monts de Sulby le neuf Juin — mil huit cent septante-cinq

filles de Louise Bachofer, domiciliée à Bantmes.

et de

Les publications ont eu lieu à Lussane, Bothrang & Oberried les quinze  
dix-sept & dix-huit Juin mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oberried  
Bothrang & Lussane.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Mezat & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Etter Alfred

Rosa Etter

Signatures des témoins :

François Corbaz

Dubrez Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

Nicole et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juillet mil neuf cent ~~un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicole, Jules-Alexis, Professeurde Chorin et au Lieu domicilié à RolléCélibatairené à Sentier le quinze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuffils de Charles Henri Jules Nicole, horlogeret de Mélanie née Amazon, les deux domiciliés au Sentier2° Pahud, Jeanne-Marie,de Oyens domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Lausanne le vingt Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-septfille de Alfred Pahud, employé au Crédit foncier à Lausanneet de Henriette Louise Rose Chauvy, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne - au Sentier - à Rollé - à Oyensles deux, trois, quatre et cinq Juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil  
de Rollé

Signatures des époux :

Alexis Nicole  
Jeanne Marie

Signatures des témoins :

Théodore Heryn à Lausanne  
Armand Pahud à Rollé  
Edme Paul à Rollé  
A. Pahud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
St-Cierges, Rollé, Le Sentier & Le Lieu

N° 281

**Moresco et Pittier née Ferrati**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Moresco, Pierre-André**, sculpteur,

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Turin le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-six

fil de Bernard Moresco, Eberrôté

et de Marie née Lantelme, la femme, domiciliés à Turin

2<sup>o</sup> **Pittier née Ferrati, Esther-Elizabeth**, Marchande

de Bex domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces de François Emile Pittier ad le vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Capriano Bergamo, Italie mil huit cent soixante-trois

fille de Gabriel Ferrati, journalier à Lausanne

et de Jeanne Marie née Galli, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bex & Turin, les premier & neuf Juin mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Bex & Turin

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Bex

& à la Chancellerie Ch.

Signatures des époux :

Moresco Pierre

Esther Moresco

Signatures des témoins :

P. Crucionini

Marie Mazzolini

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 282

**Buttet et Pouly**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Buttet, Victor, agriculteur

de Ferrens domicilié à Ferrens,

Célibataire

né à Ferrens le deux mars mil huit cent septante-trois

fil de Jean Buttet, agriculteur à Ferrens,

et de Rosalie née Sizereux, la femme,

2<sup>o</sup> Pouly, Louise Anna, ménagère,

des Culluyes domiciliée à Servion

Célibataire

née à Servion le quatorze décembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Jules Pouly, décédé

et de Léon née Parichy, femme actuelle d'Edouard Boret à Servion

Les publications ont eu lieu à Ferrens, Servion et Les Culluyes le trois Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Oran.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Oran & Médéa.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Victor Buttet

Louise Buttet

Signatures des témoins :

[Signature] } [Signature]  
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 283

**Pauli & Chapuisat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil neuf cent-une par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pauli, Jean,** employé I-S.

de Guggisberg (Romane) domicilié à Romane,

veuf de Emma née Fagot, d'éc. le onze août mil neuf cent

né à Lugettes le treize-une Juillet mil huit cent Septante-trois

fils de Jean Pauli, journalier à Crissier,

et de Anna née Schumacher, la femme,

2° **Chapuisat, Marie-Augusta,** couturière,

de Arrens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le onze Mars mil huit cent Septante-huit

fille de Davi<sup>e</sup> Emile Chapuisat, Cafetier à Lausanne,

et de Marie née Brunier, la femme,

Les publications ont eu lieu à Romane, Guggisberg, Arrens et Lausanne les  
vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf Juin mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Romane.

Signatures des époux :

Pauli Jean  
Augusta Pauli

Signatures des témoins :

D. Emile Chapuisat  
F. Vernez

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg, Romane & Vallières.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

**Grivel & Ducret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Juillet mil neuf cent-une ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grivel, Benjamin,** Professeur au Collège d'Aubonne,

de Saint-Livres domicilié à Aubonne,

Célibataire

né à St Blaise (neuchâtel) le premier Octobre mil huit cent Septante-six

fils de Marc François Grivel, accéde,

et de Sophie Elise Veluzat, veuve, à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Ducret, Paule-Sophie-Jeanne,**

de Saint-Sulpice domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vevey (Châteline) le six novembre mil huit cent Septante-six

fille de Louis Henri Ducret, Professeur à Lausanne

et de Elise Julie née Monod, la femme, accéde

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, St-Livres & Ecublens  
les deux & cinq Juillet mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil

d'Aubonne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Aubonne &amp; Ecublens

Signatures des époux :

Benjamin Grivel  
Paule Grivel

Signatures des témoins :

C.F. Ramuz  
H. Deschamps  
Elis Grivel

L'officier de l'état civil :

N° 285

Luy et Knebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 mai 1904  
déclaré exécutoire le 10 juin 1904, le Tribunal  
civil du district de Tumbourne a déclaré par  
le divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Ce divorce a été prononcé aux termes des  
deux Epoux en vertu de l'art 27 de la loi  
fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 16 juin 1904.

L. Offr. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt sept Juillet mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Luy, Edouard Maurice Emile, Comptable,

de Bagnes (Valais) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Bex le deux février mil huit cent quatre vingt un

fils de François Alphonse Luy, agent de placements à Montreux,

et de Madeline née Kurz, sa femme, décédée,

2° Knebel, Bertha Emma, Costurière,

de La Sarraz domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le dix neuf Juillet mil huit cent septante neuf

filles de David Jean Knebel, décédé,

et de Rosine née Desponde, sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes & La Sarraz, les deux &  
Cinq Juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bagnes, La Sarraz & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sarraz & de Bagnes

Signatures des époux :

*[Signature: Edouard Luy]*

*[Signature: Bertha Luy]*

Signatures des témoins :

*[Signature: Louis Tomany]*

*[Signature: Mansuet]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 286

Moulllet &amp; Mollard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Moulllet, Paul-Nicolas, sculpteur,de Posat et Rossens, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lyon le vingt-sept décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-huit \_\_\_\_\_fils de Pierre Nicolas Moulllet \_\_\_\_\_et de feue Marie Fudence Loidy \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Mollard, Françoise-Odile, sans profession \_\_\_\_\_de Nordaz & Mammens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fribourg \_\_\_\_\_

célibataire

née à Sonthaux (Fribourg) le neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-dix \_\_\_\_\_fille de Julien Mollard \_\_\_\_\_et de feue Catherine née Moulllet \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Rosens, Rossens, Posat, Mammens, Fribourg et  
Lausanne les vingt huit, vingt-neuf Juin deux dix & sept Juillet mil neuf  
cent-~~un~~ \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Posat, Rossens, Nordaz, Mammens, Fribourg \_\_\_\_\_  
& Lausanne \_\_\_\_\_Communiqué: à l'Etat Civil de  
Yvergnay, Rossens, Posat, Mammens & \_\_\_\_\_  
Fribourg \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

P. MoullletO. Mollard

## Signatures des témoins :

Chremoussat GaspardJoseph Commaquinles deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

**Schelet & Keuckeroth**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schelet, Gustave Sigismond, artiste

de Ixelles (Belgique) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ixelles le onze avril — mil huit cent soixante-huit

fils de Alphonse Bruno Constantin Schelet, Professeur,

et de Félicie Léonie Julienne Chomel, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2° Keuckeroth, Olga Mary Anna, artiste

de Cassel (Hesse-Prusse) domiciliée à Cassel

célibataire

née à Cassel le dix octobre — mil huit cent septante-six

fille de Friedrich Keuckeroth

et de Mary Louisa née Woolley, sa femme, domiciliée à Cassel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ixelles & Cassel les deux & quatre juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.  
Consentement des père & mère de l'Epoux.  
Promesse de mariage. — Certificats de publication d'Ixelles, Cassel & Lausanne.  
Déclaration de validité. — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gustave Schelet  
Olga Scholer

Signatures des témoins :

Alphonse Schelet & Dammert  
Styebberdt, Péline Dammert  
Léon Schelet & Marguerite Schelet  
F. Lemoy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 288

Andréassian &amp; Tulloch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Andréassian, Armenag — Licencié en lettres

de Ezindjian / Kiza / Arménie Turque, domicilié à Lannemeur,

célibataire

né à Ezindjian le dix-sept mai — mil huit cent soixante-huit

fils de feu armenand Andréassian

et de feu Rhiprine Epraniam, la femme.

2<sup>o</sup> Tulloch, Williamina,

d'origine anglaise — domiciliée à Lannemeur

célibataire

née à Bixter (Zetland) Angleterre, le deux Février — mil huit cent soixante-quatre

fille de feu William Tulloch

et de feu Margaret née Scott, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lannemeur le vingt-deux juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —  
 Promesse de mariage — Certificats de  
 publication de Lannemeur — Dispense  
 des publications en Angleterre — Déclaras-  
 tion de validité et dispense des publications  
 en Turquie — Permis du Département  
 de Justice & Police  
 Communiqué: à la Chancellerie l<sup>re</sup>

## Signatures des époux :

A. Andréassian  
 Mina Andréassian

## Signatures des témoins :

H. C. M. Ridley M. Ridley  
 Jeanie de Bouzian.  
 H. C. M. Ridley  
 Consul Britannique  
 L'officier de l'état civil :

N° 289

Bornand et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bornand, Edouard Justin, accordeur

de Sainte Croix domicilié à Sainte Croix

célibataire

né à St Croix le onze Septembre mil huit cent septante sept

fils de Justin Edouard Bornand, mécanicien à St Croix

et de Emma née Jaccard, sa femme,

2° Bolomey, Marie,

de Savigny & Forêt (Lavaux) domiciliée à Savigny

célibataire

née à Savigny le huit Juin mil huit cent septante huit

fille de Jean Charles Bolomey, agriculteur à Savigny

et de Sophie née Emery, sa femme,

Les publications ont eu lieu à St Croix, Savigny, Forêt & Grampes de St Croix

les premiers jours & trois Juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St Croix

Signatures des époux :

Edouard Bornand Marie Bornand

Signatures des témoins :

G. Bedoy, J. Lamberet

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix, Savigny & Forêt

[Signature of the official]

Forfaitement rendu le 6 juillet, années précédentes le 3 août 1912, le Tribunal Cantonal de Neuchâtel a dit ont prouvé le mariage incestueux.

La divorce a été prononcé sur toute des deux époux qui ne pouvaient contracter un nouveau mariage avant de déléguer deux années (L.C.S. art 142 & 150)

Fait à Savigny le 10 Septembre 1912

Off. de l'Etat civil

[Signature]

N° 290

**Emch et Schmidt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier deux mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Emch, Jacob Alfred, Négociantde Lützwyl (Solz) domicilié à BerneCélibatairené à Berne le vingt quatre mai mil huit cent septante troisfils de Jacob Emch, décédé,et de Anna astra Rosina Flohr, à Berne,2<sup>o</sup> Schmidt, Marguerite Maria,de Lausanne domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Lausanne le deux deux mil huit cent septante sept,fille de Theodore Schmidt, négociant,et de Pauline Chrestiane Storz, la femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Berne, Lützwyl & Lausanne les vingt deux vingt trois & vingt cinq juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de  
Berne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Berne & Lützwyl

## Signatures des époux :

Jacob Emch  
Marguerite Emch

## Signatures des témoins :

H. Schmidt  
G. Bedoy, Châtebräncker  
tous de Lausanne.

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291

**Moretti et Quuz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moretti, Manueto - Martino**, Contremaître - maçon,

de Caravaglia (Novare) Italie, domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Caravaglia le vingt octobre mil huit cent Septante-un,

fils de Joseph Moretti, maçon,

et de Maria Moretti, sa femme, domiciliés à Caravaglia.

2° **Quuz, Alice**, Célibataire,

de Bofflens domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Lansanne le quatorze février mil huit cent quatre-vingt

fille de Daniel Emmanuel Quuz, décédé,

et de Rosine Rod, sa veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bofflens & Caravaglia, les  onze et vingt-trois dun mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Caravaglia, Bofflens & Lansanne

Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil

de Romazémotier & à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Moretti Manueto

Alice Moretti

Signatures des témoins :

Bossi Giuseppe } Lansanne  
Maurin }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292

**Nordhof & Dubuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-197

Aujourd'hui deux sept mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nordhof, William-Jaques**, *généraliste*,  
de *Lausanne* domicilié à *Aubonne*,  
*veuf de Antoinette Augusta Balthé de le vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-douze*  
né à *Gimet le vingt huit Septembre* — mil huit cent cinquante-huit  
fils de *feu André Elsie Louis Bernard Nordhof*  
et de *feue Isoline Marie Félicie née Vulliamz, de femme*,

2<sup>a</sup> **Dubuis, Aline-Janny-Marie**,  
de *Corbeyrie* domiciliée à *Aubonne*,  
*Célibataire*  
née à *Virgile le vingt deux Juillet* — mil huit cent septante-deux  
fille de *feu Louis Dubuis*  
et de *feue Suzanne Janny Nicolier, de femme*.

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrie Lausanne & Aubonne le vingt huit et vingt-neuf Juin mil neuf cent un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil*  
*d'Aubonne*

Communiqué: à l'Etat Civil d'Virgile

*d'Aubonne*

Signatures des époux :

*Nordhof*

*Aline Dubuis*

Signatures des témoins :

*J. Chappell*

*Peter Gerber* } *Aubonne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 293

**Cevey et Zbinden**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Cevey, Charles-François**, employé de Commerce

de Dinges & de Chaux — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf août — mil huit cent septante-six

fils de feu Louis Henri Cevey

et de Louise née Perchet, sa veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Zbinden, Marie-Louise**, couturière,

de Ballens et de Guggisberg / Berne / — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Ballens le quatre Janvier — mil huit cent septante-huit

fille de feu Gammot François Zbinden,

et de Louise Simonne née Champrenat, sa veuve à Ballens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chaux-de-Fonds, Ballens & Guggisberg  
les neuf dix & onze juillet mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dinges, Chaux, Ballens, Guggisberg

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Louvain, Romanel, Ballens &

Guggisberg

Signatures des époux :

Ch. Cevey  
Marie Cevey

Signatures des témoins :

Charles Perchet  
Julien Zbinden

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 294

Faviat et Porchet

4-592

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Faviat, Gustave-Moïse, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne et d'Espalinges domicilié à Espalinges.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Espalinges le seize Janvier mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fils de feu Jean Charles Isaac Faviat

domicile des parents :

et de feu Louise née Blanc, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2° Porchet, Louisa, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cozelles-le-Jorat domiciliée à Espalinges,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Espalinges le dix-sept octobre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Louis Porchet, agriculteur,

domicile des parents :

et de Rosende née Lédemann, sa femme, domiciliée à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Espalinges, Landanne et Cozelles-le-Jorat, les vingt-cinq juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
d'Espalinges.

Signatures des époux :

Gustave Faviat  
Louisa Porchet

Signatures des témoins :

Jean Louis Porchet  
Maurice Pochet

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
d'Espalinges & Repeuz

[Signature of the official]

N° 295

**Blanc & Bigler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Blanc, Henri-Louis,** docteur,

de Belmont & Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Pully le vingt-deux mars mil huit cent soixante-six

fil de Marc-François Blanc, décédé,

et de Louise née Raymondin, sa femme, décédée,

2<sup>o</sup> **Bigler, Alice,** couturière,

de Muri & Berne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le dix-sept Juillet mil huit cent septante-huit

fille de Marc-François Bigler, décédé

et de Jeanne Conod, sa mère à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri & Belmont les deux & dix-huit Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Muri & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Muri & Pully

Signatures des époux :

Blanc Louis

Blanc Alice

Signatures des témoins :

François Bigler

Alfred Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 296

**Borghesi & Deladoue**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Borghesi, Giacomo Antonio Salvatore,**

de Vogogna (Novate) Italie — domicilié à Landanne — tailleur de pierre

célibataire

né à Sembraucher (Vaud) le cinq Septembre — mil huit cent septante-cinq

fils de feu Alessandro Salvatore Borghesi

et de feu Maria Luigia Filomena née Cuminati,

2<sup>o</sup> **Deladoue, Bertha Marie,** Couturière

de Yverne — domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Chavannes sur Landanne le treize Juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Alfred Henri Deladoue

et de Mme Alida née Epitoux à Genève

Les publications ont eu lieu à Yverne, Landanne &amp; Vogogna les quinze &amp; vingt-trois Juin mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —  
Promesse de mariage — Certificats de  
Publication de Vogogna Yverne &  
Landanne — Permis du Département  
de Justice & Police.

## Signatures des époux :

Borghesi Antoine  
Bertha Borghesi

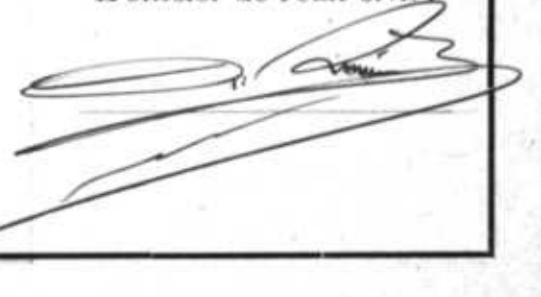
## Signatures des témoins :

Streni Gasario }  
Jacques Bertolli } à Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

à Yverne & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

L'officier de l'état civil:



N° 297

11-180

**Fortwengler & Joyet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Fortwengler, Henri**, Peintre décorateur,

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

veuf de Adèle Françoise Richard des le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt dix sept

né à Becklingen (Bade) le douze Juillet mil huit cent quarante-cinq

fils de feu Etienne Fortwengler

et de feu Agathe née Herz

2<sup>o</sup> **Joyet, Janny-Elise-Suzanne-Marie**,

de Cheseaux domiciliée à Cheseaux

Célibataire

née à Cheseaux le huit février mil huit cent cinquante-trois,

fille de Etienne Marie Olivier Joyet, décédé,

et de Janny Henriette née Gromay, la veuve à Cheseaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Cheseaux les neuf et dix Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la précéd<sup>te</sup> femme de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne & Cheseaux.

Communiqué : à l'état civil de Remmel.

Signatures des époux :

*Henri Fortwengler*

*Marie Fortwengler*

Signatures des témoins :

*Chambin*  
*Maurin* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 298

**Budry et Pache**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Budry, Louis-Edouard**, Typographe

de Ecoteaux domicilié à Lausanne,

Célibataire

né au Châtelard Montreux le vingt dix novembre mil huit cent septante six

fils de Edouard Louis Budry, typographe,

et de Henriette Louise Françoise née Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> **Pache, Marie-Alice**, vengée,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Louise Aimée Charlotte Pache, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges &amp; Ecoteaux le seize et dix sept Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ecoteaux Epalinges &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Patzierung &amp; d'Epalinges.

## Signatures des époux :

**Budry****Alice Budry**

## Signatures des témoins :

**E. Budry****Nodolphe Beyeler** }  
Lausanne

## L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

N° 299

Gaudin & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaudin, Fernand-Férenti, — Electricien

de Memmaz — domicilié à Daillens,

Célibataire

né à Donyod le vingt-quatre Juin — mil huit cent septante-huit

fils de Marc Henri Gaudin —

et de Lina Dutoit, sa femme, domiciliés à Bramblenz.

2° Mercier, Lina-Férentiette, — lingère

de Daillens et Penthéciez — domiciliée à Daillens,

Célibataire

née à Daillens le cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt

fille de feu François Samuel Victor Mercier —

et de Georgette Jenny nee Stouacemum, sa veuve, à Daillens.

Les publications ont eu lieu à Daillens, Penthéciez & Memmaz, les dix & sept  
Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Daillens.

Signatures des époux :

Gaudin Fernand  
Gaudin Lina

Signatures des témoins :

Gaudin } à Lussimma  
Mauront }

L'officier de l'état civil :

Fossier  
remplir

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Memmaz, Daillens & Penthéciez.

N° 300

*Jaques & Pache*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize* *sept* *mil neuf cent* *un* *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaques, Jules-Alexis,* *agriculteur,*

de *Lutry & Epesses* domicilié à *Savigny*

*Célibataire*

né à *Savigny* le *vingt cinq* *sept* *mil huit cent* *septante-cinq*

fil de *françois Louis Jaques, agriculteur,*

et de *Jeanne Louise née Lavanchy, à Savigny*

2° *Pache, Alice,* *Ménagère,*

de *Servion* domiciliée à *Belmont & Sandouze*

*Célibataire*

née à *Nex* le *huit* *octobre* *mil huit cent* *septante-neuf*

filles de *François manuel Pache*

et de *Suzanne née Desponde, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Savigny, Lutry, Epesses, Servion & Belmont* les *vingt, vingt-deux, vingt-quatre & vingt-cinq* *juillet* *mil neuf cent* *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*autorisation de l'Etat Civil*  
*de Savigny*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: à *Lutry, Pully,*  
*Savigny, Oron & Pully*

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jaques Alexis,*  
*Alice Jaques*

Signatures des témoins :

*Louis Jaques,*  
*Louise Jaques*

L'officier de l'état civil :

*François*  
*rempl.*

N° 301

**Michel & Schwab**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept cent mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Michel, Charles-Hypolite**, architecte,

de Paris 10<sup>e</sup> arrondissement, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Paris le vingt-cinq mai mil huit cent septante-un

fils de défunt Jean Joseph Michel

et de Marie Antoinette Pauline Pech, sa veuve, à Paris

2<sup>o</sup> **Schwab, Emma**, sans profession,

de Siselen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neucheville (Berne) le seize juin mil huit cent septante-trois

fille de Louis Schwab, décédé,

et de Virginie née Schmidlin, sa veuve, à Lausanne Neucheville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris & Siselen, les vingt-sept & vingt-huit juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère - Promesse de

Mariage - Certificats de publication de

Paris, Siselen & Lausanne - Permis

du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil

de Siselen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*Michel*  
*E. Michel*

Signatures des témoins :

*Thompson de Gratz*  
*Ch. Michel* les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Légitimation de :  
1<sup>o</sup> Yvonne Michel née à Clichy le 21 mai 1897

2<sup>o</sup> Marcelle Michel née à Morsy le 23 février 1896

3<sup>o</sup> Renée Michel née le 11 mars 1899 à Lausanne

voir actes aux pièces du mariage



N° 302

**Doudin & Chevaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept août mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Doudin, Albert-Frédéric**, fabricant d'instruments de musique

de Payenne domicilié à Louvain

célibataire

né à Corcelles près Payenne le deux décembre mil huit cent septante-cinq

fils de Daniel Doudin, aîné

et de Caroline Leunberger, sa femme à Payenne

2° **Chevaux, Camille-Julie**,

de Lavey-Morcles domiciliée à Bex

célibataire

née à Bex le onze août mil huit cent septante-trois

fille de Pierre Antoine Philippe Chevaux, Charpentier à Bex

et de Henriette Louise née Ayde, sa femme

Les publications ont eu lieu à Payenne, Lavey-Morcles, Louvain & Bex  
le vingt-sept juillet mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payenne, Lavey, Louvain &amp; Bex

Communiqué: à l'Etat Civil

de Payenne &amp; Bex.

## Signatures des époux :

Albert Doudin

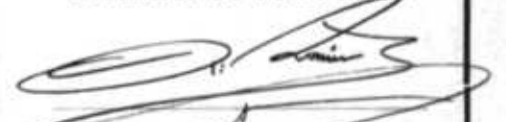
Julie Chevaux

## Signatures des témoins :

Henri Duraux

Gustave Durussel à Louvain

## L'officier de l'état civil:



N° 303

**Chollet et Barbaz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° Chollet, Jules-Théophile, — Employé de bureau,

de Maracou — domicilié à Paris X<sup>e</sup> arr<sup>t</sup>

célibataire

né à Louvain le six sept avril — mil huit cent septante sept

fils de Jules André Chollet, décédé,

et de Louise Mayot, sa veuve, à Louvain.

2° Barbaz, Hélène-Louise-Félicie, Lingère,

de Epalinges — domiciliée à Louvain,

célibataire

née à La Sallaix / Louvain le six Janvier — mil huit cent septante sept

fille de Jean François Daniel Barbaz, décédé,

et de Marguerite Françoise Dumuid, sa veuve, à Louvain.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Maracou & Epalinges les vingt trois, vingt quatre, vingt sept & vingt huit Juillet mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Maracou, Epalinges, Paris & Louvain

Communiqué : à l'Etat civil

d'Epalinges & Palézieux

Signatures des époux :

Jules Chollet

Hélène Chollet

Signatures des témoins :

René Raymond

Louis Piot Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 304

Grand et Kinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Grand, Felix-Marie, ~~Mécanicien~~

de Genève, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Genève le vingt-cinq mai mil huit cent septante-deux

fils de Frédéric Michel Grand, Négociant

et de Célina Marie née Lecoulter, La femme, domiciliée à Venise,

2<sup>o</sup> Kinden, Anna-Rosa, ~~Costurière~~

de Gipsf-Oberfrick (Argovie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Genève le vingt Janvier mil huit cent septante-six

fille de Marie Kinden, Charpentier à Genève

et de feu Marie Dullen dite Anna Dula, La femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gipsf &amp; Genève les vingt-sept &amp; vingt-neuf Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

~~actes de naissance des Epoux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de  
Genève, Gipsf & Lausanne~~Communiqué: à l'Etat Civil O. de  
Genève & à Gipsf.

## Signatures des époux :

~~Grand~~  
Rosa Grand

## Signatures des témoins :

~~J. Samblan~~  
~~Mausant~~ les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil:

~~[Signature]~~

N° 305

**Nahm et Fiaux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

<sup>50</sup>  
9.158 Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent. un — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Nahm, Henri-Emile-Robert**, Professeur de chant

de Freiburg | Baden | domicilié à Freiburg | Baden |

Célibataire

né à Stadskoung le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-neuf

fils de Guillaume Nahm, décédé,

et de Louise Augusta Meyer-Nicolay la Veuve, à Carlsruhe

2<sup>o</sup> **Fiaux, Adrienne**, sans profession,

de Landsanne domiciliée à Landsanne,

Célibataire

née à Landsanne le trois août mil huit cent septante-sept

fille de Philippe Louis David Fiaux, décédé,

et de Marguerite Catherine Kimpfer la Veuve, à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne & à Freiburg les vingt-trois & vingt-cinq juillet mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de  
Freiburg & Landsanne.
- Permis du Département de  
Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Heinrich Nahm  
Adrienne Nahm

Signatures des témoins :

Fiaux à Landsanne  
Frauenberg à Land.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Kautler, Gues & Co, rue de la Loire, 2.

N° 306

Roy et Maury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy, Louis-Charles, — Employé au J. S.

de Agiez — domicilié à Lussan

Célibataire

né à Lussan le premier mars — mil huit cent soixante neuf

fils de feu Jacques Louis Roy

et de feu Louise Marie Susanne Marquis, sa femme,

2° Maury, Caroline, — couturière,

de Vuirionne — domiciliée à Lussan

Célibataire

née à Jougny le premier avril — mil huit cent soixante six

fille de feu Marie Louis Maury

et de Louise Jeanne Adélaïde née Genton, sa mère, à Virey

Les publications ont eu lieu à Lussan, Agiez Vuirionne, les premier  
et trois août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Agiez Vuirionne à Lussan

Communiqué : à l'Etat Civil

à Agiez à Vuirionne

## Signatures des époux :

L. Roy

Caroline Roy

## Signatures des témoins :

Charles Roy à Lussan

Rudy Charles à Lussan

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 307

*Dentan et Dony*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

(1901) \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dentan, Louis-Jacques-Ferdinand*, *typographe*  
de *Lutry* domicilié à *Lausanne*,  
Célibataire

né à *Lausanne* le *six-huit* *Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-sept*  
fils de *Fredéric Amédée Dentan, décédé*  
et de *Suzanne Françoise Mange, sa veuve, à Lausanne*

2° *Dony, Louise-Elizabeth*, \_\_\_\_\_  
de *Fozel Lavaux* domiciliée à *Lausanne*,  
Célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-trois août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-huit*  
fille de *François Louis Dony, scienc. à Lausanne*  
et de *Louise Imhof, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry - Fozel*, les *neuf, dix* \_\_\_\_\_  
*sept* *Juillet* *mil neuf cents* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Lutry, Fozel Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Lutry - Fozel*

Signatures des époux :

*Dentan Jacques*

*Dentan Elizabeth*

Signatures des témoins :

*Jos Le Dony*  
*Ch. Blauel* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 308

Lieber et Kaesler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 6 janvier 1961, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom, prénoms, noms de l'épouse et de son père sont orthographiés "Lieber et non Kaesler" et que le prénom de sa mère est "Magdalena" et non "Madalene".  
Lausanne, le 8 janvier 1961.

L'officier de l'état civil :

Signé à Frauenfeld et Interlaken

Aujourd'hui vingt-deux cent mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lieber, Jean-Frédéric, Employé de Commerce,

de Korymbach-Frauenfeld | Ob- u. N. | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à New-York le vingt-huit Janvier mil huit cent septante-trois,

fils de Jean Lieber, décédé,

et de Rosine née Plüss, sa Veuve, à Bienne,

2° Kaesler, Susanna, Sans profession,

de Bönigen | Berne | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Bönigen le dix-sept Septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Christian Kaesler, décédé,

et de <sup>Magdalena</sup> ~~Madalene~~ Mühleman, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Korymbach, Bönigen & Lausanne le trente Juillet mil neuf cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Korymbach, Bönigen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Frauenfeld & Grolley / Interlaken

Signatures des époux :

Jean Lieber

Susanna Lieber

Signatures des témoins :

Louis Ulrich

F. K... Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 309

*Épitaux et Notz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux août mil neuf cent-vingt~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Épitaux, Georges-Alfred*, ~~Architecte~~,

de *Chavannes s/ Saubliens* domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*

né à *Lausanne* le *vingt-six novembre* mil huit cent *Septante-trois*

fils de *feu Marc Félix Épitaux*

et de *Henriette Jeanne Louise Burnot, sa Veuve à Lausanne.*

2<sup>o</sup> *Notz, Bertha-Rosalie-Apollina*,

de *Chardonnay sur Moiry* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lausanne* le *trienté mars* mil huit cent *Septante-sept*

fille de *Samuel Notz, marchand-tailleur,*

et de *Marie Louise Gaudet, sa femme, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Chavannes, Chardonnay & Lausanne* le *trois*  
*sept mil neuf cent-vingt.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Chavannes, Chardonnay & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Saubliens & Villars s/Genève.*

Signatures des époux :

*Georges Épitaux*

*Bertha Epitaux*

Signatures des témoins :

*O. F. Gaudet*  
*G. Gaudet* } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 310

**Rozriet et Scheeret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre août mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rozriet, François-Louis-Alexis,** Remplacant de l'off. de l'état civil

de Vevay et de Rougemont domicilié à Lausanne

Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Lausanne le dix-huit Mars mil huit cent septante-six

fil de Emile Alexis Rozriet, notaire,

et de Louise Jenny nie Chappuis, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° **Scheeret, Louise-Henriette,**

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-un Septembre mil huit cent septante-neuf

filles de Jean Louis Henri Scheeret, appareilleur,

et de Louise Marie Renchoz, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rougemont et Vevay les  
trente, trente-un Juillet et premier août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vevay, Rougemont et Lausanne

Lettre du Département de Justice  
à Police déléguant l'off. de l'état civil  
de Romanel pour la célébration du  
mariage.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vevay et de Rougemont

## Signatures des époux :

Rozriet

Louise Rozriet

## Signatures des témoins :

Louis Scheeret à Lausanne

Louis Göbel à Dorigny

Officier de l'état civil

P. Percechon

N° 311

Dubouloz & Martin

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Dubouloz, Jean, Cultivateur

de Reignier Haute Savoie domicilié à Lannagne

divorcé en premières noces de Marie Louise Gaudard dès le trente un mai mil huit cent quatre vingt dix huit

né à Reignier le vingt mars mil huit cent cinquante sept

fil de Jeannette Dubouloz, décédée.

et de

2<sup>o</sup> Martin, Louise-Lina, Ménagère

de Sainte-Croix domiciliée à Lannagne

Célibataire

née à Bullet le quinze mai mil huit cent septante deux

fille de Ami François Louis Martin, agriculteur

et de Julie née Zwahlen domiciliée à Bullet

Les publications ont eu lieu à Lannagne Ste Croix les Granges & Reignier les vingt cinq & trente deux mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de l'Épouse (naissance)  
 acte de mariage des Époux avec mention du divorce. — acte de décès de la mère de l'Époux. — Certificats de publication de Reignier, Ste Croix les Granges & Lannagne. — Déclaration de validité Permis du Département de Justice & Police  
 Communiqué : à l'Etat civil de Ste Croix & à la Procureurie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

J Dubouloz  
 Lse Dubouloz

Signatures des témoins :

Chantou  
 Laurent } à Lannagne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 312

**Sieber & Sägeret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Sieber, Arnold-Benoit-Robert**, garde-malades,

de Birzen 2/ Hof | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St Pex le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-deux

fils de Benedict Sieber, cocher-jardinier,

et de Elide née Koffstetter, la femme, domiciliés à Morger.

2<sup>o</sup> **Sägeret née Durussel, Marie Henriette Louisa**

de Barwyl | Berne | et Genève, domiciliée à Lausanne, Dame de magasin

veuve en premières nocces de Eugène Sägeret dès le vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à Gévins le vingt-trois décembre mil huit cent septante-une

fille de Jean Henri Durussel, agriculteur,

et de Julia Roulet, la femme, domiciliés à Charmant.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Birzen &amp; Barwyl les trente juillet mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Birzen, Barwyl &amp; Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil Cl

de Genève, à l'impasse &amp; à Narzwilgen

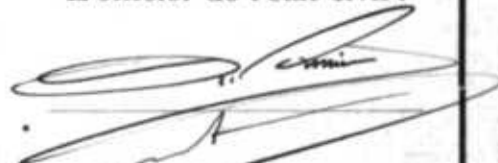
## Signatures des époux:

Arnold Sieber  
Louisa Sieber

## Signatures des témoins:

Adolphe Sieber à Morger  
Julia Durussel à Charmant

## L'officier de l'état civil:



N° 313

**Delisle & Genoud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

52

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Delisle, Charles-Emile, ferblantier,  
 de Lausanne, domicilié à Lausanne  
veuf en premières nocces de Louise Julie Cretinoud ais le seize Septembre mil neuf  
cent.

né à Lausanne le vingt-quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq  
 fils de feu Charles Vincent Delisle  
 et de feu Emma Justine née Grandchamp, sa femme,  
 2<sup>o</sup> Genoud, Alphonse Marie-Félicie, commerçante,  
 de Châtel St-Denis | Fribourg | domiciliée à Lausanne,  
Célibataire

née à la Cluse | Doubs | France, le dix février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinq  
 fille de Jean Genoud, employé de Commerce à Montceux  
 et de feu Lydie Villard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne a Châtel St-Denis les sept à dix  
août mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\_\_\_\_\_ actes de naissance des Epoux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ l'Epoux \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Lausanne & Châtel St-Denis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil de \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Châtel St-Denis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Registre des familles vol. 24 fol. 277 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

\_\_\_\_\_ C. Delisle \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Marie Delisle \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ Grandjean \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Maunier \_\_\_\_\_ } Lausanne

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ [Signature] \_\_\_\_\_

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loggia, 2.

N° 314

Emery &amp; Giroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent-vingt-  
mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Emery, Victor,

agriculteur,

des Cullayes

domicilié aux Cullayes,

célibataire

né à Mézières le six mai

mil huit cent septante-six

fils de Rosalphe Emery, domicilié aux Cullayes

et de défunte Rosette née Jozean,

2<sup>o</sup> Giroux, Marie-Marquette,

de Louvrens

domiciliée aux Cullayes,

célibataire

née à Lonsanne le seize janvier

mil huit cent septante-neuf

fille de défunte Rosine Giroux,

et de

Les publications ont eu lieu aux Cullayes & à Louvrens les deux & trois  
août mil neuf cent-vingt-Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

\* autorisation de l'Etat Civil  
de Mézières.

Signatures des époux :

Victor Emery

Marguerite Emery

Signatures des témoins :

F. Lantane

H. Lantane

à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Mézières & Louvrens.

N° 315

*Defrancesco et Kenny*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Septembre mil neuf cent un* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Defrancesco, Charles-Jean-Louis, Gypsicier*

de *Angio, Gisors* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Lausanne le trente Mars* — mil huit cent *septante-sept*,

fils de *Joseph Emmanuel Defrancesco, gypsicier*,

et de *Jeanne Françoise Marie Bovez, sa femme, à Lausanne*

2<sup>o</sup> *Kenny, Ida-Marie, couturière*

de *Mont* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Lausanne le huit Juin* — mil huit cent *quatre-vingt*

fille de *Jules Kenny négociant*

et de *Suzanne Marie Henriette Julie Rossellat sa femme à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le Mont et Angio, les dix, onze et onze soir mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Angio, le Mont à Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Rosier à Romanel*

Signatures des époux :

*Charles Defrancesco*

*Ida Defrancesco*

Signatures des témoins :

*Q<sup>z</sup> Polomey } à Lausanne*  
*Q<sup>z</sup> Schucida }*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 316

Wolf et Schönfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Ursula  
Schönfeld née à Olmütz / Grisons  
le 15 octobre 1895.  
voir acte aux pièces.

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wolf, Waldemar, Monteur - Electricien

de Schwamendingen | Zurich | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Samaden | Grisons | le vingt huit mars mil huit cent huitante un

fils de Joseph Antoine Wolf, menuisier

et de Maria Josepha née Liza, la femme, domiciliée à Samaden.

2<sup>o</sup> Schönfeld, Emma-Augusta, femme de chambre,

d'origine américaine domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Solon (Minnesota) Amérique, le trente Janvier mil huit cent Septante Sept

fille de Friedrich Gustav Schönfeld, agriculteur,

et de Ursula née Mark, la femme, domiciliée.

Les publications ont eu lieu à Schwamendingen - Lausanne les neuf  
dix deux mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Schwamendingen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwamendingen.

Signatures des époux :

Waldemar Wolf  
Emma Wolf

Signatures des témoins :

V. Gommendherst  
Baudet

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 317

de Weiss et Grenier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-2086  
 Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent 1922 — mil huit cent quatre-vingt  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> de Weiss, Gabriel-Béat-Émile-Charles, avocat  
de Mont-le-Grand, Essexines et Rolle et Berne — domicilié à Lausanne,  
célibataire,  
 \_\_\_\_\_  
 né à Lausanne le vingt-neuf Juillet — mil huit cent septante-trois,  
 fils de Adolphe Émile Jules de Weiss, greffier au Tribunal fédéral,  
 et de Gertrude Bertha Wilhelmine Werltz, la femme décédée,  
 2<sup>o</sup> Grenier, Florence-Mathilde,  
 de Veray et de Lausanne, et Genève domiciliée à Lausanne,  
célibataire  
 \_\_\_\_\_  
 née à Lausanne le treize octobre — mil huit cent quatre-vingt-trois  
 fille de simé Henri Grenier, architecte,  
 et de Ida Mathilde Gabrielle née Bugnion, la femme domiciliée à Lausanne  
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont-le-Grand, Essexines, Berne  
et Veray, les dates, trente-trois Juillet — premier août mil neuf cent  
1922.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
 Consentement du père de l'Épouse  
 Promesse de mariage  
 Certificats de publications de  
Mont-le-Grand, Essexines, Berne, Veray  
et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Rolle, Gilly, Berne et Veray

Signatures des époux :

G. de Weiss  
Florence de Weiss

Signatures des témoins :

L. H. Bornand  
F. Serret  
G. Grenier  
P. Grenier  
 L'officier de l'état civil :

Par décision du 22 février 1955  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que l'épouse soit désignée  
 comme étant, avant son maria-  
 ge, originaire de :

"Lausanne, Veray (Vaud) et  
Genève.

Lausanne le 24 février 1955

L'officier de l'état civil :

à Rolle, Gilly, Berne, Veray et Genève



N° 318

13-254

Waldner &amp; Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Waldner, Gustave Rodolphe**, instituteur,

de Liefen | Bâle Campagne | domicilié à Liefen,

célibataire

né à Lausanne le trente Mars — mil huit cent septante-huit

fil de Benjamin Waldner, compositeur typographe à Lausanne,

et de Caroline Burkhardt dite Müller, sa femme, décédée.

2<sup>o</sup> **Blanc, Marguerite**, sans profession,

de Lausanne — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize avril — mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Alphonse Maurice Blanc, tailleur,

et de Célestine vic Pavillet, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Liefen & Ziefen, les dix, douze et  
quinze août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

insinuation de l'état civil  
de Moudon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

Moudon & Liefen

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Gustave Waldner  
Marguerite Waldner

## Signatures des témoins :

Paul G. Waldner, Liefen  
Maurice Pavillet, Lausanne

## L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 319

Corboz & Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent. un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corboz, Louis-Eugène, Serrurier,

de St Saphorin | Lavant | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Louis Corboz, employé au J.S.

et de Marie Blane, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Perroud, Louise-Julienne, Blanchisseuse

de Buchillon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Alice Henriette Alexandrine Perroud, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, Buchillon & Lausanne, les

seize & dix-sept août mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epoux

Certificats de publication de

St Saphorin, Buchillon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de St Saphorin & St Pex

Signatures des époux :

[Signature]

Signatures des témoins :

Louis Corboz

[Signature]

Louis Corboz Jules Boudry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 22 avril 1902, déclaré définitif et exécutoire le 11 juillet 1902, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'ex-mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 27 juillet 1902.

L'officier de l'état civil :

[Signature] R. du 29.7.02.

N° 320

**Minnig. et Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Minnig, Etienne Louis Charles**, *Electricien*,

de Oberwyl (Simenthal) Berne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à La Borne de Peitz le vingt quatre Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Marc Louis Minnig, *Electricien*,

et de Victoria Marie Louise Delafontaine, les deux à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Martin, Louise Eugénie**, *Repassende*

de Avenches domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le seize février mil huit cent quatre-vingt un

fille de feu Henri Martin

et de Lucie née Corbaz, la veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberwyl &amp; Avenches les dix, onze et quatorze août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oberwyl, Avenches &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

à Oberwyl i/S. &amp; à Avenches

## Signatures des époux :

Ch<sup>te</sup> Minnig  
L<sup>de</sup> Martin

## Signatures des témoins :

François Corbaz }  
Leon Pini } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 321

**Bertheau et Berger**  
*née Etendu*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent un — ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bertheau, Henri-Hilaire,** Cocher

de Quanne | Yonne | France domicilié à Quanne

célibataire

né à Quanne le vingt mai — mil huit cent septante un

fils de Léon Bertheau, agriculteur,

et de Réontine Bertheau, la femme, à Quanne,

2<sup>o</sup> **Berger née Etendu, Louise-Georgine,** Cuisinière,

de Villeneuve | Seine & Loire | domiciliée à Loussanne

divorcée de Louis Antoine Berger dès le trois juin mil huit cent quatre-vingt  
dix-sept.

née à Villars St Croix le dix-huit novembre — mil huit cent soixante,

fille de Jean Pierre Etendu, décédé,

et de Jeanne Amélie Pottier, la veuve, à Crissac,

Les publications ont eu lieu à Loussanne, Quanne & Villeneuve les dix & onze  
août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —  
Déclaration de divorce de l'Epouse — Conten-  
tement des père & mère de l'Epoux — Dit-  
de la mère de l'Epoux & acte de décès du père  
Certificats de publication de Quanne, Villeneuve  
& Loussanne — Déclaration de Validité — Scris  
du Département de Justice & Police —  
 Communiqué : à la Chancellerie  
Consulaire.

Signatures des époux :

Bertheau Henri  
Louise Bertheau

Signatures des témoins :

Charlotte Etendu à Bussigny  
Ch. Fallois à Loussanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 322

**Richoz & Galley**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richoz, Julien-Ernest-Auguste**, — Cocher, —

de Vandœuvre (Fribourg) — domicilié à Lausanne, —

Célibataire, —

né à Morteau (Fribourg) le vingt-deux décembre — mil huit cent Septante-sept —

fils de Jean Louis Richoz, décédé, —

et de Marie Catherine Lucie née Bossy, décédée. —

2° **Galley, Louise-Alphonsine-Angélique**, — Comptable

de Peseux-Neuchâz (Fribourg) — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire —

née à Lausanne le onze Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Nicolas Alphonsine Galley, Tailleur, —

et de Marie Louise Biolley, La femme, domiciliés à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Peseux & Vandœuvre les six-sept, vingt-et-vingt-un de mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Consentement du père de l'épouse —

Certificats de publication de Vandœuvre

Peseux & Lausanne —

Premesse de mariage —

Communiqué: à l'Etat Civil de —

Neuchâz & Peseux (Sarine) —

Signatures des époux :

*Richoz Auguste*  
*Richoz Louise*

Signatures des témoins :

*Bona Andrea*  
*Bonello Louise* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 323

**Golay et Conil dite Chovel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golay, Henri-François,** Professeur,

de Chenin domicilié à St Gall,

célibataire

né au Sentier le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Georges Auguste Golay, hôteleur au Sentier,

et de Marianne née Audemar, décédée.

2° **Conil dite Chovel, Marie-Emilie,** Professeur,

de Marseille (France) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Marseille le treize Mars mil huit cent soixante-huit

fille de Pierre Jules Conil, avocat,

et de Marie née Ruhlé, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Le Sentier, Le Buzard, St Gall et  
Marseille les six-sept, dix-huit et dix-neuf cent un mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
St Gall.

Signatures des époux :

H Golay  
Emilie Golay

Signatures des témoins :

ay? Keller au Loch  
Louisa Probst

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Gall à Le Sentier ainsi qu'à la  
Chancellerie de

*[Signature]*

N° 324

**Kohler & Stemler**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Kohler, Théophile - Emile**, Commis

de Wynau | Berne | domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ceygmont le onze Novembre mil huit cent soixante sept

fils de feu Jean Kohler

et de feu Madeleine née Ochsenbain, sa femme,

2<sup>o</sup> **Stemler, Marie-Elizabeth - Edmunde**,

de Homburg | Prusse | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Homburg le sept Mars mil huit cent septante cinq

fille de Gustave Christian Abraham Stemler, fabricant à Friedrichsdorf

et de feu Emma Amalie née Pfeiffer,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Wynau & Homburg, les vingt et  
trois, un Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Wynau, Homburg &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wynau &amp; à la Chancellerie de

## Signatures des époux :

*Kohler**Marie Kohler*

## Signatures des témoins :

*M. Haldy**Mandrin* } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 325

*Platel & Wulschleger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~sept~~ *Septembre* mil ~~neuf~~ *cent* ~~un~~ *mil huit cent quatre vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Platel, Henri-Louis*, — *garde forêt* —

de *Rougemont et de Senarclens*, — domicilié à *Vermand-Bois-Grand* / *Vermand*

*célibataire*

né au *Château à Gobet* le *vingt quatre août* — mil huit cent *soixante huit* —

fil de *Auguste Louis Platel*, *agriculteur*, —

et de *Julie Marie née Mathieu*, *sa femme*, domiciliés à *Bredigny* / *Morrens*, —

2° *Wulschleger, Louisa*, — *femme de chambre*, —

de *Morrens* — domiciliée à *Publier* / *St Louis* /

*célibataire*

née à *Douxens-Morrens* le *vingt dix Septembre* mil huit cent *septante six* —

fille de *Jean Marie Auguste Wulschleger*, *agriculteur*, —

et de *Suzanne Marie née Germond*, *sa femme*, domiciliés à *Vermand-dessous*

Les publications ont eu lieu à *Rougemont, Senarclens, Vermand, Morrens et Publier* les *quinze, seize, dix sept & dix huit* *clout* mil *neuf cent* *un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux* —

*acte de décès de la femme de*

*l'Epoux* —

*Promesse de mariage* —

*Certificats de publication de Rougemont*

*Senarclens, Morrens, Publier & Vermand*

Communiqué : à l'état civil de

*Rougemont, Cossigny & Polizac-Grand*

Signatures des époux :

*Henri Platel*

*Louisa Platel*

Signatures des témoins :

*Edouard Wulschleger*

*Et Wulschleger*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 326

Leyraz et Métraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leyraz, Jules-Henri, Correspondant

de Rivaz domicilié à Karlsruhe (Bade)

célibataire

né à Lausanne le dix Octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Henri Leyraz, ancien négociant,

et de Louise Anne née Vieyraud, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2° Métraux, Cécile-Marguerite,

de Pailly domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quinze décembre mil huit cent septante-dix

fille de Jules Métraux, notaire,

et de Louise Emma Liz née Amouraux, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Karlsruhe, Pailly & Rivaz, les treize, quatorze et dix-sept août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rivaz, Pailly, Karlsruhe & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vaudens & Chesalles.

Signatures des époux :

Jules-Henri Leyraz

Marguerite Leyraz

Signatures des témoins :

M. J. Henri Leyraz

J. Métraux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 327

*Favrat & Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-207

Aujourd'hui le deux Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favrat, Charles-Louis*, — *Voyageur de Commerce*

de *Lausanne*, — domicilié à *Lausanne*,

*Célibataire*

né à *Chavannes / Lausanne* le *neuf Juillet* — mil huit cent *Septante-trois*,

fils de *David Favrat, agriculteur*,

et de *Louise Françoise née Lecoulter, sa femme, domiciliée à Chavannes*.

2° *Mayor, Hélène-Charlotte*,

de *Echallens* — domiciliée à *Echallens*,

*Célibataire*

née à *Echallens* le *deux mai* — mil huit cent *Septante-trois*,

filie de *François Pierre Louis Mayor, agriculteur à Echallens*,

et de *Marie Charlotte née Mercand, sa femme*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Echallens* les *dix & treize* — *mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Lausanne & Echallens*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil

à *Echallens*.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ch Favrat*  
*Hélène Favrat*

Signatures des témoins :

*Henri Baudet*  
*Jean Liotte*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 328

**Piquet & Kuni**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Septembre mil neuf cent - un - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Piquet, Edmond,** Professeur,

de Chenit domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Gimel le vingt-huit novembre mil huit cent septante-quinze,

fils de Jules Kuni Piquet, décédé,

et de Rose Caroline Sophie Marie Eliza née Bauty, à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Kuni, Caroline-Alice,** sans profession,

de Horgen / Zurich / domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morcy le vingt décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Albert Kuni, sergent,

et de Caroline née Schmid, la femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Brassus & Horgen les  
vingt-sept et vingt-huit août mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Le Sentier, Le Brassus et

Horgen.

Communiqué: à l'Etat Civil

du Sentier &amp; de Horgen

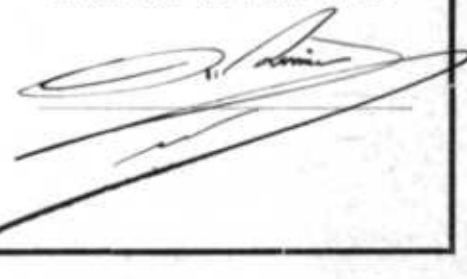
## Signatures des époux :

Edmond Piquet  
Alice Piquet

## Signatures des témoins :

Björns } à Lausanne  
Ch. Kallrot }

L'officier de l'état civil :



6-340

N° 329

**Jenard et Kalbfuss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent - 1912 ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1<sup>o</sup> Jenard, Jules Henri,** artiste peintre

de Lansanne domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Vevay le six - neuf mai mil huit cent septante sept

fil de Jean Jules Frédéric Jenard peintre à Vevay

et de Marie Louise Durssel la femme.

**2<sup>o</sup> Kalbfuss, Thérèse Emma,** sans profession

de Coinins domiciliée à Evian

Célibataire

née à St Prix le dix février mil huit cent quatre-vingt trois

fille de Louis Frédéric Kalbfuss tonnelier

et de Rose Ernesta née Gironi la femme, domiciliés à Evian.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Coinins, Evian les trois juillet  
deux et quatre deux mil neuf cent - 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lansanne, Coinins & Evian.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Beignin

Signatures des époux :

Jules Jenard  
Emma Jenard

Signatures des témoins :

André  
J. Pambour } les deux à Lansanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

**Bovey et Laurent**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent un — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bovey, Jules-Férenzi-Louis**, ouvrierde Romanel et de Cheseaux — domicilié à Lausanne,Célibatairené à Pully le neuf avril — mil huit cent septante-huitfils de Adrien Bovey agriculteur,et de Jenny Chapuis sa femme, domiciliée à Lausanne.2<sup>o</sup> **Laurent, Julie**, couturière,de Fey — domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Pottens le treize Septembre — mil huit cent huitantefille de Héli François Laurent Instituteur,et de Henriette née Cuchod, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Romanel, Lausanne, Fey et Cheseaux les  
deux, trois et quatre deux mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deRomanel, Cheseaux, Fey et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey et de Romanel.

## Signatures des époux :

Jules BoveyJulie Bovey

## Signatures des témoins :

H. LaurentGrandjeanà Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Grenier et Dupertuis

2-213  
Aujourd'hui dix sept Septembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Grenier, Constantin-Auguste-Louis, Inspecteur-forestier-adjoint

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey et de Lausanne, Genève domicilié à Couvet,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-deux août mil huit cent septante-quatre,

Noms, profession et

fils de Louis Emmanuel Grenier, Professeur,

domicile des parents :

et de Olga Jeanne Clémentine Brandenburg, sa femme, domiciliée à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Dupertuis, Marguerite Emma,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dessous domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Commingy le vingt-quatre février mil huit cent septante-quatre,

Noms, profession et

fille de feu Louis Henri Dupertuis

domicile des parents :

et de Lise née Pichon, sa veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Couvet et Ormont-Dessous les vingt, vingt-deux et vingt-cinq août mil neuf cent un

Par décision du 22 février 1955 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de : "Lausanne, Vevey (Vaud) et Genève."

Le 24 février 1955 L'officier de l'état civil :

Couvet à Vevey, Genève et Ormont-dessous

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Couvet

Signatures des époux :

Louis Grenier #6  
Marguerite Grenier

Signatures des témoins :

P. L. Dupertuis, Olga Grenier  
Paul Grenier, L. Dupertuis  
A. Fornerod, J. Grenier  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Couvet, Ormont-dessous et Vevey

Fossier  
rempl.

N° 332

**Reymond & Baroggi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six sept septembre mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Reymond, Lucien**, Instituteur,de Vaulien domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Epesses le six huit Janvier mil huit cent Septante huitfils de feu Kenti Louis Jules Reymondet de Marie Louise née Tachet, la veuve, à Lausanne2<sup>o</sup> **Baroggi, Ida Jenny**, Couturière,de Murillo | Gassin | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le premier février mil huit cent Septante neuffille de Pierre Antoine Marie Baroggiet de feue Marie Jenny Julie née Pélard, la femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Murillo & Vaulien les seize quatorze  
& seize août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVaulien Murillo & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état Civil deVaulien & Murillo.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

L. ReymondIda Reymond

## Signatures des témoins :

Jules BarrandMme Baroggi

## L'officier de l'état civil :

J. P. P.

N° 333

**Peduzzi et Peduzzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Peduzzi, Mariotti-Domenico-Girolamo**, marié

de Schignano (Côme) Italie domicilié à Valtorbe,

célibataire

né à Lumino (Suisse) le cinq Septembre mil huit cent soixante sept

fils de Mariotti Antonio Peduzzi, décédé,

et de Maria De Gottardi, vivante.

2° **Peduzzi, Maria-Caterina-Francesca**, agriculteur

de Schignano (Côme) Italie, domiciliée à Schignano

célibataire

née à Schignano le dix-neuf novembre mil huit cent septante quatre

fille de Francesco Peduzzi, décédé

et de Virginia née Bianchi, à Schignano.

Les publications ont eu lieu à Valtorbe & à Schignano, les neuf et vingt huit  
Juillet mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de  
Valtorbe.

Signatures des époux :

Peduzzi Girolamo  
Peduzzi Caterina

Signatures des témoins :

Gaillard Emil  
Hugonnet Henri & Lorraine

L'officier de l'état civil :

Possier  
compet

Communiqué: à l'état civil de  
Valtorbe & à la Chancellerie de



N<sup>o</sup> 334

Wegner &amp; Mermel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wegner, Oscar-Jean-Alexandre, Imprimeur lithographe

de Genève domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le onze Juillet mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Charles Wegner Cordonnier à Lausanne

et de fene Rosa née Herzog la femme

2<sup>o</sup> Mermel, Adèle, Brocheuse

de Moutens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moutens le quinze Octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Pierre Mermel commissionnaire

et de Marie Françoise née Chamot la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moutens &amp; Genève, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf août mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Moutens &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Police-le-Grand & de Genève (Bure C<sup>o</sup>)

## Signatures des époux :

O. Wegner

A. Wegner

## Signatures des témoins :

J. Wegner

J. Mermel

## L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

rempl.

N° 335

Möckli & Bauknecht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Elisabeth  
Bauknecht, née à Lüsslingen  
le 9 Mai 1899.

Voici acte de légitimation aux  
pièces.

Albert Möckli, dési-  
gné ci-contre, est également bra-  
geris de Schlöttingen et de  
Mett-Oberchlatt (Thurgovie).  
Inscrit au avis de l'état  
civil de Bâle, du 6 mai 1916.  
Lüsslingen, le 15 mai 1916.  
L'officier de l'état civil  
Ducel

Communiqué à l'état civil de Bas-  
singen.

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Möckli, Albert Coiffeur

de Bâle, domicilié à Lüsslingen  
célibataire

né à Bâle le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Ulrich Möckli, menuisier

et de Emilie née Bouquin la femme, domiciliés à Bâle

2° Bauknecht, Sophie, Commercante

de Ettenkirch (Wurtemberg) domiciliée à Lüsslingen  
Célibataire

née à Ettenkirch le cinq août mil huit cent septante-quatre

filles de Anna Bauknecht actuellement femme Schiele

et de

Les publications ont eu lieu à Lüsslingen, Ettenkirch & Bâle, les vingt-sept,  
vingt-neuf et trente août mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Bâle, Ettenkirch & Lüsslingen

Signatures des époux :

Albert Möckli  
Sophie Möckli

Signatures des témoins :

Josann Reumy  
Henri Binzli

L'officier de l'état civil :

Jossier  
reçu

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Bâle & à la Chancellerie de

N° 336

Veillard et De Cronaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Veillard, Jules-Charles-Adrien, Médecin

de Aigle — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Aigle le dix-neuf février — mil huit cent Septante-deux

fils de Charles Adrien Emile Veillard, architecte

et de Hérold-Fanny-Adélaïde Potter, sa femme, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> De Cronaz, Julia-Elisabeth

de Trey — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le dix-sept Octobre — mil huit cent Septante-huit

fille de Henri De Cronaz, pharmacien

et de Betty-née Henninger, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle et Trey les jours quatorze  
& seize août mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aigle, Trey &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Aigle &amp; de Trey

## Signatures des époux :

J. Veillard

Elisabeth Veillard

## Signatures des témoins :

G. Renard med. dir. } à Lausanne

H. De Cronaz

Henri De Billie  
à Trey

## L'officier de l'état civil :

P. Rossier  
rue de la Ville

N° 337

**Debu et Bridel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent~~ ~~1917~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Debu, Gabriel Leon,** Pasteur,

de Mézières-en-Drouais | Eure & Loir | France domicilié à Mézières en Drouais,

Célibataire

né à Mézières-en-Drouais le deux mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre

fils de feu Jacques Isidore Debu

et de Marie Jeanne Léonie Adeline Debu, de veuve, à Mézières-en-Drouais

2<sup>o</sup> **Bridel, Ernestine Lucie Alice Augusta,**

de Moudon et de Genève \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_

Célibataire

née à Moudon le vingt-quatre Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf

fille de Philippe Louis Justin Bridel, Professeur à Lausanne

et de feu Anna Ernestine Julie née Cottier, de femme \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Moudon et Mézières-en-Drouais  
les vingt-sept, vingt-huit août et premier Septembre mil neuf cent 1917

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epoux - consentement de la mère - Permission de mariage - Certificats de publication de Mézières, Moudon, Genève & Lausanne - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de Mézières & Moudon ainsi qu'à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Gabriel Debu.  
Ernestine Debu.

Signatures des témoins :

M. Tabarié  
C. Cabarié  
Marie Bridel  
Ernestine Bridel  
Auguste Bridel  
G. P. Champrenant  
H. Bridel  
Blanche Pirice  
Georges Bridel

L'officier de l'état civil :

Rossier  
reçu

N° 338

13-332  
 Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

**Fiaux & Meier**

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Fiaux, Charles,** Docteur médecin

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le dix août mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de feu Philippe Louis David Fiaux

domicile des parents :

et de Marguerite Catherine née Kämpfer, sa veuve à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Meier, Elise dite Elsa,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Rafz | Zurich | domiciliée à Berne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Berne le vingt-un Juillet mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Charles Meier, mécanicien

domicile des parents :

et de Emma Ottilie née Keller, sa femme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rafz & Berne, les dix août mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de  
Lausanne, Berne & Rafz.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Berne & Rafz

## Signatures des époux :

Ch. FiauxE. Meier

## Signatures des témoins :

F. Fiaux not.Louis Girardel  
notaire  
à SavignyFr. Fiaux  
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Possiercomp.

N° 339

**Pavillard et Aubertet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Pavillard, Charles-Alfred,** *Commissaire de poste*

de *Vimy* domicilié à *Lansanne*

*Célibataire*

né à *Monticher* le vingt-neuf Juillet mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *feu Jean Henri Pavillard*

et de *Marie Suzanne née Bidan, Sa Veuve, à Monticher*

2<sup>o</sup> **Aubertet, Alice-Henriette-Elise,**

de *Bavois* domiciliée à *Lansanne*

*Célibataire*

née à *La Sarraz* le sept Juin mil huit cent *septante-trois*

fille de *feu Auguste Louis Aubertet,*

et de *feue Constance née Golaz, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Bavois et Vimy, les vingt-sept, vingt-huit et trente d'oct mil neuf cent-un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Vimy, Bavois & Lansanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

*La Sarraz & Chavornay*

Signatures des époux :

*C. Pavillard*

*A. Pavillard*

Signatures des témoins :

*Gautz* } à Lansanne.  
*Berger* }

L'officier de l'état civil :

*Frossier*  
*Jeune*

N° 340

**Zumbrunnen & Weibel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf-cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zumbrunnen, Emile Louis**, Employé de Commerce

de Zweisimmen | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le cinq Juin mil huit cent septante-quatre,

fil de Jean Zumbrunnen, menuisier

et de Louise Fanny Wüst, la femme, domiciliés à Lausanne

2° **Weibel, Marguerite Louise**, Couturière,

de Niederbipp | Berne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trente Octobre mil huit cent septante-six

fille de François Isaac Weibel, décédé,

et de Marie Fanny Catherine Chaston, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Zweisimmen, Niederbipp et Lausanne, les sept et huit Septembre mil neuf-cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zwei-

simmen, Niederbipp & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zweisimmen & Niederbipp.

Signatures des époux :

E. Zumbrunnen  
Marguerite Zumbrunnen

Signatures des témoins :

Paul Schickli  
g. Heylan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 341

Mercier & Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Mercier, Henri-Eugène**, employé postal

de Penthréaz domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-huit Janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Abram Daniel Mercier, décédé,

et de Louise Sophie Jenny Lina née Mercier, sa veuve à Lausanne

2<sup>o</sup> **Bachmann, Louise-Elisa**, couturière,

de Betschikon (Zurich) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize mai mil huit cent septante-deux

filles de Jean Rodolphe Bachmann, tailleur,

et de Louise Straub, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Penthréaz & Betschikon, les vingt-quatre et vingt-six août mil neuf cent-~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Penthréaz, Betschikon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Penthréaz & Betschikon.

Signatures des époux :

*Mercier*

*Elisa Mercier*

Signatures des témoins :

*Marquerite Besson à Betschikon*

*Louis Fleury à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 342

Guinand &amp; Luginbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Guinand, Allyre-Edmond architecte

des Brenets, des Ponts-de-Martel (Neuchâtel) &amp; Jouxterres, domicilié à Lausanne, Suisse

Célibataire

né à Lausanne le huit octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Elie Casimir Guinand architecte,

et de Lucy née Juraud, sa femme, domiciliée à Lausanne.

2<sup>o</sup> Luginbühl, Aline-Céciliette-Sophie,

de Lausanne et de Broye (Bienne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le onze décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Oscar Luginbühl, employé au Crédit foncier,

et de Julie Jenny femme née Martin, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brenets, Ponts-de-Martel, Grosshöchstetten, Mottin &amp; Jouxterres-Mérey, les six, onze et seize août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brenets, Les Ponts, Jouxterres, Gross-

Hochstetten (Broye) &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil des

Brenets, des Ponts, de Romanel &amp;

de Grosshöchstetten.

## Signatures des époux :

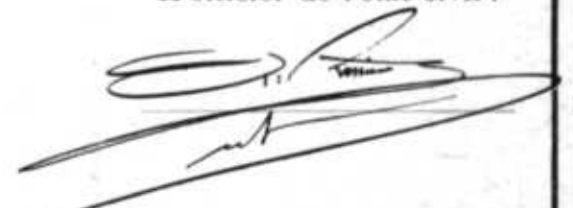
Edmond Guinand

Aline Guinand

## Signatures des témoins :

Emma Martin à Genève  
J<sup>r</sup> Charles Albert Scholder  
à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 343

*Huwyllet et Noël*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-dix Septembre mil neuf cent-vingt* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Huwyllet, Wilhelm-Joseph, Typographe,*

de *Mudwangen | Lucerne |* domicilié à *Lausanne*

*célibataire*

né à *Buobenmatt | Lucerne |* le *sept Juillet* mil huit cent *Septante-neuf*

fils de *Wilhelm Huwyllet, décédé,*

et de *Karolina née Cammerzind, sa femme, décédée.*

2° *Noël, Philippine* *Comptable,*

de *Estavayer-le-Lac | Fribourg |* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Vienne | Autriche |* le *un octobre* mil huit cent *Septante-huit*

filles de *Henni Thomas Noël, décédé,*

et de *Joséphine Duprat, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Estavayer et Mudwangen* les *diez-sept, diez-neuf et vingt-deux* mil neuf cent-*vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*  
*Mudwangen, Estavayer et Lausanne*

Signatures des époux :

*Joseph Huwyllet*

*Philippine Huwiler*

Signatures des témoins :

*Dunche*

*Chaillet Albert* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Mudwangen et Estavayer*

Par décision du *26 septembre 1945*  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom *Huwyllet*  
que *Huwyllet* doit orthographier  
*Huwyllet*

*Lausanne, le 28 septembre 1945*  
L'officier de l'état civil

N° 344

**Bovey et Berney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre mil neuf cent. ~~un~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bovey, Benjamin**, ~~Manufacturier~~de ~~Chaux et de Romanel~~ domicilié à ~~Lausanne~~

Célibataire

né à ~~Gimel~~ le vingt deux novembre mil huit cent ~~septante huit~~

fils de Louis Frédéric Bovey, agriculteur

et de Julie Louise Porta, ~~la femme~~, domiciliés à ~~Lausanne~~2<sup>o</sup> **Berney, Adèle Eugénie Louise**, ~~gardiennne malades~~de ~~Aubonne et L'abbaye~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

Célibataire

née à ~~Lausanne~~ le vingt Janvier mil huit cent ~~septante neuf~~fille de Henri Louis Elie Berney, ~~docteur~~,et de Lina Augusta Rosette Meylan, à ~~Lausanne~~Les publications ont eu lieu à ~~Romanel, L'abbaye, Lausanne, Aubonne et Romanel~~  
les deux et trois août mil neuf cent. ~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chaux

Romanel, Aubonne, L'abbaye et Lausanne

Communiqué : ~~l'Etat Civil~~de ~~Romanel, L'abbaye et Aubonne~~

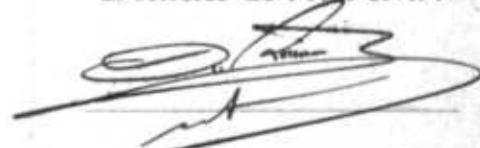
Signatures des époux :

**Bovey Benjamin**  
**Eugénie Bovey**

Signatures des témoins :

**L. Brunner**  
**Henri Meylan**

L'officier de l'état civil :



N° 345

*Reymond et Berney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reymond, Eugène-Emile*, *Reymond*

de *Brétigny, de l'abbaye et du Chenit* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Epalinges* le *neuf février* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *François Reymond, Comptable à Lausanne*

et de *Euphrasie née Delacour, d'ici*

2° *Berney, Louise Marie*,

de *L'abbaye* domiciliée aux *Biens*

célibataire

née aux *Biens* le *neuf avril* mil huit cent *quatre-vingt-une*

fille de *Emile Berney, boulanger aux Biens*

et de *Marie Anne née Berney, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *L'abbaye, au Sentier, au Beausart, à Brétigny et à Lausanne* les *vingt-quatre, vingt-dix & vingt-sept* mil neuf cent-*une*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Brétigny, L'abbaye, Le Sentier, Beausart*

*et Lausanne*

Communiqué : à l'état civil de

*Beausart, L'abbaye et Le Sentier*

Signatures des époux :

*Eugène Reymond*  
*Louise Berney*

Signatures des témoins :

*Arthur Reymond*  
*Georges* *les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal de...  
*de Lausanne*, rendu  
en date du *17 décembre 1923* déclaré  
définitif et exécutoire le *14 février*  
*1924*, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à *— an —*, le  
délai pendant lequel l'*—*  
ne pourr*—* contracter un nouveau  
mariage.

Lausanne, le *27 février 1924*.

L'officier de l'état civil :

*L. Dally* *R. du 2. 20*

N° 346

**Richter et Vörkel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Richter, Otto-Friedrich-Lebrecht**, Rentier

de Cöthen (Anhalt) domicilié à Lamsanne

veuf de Caroline Thérèse née Fritsch, née le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

né à Cöthen le huit Juin mil huit cent cinquante-sept

fils de Friedrich Richter, rentier,

et de Sophie née Reinicke, la femme, domiciliés à Cöthen,

2<sup>o</sup> **Vörkel, Johanna-Elizabeth**, sans profession

de Wittenberg (Saxe) domiciliée à Lamsanne

célibataire

née à Wittenberg le huit Septembre mil huit cent soixante-trois

fille de Franz Benjamin Vörkel, décédé,

et de Marie Wilhelmine née Silbermann, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lamsanne, Cöthen &amp; Wittenberg, les dix sept dix-neuf et vingt-quatre août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux — Procès-verbaux de mariage — Certificats de publication de Cöthen, Wittenberg et Lamsanne — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie etc

## Signatures des époux :

Otto Richter  
Elizabeth Richter

## Signatures des témoins :

F. Lamblanc  
Gandj } à Lamsanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Egli et Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Marie Furrer  
née à Lussembourg le 20 Mars 1901.  
Voir acte aux pièces.

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Egli, Jean-Gaspard, Relieur  
de Gelfingen (Lucerne) domicilié à Merges  
Célibataire

né à Gelfingen le vingt-quatre Janvier mil huit cent septante-huit  
fils de Félix Egli, décédé,  
et de Lucia née Thöni, Sa Veuve à Kitzkirch (Lucerne)

2° Furrer, Marie, Blanchisseuse,  
de Heiligenchwendi (Bienne) domiciliée à Lussembourg  
Célibataire

née à Marnand (Lucerne) le seize Juin mil huit cent huitante  
fille de Pierre Furrer, décédé,  
et de Immacolata Rogger, Sa Veuve à Bienne.

Les publications ont eu lieu à Oberhofen (Heiligenchwendi), Merges, Lussembourg et  
Gelfingen les trente-cinq et cinq Septembre mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de  
Merges.

Signatures des époux :

Jean Egli.  
Marie Egli.

Signatures des témoins :

Y. Prost. }  
G. Thöni } à Lussembourg.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Gelfingen, Merges et Oberhofen.

*[Signature]*

N° 348

**Desponds & Buttet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Desponds, Julien-Alexandre**, employé aux T. L.

de Lussey domicilié à Lussey,

célibataire

né à Lussey le sept août mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Alexandre Desponds, agriculteur

et de Louise Henriette Benoit, sa femme, domiciliés à Lussey.

2<sup>o</sup> **Buttet, Victorine**, Ménagère,

de Ferlens domiciliée à Ferlens,

Célibataire

née à Ferlens le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Simon Buttet, tailleur de pierre,

et de Elise née Desponds, sa femme, domiciliés à Ferlens.

Les publications ont eu lieu à Lussey, Ferlens & Lussey, les vingt-sept  
vingt-neuf et trente août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussey  
Ferlens & Lussey.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Jean Louis Buzoz.

## Signatures des époux :

Desponds Julien  
Desponds Victorine

## Signatures des témoins :

Philippe Lallemand

L'officier de l'état civil :



N° 349

**Borel & Bize**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Charles Louis Bize, né à Neuchâtel le 5 Mars 1900. Voir acte aux pièces.*

Aujourd'hui vingt six Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Charles-Edouard, Maréchal

de Couvet et de Neuchâtel domicilié à Lansanne

célibataire

né à Couvet le cinq décembre mil huit cent Septante huit

fils de Louis Bell Borel, mécanicien,

et de Marie Adèle Petitpierre, sa femme, domiciliée à Couvet,

2° Bize, Flavie-Augustine, Cuisinière,

de Murist (Sully) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Murist le six Mars mil huit cent Septante-neuf

fille de Placide Séverin Bize, décédé,

et de Pauline née Marguet, sa veuve, à Murist

Les publications ont eu lieu à Couvet, Neuchâtel, Murist et Lansanne les

vingt et vingt-un août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Couvet, Neuchâtel, Murist et Lansanne

Communiqué : à l'état civil de

Couvet, Neuchâtel & Murist

Signatures des époux :

Charles Borel

Flavie Borel

Signatures des témoins :

Ugo F. Jambon

Antoine les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 350

**Labourdette et Jaccard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les époux et contre ont, en date  
du 25 Septembre 1901, passé contrat  
de mariage devant le Notaire  
Ducrotte à Vion-lez-Basins.

Aujourd'hui vingt six Septembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Labourdette, Charles-Pierre**, Directeur d'usine

de Fontenay sous Bois (Seine) domicilié à Laigle (Orne)

célibataire

né à Fontenay-sous-Bois le six avril mil huit cent septante-sept

fil de Charles Pierre Labourdette, négociant à Chaux-de-Fonds

et de Adèle Marie Camagnère, sa femme.

2<sup>o</sup> **Jaccard, Nelly-Alexandrine-Emma**,

de Sainte Croix domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le trois mai mil huit cent septante-huit

filles de Jules François Louis Jaccard, négociant

et de Louise Nancy Bernina, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, Les-Genettes, Lussan, Fontenay sous Bois et Laigle les cinq, sept, huit et quinze Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux - Consentement des parents de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de fiancé - Fontenay sous Bois, Laigle, Sainte-Croix, Les-Genettes & Lussan - Déclaration de Validité - Témoin du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Sainte-Croix & à la Chancellerie Contonville.

Signatures des époux :

*Labourdette*  
*Nelly Labourdette*

Signatures des témoins :

*E. Guisnard*  
*J. Jaccard*  
*H. Jaccard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 351

*Foerster & Leu*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt dix Septembre mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Foerster, Rodolphe,* *Négociant*

de *Moudon* domicilié à *Saconnex,*

*Célibataire*

né à *Moudon le vingt dix août* mil huit cent *Soixante deux*

fils de *Bernard Albert Foerster, décédé,*

et de *Anna Marie née Engold, sa femme, décédée*

2° *Leu, Anna-Hélène,* *sans profession*

de *Hohennain (Lucerne)* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lucerne le vingt huit novembre* mil huit cent *Septante sept*

fille de *Jean Leu, décédé*

et de *Hélène Brunner, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Saconnex, Moudon & Hohennain les trois et cinq*  
*Septembre mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Moudon, Hohennain & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat civil de

*Moudon et Hohennain.*

Signatures des époux :

*R. Foerster*

*Anna Foerster*

Signatures des témoins :

*Baud*

*Henri Guénard*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 352

*Filiatorf et Fleurdelys*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Filiatorf, Antoine*, agriculteur,de *Corpataux (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Yverdon (Fribourg)* le dix Septembre mil huit cent soixante-septfils de *Jean Filiatorf, fontainier à Corpataux*et de *Marie Louise Morel, sa femme*2<sup>o</sup> *Fleurdelys, Louise*, ménagèrede *Pully et de Chevannes* domiciliée à *Pully*,

célibataire

née à *Pully* le quinze août mil huit cent soixante-septfille de *Auguste François Fleurdelys, agriculteur*et de *Jeanne Louise Blanc, sa femme, domiciliée à Pully*Les publications ont eu lieu à *Corpataux, Chevannes, Pully et Lausanne* les  
cinq, dix et sept Septembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Corpataux, Pully, Chevannes &**Lausanne.*

Communiqué: à l'Etat Civil

d'*Ecublens, Romanel & Ecublens*

## Signatures des époux :

*Antoine Filiatorf*  
*Louise Fleurdelys*

## Signatures des témoins :

*Dariusse Scherten*  
*Auguste Rassin*

## L'officier de l'état civil :

*Rassin*  
*comp.*

N° 353

**Pittel et Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Pittel, Ernest**, *ouvrier*

de Villars-Bernard et de Seigneux domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le quatre Juin mil huit cent septante six

fils de Enoch Pittel, décédé,

et de Adèle Dolévoz, sa veuve, à Lausanne.

2<sup>o</sup> **Chapuis, Marie-Mélanie**, *Cuisinière*

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Epalinges le vingt quatre mai mil huit cent septante quatre

fille de Jean David Daniel Chapuis, décédé,

et de Jeanne Henriette née Imhof, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-Bernard, à Lausanne, à Epalinges et à Seigneux les deux, trois et quinze août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
 Pièce de mariage  
 Certificats de publication de  
 Villars-Bernard, Seigneux, Epalinges et  
 Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
 Villars et Epalinges.

Signatures des époux :

*Ernest Pittel*  
*Marie Pittel*

Signatures des témoins :

*César Arm* } à Lausanne.  
*Paul Abineta* }

L'officier de l'état civil :

*Possier*  
*comptable*

N° 354

**Annen et Ramuz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> **Annen, Hermann**, Garçon,

de Gessenay (Borne) domicilié à Lussigny,

célibataire

né à Bex le deux Juin mil huit cent Soixante six

fil de François Charles Annen tailleur

et de Marie Louise Rosalie Witzich, sa femme, domiciliée à Villeneuve.

2<sup>o</sup> **Ramuz, Jeanne-Frédérique-Roze**, Garde malade

de Orbe et Sullens domiciliée à Lussigny,

célibataire

née à Orbe le trente mars mil huit cent Septante cinq

fille de François Louis Jules Ramuz, décédé,

et de Marianne Benjamine Louise née Jacoud, décédée

Les publications ont eu lieu à Orbe, Sullens, Gessenay et Lussigny les dix et  
Sept Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gessenay, Orbe, Sullens & Lussigny

Communiqué: à l'état Civil de

Gessenay Orbe & Sullens.

Signatures des époux :

Hermann Annen

Jane Annen

Signatures des témoins :

A. Rochat

A. Dufour-Moret à Lussigny.

L'officier de l'état civil :

Rosier

rempl.

N° 355

Carestia et Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de William Moret  
né à Lussigny le 25 Juillet  
1901. -

Voir acte de légitimation aux  
pièces.

Aujourd'hui trente Septembre mil neuf cent - un - mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carestia, Albino-Celso, Ebéniste

de Riva Valdobbia (Novare) Italie domicilié à Lussigny

Célibataire

né à Riva Valdobbia le dix sept Septembre mil huit cent septante - neuf

fils de Joseph dit Jean Michel Carestia

et de Caestina Puz domiciliés à Aigle

2° Moret, Françoise-Elise, Maîtresse de Couture

de Clarmont et de Vaux domiciliée à Clarmont

Célibataire

née à Clarmont le seize Octobre mil huit cent septante - cinq

fille de Jean Samuel Moret, à Clarmont

et de Marie nie Boudet, décédée

Les publications ont eu lieu à Clarmont, Lussigny, Riva-Valdobbia & Vaux, les  
trente un mars, seize avril, vingt trois Juin et vingt neuf Juillet mil neuf  
cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Consen-  
tement des père & mère de l'Epoux.  
Promesse de mariage. - Certificats de  
publication de Riva-Valdobbia, Clarmont  
Vaux et Lussigny. - Permis du Départe-  
ment de Justice & Police.

Signatures des époux :

Albino Carestia  
Elise Carestia

Signatures des témoins :

F. Pamblan }  
Maurice } à Lussigny.

L'officier de l'état civil :

Fossier  
ruep

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Collombier et Vufflens-le-Château ainsi  
qu'à la Chancellerie de

Le 17 Mars 1911 le Conseil  
fédéral a prononcé la réintégration de  
dame Françoise-Elise Carestia  
née Moret mentionnée ci-dessus  
dans le droit de cité du canton de  
Faud et de la commune de  
Clarmont et Vaux.  
Inscrit le 17 Mars 1911  
L'officier de l'état civil :  
Fossier

Reçu par le 17 Mars 1911

Imp. H. Vallotton, Guis & Co, rue de la Loque, 2.

N° 356

**Bolle et Müller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bolle, Jules-Henri**, Tailleur

des Verrières et de la Côte aux Jées (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Chaux de Fonds le neuf février mil huit cent septante-deux

fils de son père Bolle

et de son épouse Doline Elise née Comte de la femme

2<sup>o</sup> **Müller, Frida-Wilhelmine**, Couturière

de Seifersbach (Saxe) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit octobre mil huit cent septante-huit

fille de Friedrich Antoine Müller, cordonnier

et de Marie Kroschbühl, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Verrières, La Côte aux Jées et Seifersbach les trois, quatre et cinq septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Les Verrières, La Côte aux

Jées et Seifersbach.

Communiqué: à la Côte aux Jées

et aux Verrières ainsi qu'à la Chancellerie

de

## Signatures des époux :

*Bolle*  
*Frida Bolle*

## Signatures des témoins :

*E. T...*  
*A. L. Dubois* } Lausanne

## L'officier de l'état civil :

*Rossier*  
*Rossier*

N° 357

3-198

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

Regamey et Deameules

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Regamey, Edouard, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Landerne domicilié à Vichereux,

Etat civil :

veuf en premières noces de Marie Sophie Dogny dès le quatorze septembre mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à Montléodon de Landerne le vingt six avril mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de feu Louis Emile Regamey

domicile des parents :

et de Augustine Henriette née Ray, sa veuve, à Landerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Deameules, Emma, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rozmaz domiciliée à Carrouge près Mézières

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rozmaz le dix sept décembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Jules Desmentès, agriculteur

domicile des parents :

et de Jeannette née Roa, sa femme, domiciliés à Carrouge

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landerne, Carrouge, Vichereux et Rozmaz, les trois, quatre et cinq septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation des Etat Civil de Moudon

Signatures des époux :

Edouard Regamey Emma Deameules

Signatures des témoins :

Ed. Jarry Anne Digney

L'officier de l'état civil :

Boisier

Communiqué : à l'Etat Civil de Mézières, Moudon & Rozmaz



N° 358

**Gavillet & Sueur**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gavillet, Jules-Théodore**, fabricant de Café de figures

de Peney-le-Jorat et de Vucherens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Peney-le-Jorat le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-dix

fils de Henry Gavillet fabricant,

et de Rose née Nicolas, domiciliée à Lausanne

2° **Sueur, Eugénie-Lisa**, sans profession

de Sainte Croix domiciliée à Moudon,

célibataire

née à Moudon le six Mars mil huit cent septante-trois

fille de Henri Emile Sueur, menuisier

et de Marie Isaline née Porchet, domiciliée à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Peney, Vucherens, Sainte Croix, et Les Granges, les dix, onze, treize et vingt-six août mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Peney, Vucherens, Ste Croix, Les Granges

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Repos, Moudon et Ste Croix

## Signatures des époux :

Jh Gavillet

Lisa Sauer

## Signatures des témoins :

Emile Sauer à Moudon

Henry Gavillet à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

Poussier

N° 359

**Dement & Matthey née**

**Dizereux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dement, Alfred-Emile-Ulysse,** — Encaisseur

de Ayptès — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Stilly le vingt-sept décembre — mil huit cent Septante-huit

fils de Alfred François Dement, concierge,

et de Françoise née Cousin, la femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Matthey née Dizereux, Hélène-Louise-Emilie,** —

de Lozé et de La Chaux de Fonds — domiciliée à Lausanne

divorcée de Numa Henri Matthey dès le trente-un août mil neuf cent

née à Morges le vingt-un janvier — mil huit cent Septante-quatre

fille de François Louis Dizereux, bûcheron à Morges

et de Marie Louise Antoinette Fanny Devogney

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ayptès, Le Lozé & La Chaux de Fonds  
 les six sept et six neuf septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Ayptès, Le Lozé & Chaux de Fonds

Communiqué : à l'état civil

d'Ayptès, du Lozé & Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

Alfred Dement  
Hélène Dement

Signatures des témoins :

Louis Dizereux à Morges  
Alf. Janière à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

**Kohler & Grillet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohler, Louis-Victor,

Comptable

de Burgistein | Bâle |

domicilié à Lussane,

Célibataire

né à Renens le vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Victor Kohler, décédé

et de Louise Julie Emma Cistegny, sa femme, décédée

2° Grillet, Anna-Jeanne,

Comptable

de Thonex | Genève |

domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Genève le dix-sept octobre mil huit cent septante-trois

fille de Emile Marie Grillet, décédé,

et de Augustine Marie Gros, sa veuve, à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Thonex & Burgistein les six & sept  
Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du tuteur de l'Epoux

et actes de décès des père &amp; mère

Certificats de publication de

Burgistein, Thonex &amp; Lussane

Communiqué : à l'état civil de

Burgistein, & à l'état civil de  
Genève.

Signatures des époux :

L. Kohler

Anna Jeanne Kohler

Signatures des témoins :

Jean Storer

Th. Gab. Marfisi

les deux à Lussane

L'officier de l'état civil :

N° 361

**Dérian et Siegel née Fatio**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dérian, Eugène-Louis,** Ingénieur

de Baulmes domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cheseaux le vingt deux mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Henri Dérian

et de feu Jeanne Susanne Marianne Duiss née Moulin

2° **Siegel née Fatio, Emma,**

de Gressgartach (Wurttemberg) domiciliée à Lausanne

veuve en premières nocces de Gottlieb Frédéric Siegel des le trente-un décembre mil huit cent septante-neuf.

née à Oëre le premier avril mil huit cent quarante-sept

fille de feu Anna Fatio

et de feu Janny née Nicoud, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Baulmes et Gressgartach, les sept, huit et neuf Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Baulmes Lausanne et Gressgartach

Communiqué : à l'Etat Civil de

Baulmes et à la Chancellerie C<sup>le</sup>

Signatures des époux :

Eug. Dérian

Emma Dérian

Signatures des témoins :

Siegel } à Lausanne  
L. Regamey }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 362

**Baillif & Dubach**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Baillif, Jules-Auguste dit Paul, Serrurier

de Diment-dessus domicilié à Lousanne,

Célibataire

né à Lousanne le treize Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Alexandrine Baillif, à Gossens,

et de

2<sup>o</sup> Dubach, Louisa, Repassende

de Niederstollen (Gene) domiciliée à Lousanne,

Célibataire

née à Plainpalais le dix-huit août — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Dubach, horloger

et de Marie Anne Desjardins, les deux à Plainpalais,

Les publications ont eu lieu à Lousanne, Diment-dessus et Reutigen, les onze et treize mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'Epoux

Certificats de publication de Diment-

dessus, Niederstollen (Reutigen) &amp; Lousanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Diment-dessus et Reutigen

## Signatures des époux :

Jules Paul Baillif  
Louisa Baillif

## Signatures des témoins :

L. Baillif  
A. Regamey } à Lousanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 363

**Genet et Bärtachi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Genet, Ernest-Félix,** Chauffeur au J. S.

de Bex domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt-un Juin mil huit cent Septante-un

fils de Jules Jacob Frédéric Genet, ancien employé J. S.

et de Marie Elise née Doillon, sa femme, domiciliés à Yverdon

2° **Bärtachi, Ida,** Lemmeuse,

de Sumiswald | Bienne | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Walkenried | Fribourg | le vingt huit décembre mil huit cent Septante-un

fille de Ulrich Bärtachi, Carrieman,

et de Rosine née Amigot, sa femme, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Lausanne et Bex, les vingt, vingt un et vingt trois Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bex, Sumiswald et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bex et Sumiswald.

Signatures des époux :

Ernest Genet

Ida Genet

Signatures des témoins :

Ch. Marguerat à Yverdon

J. Duboulet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 364

de Schneider et Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage religieux a été célébré dans le Temple de Filly, le 10 Octobre 1881.

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent - 1881 mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Schneider, Edouard-Adolphe, Docteur en Chimie

de St Peterbourg domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Peterbourg le vingt Mai / premier Juin mil huit cent cinquante-huit

fils de feu Auguste Wilhelme de Schneider

et de feu Catherine Wilhelmine née Rchette, sa femme,

2° Bonnet, Louise-Lina,

de Bullet domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bullet le vingt-cinq Mars mil huit cent septante-deux

fille de Henri Bonnet, horloger

et de Sylvie née Cétignier, sa femme, domiciliée à Bullet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet & St Peterbourg les vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf cent - 1881.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Procurator de mariage

Certificats de publication de

St Peterbourg, Bullet et Lausanne

Permis du Département de Justice et

Police

Signatures des époux :

Edouard de Schneider

Louise de Schneider

Signatures des témoins :

A. Bonnet à Lausanne

H. Bonnet à Moudon

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le 2 Février 1883, Edouard-Adolphe de Schneider, mentionné ci-contre, a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant de la commune de Genève.

Lausanne, le 21 Février 1883.

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Lequel a l'état civil à Bullet et Genève (P. G.). P. du 24. 2. 24.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bullet & à la Chancellerie C<sup>te</sup>

N° 365

**Détraz & Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-une ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Détraz, Paul-Charles,** Electricien

de Lutry domicilié à Lussembourg,

Célibataire

né à Lussembourg le dix-neuf décembre mil huit cent septante-sept

fils de Louis Détraz à Lussembourg

et de

2° **Chapuis, Emma-Euphrasine,** Ménagère

de Epaltinges domiciliée à Epaltinges, Croisettes,

Célibataire

née à Epaltinges le vingt-quatre mars mil huit cent septante-une

fille de Jean Samuel Chapuis

et de Charlotte Euphrasine veuve Chapuis, en femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Lutry & Epaltinges, les dix-sept, dix-huit et vingt-une Septembre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Procurade de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Epaltinges & Lussembourg.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lutry & Epaltinges.

Signatures des époux :

Paul Détraz  
Emma Détraz

Signatures des témoins :

M. Gygereheim  
Walter Bossi  
les deux à Lussembourg.

L'officier de l'état civil :

Rossier  
comp.



N° 366

**Favey et Dupuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Favey, Charles-Eugène,** marchand

de Pompaples et d'Elépres domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Morges le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt

fil de Mme Louis Favey, marchand

et de Mme Julie Robillard, sa femme, domiciliée à Lausanne

**2° Dupuis, Clarisse,** Représentante

de Orbe et de Penthéciaz domiciliée à Pully

Célibataire

née à Pully le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de feu Rodolphe Dupuis

et de Jenny Marie Henriette née Crodier, sa veuve, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pompaples, Penthéciaz, Elépres, Orbe  
à Pully les vingt-vingt-un et vingt-deux Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Consentement de la mère de l'Epouse

Acte de décès du père

Certificats de publication de

Pompaples, Elépres, Orbe, Penthéciaz

Pully et Lausanne,

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Sarraz, Orbe, Penthéciaz et

Remanié.

Signatures des époux :

Eugène Favey  
Clarisse Favey

Signatures des témoins :

veuve Jenny Dupuis  
et Rose Dupuis } à Pully

L'officier de l'état civil :

Rossier  
ministre

Par jugement rendu le 24 Mai 1908  
déclaré exécutoire le 10 Juillet suivant,  
le Tribunal civil du district de Lausanne  
a dissout par le divorce le mariage  
interdit et contre

Le divorce a été prononcé aux torts  
du mari, en vertu de l'art. 106, b. de la  
loi fédérale du 24 Décembre 1874  
à Lausanne le 16 Juillet 1908.  
L'off. de l'Etat Civil :

R. Rossier

N° 367

**Leuthold et Laufer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ quatorze ~~Octobre~~ Octobre ~~mil neuf cent. 1912~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Leuthold, Friedrich,** siège de Guez

de Oberrieden | Zurich | domicilié à Bauma | Zurich |

Célibataire,

né à Oberrieden le quatorze novembre mil huit cent septante-huit

fil de défunt Heinrich Leuthold,

et de Katharina Anna née Stutz

2<sup>o</sup> **Laufer, Lina,** Tailleur.

de Seedorf | Berne | domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Kirchlindach le vingt-quatre Février mil huit cent septante-sept

fille de Christian Laufer, propriétaire

et de Anna Maria née Ruckti

Les publications ont eu lieu à Bauma, Oberrieden, Seedorf & Lansanne le seize et dix-sept Septembre mil neuf cent. 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de  
Bauma.

Signatures des époux :

Friedrich Leuthold  
Lina Leuthold

Signatures des témoins :

Madeleine Fischer à Neuchâtel  
Jakob Leuthold à Oberrieden.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Bauma, Oberrieden et Seedorf.



N<sup>o</sup> 368**Colombo et Bracco**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mardi quinze octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Colombo, Modesto-Michele**, ouvrier,

de Fara d'Adda (Bergamo) Italie, domicilié à Lansanne,

Célibataire

né à Fara d'Adda le cinq octobre mil huit cent Septante-cinq

fil de Domenico Colombo, agriculteur à Fara d'Adda,

et de feue Rosa Antonelli, sa femme,

2<sup>o</sup> **Bracco, Angela-Vittoria**, ouvrière de fabrique

de Monteu da Po (Turin) Italie domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Monteu da Po le deux novembre mil huit cent Septante-neuf

fille de feue Angelo Antonio Bracco

et de Ancina née Vai, sa veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fara d'Adda & Monteu da Po les  
vingt-quatre, vingt-huit et quinze septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage - Certificats de

publication de Fara d'Adda, Monteu

da Po et Lansanne - Permis du

Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

## Signatures des époux :

Colombo Modesto

Angela Colombo

## Signatures des témoins :

Norvo Giovanni  
Bracco Lui à Lansanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

**Bruand et Guerry**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruand, Jules-Louis**, — Instituteur

de Crenay domicilié à Poliez-Pittet

Célibataire

né à Lausanne le trente mai mil huit cent Septante-trois

fil de françois Bruand, Coiffeur à Lausanne,

et de Julie née Guignot, la femme, décédée.

2° **Guerry, Julia**,

de Lenay et Vufflens-la-Ville domiciliée à Epalinges

célibataire

née à Pully le six Janvier mil huit cent Septante-sept

filie de Jules françois Guerry

et de Marie née amandruz, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Poliez-Pittet, Lenay, Epalinges, Vufflens-la-Ville  
et Crenay les neuf, dix et onze septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Bruand  
Julia Bruand

Signatures des témoins :

A. Barraud  
E. Guerry } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Demotique Lenay  
Poliez-le-Grand, Daillens - Epalinges.

N° 370

**Déverin et Müller née Amstutz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent. ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Déverin, François-Louis-Henri,** fondeur,de Bottens domicilié à Lausanneveuf en premières nocces de Anna Louise Marie née Dutoit ais le vingt. quatre. Janvier mil huit cent quatre. vingt. onze.né à Epalinges, le quinze Septembre mil huit cent quarante. huitfils de feu Jean François Déverinet de Genevieve Marguerite née Blene.2<sup>o</sup> **Müller née Amstutz, Elizabeth,** domestiquede Pully domiciliée à Lausannedivorcée en 1<sup>er</sup> nocces de Jean Jacques François Müller ais le treize décembre mil huit cent quatre. vingt. treizenée à Reichenbach (Berno) le six Juillet mil huit cent quarante. troisfille de feu Jean Amstutzet de Genevieve Barbara VigiLes publications ont eu lieu à Lausanne, Pully et Bottens les dix. sept. dix. neuf et vingt Septembre mil neuf cent. ~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epouxacte de mariage de l'Epouse avecmention du divorce.Certificats de publication de BottensPully et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanet et Poliez-le-Grand.

## Signatures des époux :

François Déverin  
Elizabeth Müller

## Signatures des témoins :

J. Samblan  
Langey Charles } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

**Monnier & Krauer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent - un - mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Monnier, Jules-Marc-Louis**, Employé de Commerce,

de Amex près Oche, domicilié à Lauterne,

veuf en premières nocces de Louise Julie Blum de le quatorze avril mil neuf cent

né à Lauterne le dix Janvier mil huit cent soixante trois

fils de feu Samuel Monnier

et de Louise Emilie Bonnard, sa veuve à Lauterne,

2<sup>o</sup> **Krauer, Marie**, Couturière

de Regensberg | Zmich domiciliée à Lauterne

Célibataire

née à Regensberg le neuf Septembre mil huit cent soixante

fille de feu Hermann Krauer

et de Mathilde née Wesch, sa veuve à Lauterne

Les publications ont eu lieu à Lauterne, Amex et Regensberg, les trois, quatre et cinq Septembre mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Amex Regensberg & Lauterne

Communiqué : à l'état civil de

Amex | Zmich | et Regensberg

Signatures des époux :

Jules Monnier  
Marie Monnier

Signatures des témoins :

David Charles  
Krauer } Lauterne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 372

**Keller et Jaccard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Keller, Paul-Albert, horlogerde Ganterswyl (St Gall) domicilié à La Chaux de FondsCélibatairené à La Chaux de Fonds le cinq octobre — mil huit cent septante-quatrefils de Paul Keller, horloger à la Chaux de Fondset de seur Louise Sophie née Givèry2<sup>o</sup> Jaccard, Amélie-Louise, sans professionde Sainte Croix domiciliée à RenensCélibatairenée à Sainte Croix le vingt dix Juillet — mil huit cent septante-septfille de Guillaume Samuel Jaccard, ex fabricant d'horlogerie à Renenset de marie Julie née BohonLes publications ont eu lieu à Chaux de Fonds, Renens, Ganterswyl et St Croix  
le vingt et vingt un Septembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat Civil de la  
de Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

Keller AlbertAmélie Keller

Signatures des témoins :

Arnold SchupferBourquin Jaccard à Chaux de Fonds

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Ganterswyl, St Croix & Renens[Signature]

N° 373

**Weibel & Thibault**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent un — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Weibel, Georgez-Isaac,** *fabriquant apprenant*

de Niederbipp (Berne) domicilié à *Lansanne*

Célibataire

né à *Lansanne* le douze Septembre mil huit cent *septante-huit*

fils de *feu François Isaac Weibel*

et de *feue Marie Fanny Catherine Charon, sa femme,*

2<sup>o</sup> **Thibault, Berteldis-Emma,** *employée de Commerce*

de *Ezy (Eure) France,* domiciliée à *Lansanne,*

Célibataire

née à *Ezy* le huit Mars mil huit cent *septante-sept*

fille de *Jacques Aimée Thibault, vigneron à Ezy*

et de *feue Zoé Célestine née Vaquelin, sa femme,*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Niederbipp et Ezy, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-neuf Septembre mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Commentaire du père de l'Epouse et*

*acte de décès de la mère*

*Certificats de publication de Niederbipp*

*Ezy et Lansanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Niederbipp et à la Chancellerie de*

Signatures des époux :

*G. Weibel*

*E. Thibault*

Signatures des témoins :

*G. Weibel*

*H. Riboum* à Lansanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 374

**Siegenthaler et Bovey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Muscat Henri  
Theodore Bovey né à Lausanne le  
16 Mars 1901.

Voir acte de légitimation aux pièces.

Dans la séance du 28 novembre  
1905 le Conseil d'Etat du Canton de  
Vaud a ordonné la rectification de  
l'acte ci-dessus, en ce sens qu'à la  
Commune de Langnau, indiquée  
par erreur comme bourgeoisie de  
l'époux, soit substituée celle de  
Stubschachen.

Lausanne le 30 novembre 1905.

L'Officier de l'état civil

Aujourd'hui dix sept octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegenthaler, Victor**, — Charretier —

de Langnau (Borne) Stubschachen domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf avril — mil huit cent Septante-cinq —

fil de Christian Siegenthaler agriculteur

et de Adèle Huguenet, sa femme domiciliée à Lausanne

2° **Bovey, Sophie-Louise**, — Comptable —

de Romanel et de Cheseaux domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-six décembre — mil huit cent quatre-vingt-un —

filie de Samuel François Bovey, bûcheron

et de Julie Sidanne française née Pointet, sa femme domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cheseaux, Romanel, Langnau et Lausanne les  
trois et quatorze Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Langnau, Romanel, Cheseaux et  
Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Langnau et Romanel.

Signatures des époux :

V. Siegenthaler  
Sophie Siegenthaler

Signatures des témoins :

S. Siegenthaler  
Mauren les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Fossier  
mauren

N° 375

**Turtian & Glardon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit octobre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turtian, Vincent-Alexis**, Instituteur,

de Château-d'œx domicilié à Evry

Célibataire

né à Rougemont le vingt huit mai mil huit cent Septante quatre

fils de Vincent Louis Turtian, ancien Instituteur à Rougemont

et de Marie née Turtian de femme,

2° **Glardon, Marguerite-Louise**, Institutrice

de Vallerbe domiciliée à Vallerbe,

Célibataire

née à Vallerbe le huit octobre mil huit cent Septante trois

fille de Jules Evid Glardon, facteur postal à Vallerbe

et de Anna Zéline née Richard, de femme.

Les publications ont eu lieu à Vallerbe, Evry & Château-d'œx, le vingt six,  
vingt sept et vingt huit Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de  
Romainmôtier

Signatures des époux :

Alexis Turtian

Marguerite Turtian

Signatures des témoins :

Jules Glardon

Anna Glardon } Vallerbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Château-d'œx, Vallerbe & Romainmôtier

N° 376

Longchamp &amp; Fleury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Longchamp, Auguste-Philippe, manœuvre terrassier

de Bettens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Payerne le premier octobre — mil huit cent septante-huit

fils de Marie Longchamp à Renens

et de

2<sup>o</sup> Fleury, Hélène-Albertine, Crepasseuse

de Courroux (Bains) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Courroux le quatorze mai — mil huit cent septante-huit

fille de Jules Fleury, docteuret de Marie Cathérine née Bédard, La Veuve à Courroux.

Les publications ont eu lieu à Courroux, Bettens &amp; Lausanne les huit, neuf et dix d'octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bettens

Courroux et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand et Courroux.

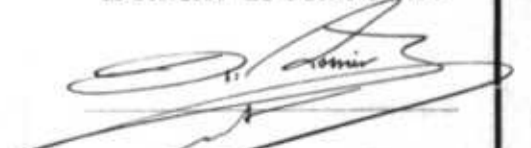
## Signatures des époux :

Auguste Longchamp  
Hélène Longchamp

## Signatures des témoins :

Frédéric Daudet }  
Lepoyet } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 377

**Simmen et Grandjean**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix-neuf octobre mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Simmen, Charles-Frédéric**, Télégraphiste

de Erlach (Berne) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Cernier le vingt-cinq Juin mil huit cent Septante-dix

fils de Jean Charles Simmen, Charbon

et de Madeleine Honsila née Girtler, domiciliés à Cour (Lusarne)

2<sup>o</sup> **Grandjean, Eugénie-Cézarine**, Téléphoniste

de Bellrive domiciliée à Lusarne

Célibataire

née à Brassus le dix-sept octobre mil huit cent Septante

fille de Henri Jean Louis Grandjean, à Lusarne

et de Louise Henriette Cézarine née Andenne, décédée

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Erlach, Bellrive et Lusarne, les vingt-huit, vingt-neuf, trente Septembre et premier octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autoisation de l'Etat Civil de Yverdon.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Erlach, Yverdon et Bellrive

Signatures des époux :

Simmen Charles-Frédéric  
Eugénie Simmen

Signatures des témoins :

Fankhauser Alfred à Yverdon  
Meister Coride à Lusarne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 378

**Plattner et Clausen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-~~un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Plattner, Hermann-Placide**, Docteur médecin

de Untervaz (Gidons) domicilié à Coire

Célibataire

né à Coire le dix-sept décembre mil huit cent septante-deux

fils de Placide Plattner, ancien conseiller d'Etat

et de Jeanne née Good.

2<sup>o</sup> **Clausen, Maria**,

de Mühlbach-Einen (Valais) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Brigue (Valais) le onze novembre mil huit cent septante-trois

fille de Felix Clausen, Juge fédéral

et de Maria née Cathelin.

Les publications ont eu lieu à Coire, Untervaz, Lussane et Einen les quinze, cinq et six octobre mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil  
de Coire.

Signatures des époux :

F. met. Placide Plattner  
Marie Plattner

Signatures des témoins :

Felix Clausen, à Lussane  
Clausen, Jos. à Brigue

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Coire, Untervaz et Einen.

N° 379

**Spahni et Fiechter**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux octobre mil neuf cent onze~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spahni, Friedrich**, Serrurier

de Köniz | Berne domicilié à Lausanne

divorcé de Louise Klopstein dès le treize mai mil huit cent quatre vingt seize

né à Köniz le vingt deux Septembre mil huit cent soixante six

fil de Jean Spahni, Mécanicien

et de Madeleine née Riesenmai

2° **Fiechter, Anna-Elisabeth**,

de Dürrenroth | Berne domiciliée à Heimberg | Steffisburg

Célibataire

née à Heimberg le quatre décembre mil huit cent soixante sept

fille de Anna Barbara Fiechter actuellement femme Adam à Heimberg

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Köniz, Dürrenroth et Steffisburg  
les premier, trois, octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de mariage de l'Epoux avec  
mention du divorce.

Certificats de publication de  
Köniz, Dürrenroth, Steffisburg et  
Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Köniz, Dürrenroth & Steffisburg

Signatures des époux :

F. Spahni  
Anna Spahni

Signatures des témoins :

Albert Maeder }  
Ernest Bler } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

**Pasche et Gindraux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pasche, Arthur-Félix**, Bandagiste

de Ozon-la-Ville domicilié à Lussanne

célibataire

né à Rolle le quinze Juillet mil huit cent Septante

fils de feu François Pasche

et de feu Jenny Louise née Gallay, sa femme

2° **Gindraux, Laure-Julie**,

des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à Lussanne

célibataire

née à La Chaux-de-Fonds le vingt quatre mars mil huit cent soixante-quatre

filie de feu Henri Edouard Gindraux

et de feu Marie Otalie née Guillaume

Les publications ont eu lieu à Ozon-la-Ville, aux Bayards & à Lussanne  
le vingt-huit Septembre mil neuf cent-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ozon-la-Ville, Bayards & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ozon & Les Bayards.

Signatures des époux :

Arthur Félix

Laure Pasche

Signatures des témoins :

Ulrich Gallay

Jules Marchand } Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 381

**Jaunin & Jaquier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois octobre mil neuf cent-un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaunin, Emile,** Brigadier de Police,

de Fey et de Fez domicilié à Lusonne

veuf en premières nocces de Elisa dite Louisa née Badoux dès le neuf Juillet mil neuf cent.

né à Fey le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-cinq

fils de François Jaunin, décédé

et de Jeanne Marguerite Badoux, sa femme, décédée

2<sup>o</sup> **Jaquier, Léa,**

de Aclens et de Vufflens-la-Ville domiciliée à Aclens

Célibataire,

née à Aclens le quinze novembre mil huit cent septante-deux

fille de Jules François Jaquier, agriculteur

et de Jenny Françoise Swanne née Bouteccoud, sa femme, domiciliée à Aclens.

Les publications ont eu lieu à Lusonne, Fey, Naz, Aclens et Vufflens-la-Ville les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Septembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fey, Naz, Aclens, Vufflens-la-Ville & Lusonne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Fey, Sullens & Collombier

Signatures des époux :

E. Jaunin.

L. Jaquier.

Signatures des témoins :

Rosa Jaquier

Jaquier } Lusonne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 382

**Pianazzi et Matx**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pianazzi, Annibale-Alberto**, — Marié —de Mesenzana (Côme) Italie — domicilié à Lausanne,

Célibataire —

né à Mesenzana le sept Juin — mil huit cent septante-neuf —

fils de Joseph Pianazzi, maçon,et de Chérie Eszi, sa femme, domiciliés à Mesenzana.2<sup>o</sup> **Matx, Emma-Marie-Louise**, — Célibataire —de Bratsch (Valais) — domiciliée à Lausanne —

Célibataire —

née à Sion le vingt-un août — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de feu Alphonse Matx —

et de Louise née Devier, sa veuve à Sion —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bratsch et Mesenzana, les dix, onze et vingt-deux Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

— Actes de naissance des Epoux —

— Consentement des parents de l'Epoux —

— Promesse de mariage. —

— Certificats de publication de

Mesenzana, Bratsch et Lausanne —

— Permis du Département de Justice

et Police. —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bratsch (Enchematt) et à la Chancellerie

de —

## Signatures des époux :

A. PianazziEmma Pianazzi

## Signatures des témoins :

Jean SchmidliAmi Boyer } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Mischler et Guin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent onze mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mischler, Alphonse-Henri, Jardinier

de Walsheim (Beine) domicilié à Lussange

célibataire

né à Villeneuve le trente Septembre mil huit cent Septante trois

fils de Jean Mischler jardinier

et de Georgine Louise Combernon, sa femme, domiciliée à Lussange

2° Guin, Jeanne, Cuisinière

de Belmont sur Ordonn domiciliée à Lussange

Célibataire

née à Belmont sur Ordonn le trente Septembre mil huit cent Soixante sept

fille de Jean Jules Guin, décédé

et de Louis nee Dessemonnet, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussange, Schwarzenburg (Walsheim) et Belmont, les dix sept, vingt et vingt un Septembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Walsheim Belmont et Lussange

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenburg et Belmont.

Signatures des époux :

Mischler Henri  
Jeanne Mischler

Signatures des témoins :

Cousin Charles  
Ranchaud } Lussange

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 384

**Bovay & Verain**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Louis David**, Greffier de Paix

de Rougemont domicilié à Rougemont

célibataire

né à Rougemont le vingt huit août — mil huit cent septante quatre

fils de Jean Louis Bovay, agriculteur

et de Louise Rosalie née Verain, domiciliée à Rougemont.

2° **Verain, Louise**,  Sage femme

de Rougemont domiciliée à Rougemont

célibataire

née à Rougemont le vingt six Janvier — mil huit cent septante sept

fille de Louis Verain, fentennier à Langres | Haute marne | France

et de Sophie Lucie Verain née Cottier, à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt sept Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil  
de Rougemont.

Signatures des époux :

L. Bovay.  
Louise Bovay.

Signatures des témoins :

W. Wuthrich  
F. Wuthrich } à Ransanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rougemont.

L'officier de l'état civil :

J. Rossier  
unapl.

N° 385

**Ketterer et Trolliet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-vingt ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ketterer, Auguste-Joseph dit Paul, ~~tennant-à-bois~~

des Bois (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à la Ferrière (Berne) le treize avril mil huit cent septante

fils de son George Ketterer

et de son Eugénie Baume.

2° Trolliet, Eva-Nelly-Alga, ~~ménagère~~

de St André (St Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champalain (Genève) le deux février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de son Joseph Trolliet, marchand à Genève,

et de son Marie Julie Pache, la femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Bois et St André les vingt-quatre  
vingt-cinq et vingt-neuf septembre mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

notes de naissance des Epoux

consentement du père de l'épouse

acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lausanne, Les Bois & St André

Communiqué : à l'Etat Civil des  
Bois & à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

PAUL KETTERER  
Alga Ketterer

Signatures des témoins :

Jules Robs appareilleur  
Louis Lavandey les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

**Grillet et Henriod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Grillet, aimé-Ferdinand**, Cimenteurde Chavaumay Sur Meuges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-cinqfils de François Samuel Grillet, décédéet de Emma Julie Cheneaux née Cottier, décédée2<sup>o</sup> **Henriod, Adèle-Anna**, Sans professionde Sullens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sixfille de Louis Jules Henriod, coiffeur à Lausanneet de Anna Gloor, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens et Chavaumay les huit  
et neuf Octobre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChavaumay, Sullens et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sullens et Villars et Henod

## Signatures des époux :

Ferdinand GrilletAdèle Grillet

## Signatures des témoins :

ps HenriodCharles Langy } à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 387

Mühlthaler & Gurtner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-vingt-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mühlthaler, Alfred, Seigneur

de Bollodingen (Bâle) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Plainpalais (Genève) le quatorze Juin mil huit cent septante-cinq

fil de Frédéric Mühlthaler, Seigneur à Lausanne

et de feu Maria Scholl sa femme.

2<sup>o</sup> Gurtner, Elise,

de Gerzensee (Bâle) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Gerzensee le dix-sept Janvier mil huit cent septante-trois

filie de feu Johannes Gurtner

et de Anna née Bahner, sa veuve à Gerzensee.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gerzensee et Bollodingen, les vingt-huit, vingt-neuf et trente Septembre mil neuf cent-vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bollodingen, Gerzensee et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gerzensee et Berzogenbuchsee.

Signatures des époux :

Alfred Mühlthaler

Elise Mühlthaler

Signatures des témoins :

Langenstein Ernest

Charles Langy

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 388

15-63

**Brunner et Noverraz**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Brunner, Charles-Henri, — typographe, —

de Wattwil (St Gall) — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Lausanne le premier Septembre — mil huit cent quatre-vingt-un —

fil de Marie Emile Brunner, ancien imprimeur à Lausanne

et de Marie Sophie née Besson, décédée.

2<sup>o</sup> Noverraz, Augusta-Charlotte-Henriette, —

de Cully et Lutry — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Lausanne le cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt-un —

filie de Jules Henri Louis Noverraz, employé à la Cie de navigation à Cully

et de Louise née Dupont, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wattwil, Cully et Lutry, les huit et neuf octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wattwil, Cully, Lutry & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Wattwil, Cully & Lausanne.

## Signatures des époux :

H. Brunner

A. Noverraz

## Signatures des témoins :

Dupont Alois au Post de Cully

Albert Porjeaud à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

**Wuerchoz et Colélongh**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil neuf cent-une ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wuerchoz, Louis-Charles-Henri**, Journalier

de Bussigny domicilié à Ransanne

Célibataire

né à Vidy Ransanne le sept Juin mil huit cent Septante-cinq

fils de Louis David Wuerchoz, decdé,

et de Anna Fumford, de Veure à Ransanne

2° **Colélongh, Maria-Rozine**, Ménagère

de Penthalar domiciliée à Leublers

Célibataire

née à Leublers le six Septembre mil huit cent Septante-sept

fille de François Marc Colélongh, agriculteur

et de Marie Louise Pauline Susette née Musy, domiciliée à Leublers.

Les publications ont eu lieu à Ransanne, Bussigny, Leublers, Penthalar, les  
huit, neuf et diez Octobre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussigny, Penthalar, Leublers et

Ransanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Bussigny, Correnoy et Leublers

Signatures des époux :

Wuerchoz Louis

Wuerchoz Maria

Signatures des témoins :

C. Weibel

A. Golay } à Ransanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 390

**Cuhat et Rose**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil neuf cent-vingt-trois — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuhat, Jules-Samuel**, imprimeurde La Sarrax domicilié à Lausanne,célibatairené à Yverdon le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-neuffils de feu Jacques Henri François Cuhatet de Marie Joséphine née Black, sa veuve à Yverdon.2° **Rose, Augusta**, téléphonistede Ballaigues domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Lausanne le premier décembre mil huit cent septante-sixfille de feu Charles Auguste Roseet de feue Sophie Barber, sa femme.Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sarrax et Ballaigues les huit, neuf et dix octobre mil neuf cent-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de La SarraxBallaigues & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

La Sarrax & Ballaigues

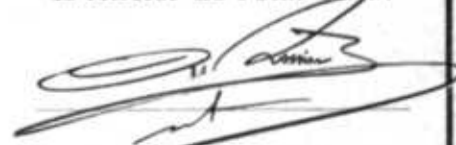
## Signatures des époux :

Jules Cuhat  
Auguste Cuhat

## Signatures des témoins :

P. Barber à Yully  
Edm. Romley à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 391

**Veyre & Penard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinquante~~ ~~un~~ ~~octobre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~un~~ ~~—~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Veyre, Frédéric,** Terassièr

de Chapelle sur Mondon domicilié à Chevrières

célibataire

né à Chevrières le quinze avril — mil huit cent septante quatre

fils de Charles Veyre, Cordonnier à Chevrières

et de Pétronille Eugénie née Poirier, d'ouvrière

2<sup>o</sup> **Penard, Marguerite,**

de Chevrières domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chevrières le deux août — mil huit cent septante un

filles de défunt aimé Samuel Penard

et de Veuve Julie née Gillieron, à Chevrières

Les publications ont eu lieu à Chevrières, Chapelle et Lausanne les vingt sept

et vingt huit Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat civil  
de Chevrières

Signatures des époux :

Frédéric Veyre  
Marguerite Veyre

Signatures des témoins :

Grandchamp Samuel  
J. Lamblanc les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
St Pierre & de Chevrières

Par jugement rendu le 12 juillet 1906  
déclaré exécutoire le 10 septembre suivant,  
le Tribunal civil du district de Yveroy  
a dissous par le divorce le mariage  
inscrit ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre la femme  
en vertu de l'art 103 C. de la loi fédérale du  
24 décembre 1874.

Lausanne 14 sept 1906.

L'off. de l'état civil

[Signature]

N° 392

**Jaquerod et Curtet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cent - un octobre mil neuf cent - un~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Jaquerod, Emile Eugène**, employé de bureau

de Ormont-dessus domicilié à La Bouverne, montoux

veuf de Anna née Griedder âgé le vingt - deux Juin mil huit cent quatre - vingt  
dix - huit

né à Lausanne le quatre Janvier mil huit cent Soixante - cinq

fils de Jean Jules Henri Louis Jaquerod, Comptable à Lausanne

et de Fanchette née Pache aînée.

2<sup>o</sup> **Curtet, Jeanne Louise Elizabeth**,

de Juriens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chailly sur Lausanne le dix huit avril mil huit cent Soixante - neuf

fille de Georges Henri Curtet, aîné,

et de Jeanne Louise née Pissod, à Lausanne

Les publications ont eu lieu au Châtelard à Lausanne à Juriens et à  
Ormont - dessus les premier, deux et trois octobre mil neuf cent - un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil  
de montouxCommuniqué: à l'Etat Civil de  
Romarin - Montoux Ormont - dessus et  
Montoux.

Signatures des époux :

Emile Jaquerod

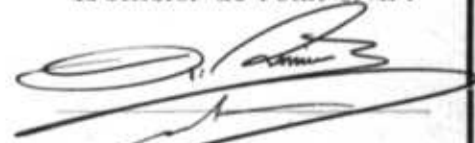
Louise Jaquerod

Signatures des témoins :

Marie Pétit à Aigle

Albert Curtet à Genève

L'officier de l'état civil :



N° 393

**Drack et Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent ~~un~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Drack, Louis**, horticulteur

de Ober-Siggenthal (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lens sous Lausanne le seize novembre mil huit cent soixante-sept

fils de feu Blaise Drack

et de feu Louise marianne Domy, sa femme,

2<sup>o</sup> **Blanc, Adèle-Félice**, librairie

de Belmont d'Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Pully le vingt-un mars mil huit cent septante-deux

fille de Henri François Louis Blanc, maître de pension

et de Félice née Decosterd, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ober-Siggenthal et Belmont les premier et trois octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication (de

publication) de Ober-Siggenthal,

Belmont & Lausanne

Communiqué : à Ober-Siggenthal

à Pully

Signatures des époux :

Louis Drack

Félice Drack

Signatures des témoins :

B. Delet

Ch. Domery

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

**Ruffy et Durand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ruffy, Louis-François,** typographe

de Lutry et de Cully, domicilié à Lussane

Célibataire

né à Lussane le premier mars mil huit cent septante-neuf

fils de feu Auguste Ruffy

et de Louise née Mazenaz, domiciliée à Lussane

2° **Durand, Henriette-Augustine-Gabrielle,** Costurière

de Gilly, domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Verevoy, le vingt-huit Janvier mil huit cent septante-sept

fille de feu Jean Louis Durand

et de Julie Janny Voaz, sa veuve, à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Gilly, Lutry et Cully, les premiers deux et quatre octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Cully, Gilly et Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lutry, Cully et Gilly

Signatures des époux :

Louis Ruffy

Gabrielle Ruffy

Signatures des témoins :

Alfred Durand papassier

Charles Marenzeller à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 395

**Pellet & Bisson**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent - un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Pellet, Adrien,** Employé de Commerce

de Saint-Livres domicilié à Laudunne

Célibataire

né à Sibe le deux décembre mil huit cent septante-un

fils de Marie Pellet actuellement femme Wardop à Londres

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Bisson, Elizabeth-Jane,**

d'origine anglaise domiciliée à Laudunne

Célibataire

née à Cardiff ( Glamorgan ) Angleterre le premier février mil huit cent septante-sept

fille de Charles Reges Bisson Commerçant à East-leigh ( Angleterre )

et de franc Annet Elizabeth née Penwell sa femme

Les publications ont eu lieu à St Livres et à Laudunne

le dix sept et dix-huit octobre mil neuf cent

-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Livres & Laudunne

Dispense des publications en Angleterre

Communiqué : à l'Etat civil d'Laudunne

Signatures des époux :

Adrien Pellet

Elizabeth Pellet

Signatures des témoins :

Daniel Jordan

Rockat

Laudunne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 396

Stein &amp; Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Stein, Joseph-Andreas, Vendeur

de Coblenz (Rhin) domicilié à Lussan

célibataire

né à Coblenz le vingt-un Septembre mil huit cent soixante-sept

fils de Johann Stein ancien commerçant à Coblenz

et de Frau Maria Gertrude née Deward

2<sup>o</sup> Weber, Louisa,

de Gossau-Betschikon (Zurich) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Lussan le premier novembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Weber Cafetier

et de Louise Zittel sa femme domiciliée à Lussan

Les publications ont eu lieu à Lussan, Gossau et Coblenz, les quatorze, dix-sept et vingt Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Coblenz

Gossau et Lussan

Permis du Département de Justice

et Police

## Signatures des époux :

Jos. Stein

Louisa Stein

## Signatures des témoins :

J. Weber }  
F. Famban } à Lussan

## L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gossau et à la Chancellerie de

N° 397

Mazzin & Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent . 112 mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mazzin, Henry David, Vétérinaire  
de Genève, domicilié à Lausanne,  
célibataire

né à Aigle le deux août mil huit cent septante-cinq  
fils de Henry Mazzin

et de Fanny Emma Drapel, sa femme, à Aigle  
2° Thélin, Adèle Lina,

de Bâle-Vieux, domiciliée à Lausanne,  
célibataire

née à La Sarraz le huit juin mil huit cent septante-cinq  
fille de Adrien François Henri Thélin, Conseiller d'Etat

et de Adèle née Farandō, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Bâle-Vieux, les  
dix et quatorze octobre mil neuf cent . 112.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Genève, Bâle-Vieux et Lausanne

Signatures des époux :

H. Mazzin.

Lina Mazzin

Signatures des témoins :

L. Spengler Thélin

E. Godding Lausanne

L'officier de l'état civil :

Possier  
recev.

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Genève & Echallens.

Par jugement rendu le 30 novem  
bre 1911 au Tribunal civil de  
Genève, le Tribunal civil du district  
de Lausanne a dissous par le divorce  
le mariage et constaté...

Le divorce a été prononcé en  
virtu de l'art 105 de la loi fédérale du  
24 décembre 1874

Lausanne le 8 Janvier 1912  
L'officier de l'état civil.

*[Signature]*



N° 398

**Galley et Gavin née Pinguetly**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 février 1903, déclaré définitif et exécutoire le 13 mars suivant (1903), le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage insécut ci contre.

Le divorce a été prononcé aux torts des deux époux, en vertu de l'art. 117 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne, le 20 Mars 1903.

L'Officier de l'état civil.

*[Signature]*

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Galley, Nicolas-Alphonse,** *Collaborateur*

de Prez-ved-noréaz | Fribourg | domicilié à Lausanne

divorcé en premières noces de Marie Louise Biolley dès le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-douze

né à Prez-ved-noréaz le cinq août mil huit cent quarante-trois

fil de Jean Nicolas Galley, décédé,

et de Marie née Riadoz, décédée,

2° **Gavin née Pinguetly, Marie-Joséphine-Éléonore,**

de Mondon, Bionles et Forêt | Lavaux | domiciliée à Lausanne

divorcée en premières noces de Eugène Gavin dès le vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à La Roche | Fribourg | le onze Juin mil huit cent cinquante-six

fille de Antoine Pinguetly, décédé,

et de Marie née Chinnoux, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forêt, Mondon, Bionles et Prez ved-noréaz, les quatorze, quinze et seize Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclarations de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publications de Prez

Mondon, Bionles, Forêt et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Prez, Mondon, Lavaux et Forêt.

Signatures des époux :

*Galley Alphonse*  
*M Galley*

Signatures des témoins :

*Antoine*  
*J. Fambian* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 399

**Brinkmann et Thilo**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brinkmann, Ernest-Ferdinand-Charles**, *Ingenieur*

de Steglitz près Berlin domicilié à Steglitz

célibataire

né à Berlin le huit Juillet mil huit cent septante-deux

fil de Charles Frédéric Christophe Brinkmann, décédé,

et de Clara Hedwig née Schel, sa veuve, à Steglitz

2° **Thilo, Anna-Louise-Charlotte**, *Institutrice*

de Riga domiciliée à Ludwigs

célibataire

née à Riga le vingt-dix février/nouf mars mil huit cent septante-six

filles de Ernst Waldemar Thilo, décédé

et de Louise Pauline Friederica née Kachler, à Ludwigs

Les publications ont eu lieu à Ludwigs et Steglitz les vingt huit  
et vingt-neuf septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ludwigs  
& Steglitz

Diépends des publications en Russie

Permis du Département de Justice &  
Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

*Ernest Brinkmann*  
*Anna Brinkmann*

Signatures des témoins :

*Ernst Thilo* *Ernest Jorjow*  
*Luise Thilo* *Louise Thilo*  
*Ch. von Bornhaupt*  
*W. von Bille*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 400

**Eyacher & Chapuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent. 1912 mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Eyacher, Charles-Jules**, Garde malade

de Esitz (Beune) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le vingt huit mars mil huit cent Septante-un

fils de Christian Eyacher, décédé,

et de Verina née Schneider, la veuve à Lausanne,

2<sup>o</sup> **Chapuis, Emma-Louise**, Cuisinière,

de Romanel domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romanel le cinq mai mil huit cent Septante-un

fille de Jules François Chapuis, agriculteur à Romanel

et de Julie Marie née Pfund, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel et Esitz, les quatre  
dix sept et dix huit octobre mil neuf cent. 1912.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Esitz, Romanel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Schwarzenegg & Romanel.

Signatures des époux :

Charles Eyacher

Louise Eyacher

Signatures des témoins :

Leumann

J. de Courten } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 401

Maillard et Köhli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Gottfried  
Armand Köhli, né à Etoy le  
1<sup>er</sup> mars 1897.  
Voir acte aux pièces

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Maillard, Auguste-Louis, Chauffeur à la C<sup>ie</sup> de navigation

de Vevey domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à St Pex le dix juillet mil huit cent septante-six

fils de Auguste Edouard Alexandre Maillard, ancien gendarme,

et de Louise née Lacroix, sa femme, domiciliée à Lucens.

2<sup>o</sup> Köhli, Emma, Représentante

de Kallnach (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Kallnach le treize novembre mil huit cent septante-un

filles de feu Johann Köhli,

et de Elisabeth née Gohli, sa veuve, à Kallnach,

Les publications ont eu lieu à Vevey, Kallnach & Lausanne, le cinq octobre  
mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Vevey, Kallnach & Lausanne

Signatures des époux :

Maillard Aug.

Emma Maillouds

Signatures des témoins :

J. Cuervo }  
A. de Courtenay } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Vevey & Kallnach.

R. sur 30.5.24.

Par jugement du Tribunal...  
de Lausanne, rendu  
en date du 27 mars 1924, déclaré  
définitif et exécutoire le 2 mai  
1924, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à deux ans, le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.  
Lausanne, le 21 mai 1924.  
L'officier de l'état civil:

J. Baugy

N° 402

Vinzio et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vinzio, Charles,

Marié

de Bollone (Novate) Italie

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bollone le trois avril

mil huit cent quatre-vingt-

fil de Jaques Vinzio, Chapelier à Pralungo (Novate)

et de Thérèse Annella, accorde

2° Baud, Marie-Françoise,

Blanchisseuse

de Genève (Ville)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève le vingt-huit février

mil huit cent septante-six

filles de Edouard Baud, accorde

et de Péronne Joséphine Depotex, la Veuve, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Bollone, les neuf, dix

sept et six octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bollone, Genève et Lausanne

Consentement du père de l'Epoux

Permis du Département de Justice

et Police.

Communiqué: à l'Etat Civil C<sup>h</sup>

de Genève et à la Chancellerie C<sup>h</sup>

Signatures des époux :

Vinzio Charles  
Marie Vinzio

Signatures des témoins :

Heuward  
Hammerschmidt } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

P. du 10.7.24  
Le 24 Janvier 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Marie-Françoise Vinzio née Baud, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Genève et de la commune de Genève.  
Lausanne, le 4 juillet 1924.  
L'officier de l'état civil:

L. Ballig

N° 403

*Jordan et Käch*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jordan, Adolphe,* employé à la Gare J-S.

de Mézières domicilié à *Lussimont*

Célibataire

né à Mézières le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-cinq

fils de feu Jean Louis Jordan

et de Marie née Biss, la veuve, à Landanne

2° *Käch, Elisa,* Cuisinière,

de Champion (Reims) domiciliée à *Lussimont*

Célibataire

née àière La Combe (Marchais) le vingt-deux Juillet mil huit cent Septante-sept

fille de feu Auguste Käch

et de feu Susanne née Kostetler

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Champion & Lussimont, les*  
*deux-huit et deux-neuf octobre mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*  
*Mézières, Champion & Lussimont.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Mézières et Champion*

Signatures des époux :

*Adolphe Jordan*  
*Elisa Jordan*

Signatures des témoins :

*Jean Jordan*  
*Emile Simone*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 404

**Truan & Zwahlen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Truan, Octave**, limonier

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le onze décembre mil huit cent septante-sept

fils de David Louis Truan, limonier à Vallorbe

et de Elise Thérèse née Jaquet, sa femme,

2° **Zwahlen, Lina-Elise**, tailleur de limes,

de Gessenay (Borne) domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Coculles / Chavornay le sept avril mil huit cent septante-huit

fille de Jean Louis Zwahlen, limonier à Vallorbe

et de Marie Caroline née Favre

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et à Gessenay les onze et treize octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Vallorbe.

Signatures des époux :

Truan Octave  
Truan Elise

Signatures des témoins :

Lothar... } à Lussane  
Ajant...

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vallorbe et de Gessenay.

N° 405

Dubois et Parche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Marius-Émile, Boulangier

de Mézidon domicilié à Lauterne

Célibataire

né à Mézidon le huit mai — mil huit cent septante-sept

fil de Henri Dubois, agriculteur à Mézidon

et de Mathilde née Porchet, sa femme, décédée

2° Parche, Emma Cuisinière

de Ozon-la-Ville domiciliée à Lauterne

Célibataire

née à Ozon-la-Ville le seize octobre — mil huit cent septante-sept

fille de Jules Louis Parche, séculier

et de Marie Elise née Clerc, sa veuve à Ozon-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Lauterne, Ozon-la-Ville & Mézidon, les quinze, seize et dix-sept octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Mézidon, Ozon-la-Ville & Lauterne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Mézidon & d'Ozon

Signatures des époux :

Marius Dubois

Emma Dubois

Signatures des témoins :

Emile Mérinat

Fr. Prezevici

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 406

**Blanchet et Janzi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchet, Henri**, agriculteurdes Clées domicilié aux CléesCélibatairené aux Clées le huit Janvier mil huit cent cinquante Sixfils de Georges Louis Blanchet, agriculteur aux Cléeset de défunte Puzette Marie Basset, sa femme,2° **Janzi, Jeannette**, lingèrede Zwiesimmen (Savoie) domiciliée à CoddenayCélibatairenée à Vuisbens (H<sup>e</sup> Savoie) le quinze décembre mil huit cent cinquante Septfille de défunt Jean Janziet de défunte Catherine née Schwizgebél, sa femmeLes publications ont eu lieu à Coddenay, Les Clées a Zwiesimmen, les  
sept et huit Octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Romainmôtier

Signatures des époux :

Henri Blanchet  
Jeannette Blanchet

Signatures des témoins :

Janzi  
T. Pamblanc } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Romainmôtier, Zwiesimmen  
à Coddenay

N<sup>o</sup> 407

**Bertholet & Kenny**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent. un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bertholet, Louis**, Garde finit J. S.

de Aigle, Roche et Villeneuve, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aigle le vingt-cinq mai mil huit cent septante-cinq

fils de Pierre Louis Bertholet, décédé,

et de Constance Françoise née End, décédée.

2<sup>o</sup> **Kenny, Mélanie Hortense**, Négociante,

de Blumenstein (Bienne) et Renens (Vaud) - domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon le vingt-sept août mil huit cent septante-deux

fille de Marc Jacques Josias Kenny, décédé,

et de Jeanne Suzanne Louise née Murgin, de Vaux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Roche, Villeneuve, Blumenstein & Renens les dix-neuf et vingt un octobre mil neuf cent. un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aigle, Roche, Villeneuve, Blumenstein

Renens & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

à Aigle, Villeneuve, Blumenstein et

Renens

Signatures des époux :

Bertholet L.

Hortense Bertholet

Signatures des témoins :

Eugène Kenny

Antoine Emile } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

**Barraud et Baroggi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui <sup>608</sup> neuf novembre mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Barraud, Jules-Bernhard-Félix, *Gyrosier*

de Villars-Vicelin et de l'abbaye de Rosenges domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-deux Septembre — mil huit cent septante-cinq

fils de Ernest Barraud, Cordonnier

et de Louise Elisabeth Martin, la femme, domiciliée à Lausanne

2<sup>o</sup> Baroggi, Marie, *Costurière*,

de Murallo (Tessin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trois Septembre — mil huit cent septante-sept

fille de Pierre Antoine Marie Baroggi, *fabricantier* à Lausanne

et de Genevieve Jenny Julie Pédard, la femme

Les publications ont eu lieu à Villars-Vicelin, Rosenges, Murallo et Lausanne  
les onze et douze octobre mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de *Murallo*

Villars-Vicelin, Rosenges et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bottens, Mondin &amp; Murallo

Signatures des époux :

Jules Barraud

Marie Baroggi

Signatures des témoins :

Marie Delamare

Weidmann Gaspard *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 409

**Engelhard & Benoit**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engelhard, Maximilien-Erwin, Receveur à la Cie de Vayons

de Bienne, Giery et Morat — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Morat le treize février — mil huit cent cinquante-neuf

fils de Carl Joachim Oscar Engelhard, médecin,

et de maria Ida née Maeder, sa femme, domiciliée à Morat

2° Benoit, Louise-Émilie, gouvernante

de Gorgier, La Sagne & Les Pons — domiciliée au Châtelard / Claren

Célibataire

née à Gorgier le dix août — mil huit cent septante

fille de Louis Benoit, négociant à Gorgier

et de Louise Emilie née Guen dit Carême, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Aubin (Gorgier), La Sagne, Les Pons, Montaux (Châtelard), Bienne, Giery et Morat, les deux, treize, quatorze et quinze octobre mil neuf cent - un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bienne

Giery, Morat, Gorgier, La Sagne, Les

Pons, Lausanne & le Châtelard.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bienne, Maysiaz, Morat, St Aubin, La Sagne

Les Pons et Montaux.

Signatures des époux :

Max Engelhard  
Louise Engelhard

Signatures des témoins :

Stutz  
Baldouf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 410

Waddington et Cammatano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil huit cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Waddington, William-Angelo (sic Waddington) architecte

de Radham (Lincolshire) Angleterre — domicilié à Buxton (Comté de Derbyshire)

veuf de Mary Anne Waddington de le onze mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

né à Radham le douze Juin — mil huit cent quarante huit

fil de William Waddington

et de Jane née Purvis les deux décédés

2<sup>o</sup> Cammatano, Béatrice, — sans profession

de Rome, — domiciliée à Florence, en Toscane à

Mont. fleur. di Monticchi

célibataire

née à Rome le premier avril — mil huit cent soixante-quatorze

filles de Michel Cammatano peintre demeurant à Naples

et de Elia née Rochat résidant à Florence.

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Florence les cinq & vingt octobre mil neuf cent un. avec dispense des publications à Rome & à Radham.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de Monticchi

Signatures des époux :

William Waddington  
Beatrice et Elia Waddington

Signatures des témoins :

Elia Cammatano  
Giov. Rochat  
M. J. Cammatano

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>le</sup>

et à l'Etat Civil de Monticchi

N° 411

**Jaton et Collet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

**1° Jaton, Alexis,**

ouvrier à la Lendererie,

de Villars-mendraz

domicilié à Payerne

Célibataire

né à Bussomraz le vingt six mars

mil huit cent septante cinq

fil de Simeon fideli Jaton, marichal,

et de Marianne Marguerite née Mottaz, domiciliée à Lausanne

**2° Collet, Benoite Marie Louise dite Bénédicte**

de Suchy

domiciliée à Suchy

Célibataire

née à Rive de Giez (Loire) France le quatorze mai mil huit cent septante quatre,

filie de Louis Collet, décédé,

et de Louise Philomène née Facet, ménagère à Suchy

Les publications ont eu lieu à Villars-mendraz, Suchy et Payerne le vingt

six octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Payerne

Signatures des époux :

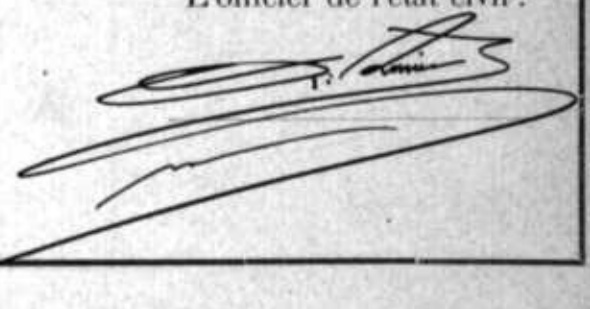
Alexis Jaton  
Bénédicte Jaton

Signatures des témoins :

Emile Domergue à Lausanne  
Emile Larnier à Suchy

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
St Cinget, Payerne & Belmont d'Yverdon.



N° 412

*Pisler et Martin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quinze novembre mil neuf cent un~~ <sup>31</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pisler, Henri-Marc,*

agriculteur

de *Rances*domicilié à *Rances,*

Célibataire

né à *Rances* le *deux Janvier*mil huit cent *soixante-deux*fils de *Henri Pisler*, agriculteuret de *Suzette née Simonin*, domiciliée à *Rances*2° *Martin, Ida-Marie,*

Ménagère

de *Montchevand*domiciliée à *Rances,*

Célibataire

née à *Rances* le *vingt-cinq Juin*mil huit cent *soixante-neuf*fille de *Charles Emile Martin*, agriculteuret de *Henriette Fanny née Tréhan*, domiciliée à *Rances*Les publications ont eu lieu à *Rances* et à *Montchevand* le *dix-neuf octobre*  
mil neuf cent *un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil  
de *Rances*

Signatures des époux :

*Marc Pisler**Ida Pisler*

Signatures des témoins :

*Joseph*  
*J. Hamblanc*à *Lauterne*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Rances* le *Oris*

L'officier de l'état civil :



N° 413

Richard et Prahin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard, Jules-Edouard-Ernest, manœuvre lithographe

de Lutry et de Riez domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le premier août — mil huit cent soixante-cinq

fil de Louis-Emile-Philippe Richard, décédé,

et de Louise Blondel, sa femme, décédée,

2° Prahin, Françoise, Ménagère

de Correvon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Servion le vingt-cinq mai — mil huit cent septante

fille de Jean-Pierre Prahin, décédé,

et de Marie née Gillieron, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Riez, Lutry & Correvon, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Riez, Correvon & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Riez & S'Orgey.

Signatures des époux :

J. Richard  
F. Prahin

Signatures des témoins :

J. Pambonc  
Edouard Morel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 414

**Moënoz et Pidoux**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~six~~ <sup>611</sup> neuf novembre mil neuf cent ~~un~~ <sup>un</sup> mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Moënoz, Albert-Louis-Emile**, Comptable

de Pully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le vingt avril mil huit cent septante-trois

fils de Henri Samuel Moënoz, décédé (lieu Moënoz)

et de Charlotte Bèboux, sa veuve à Lausanne

2° **Pidoux, Marguerite**, Institutrice

de Moudon et Forêt / Lucens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le seize mai mil huit cent septante-huit

fille de Joseph Louis Pidoux, tanneur

et de Anna Henry, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Forêt & Pully, les vingt-neuf trente et trente-un octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Moudon, Forêt et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon, Lucens & Pully

Signatures des époux :

Moënoz A.  
Marguerite Moënoz

Signatures des témoins :

Emile Perrin, à Genève  
Louis Dorech, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 415

**Zannini et Badone**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de Zaverio Ocete  
Pietro Zannini, né à Lussane  
le 9 Juillet 1901.  
Voir liste de légitimation au  
dossier du mariage.*

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Zannini, Gaetano Pietro**, Chocolatier

de Comacchio | Ferrara | Italie, domicilié à Lussane

célibataire

né à Comacchio le dix Janvier mil huit cent septante-trois

fils de feu Ocete Zannini

et de feu Catherine Cudi.

2<sup>o</sup> **Badone, Camilla**, Repasseuse

de Salussola (Novara) | Italie | domiciliée à Lussane

célibataire

née à Salussola le dix-neuf Mars mil huit cent huitante

fille de feu Pietro Badone

et de feu Giovanna Ocete.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Salussola et Comacchio les premier  
dix-sept et vingt-trois Juin mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Comacchio, Salussola et Lussane.

Permis du Département de  
Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie  
Cantonale.

Signatures des époux :

*Zannini*  
*Camilla Zannini*

Signatures des témoins :

*Franco Caporali*  
*Stacido Gualpa* à Lussane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 416

**Bonard & Küffer**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Bonard, Louis-Edouard**, — *Benlanger* —de *Romainmôtier, Crêt et Lupiaz* — domicilié à *Romainmôtier* —

célibataire —

né à *Romainmôtier* le treize avril — mil huit cent *Septante-quatre*, —fils de *Marie Julie Bonard*, domiciliée à *Romainmôtier* —et de *Marie Julie Bonard* (mots nuls) —2<sup>o</sup> **Küffer, Alice-Charlotte**, — *sans profession*, —de *Arêt / Borne /* — domiciliée à *Valayres sous Rances* —

célibataire —

née à *Randanne* le vingt-huit décembre — mil huit cent *Septante-quatre* —fille de *Jean Louis Vincent Küffer*, menuisier, —et de *Rosine Jenny* née *Chamet*, domiciliée à *Valayres / Rances* —Les publications ont eu lieu à *Valayres / Rances, Arêt, Romainmôtier, Crêt & Lupiaz*, les premiers et deux novembre mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*attestation de l'Etat Civil*  
*de Romainmôtier*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'Etat Civil de  
*Romainmôtier, Arêt et Baulme*.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bonard Louis*  
*Alice Bonard*

Signatures des témoins :

*Le Küffer*  
*Rose Küffer* } à *Valayres*.

L'officier de l'état civil :

*Passier*  
*rempet*

N° 417

**Desponds & Althaus**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desponds, François Gustave,** — *Journalier* —

de *Lussy* — domicilié à *Lussange*, —

*Célibataire* —

né à *Penthalar le deux Juillet* — mil huit cent *septante-neuf* —

fils de feu *François Desponds* —

et de feu *Adelaide avocat* —

2° **Althaus, Léonore Marie,** — *Cuisinière*, —

de *Wolklingen (Bene)* — domiciliée à *Baulmes*, —

*Célibataire*, —

née à *Bene le deux un Janvier* — mil huit cent *quatre-vingt-un* —

fille de feu *Jacob Franz Althaus* —

et de *Marie née Meni*, domiciliée à *Baulmes*. —

Les publications ont eu lieu à *Lussange, Baulmes, Wolklingen & Lussy* —  
*les premier, trois et cinq novembre mil neuf cent un.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Lussy, Wolklingen, Lussange et*

*Baulmes* —

Communiqué : à l'Etat Civil de

*La Serraz, Baulmes et Wolklingen* —

Signatures des époux :

*François Desponds*

*Marie Desponds*

Signatures des témoins :

*J.C. Gonthier*

*Gustave Deriaz* *Baulmes*

L'officier de l'état civil :

*Jossier*  
*compet.*

N° 418

Matti et Crottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Matti, Charles-Henri, Chef d'atelier, C. L.de Zweizimmen | Berne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Morges le premier février mil huit cent soixante-cinqfils de André Matti, décédéet de Madeleine Rieber, décédée2<sup>o</sup> Crottaz, Amélie, Contreusede Chavannes-les-forêts | Fribourg domiciliée à Duchy

Célibataire

née à Chavannes-les-forêts, le vingt-quatre mars mil huit cent septante-deuxfille de Jean Théodore Crottaz, Charpentieret de Marie Ursule née Deschenaux, la femme, domiciliée à DuchyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Zweizimmen et Chavannes-les-forêts les vingt-neuf et trente octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Zweizimmen Lausanne et Chavannes  
les forêts.

Communiqué: à Zweizimmen  
 et à Pivinet

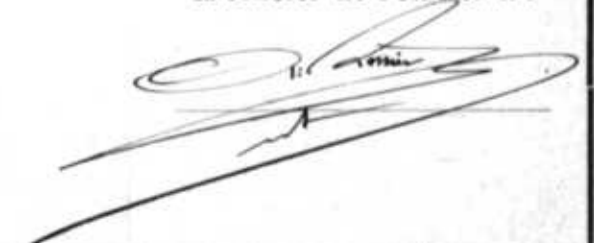
## Signatures des époux :

Ch. MattiAmélie Crottaz

## Signatures des témoins :

L. de la RocheJules Marsens } Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 419

**Blanc et Baillif.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un novembre mil neuf cent-un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jules-François**, Jardinier

de Lausanne domicilié à Lausanne,

veuf de Hélène Emma née Vindayez dès le vingt-quatre août mil neuf cent

né à Fully le vingt-sept janvier mil huit cent septante-huit

fil de Henri François Blanc, décédé,

et de Marie Françoise née Tardy, sa veuve à Lausanne

2° **Baillif, Adèle**, ménagère

de Dumont-Dessous domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Savigny le deux mai mil huit cent septante-sept

fille de Louis Joseph Baillif, décédé,

et de Suzanne Louise née Dubois, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Dumont-Dessous et Lausanne les onze et  
douze octobre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la femme de  
l'Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publications de  
Lausanne et Osmont-dessous.

Communiqué : à l'Etat Civil

à Osmont-dessous.

Signatures des époux :

Jules Blanc  
Adèle Blanc

Signatures des témoins :

E. Morier  
O. Martin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Sur jugement rendu le 10 juin 1909  
1909 décerné exécutoire le 10 juin suivant,  
le Tribunal civil du district de Lausanne  
a dit en sur le divorce le mariage existant  
et contre.

Le divorce a été prononcé aux  
travaux du mari en vertu de l'art. 26. b.  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874  
Lausanne le 24 juin 1909  
L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 420

Portmann et Giæclon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

9-262  
 Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Portmann, Jules-Alexis, Typographe,  
 de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Lussane,  
 célibataire

né à Lussane le vingt-trois avril mil huit cent soixante-sept  
 fils de Xavier Portmann, cordonnier  
 et de Catherine Wirth, sa femme, les deux à Lussane.

2<sup>o</sup> Giæclon, Jeanne-Joséphine, couturière  
 de Lussane, domiciliée à Lussane,  
 célibataire

née à Lussane le treize Juillet mil huit cent soixante-dix  
 fille de Jean Isaac Giæclon, ancien boulanger  
 et de Françoise Denise Bernard, sa femme, domiciliés à Pully

Les publications ont eu lieu à Lussane et à Escholzmatt les deux et  
 dix-sept octobre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Escholzmatt &amp; Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil

à Escholzmatt.

## Signatures des époux :

Jules Portmann

Jeanne Portmann

## Signatures des témoins :

J. Wirth  
 Portmann Bernard } Lussane

## L'officier de l'état civil :



N° 421

Chevallier et Chevalier

Aujourd'hui vingt-un novembre mil neuf cent dix mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Chevallier, Emile-Jean, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Valeyres dem Bancez domicilié à Valeyres

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Valeyres le vingt deux mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Samuel Louis Chevallier, Charpentier

domicile des parents :

et de Marianne née Paccard, domiciliés à Valeyres

Nom et profession de l'épouse :

2° Chevalier, Lucie-Elise, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Champvent domiciliée à Valeyres s/ Bancez

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Viltobonf le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Louis Lucien Chevalier, agriculteur

domicile des parents :

et de Emma née Martinet, domiciliés à Champvent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Valeyres et à Champvent les premier et trois novembre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Baulmes

Signatures des époux :

E. Chevallier

Lucie Chevallier

Signatures des témoins :

E. Gillieron Emma Gillieron

Deuxième et Jorat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Baulmes et Champvent



N° 422

Gillieron &amp; Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gillieron, Edward, agriculteur

de Servien domicilié à Corcelles-le-Jorat.

célibataire

né à Montpreveyres le vingt-un octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Henri Gillieron,

et de Julie née Linder, décédée.

2<sup>o</sup> Porchet, Emma, ménagère

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles-le-Jorat,

célibataire

née à Villars-Breuchin le seize mars mil huit cent septante-huit

fille de Philippe Jean François Porchet

et de Rosine née Porchet, agriculteur à Corcelles-le-Jorat

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat et Servien les quatorze et quinze octobre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil  
de Rozmaz.

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Rozmaz et d'Oron.

Signatures des époux :

Edward Gillieron  
Emma Gillieron

Signatures des témoins :

E. Cherallion à Valency  
Auguste Porchet à Corcelles

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 423

**Rochat & Bär**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Jules-Moïse**, — fromager, —

de Lieu domicilié à aux Charbonnières,

Célibataire

né aux Charbonnières le vingt-un avril — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Louis Elie Rochat, agriculteur aux Charbonnières,

et de Céline Julie née Matthey, sa femme,

2° **Bär, Lina**, — Cuisinière, —

de Strangelbach (Slovénie) domiciliée à Strangelbach,

Célibataire

née à Strangelbach le trente-un octobre — mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Samuel Rodolphe Bär

et de Elisabeth née Vonarsch, décedée.

Les publications ont eu lieu au Lieu et à Strangelbach, les vingt-huit et vingt-neuf octobre mil neuf cent-~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
du Lieu

Signatures des époux :

Jules Rochat  
Lina Rochat

Signatures des témoins :

Gandin  
F. Pamblan } à l'empresse

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil du  
Lieu et à Strangelbach.

Jossier  
empresse

N° 424

Jaton et Brailard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Jaton, Henri-Louis, agriculteur

de Villars-Mendraz domicilié à Villars-Mendraz

Célibataire

né à Villars-Mendraz le trois novembre mil huit cent Septante cinq

fil de Maurice Jaton, agriculteur

et de Céline née Jaton, à Villars-Mendraz

2<sup>o</sup> Brailard, Anna,

de Sottens et de Moudon domiciliée à Chardonnay

Célibataire

née à Sottens le quinze octobre mil huit cent huitante un

filles de Victor Brailard, maréchal,

et de Sylvie née Jaccard, à Chardonnay-Montaubert.

Les publications ont eu lieu à Villars-Mendraz, Chardonnay & Moudon, les  
quatre et cinq novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de

St Georges.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué: à l'état civil de

St Georges & de Moudon.

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Jaton

Anna Jaton

Signatures des témoins :

Héli Jaccard

Oliver Brailard Montaubert - Chardonnay

L'officier de l'état civil :

Rossier

rempl

N° 425

de Seigneux et Dapples

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Seigneux, Aloïs, artiste-peintre

de Lausanne et de Genève domicilié à Chêne-Bougeries (Genève)

Célibataire

né à Genève le premier mars mil huit cent soixante huit

fil de Georges Adrien de Seigneux, avocat

et de Marie née Guex, sa femme, domiciliés aux Eaux-Vives (Genève)

2° Dapples, Marguerite-Aimée, sans profession

de Lausanne, Morges, Bremblans /and/ & Colombier domiciliée à Lausanne

(Neuchâtel)

Célibataire

née à Lausanne le trois novembre mil huit cent septante

filles de Charles Marc Benjamin Dapples, Ingénieur,

et de Emilie Chauv née Dostat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Chêne-Bougeries, Morges, Colombier et Bremblans les quinze et dix-neuf octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Chêne-Bougeries

Signatures des époux :

Aloïs de Seigneux  
Marguerite de Seigneux

Signatures des témoins :

Leg: Dapples, ug: G. de Seigneux  
J. Dapples Dapples  
Marie de Seigneux Emilie Dapples  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de

Genève (Buc. C<sup>h</sup>) 2. à Morges, Romay  
& Colombier (Neuchâtel)

*[Signature]*

N° 426

Léopold et Léopold née  
Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Léopold, Gustave, mécaniciende Echichens \_\_\_\_\_ domicilié à Lonsanne \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_né à Bex le vingt huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_fils de feu Louis Gaston Léopold \_\_\_\_\_et de Françoise Emilie Bochet, la Veuve, à Lonsanne \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Léopold née Dupuis, Emma, ménagère, \_\_\_\_\_de Echichens \_\_\_\_\_ domiciliée à Lonsanne \_\_\_\_\_venue en premières nocces de Martin Louis Léopold dès le cinq mars mil huit cent  
quatre-vingt-quinze \_\_\_\_\_née à Belmont s/ Yverdon le quinze août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_fille de feu Pierre Daniel Dupuis \_\_\_\_\_et de Jeannette née Girin, la Veuve à Belmont s/ Yverdon \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Lonsanne et à Echichens le neuf novembre mil  
neuf cent un. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès du 1<sup>er</sup> mari de l'ÉpousePromesse de mariageCertificats de publicationde Lonsanne & Echichens

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vullyens, le Château\_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

Léopold GustaveLéopold Emma

## Signatures des témoins :

César VoletElise Volet } à Cordeaux  
s/ Vevey

## L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 427

*Chavan et Forney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-253  
 Aujourd'hui vingt huit novembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chavan, Jean-Charles, Serrurier*

de *Pully* domicilié à *Lausanne*

*Célibataire*

né à *Lausanne* le vingt-un novembre — mil huit cent *Septante-huit*

fil de *Jean Samuel Chavan, yppiste peintre*

et de *Marie Charlotte Beul, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° *Forney, Pauline-Henriette, Coudrinière*

de *Lausanne et de Belmont* domiciliée à *Lausanne*

*Célibataire*

née à *Lausanne* le vingt-trois *Septembre* — mil huit cent *Septante-six*

filles de *François Henri Forney, menuisier*

et de *Louise Marie Zuyd, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Pully, Belmont & Lausanne* le *vingt* *Novembre* *mil neuf cent un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Pully, Lausanne et Belmont.*

Communiqué : à l'état civil de *Pully*

Signatures des époux :

*Charles Chavan*

*Pauline Chavan*

Signatures des témoins :

*Jules Baumer*

*J. Pamblanc les deux à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 428

**Paltani et Gubernati**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Paltani, Jaques**

Macon

de Intagna (Novare) Italie

domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à Intagna le six Septembre

mil huit cent septante-neuf

fils de Michel Paltani, décédé

et de Giacoma née Paltani, la Veuve à Intagna,

2° **Gubernati, Clotilde**

sans profession

de Vigliano (Novare) Italie

domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Lonsanne le premier mars

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Antoine Nicolas Gubernati, contre-maître maçon

et de Caroline Andolei, la femme, domiciliés à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne & à Intagna les huit et vingt-neuf  
Octobre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2°  
Acte de décès du père de l'Epoux & consenti-  
ement de la mère. 3° Consentement du  
père de l'Epouse. 4° Certificats de publi-  
cation de Intagna & Lonsanne. 5° Dispense  
des publications à Vigliano. 6° Permis du  
Département de Justice & Police  
Communiqué: à La Chancellerie  
Cantonale.

## Signatures des époux :

Paltani Jaques  
Paltani Clotilde

## Signatures des témoins :

Soldigni Domenico  
Paltani Jean

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 429

**Tonduz et Perret**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tonduz, Georges-Paul-Edmond**, fermier,

de Pully domicilié en Renny sur Pully

Célibataire

né à Pully le vingt-un Mai mil huit cent Septante-six

fil de Paul Gustave Tonduz, agriculteur cière Pully

et de son Henriette Georgine Adèle née Berthoud

2° **Perret, Augusta-Fanny**, Requardende

de Essertines près Vuarens domiciliée à Chailly sur Lausanne

Célibataire

née à Chailly sur Lausanne le vingt-cinq Mil huit cent Septante-six

fille de Auguste Charles Perret, agriculteur

et de son Sophie née Pache, la femme, domiciliée à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines et Pully, les vingt-  
neuf, vingt et vingt-un Octobre mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Pully

Signatures des époux :

Georges Tonduz  
Augusta Tonduz

Signatures des témoins :

Cherbet  
Paul Perret } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

de Pully à Vuarens

Par décision du 5 février 1952  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que la mère de l'époux soit  
désignée sous les prénoms :  
"Henriette Georgette Adèle" et  
nom "Henriette Georgine Adèle".

Lausanne, le 7 février 1952  
L'officier de l'état civil :

[Signature]  
Qui à Pully et Vuarens



N° 430

**Meier et Junod**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt-huit novembre mil neuf cent-une~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> **Meier, Gustave-Emile**, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Hüntwangen | Zurich domicilié à Chailly | Lussane

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jouxens-Mézery le quatorze Septembre mil huit cent Septante-neuf

Noms, profession et

fils de Cobias Meier, agriculteur

domicile des parents :

et de Josephine Marie Louise Rey, sa femme, domiciliée à Chailly

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **Junod, Alice Julia**, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Mutraz domiciliée à Chailly | Lussane

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chailly le vingt-sept Janvier mil huit cent Septante-neuf

Noms, profession et

fille de feu Jean Jacques Junod

domicile des parents :

et de Suzanne Rosine Widmer, sa veuve, à Chailly

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussane, Hüntwangen & Mutraz, les cinq  
six & neuf novembre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deHüntwangen, Mutraz & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hüntwangen & Provence

## Signatures des époux :

G<sup>e</sup> MeierAlice Julia

## Signatures des témoins :

J. JunodA. Fister à Chailly

## L'officier de l'état civil :



N° 431

**Bähni & Dürig**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit novembre mil neuf cent-un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bähni, Jean-Théophile**, Chauffeur à la C<sup>e</sup> de navigation

de Bolligen (Berne) domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Yveroy le six août mil huit cent soixante-cinq

fil de Christian Bähni, Charcutier

et de Madelaine née Grosjean, sa femme, domiciliée à Yveroy

2° **Dürig, Anna-Elizabeth**, Cuisinière

de Bärnwyl (Berne) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Kirschkindach (Berne) le onze mars mil huit cent soixante-six

filles de Benedict Dürig, cordonnier à Bärnwyl

et de feue Susanne née Martin, sa femme

Les publications ont eu lieu à Bärnwyl (Hindelsbank), Bolligen & Lansanne,  
le huit et neuf novembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Bolligen, Bärnwyl & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hindelsbank & Bolligen

Signatures des époux :

Theophile Bähni  
Anna Bähni

Signatures des témoins :

J. Monod  
F. Pambanc à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Meylan et Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit novembre mil neuf cent-vingt~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Meylan, Alfred-Léon, Benlangerde Bottens et du lieu domicilié à Landanne

célibataire

né à Engy le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-septfils de Constant Adolphe Meylan, décédé,et de Julie Marguerite née Vaney, sa veuve, à Landanne2<sup>o</sup> Villard, Hélène-Marie-Élise, sans professionde Dailly domiciliée à Dailly

célibataire

née à Dailly le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-vingtfille de Edmond François Isaac Villard, agriculteuret de Charlotte Cécile Rolaz, sa femme, domiciliée à DaillyLes publications ont eu lieu à Landanne, au lieu, à Dailly et à Bottens  
les vingt-neuf, trente et trente-une octobre mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Bottens, le lieu, Dailly et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Police de Grand, le lieu et Dailly.

Signatures des époux :

Léon Meylan  
Hélène Meylan

Signatures des témoins :

J. Meylan  
Meylan Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 433

**Bigler et Dietz**

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Bigler, François**, lapidaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Muri (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Marc François Bigler, décédé,

domicile des parents :

et de Jeanette Conod, la Veuve à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Dietz, Marianne-Elise**, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bellevue (Genève) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vennes (Lausanne) le vingt-quatre décembre mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de François Henri Dietz, décédé,

domicile des parents :

et de Henriette Jeanne née Conod la Veuve, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Muri, Bellevue & Lausanne, les huit & neuf novembre mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Muri, Bellevue & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

Muri & Genève (Bure. C<sup>o</sup>)

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Bigler*

*Elise Bigler*

Signatures des témoins :

*Blanc Louis*

*J. Pambanc*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 434

**Guex & Decrevel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit novembre mil neuf cent un~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Guex, Eugène,** ~~cyticien~~de ~~Boulens & de Moudon~~ domicilié à ~~Boulens~~

Célibataire

né à ~~Boulens~~ le ~~onze Janvier~~ mil huit cent ~~soixante-sept~~,fils de ~~Jean François Guex, décédé~~,et de ~~Marie née Puchon, aussi décédée~~2<sup>o</sup> **Decrevel, Rosa,** ~~coiffeuse~~de ~~Combrémont-le-Grand~~ domiciliée à ~~Boulens~~,

Célibataire

née à ~~Moudon~~ le ~~vingt-six Janvier~~ mil huit cent ~~quatre-vingt-un~~fille de ~~Alexis Decrevel, coiffeur~~,et de ~~Adèle née Pache, à Boulens~~Les publications ont eu lieu à ~~Boulens, Moudon & Combrémont-le-Grand~~  
les ~~premier & deux novembre mil neuf cent un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~autorisation de l'Etat Civil~~  
~~de St Georges.~~

Signatures des époux :

~~Eugène Guex~~  
~~Rosa Guex~~

Signatures des témoins :

~~Heuward~~  
~~Pambanc~~ ~~Jaubert~~

L'officier de l'état civil :

~~Rossier~~  
~~rempe~~Communiqué : à l'Etat Civil de  
~~St Georges, Moudon & Combrémont-~~  
~~le-Grand.~~

N° 435

**Tauxe et Mauter née Duturrel**

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tauxe, Henri,** Caviste

de Diment-Dessous et de Leyzin domicilié à Lussanme,

veuf en premières nocces de Adèle Sylvie Barroud d'is le douze avril mil huit cent quatre-vingt huit

né à Villeneuve le trois février mil huit cent soixante-trois

fils de David Frédéric Tauxe agriculteur à Romanel d/Lussanme

et de Fanny Louise née Dussin, sa femme, décédée.

2° **Mauter née Duturrel, Louise Nanette-Eva,**

de Hergen | Zurich | domiciliée à Lussanme, Arnyère,

divorcée de Auguste Gustave Jacob Mauter d'is le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à Orbe le sept Juin mil huit cent cinquante-huit

fille de Jean Daniel Dussel, d'icidè,

et de Marie Catherine Elisabeth Benoitte née Todor, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Hergen, Leyzin & Diment-dessous le dix-neuf, vingt et vingt-un Octobre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Epoux  
 acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Diment-dessous, Leyzin, Hergen & Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de Hergen, Leyzin & Diment-dessous.

Signatures des époux :

Henri Tauxe  
 Eva Tauxe

Signatures des témoins :

Schinkel Emile  
 Veau Louise Blane

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 436

**Chamozel et Guignet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chamozel, Fernand-Gédéon** entrepreneur,de Ollon domicilié à Lausanne,Célibatairené à Lausanne le trois Septembre mil huit cent Septante-septfils de Charles Gédéon Chamozel, entrepreneur,et de Rosa Marie Claire Meunier, sa femme, domiciliés à Lausanne2° **Guignet, Jeanne-Marguerite-Charlotte**,de Saint-Livres domiciliée à LausanneCélibatairenée à Corsier le vingt-sept Janvier mil huit cent Septante-septfille de Charles Guignet, photographe, à Lausanneet de Lucie Fanny Charlotte née Meunier, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Hérisson, Ollon & St-Livres les  
neuf et dix novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deOllon, Hérisson, St-Livres & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ollon & d'Arubonne

Signatures des époux :

Fernand Chamozel  
Jeanne Chamozel

Signatures des témoins :

Joseph Monfaring } à Lausanne  
J. Meunier }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

**Abbondioli et Prod'hom**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 avril 1904 déclaré caduc le 23 juin suivant, le Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance de Genève a donné par le divorce le mariage inchoé ci-dessus

Le divorce a été prononcé contre la femme, en vertu de l'art. 46. n. de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Commence le 20 juillet 1904  
L'Off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Abbondioli, Joseph-Bernard**, — *Maçon* —

de *Comano (Vesin)* — domicilié à *Lausanne* —

*Célibataire* —

né à *Vevay* le cinq août — mil huit cent *Septante-huit* —

fil de *Pierre Abbondioli, maçon à St-Ligier* —

et de *Marie Adélaïde Chermibert, sa femme, décédée* —

2<sup>o</sup> **Prod'hom, Ernestine**, — *Lingère* —

de *Menthérod* — domiciliée à *Lausanne* —

*Célibataire* —

née à *Attalens* le huit juillet — mil huit cent *quatre-vingt* —

fille de *Charles Rodolphe Prod'hom, décédé* —

et de *Julie née Corden, sa femme, décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mentérod et Comano, les onze et quinze novembre mil neuf cent un* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Comano, Mentérod & Lausanne*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Comano & Gémel* .

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Abbondioli Joseph Bernard*

*Ernestine Abbondioli*

Signatures des témoins :

*Ch. Capri* } *Lausanne*

*L. Sperti* }

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



8-296

N° 438

Verrey et Bach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois~~ décembre mil neuf cent ~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Verrey, Charles, officier instructeur

de Landoine et de Vevay domicilié à Wallenstadt, en séjour à Thonne

célibataire

né à Landoine le treize Janvier mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Verrey, <sup>com</sup> décedé,

et de Julia née Mellet, à Landoine

2<sup>e</sup> Bach, Madeleine-Frida,

de Strasbourg | alsace | domiciliée à Landoine,

célibataire

née à Cric le neuf Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Henri Bach, Négociant, domicilié à Landoine,

et de Anna Mathilde née Ransoh, aussi à Landoine.

Les publications ont eu lieu à Landoine, Vevay, Strasbourg, Wallenstadt et Thonne, le douze novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

plutecisation de l'Etat Civil de  
Wallenstadt

Signatures des époux :

Charles Verrey  
Madeleine Verrey

Signatures des témoins :

H. Bach } Landoine  
H. Verrey }

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil  
de Vevay, Wallenstadt et Thonne.

N° 439

Décreevel et Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent-une — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décreevel, John André, — mécanicien —

de Combrément-le-Grand — domicilié à Vallorbe,

célibataire

né à St Louis, le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Stéphane Décreevel, mécanicien à Vallorbe,

et de Marie Anna née Clac,

2° Matthey, Alice Louise, — tailleur de limes —

de Vallorbe, — domiciliée à L'Abbaye,

célibataire

née à Loué (Sarthe) fiancée, le quatre avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Emile Constant Matthey, tailleur de limes à L'Abbaye,

et de Delphine née Charrier.

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, Vallorbe et Combrément-le-Grand, les quatre et cinq novembre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil  
de Vallorbe.

Signatures des époux :

André Décreevel  
Alice Décreevel

Signatures des témoins :

Stph. Décreevel à Vallorbe  
Emile Matthey à L'Abbaye

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de  
Vallorbe, L'Abbaye et Combrément-le-Grand.

[Signature]

N° 440

**Balayn & Badan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent. un — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balayn, Marius-Régis**, Représentant de Commercede Beaumont-Montoux | Aïme | France, — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Beaumont-Montoux le vingt-dix avril — mil huit cent septante-neuffils de Jean Antoine Balayn, Négociantet de Josephine née Souquet, la femme, domiciliés à Méruzol2° **Badan, Alice-Louise-Elisa**, Costurière,de Sullens — domiciliée à Lausanne

célébrataire

née à Lausanne le dix-sept décembre — mil huit cent quatre-vingtfille de François Simon Badan, jardinier,et de Marie Louise Pauline Georgine née Perrenz, la femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens, Beaumont & Méruzol, les  
deux, treize et dix-sept novembre mil neuf cent. un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux. — Consentement  
à mariage des père & mère de l'Epoux. —  
Permis de mariage. — Certificats de  
publication de Lausanne, Sullens, Beau-  
mont & Méruzol. — Déclaration de validité  
Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Sullens & à la Chancellerie Ch. —

## Signatures des époux :

Marius Balayn  
Alice Balayn

## Signatures des témoins :

H. Guggenbühl  
J. Perrenz les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

*Collet et Augsburger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Décembre mil neuf cent un* — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet, Auguste,* *Electricien*

de *Suchy* domicilié à *Laudanne*

*Célibataire*

né à *Laudanne le trois février* — mil huit cent *Septante un*

fils de *feu Marie Collet*

et de

2° *Augsburger, Marie,*

de *Languan (Borne)* domiciliée à *Laudanne*

*Célibataire*

née à *S<sup>t</sup> Saphorin le vingt quatre août* — mil huit cent *Septante un*

fille de *feu Charles Daniel Augsburger*

et de *Renée Françoise née Berger,*

Les publications ont eu lieu à *Suchy, Languan et Laudanne, les huit et neuf*  
*Novembre mil neuf cent un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publications de*

*Suchy, Languan et Laudanne*

Communiqué : à l'Etat Civil

de *Bilmont et Languan.*

Signatures des époux :

*Aug. Collet*

*Marie Collet*

Signatures des témoins :

*Louis Augsburger, à Spersdon*

*Augsburger, à Bénévent*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 442

**Mignot & Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

79

Aujourd'hui ~~dix décembre~~ dix ~~mil neuf cent un~~ mil huit cent quatre-vingt

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mignot, Auguste-Louis, Gypsière

de Pilly domicilié à Lausanne

Célibataire

\_\_\_\_\_

né à Lausanne le vingt Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept

\_\_\_\_\_ fils de Jules François Mignot, gypsière

\_\_\_\_\_ et de Elise Suzanne née Pastor, la femme, domiciliée à Lausanne

2<sup>o</sup> Blanc, Marie-Henriette, Repassende

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

\_\_\_\_\_

née à Lausanne le quinze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois

\_\_\_\_\_ fille de feu Henri François Blanc

\_\_\_\_\_ et de Marie Françoise née Tardy, la veuve, à Lausanne

\_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Pilly les dix-neuf & vingt

Novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

\_\_\_\_\_ Actes de naissance des Epoux\_\_\_\_\_ Consentement de la mère de l'Epouse\_\_\_\_\_ Promesse de mariage\_\_\_\_\_ Certificats de publication de\_\_\_\_\_ Pilly & Lausanne

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Communiqué: à l'Etat Civil de\_\_\_\_\_ Romanet.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mignot AugusteHenriette Mignot

Signatures des témoins :

Jules MignotPaul Mignot Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

**Brailard et Perizet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Brailard, François-Joseph dit Jean**, domestique de campagne,

de Saint-Martin (Fribourg) domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Uroy (Fribourg) le vingt-cinq octobre mil huit cent soixante-deux

fils de feu Pierre Brailard

et de feu Catherine née Bussy

2<sup>o</sup> **Perizet, Marie-Hélène**, domestique,

de Vanderns (Fribourg) domiciliée à Vanderns,

célibataire

née à Vanderns le sept Mars mil huit cent soixante-sept

fille de feu Marie Joséphine Perizet

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Vanderns et St Martin, les vingt-trois  
vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Martin, Lansanne et Vanderns.

Communiqué: à l'état Civil de

St Martin & Uroy

Signatures des époux :

Jean Brailard  
Marie Brailard

Signatures des témoins :

J. Pamblanc  
Henri Loude } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

**Willmann et Duber**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent - un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Willmann, Max-Robert-Johann** — Photographe,

de Ohlau (Pusse) — domicilié à Lausanne —

Célibataire —

né à Ohlau le dix Janvier — mil huit cent septante-trois —

fils de Théodore Willmann, photographe à Breslau —

et de femme Maria née Scholz, sa femme, —

2<sup>o</sup> **Duber, Adèle-Marguerite**,

de St-Bentenberg (Suisse) — domiciliée à Genève —

Célibataire —

née à Aigle le quinze Juillet — mil huit cent septante —

fille de Jacob Duber, marquetier, —

et de Susanne Elisabeth née Wüsten, sa femme, domiciliée à Aigle —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, St-Bentenberg et Ohlau, les  
quatorze, quinze & seize Octobre mil neuf cent - un —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Ohlau

St-Bentenberg, Genève &amp; Lausanne

Permis du Département de Justice

&amp; Police —

Communiqué: à l'état Civil de

St-Bentenberg, Genève (B.C.) &amp; à la

Chancellerie Cantonale. —

## Signatures des époux :

Max Willmann

Marguerite Willmann

## Signatures des témoins :

St-Pamblanc Chroléty

les deux à Lausanne

## L'officier de l'état civil :

A. P. Rome

N° 445

**Obrecht & Schmid**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Obrecht, Gottlieb,** *Typographe*

de *Wiedlisbach (Berne)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lucerne* le dix-huit août mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Rodolphe Obrecht, décédé,*

et de *Anna Maria née Kaufmann, sa veuve, à Lausanne*

2<sup>o</sup> **Schmid, Marie-Georgine-Albertine,** *Contabiliste,*

de *Hözi (Zürich)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-un* mai mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Jean Jacques Schmid, employé de Commerce*

et de *Marie Louise Jeanne née Bachmann sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Oberbippz et Hözi*, les dix et *vingt* novembre mil neuf cent-*une*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Consentement du père de*

*l'Epouse.*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Wiedlisbach (Oberbippz) Lausanne et*

*Hözi.*

Communiqué : à l'Etat civil

de *Oberbippz & Hözi.*

Signatures des époux :

*Theophile Obrecht*

*Marie Obrecht*

Signatures des témoins :

*William Obrecht Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 446

Briod et Planque

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5160  
207

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Briod, Henri-Marius, Chef d'institut,  
de Lucens et de Forcel & Lucens, domicilié à Lansanne,  
veuf en premières nocces de Jeanne-françoise Perrin née le vingt-cinq mars  
mil neuf cent un.  
né à Lansanne le vingt-deux février mil huit cent soixante-quatre,  
fils de feu Paul Briod  
et de Elisabeth Madelaine Guggisberg, à Lansanne.

2<sup>o</sup> Planque, Méry, Demoiselle de magasin,  
de Lansanne, domiciliée à Lansanne,  
célibataire  
née à Ferreyres le treize février mil huit cent soixante-une  
fille de feu Jean Antoine Planque,  
et de Charlotte Françoise née Guigney, à Ferreyres.

Les publications ont eu lieu à Forcel, Lucens et Lansanne, les dix-huit et  
dix-neuf novembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux  
acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme  
des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de  
Lucens, Forcel & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de  
Lucens.

## Signatures des époux :

H. Briod

Méry Briod

## Signatures des témoins :

J. V. Gubler, à Lucens

A. Jaquin, à Lansanne

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 447

**Pahud et Décosterd**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Louis-François,**

de Oyans domicilié à Carrouge,

Célibataire

né à Mézières le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-huit

fils de Jean Samuel Pahud

et de Lucie née Dutoit, domiciliée à Carrouge.

2° **Décosterd, Rosa-Bertha,**

des Chisleyez domiciliée à Puidoux

Célibataire

née à Puidoux le dix-neuf Juillet mil huit cent Septante-huit

fille de Théodore Décosterd

et de Louise Marguerite née Fattetbert

Les publications ont eu lieu à Chisleyez, à Puidoux, à Oyans et à Carrouge  
les neuf, onze et treize novembre mil neuf cent-une.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'état civil  
de Mézières

Signatures des époux :

Louis Pahud  
Rosa Pahud

Signatures des témoins :

A. Cottaz à Landamm  
Louis Jotterand  
à Aubonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de  
St Orages, Mézières, Oron-la-Ville  
et Chézard

Révisé le 21. IV. 17.

Par jugement du Tribunal des  
districts de Lausanne rendu  
en date du 5 février 1917, déclaré  
définitif et exécutoire le 1 mars  
1917, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le  
délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_  
ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 16 mars 1917  
L'officier de l'état civil:  
[Signature]

N° 448

**Crottaz & Jotterand**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crottaz, Ami**, Brigadierde St Barthélemy domicilié à Lussembourg,veuf de Milène Susanne née Piquet d'ès le sept février mil neuf cent-unené à Pully le trois Mars mil huit cent Soixante-sixfils de Henri Samuel Crottaz agriculteur à Pullyet de Jeune Emmette née Favre2° **Jotterand, Louise**, Ménagèrede St Livres domiciliée à Aubonne,

Célibataire

née à Aubonne le seize Septembre mil huit cent Septante-sixfille de Jean Marc Jotterand agriculteur,et de Marie Isaline née Gouss la femme, domiciliés à AubonneLes publications ont eu lieu à Lussembourg, St Barthélemy, Aubonne et St Livres les vingt-six vingt-sept et trente novembre mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de St Barthélemy Lussembourg, St Livres et AubonneCommuniqué: à l'Etat Civild' Echallens & d' Aubonne

## Signatures des époux :

Ami CrottazLouise Crottaz

## Signatures des témoins :

Louis Jotterand Aubonne  
Crottaz Henri Charles Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 449

Montagnon & Cuérel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent-un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montagnon, Emile-Robert, agriculteur,

de Vufflens-la-Ville domicilié à Vufflens-la-Ville,

Célibataire

né à Vufflens-la-Ville le dix décembre mil huit cent septante,

fil de Michel Georges Montagnon

et de Elise Caroline née Devau

2° Cuérel, Eliza-Anna, ménagère,

de Villars St Croix domiciliée à Vufflens-la-Ville

Célibataire

née à Vufflens-la-Ville le onze janvier mil huit cent septante,

fille de Jules François Cuérel

et de Fanny Emma Méhanis née Montagnon, agricultrice à Vufflens-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Villars St Croix et à Vufflens-la-Ville, les premiers et deux novembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil  
de Vufflens

Signatures des époux :

Emile Montagnon  
Anna Montagnon

Signatures des témoins :

F. Pambanc  
E. Paret à Vufflens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de  
Vufflens et de Buisson

[Signature]

N° 450

**Brochon & Jaunin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> **Brochon, Alfred Aimé**, agriculteur

de Sugny et de Naz domicilié à Fey

Célibataire

né à Sugny le six juillet mil huit cent septante six

fils de Edouard Brochon, décédé,

et de Julie née Vauthay, décédée,

2<sup>o</sup> **Jaunin, Augusta**, ménagère,

de Fey domiciliée à Fey

Célibataire

née à Fey le sept octobre mil huit cent septante cinq

fille de Jules Jaunin, agriculteur à Fey

et de Marie née Debéaz, à Fey

Les publications ont eu lieu à Sugny, Naz et Fey, le quatre décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil  
de Fey

Signatures des époux :

Alfred Brochon  
Augusta Brochon

Signatures des témoins :

Marie Fauche, à Sugny  
Jules Debéaz, à Lantenne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de  
Fey

*[Signature]*

N° 451

**Erman et Herzen**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Erman, Charles-Henri**, Professeur de droit

de Berlin domicilié à Landanne

veuf de Clara mariée Marguerite née von Fuchs dès le vingt-cinq mil neuf cent

né à Berlin le quinze Janvier mil huit cent cinquante-sept,

fil de feu George Adolphe Erman

et de Jeanne Marie née Beffel, la veuve à Steylitz près Berlin,

2° **Herzen, Nerina**,

de Châtel sur Mont (Suisse) domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Fiesole (Florence) le trente avril mil huit cent septante-quatre

filles de Alexandre Herzen, Professeur à l'Université

et de Thérèse Felici la femme, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Châtel et Berlin, les vingt-trois et vingt-sept novembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux. 3° Promesse de mariage. - Certificats de publication de Berlin, Landanne et Châtel sur Mont. - Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mont et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

*A Erman prof.*  
*Nerina Erman*

Signatures des témoins :

*Nelly Laval* *Edmond Herzen*  
*Dr W. Ammann* *M. Zoli*  
*J. Herzen* *H. Herzen* *M. H. Herzen*  
*F. Herzen* L'officier de l'état civil :

N° 452

Pane et Barzoli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil neuf cent-une mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pane, Paul, Mécanicien

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Turin le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt

fils de Giovanni Pane, commis voyageur,

et de Thérèse née Guazzalino, sa femme, domiciliés à Turin

2° Barzoli, Caroline-Angela-Maria Couturière,

de Moglia (Mantua) Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Moglia le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Pierre Barzoli, colporteur à Evian

et de Rosa Morandi, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Turin et à Moglia les dix-neuf  
octobre, dix et dix-sept novembre mil neuf cent-une

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Con-  
sentement des père & mère de chacun  
des Epoux. 3° Promesse de mariage.  
4° Certificats de publications de Turin,  
Moglia et Lausanne. 5° Permis du  
Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie l'...

## Signatures des époux :

Pane Paul

Pane Caroline

## Signatures des témoins :

Attilio Carpanelli

Ambrosio Louis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 453

*Hiltz et Klumpp*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~décembre~~ ~~mil neuf cent~~ ~~un~~ ~~mil huit cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hiltz, Johannes,* Missionnaire

de *Herliberg | Zurich |* domicilié à *Lausanne,*

*célibataire*

né à *Herliberg* le *vingt sept* *Janvier* mil huit cent *septante trois*

fils de *feu Johannes Hiltz*

et de *Anna Ehard* *sa veuve* à *Herliberg*

2° *Klumpp, Marie Karoline,*

de *Freudenstadt (Wuerttemberg)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Freudenstadt* le *quatre* *avril* mil huit cent *septante trois*

fille de *Gottlieb Klumpp* *commerçant*

et de *Karoline née Hänt* *sa femme* *domiciliés* à *Freudenstadt*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Herliberg et Freudenstadt* les *douze*, *quatorze et quinze* *novembre* mil neuf cent *un.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de*

*Herliberg, Freudenstadt et Lausanne.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

*Herliberg et à la Chancellerie C<sup>te</sup>.*

Signatures des époux :

*Jean Hiltz*  
*Marie Klumpp*

Signatures des témoins :

*Jean Hiltz à Lausanne*  
*Ursule Hiltz à Valère*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 454

**Ottino & Ottino**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~décembre~~ ~~mil neuf cent~~ ~~1122~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Ottino, Giuseppe** ;

Cimentier

de Magnano | Novate | Italie

domicilié à Laudanno

Célibataire

né à Magnano le vingt août

mil huit cent septante cinqfils de Domenico Ottino, marchandet de Maria née Cattani, sa femme, domiciliés à Magnano2<sup>o</sup> **Ottino, Teresa** ;

Couturière

de Magnano

domiciliée à Laudanno

Célibataire

née à Magnano le dix mai

mil huit cent septante neuf

fille de feu Secondo Ottino

et de Giovanna née Enrico, sa veuve à MagnanoLes publications ont eu lieu à Laudanno & Magnano les premier et vingt sept  
octobre mil neuf cent 1122

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Laudanno

à Magnano.

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué: à la Chancellerie

Chez

## Signatures des époux :

Ottino GiuseppeOttino Teresa

## Signatures des témoins :

Rotto AntonioPierre Buraghi Laudanno

## L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 455

**Frazcotti & Belvisi**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre décembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frazcotti, Pietro Paolo**, Plâtrier

de Borgosesia (Novate) Italie domicilié à Lussane

célibataire

né à Savano (Borgosesia) le onze Juin — mil huit cent Septante deux

fils de Luigi Frazcotti, menuisier

et de Marta Bazziana, sa femme, domiciliés à Borgosesia

2° **Belvisi, Angela Maria Rosa**, Repasseuse

de Domodossola (Novate) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Domodossola le vingt sept décembre — mil huit cent Septante neuf

fille de Tommaso Belvisi, maçon

et de Giuseppa née Frazcotti, sa femme, domiciliés à Lussane

Les publications ont eu lieu à Lussane, Borgosesia & Domodossola les deux dix novembre mil neuf cent un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Borgosesia,

Domodossola & Lussane

Communiqué : à la Chancellerie C<sup>te</sup>

Signatures des époux :

Pietro Frazcotti

Angela Frazcotti

Signatures des témoins :

P. Chiara

A. Casellini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 456

Wenger &amp; Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six décembre mil neuf cent-~~un~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wenger, Jean-Arnold, banquierde Blumenstein, Bâle domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Blumenstein le sept Janvier — mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Jean Christian Paul Wenger

et de Madeline née Wenger, la Veuve à Blumenstein

2<sup>o</sup> Monod, Sophie-Adele-Elisa, sans professionde Noville, Rennaz & Le Châtelard domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Noville le trente avril — mil huit cent septante-cinq

fille de feu Auguste David Adrien Monod

et de Jeanne Louise Marguerite née Berkoz, la Veuve, à Noville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Blumenstein, Noville, Rennaz & Le Châtelard, les trois & quatre décembre mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blumenstein, Noville, Rennaz, Le

Châtelard &amp; Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Blumenstein, Villeneuve &amp; Montbois

## Signatures des époux :

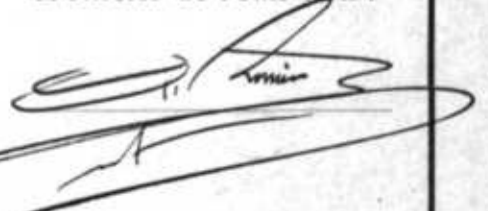
Jean Arnold Wenger

Sophie Wenger

## Signatures des témoins :

Jeanne Deramont à NovilleE. Megroz à Lausanne

## L'officier de l'état civil :



N° 457

Meillard & Penneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 février 1905 déclaré exécutoire le 5 mai suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dit en droit par le divorce le mariage interit et contra.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 86 lettre B C. de la loi du 24 décembre 1874

Lausanne le 10 mai 1905  
L'off. de l'état civil:

*[Signature]*

<sup>81</sup>  
<sup>2-302</sup>  
Aujourd'hui vingt-six décembre mil neuf cent-~~un~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meillard, Louis, Charretier

de Vulliens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grad Hongrie le cinq juin mil huit cent septante-cinq

fils de Adrien Meillard, à Lausanne,

et de

2° Penneveyre, Lucie-Marguerite, femme d'enfants

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chailly 1/2 Lausanne le vingt-trois septembre mil huit cent septante

fille de Jean Louis Penneveyre vigneron, à Chailly

et de Marie Louise Perret, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vulliens les trente novembre et deux décembre mil neuf cent-~~un~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vulliens & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Mézières.

Signatures des époux :

Louis Meillard  
Lucie Meillard

Signatures des témoins :

Charles Blanc  
Emile Penneveyre à Chailly

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 458  
**Grobety & Perdrizat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six décembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Grobety, Henri-Louis, Landier

de Vallerbe, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Cure & St-Basques, le vingt jour — mil huit cent septante-huit

fil de Charles Grobety, concoierge à Rolle

et de Marie née Savin, la femme,

2<sup>o</sup> Perdrizat, Marie-Ida, Ménagère,

de Novalles domiciliée à Novalles

Célibataire

née à Novalles, le quatorze juillet — mil huit cent soixante-quinze

fille de Léon Perdrizat, décédé

et de Fanny Lydie née Day, à Novalles.

Les publications ont eu lieu à Vallerbe, Lausanne et Novalles, les vingt, sept et huit décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vallerbe, Novalles & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Vallerbe à Paris

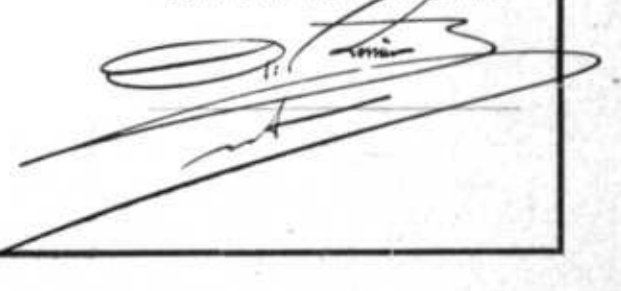
## Signatures des époux :

Henri Grobety  
Marie Grobety

## Signatures des témoins :

Ida Grobety à Rolle  
Charles Blanc à Chavilly

## L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 459

DeleSSERT & Bron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Alexandre  
meunier Bron, né à Zurich  
le 8 août 1901.  
voir acte aux pièces.

Aujourd'hui vingt six décembre mil neuf cent onze mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> DeleSSERT, Marc, expert-comptable

de Lutry a Epesses domicilié à Lausanne

veuf de Susanne née Bihler née le dix huit novembre mil huit cent quatre  
vingt dix sept

né à Moudon le cinq mars mil huit cent cinquante

fils de feu Jacques Samuel DeleSSERT

et de feu Françoise Elisabeth née Vannoy

2<sup>o</sup> Bron, Ida-Anna, institutrice

de St Saphorin | Lavans | domiciliée à Zurich

Célibataire

née à Vevey le deux juin mil huit cent quatre vingt

fille de Théodore Bron, Conducteur postal

et de Anna Maria née Schmid la femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, St Saphorin, Lausanne et  
Zurich, le seize novembre mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zurich

Lutry, Epesses, St Saphorin & Lausanne

Communiqué à Lutry, Cully, Chesalles

& Zurich

Signatures des époux :

DeleSSERT  
Ida DeleSSERT

Signatures des témoins :

Aug. Morel  
T. Pambanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du  
district de Lausanne, rendu  
en date du 22 décembre 1911, déclaré  
d'office et exécutoire le 20 janvier  
1920, le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel le mari  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 21 janvier 1920.  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 460

*Caillet et Penneyer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt dix décembre mil neuf cent un* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Caillet, Louis-Émile*, *Marcel - Cuisinier*

de *Maracou*, domicilié à *Gingins*

*célibataire*

né à *Maracou* le *premier mai* mil huit cent *septante sept*

fils de *Frédéric Louis Caillet, agriculteur*

et de *Sophie Dupret, sa femme, les deux à Maracou*,

2° *Penneyer, Marie*, *Cuisinière*,

de *Corcelles-le-Jorat* domiciliée à *Lansumme*

*célibataire*

née à *Maracou* le *trois décembre* mil huit cent *huitante un*

fille de *Eugène Penneyer, agriculteur*

et de *Euphrasie Florentine Cochard, sa femme, domiciliée à Lansumme*

Les publications ont eu lieu à *Gingins, Maracou, Corcelles-le-Jorat & Lansumme*, les *cinq, six et sept décembre mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*attestation de l'Etat Civil*  
*de Gingins*

Signatures des époux :

*Louis Caillet*  
*Marie Caillet*

Signatures des témoins :

*Cochard Charles à Lansumme*  
*Penneyer Marguerite à Lansumme*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat Civil de  
*Palézieux, Gingins & Royeraz*

№ 461

**Carrard et Rod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil neuf cent un — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Carrard, François-Louis, agriculteur

de Poliez-Pittet domicilié à Chapelles / Moudon

libataire

né à Thierrens le sept Janvier mil huit cent septante-trois

fils de François Carrard

et de Lydie née Maystre, à Poliez-Pittet

2<sup>o</sup> Rod, Julie,

de Carrouge, Ropraz, Corcelles & Mézières domiciliée à Mézières

libataire

née à Carrouge le seize Juin mil huit cent septante-trois

fille de Julie née Gilliard, veuve de Jules Rod à Ropraz

et de

Les publications ont eu lieu à Carrouge, Ropraz, Corcelles, Chapelles et Poliez-Pittet, les vingt-neuf novembre, premier, trois & quatre décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

intérimaire de l'état civil de St Cierges.

Signatures des époux :

Louis Carrard  
Julie Carrard

Signatures des témoins :

Léon Roch  
Henri Marti } témoins

L'officier de l'état civil :

Fossier  
rempl.

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-Grand, St Cierges Mézières & Ropraz



N° 462

**Bonard & Crozier**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 8 février mil neuf cent deux le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-dessus doit rectifié dans ce sens qu'il la Commune de Romarin-môtier seule indiquée comme lieu de bourgeoisie des Epoux soient ajoutées celles de Luptoz et Croy

Lausanne le 20 février 1902.

L'off. de l'Etat Civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt sept décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bonard, Arthur-Joseph**, Professeur, Dr

de Romarin-môtier *Luptoz & Croy* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Conches-les-Bains* le vingt sept Juin mil huit cent Septante-quatre

fils de *Abraham Bonard*, cafetier à *Genève*,

et de *Marie née Veitman*, décédée.

2° **Crozier, Rosa**, *Institutrice*

de *Echichens* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *St-Triphon* le vingt-un Janvier mil huit cent Septante-deux

fille de *Louis Crozier*, décédé,

et de *Henriette née Poudaz*, Sa Veuve, à *Lutry*.

Les publications ont eu lieu à *Romain-môtier, Echichens & Lausanne*, les six et sept décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux*

*Promesse de mariage*

*Certificats de publication de Romarin-môtier, Echichens & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat Civil de *Romain-môtier & Vufflens-le-Château*

Signatures des époux :

*A. Bonard*

*Rosa Bonard*

Signatures des témoins :

*Eugène Méléz* }  
*J. Jullien* } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Jossier*  
*comp.*

N° 463

*Ney et Renaud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ney, Frédéric*, *Instituteur*

de *Payerne* domicilié à *Payerne*

veuf de *Adrienne Hélène Henriette Jeanne née Renaud* déc. le *six* *Septembre* *mil huit cent*

*né* à *Payerne* le *vingt* *Septembre* *mil huit cent* *Septante-quatre*

fils de *Pierre David Ney*

et de *Jeanne Savary*, *décédée*

2° *Renaud, Julie-Elise-Marie-Amélie*, *Institutrice*

de *Gimel et de St Georges* domiciliée à *Echichens*

*Célibataire*

*née* à *Givrens* le *huit* *décembre* *mil huit cent* *Soixante-deux*

fille de *Amey Renaud*

et de *Julie Henriette Hélène née Huppertberger*, *à Morrens*

Les publications ont eu lieu à *Echichens, St Georges, Gimel et Payerne*,  
le *six*, *onze* et *seize* *Novembre* *mil neuf cent* *un*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*autorisation de l'Etat Civil*  
*de Payerne*

Communiqué : à l'Etat Civil  
*de Payerne, Gimel, Longjumeau*  
*à Morrens*

Signatures des époux :

*F. Ney*  
*Julie Ney*

Signatures des témoins :

*A. Renaud pas*  
*Donjint*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 464

**Henrioud & Bornand**  
**née Ravussin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le onze~~ décembre mil neuf cent ~~un~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. **Henrioud, Léonard-Louis**, ~~Imprimeur~~de ~~Bisley-Vejulaz~~ domicilié à ~~Lausanne~~veuf de Auguste Avichat ais le seize Juin mil neuf cent ~~un~~né à Echallens le onze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~soixante quatre~~

fils de Antoine François Xavier Henrioud, décédé,

et de Marie Josephte Madeleine née Cornu, la veuve, à ~~Lausanne~~.2. **Bornand née Ravussin, Léa**, ~~ménagère~~de ~~Ste Croix~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

veuve de Jules Gustave Bornand ais le onze décembre mil neuf cent \_\_\_\_\_

née à ~~Bautmes~~ le ~~seize~~ Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent ~~soixante cinq~~

fille de Jean Louis Ravussin, décédé,

et de Henriette Denny née Cornu, la veuve, à ~~Valeyres sous Rance~~Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Ste Croix, Les Granges & Bisley-Vejulaz~~  
les ~~quatorze & seize~~ décembre mil neuf cent ~~un~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage \_\_\_\_\_

Certificats de publication de

~~Bisley-Vejulaz, Ste Croix, les Granges~~~~& Lausanne~~

Communiqué: à l'Etat Civil

de ~~Ste Croix & Echallens~~

## Signatures des époux :

*L. Henrioud**Léa Henrioud*

## Signatures des témoins :

*Ed. Mantel**H. Clot*} ~~Lausanne~~

## L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 465

Ungemacht et Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ungemacht, Paul, Chauffeur au J.S.

de Schelten | Berne | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges (Neuchâtel) le dix avril mil huit cent septante deux

fils de Jules Ulysse Ungemacht, ancien chef de train

et de Adèle née Lanencz, la femme, domiciliés à Hauts-Geneveys

2° Rohrbach, Blanche, Couturière,

de St Etienne | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le trois Juin mil huit cent septante deux

filles de Marc Louis Samuel Rohrbach, décédé,

et de Jenny née Roulier, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Schelten, St Etienne & Lausanne le trois décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Schelten, St Etienne & Lausanne

Signatures des époux :

Paul Ungemacht  
Blanche Ungemacht

Signatures des témoins :

Louis Guillet  
H. Clot. } à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Mesvaux & St Etienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*M  
le 11 Janvier 1902  
Le Préfet  
F. Prévost*

Le N° 465 à la page 465 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. - La date inscrite au présent registre dont conforme. Ce que nous certifions.

Lausanne 31 Décembre 1901.

L'Off. de l'Etat Civil



N° 465

Ungemacht et Rohrbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un décembre mil neuf cent un mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ungemacht, Paul, Chauffeur au J.S.

de Schelten | Berne | domicilié à Lausanne

célibataire

né à Epalinges [Neuchâtel] le dix avril mil huit cent septante deux

fils de Jules Ulysse Ungemacht, ancien chef de train

et de Adèle née Lanencz, la femme, domiciliés à Hauts-Geneveys

2° Rohrbach, Blanche, Couturière,

de St Etienne | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le trois Juin mil huit cent septante deux

fille de Marc Louis Samuel Rohrbach, décédé,

et de Jenny née Roulier, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Schelten, St Etienne & Lausanne le trois décembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Schelten, St Etienne & Lausanne

Signatures des époux :

Paul Ungemacht  
Blanche Ungemacht

Signatures des témoins :

Louis Guillet  
H. Clot. } à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Mesvaux & St Etienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*M  
le 11 Janvier 1902  
Le Préfet  
F. Prévost*

Le N° 465 à la page 465 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1901. - La date inscrite au présent registre dont conforme. Ce que nous certifions.

Lausanne 31 Décembre 1901.

L'Off. de l'Etat Civil



Époux

Épouses

Abbondioli	Joseph-Bernard	437	Abrezol	Denise-Constance-Uranie	73
Abrezol	Henri-François-Louis	34	Addor	Juliette-Marie-Louise	104
Adamina	Gioran-Antonio	28		Marie-Elise	109
Aguet	François-Emile	17	Aegerler	née Barrand, Rose-Louise	179
Andreassian	Armenag	288	Allaz	Mélanie-Marie	199
Annen	Hermann	354	Allhaus	Leonore-Marie	417
Arnaud	Paul-Leon	217	Amacher	Anna-Bertha	163
Auberson	Edmond-Alphonse	47	Amslutz	Elisabeth	370
			Auberson	Valérie-Sammy	34
			Aubertel	Alice-Henriette-Elise	339
			Auderdel	Sammy-Marie	174
			Augsburger	Marie	441

Ce volume se termine par le 328 465 de l'année 1901 et contient les mariages de toute l'année. Le volume suivant commence par le 329 1 de 1902.

Un double de ce registre est déposé aux archives, conformément à la loi.

Le 10 Janvier 1902.

L'off. de l'Etat civil,

*[Signature]*

Bähni	Jean Théophile	481	Brallard	François-Joseph dit Jean	443
Baillif	Jules-Auguste dit Paul	362	_____	Paul-Henri	62
Balayn	Marius-Régis	440	_____	John-Albert	109
Banden	Edwin-Carl	181	Breitung	Alexandre-Rodolphe-Paul-Henri	187
Barbey	Louis-Adolphe	97	Brinkmann	Ernest-Ferdinand-Charles	399
Barrand	Jules-Bernhard-Félix	408	Briod	Henri-Marius	446
Baslide	Marc-Félix	70	Brochon	Alfred-Aimé	450
Baudet	Jules-Henri	1	Bron	Frédéric-Charles	24
Baumberger	Gottlieb	108	_____	Hyacinthe-Auguste	149
Beezi	Henri-Emile	46	Broddy	Frédéric-Charles	9
Belet	Benjamin	288	Bruand	Jules-Louis	369
Belotti	Barthélemy-Pierre-Frédéric dit Louis	269	Brunier	Pierre-Michel	10
Bergier	Rodolphe	268	Brunner	Charles-Henri	388
Berlucchi	Gaetano	5	Brundschwig	Élie-Ernest	71
Bertheau	Henri-Hilaire	321	Budry	Auguste-Emile	270
Bertholet	Louis	407	_____	Louis-Edouard	298
Bigler	François	433	Bussat	Charles-Armand	240
_____	Louis	122	Bühler	Eugène	110
Bizet	Emmanuel	128	Buhlmann	Nicolas	236
Blanc	Charles-Henri-Marius	58	Burkhalter	Auguste-Frédéric dit Fritz	156
_____	Alfred-Robert	117	Burnand	Louis-Emile	30
_____	Charles-Louis	141	Buttel	Victor	282
_____	Gustave-Constant	146			
_____	Henri-Justin	178			
_____	Gustave	250			
_____	Henri-Louis	295			
_____	Jules-François	419			
Blanchard	Henri-Emile	74			
Blanchet	Henri	16			
_____	Henri	406			
Boggia	Daniel-Louis	137			
Bolle	Jules-Henri	356			
Boltshauser	Jean-Henri-Guillaume	207			
Bongard	Claude-Joseph	161			
Boninsaghi	Pasquale	223			
Bonard	Louis-Edouard	416			
_____	Arthur-Joseph	462			
Bonnet	Marius-Jean-Isaac	26			
Borel	Charles-Edouard	349			
Borghini	Giacomo-Antonio-Salvatore	296			
Bornand	Edouard-Justin	289			
Bovay	Louis-David	384			
Bovey	Jules-Henri-Louis	330			
_____	Benjamin	344			

# Epouses

Baalard	Julie-Louise-Emma	15	de Blonay	Nancy-Mathilde	18
Bach	Madeleine-Frida	438	Boand	née Bataillard, Louise-Julie	209
Bachmann	Louise-Elisa	341	Boeuf	Alice-Marguerite	145
Bachofet	Jeanne-Rosa	279	Böhler	Maria	8
Badan	Alice-Louise-Elisa	440	Bolend	Eugénie	194
Badone	Camilla	415	Bolomey	Marie	289
Baillis	Adèle	419	Bonnet	Louise-Lina	364
Bangerler	Maria-Anna	2	Borel	Emilie-Marie	130
Bär	Lina	423	Borloz	Marie-Josephine	114
Barbaz	Elise-Marie	224	Bornand	née Kavoussin, Léa	464
	Hélène-Louise-Félicie	303	Bossy	Emma	6
Baroggi	Ida-Jenny	332	Bourgoz	Rosa-Eugénie	87
	Marie	408	Boval	Anna	42
Barrand	Louisa-Eugénie	95		Valérie	133
	Rose-Louise	179	Bovey	Elise	128
	née Maïtte, Caroline-Jeanne Siérette	258		Sophie-Louise	374
Bärtschi	Ida	363	Bracco	Angela-Vittoria	368
Bassoli	Caroline-Angela-Maria	452	Brailard	Anna	424
Bataillard	Louise-Julie	209	Brawand	Marie-Eugénie	110
Baud	Cécile-Marie-Henriette	157	Bridel	Ernstine-Lucie-Alice-Augusta	337
	Marie-Françoise	402	Bron	Ida-Anna	459
Bauknecht	Sophie	335	Brügger	Jeanne-Blanche	82
Bauty	Madeleine	19	Brüllmann	Rosine-Sophie dite Jenny	166
Bayard	née Baalard, Julie-Louise-Emma	15	Brun	Laurentina	222
Bébonax	Ida-Hélène	123	Brusa	Rosa	90
Behr	Adèle-Louise	30	Bussat	Louise	235
Belet	Marie-Sophie	61	Burky	Lina	197
Belvisi	Angela-Maria-Rosa	455	Burnier	née Virchaux, Lina-Bertha	262
Benguerel dit Perrond	Jeanne	154	Buttel	Victorine	348
Benoit	Jeanne-Rebecca	58	Bützer	Anna-Barbara	56
	Louise-Emilie	409			
Berger	née Etendu, Louise-Georgine	321			
Berney	Adèle-Eugénie-Louise	344			
	Louise-Marie	345			
Bigler	Alice	295			
Bihlmaier	Elisabeth-Caroline	127			
Bide	Flavie-Augustine	349			
Bisson	Elisabeth-Jane	395			
Blanc	Adèle-Félice	393			
	Marie-Henriette	442			
	Marguerite-Elise	118			
	Marguerite	318			
	née Tréhan, Louise-Emma	189			
	Ida-Lucie	246			



# Eponax

Caillet	Louis - Emile	460
Carestia	Albino - Celso	355
Carrard	François - Louis	461
Cavin	Jules	42
Cerey	Charles - François	293
Challet	Paul - François - Louis	66
Chamorel	Fernand - Egidion	436
Chanson	Alfred - Maurice	245
Chapuis	Marc	224
Chaubert	Louis	157
Chavan	Jean - Charles	427
Chevet	Jules	188
Chevaley	Emile	79
Chevaillet	Emile - Jean	421
Chollet	Jules - Théophile	303
Ciana	Jean - Achille	129
Cidnerody	Raygada, Germain - Florentino	186
Cochet	Alexandre - Armand	50
Collet	Auguste	441
_____	Paul - Simond	127
_____	Louis	158
Colombo	Modesto - Michele	368
Corbaz	Jean - David	258
Corboz	Louis - Eugène	319
Cordey	Jules	68
Corthéy	Edouard - Ernest	8
Crandaz	Alfred - Jean - Samuel	32
Crotlaz	Ami	448
Cruchet	François - Louis	177
Cuany	Edouard - Albert	140
Cuhat	Jules - Samuel	390
Curchod	Auguste - Charles	131
_____	Héli	133

Eroudes

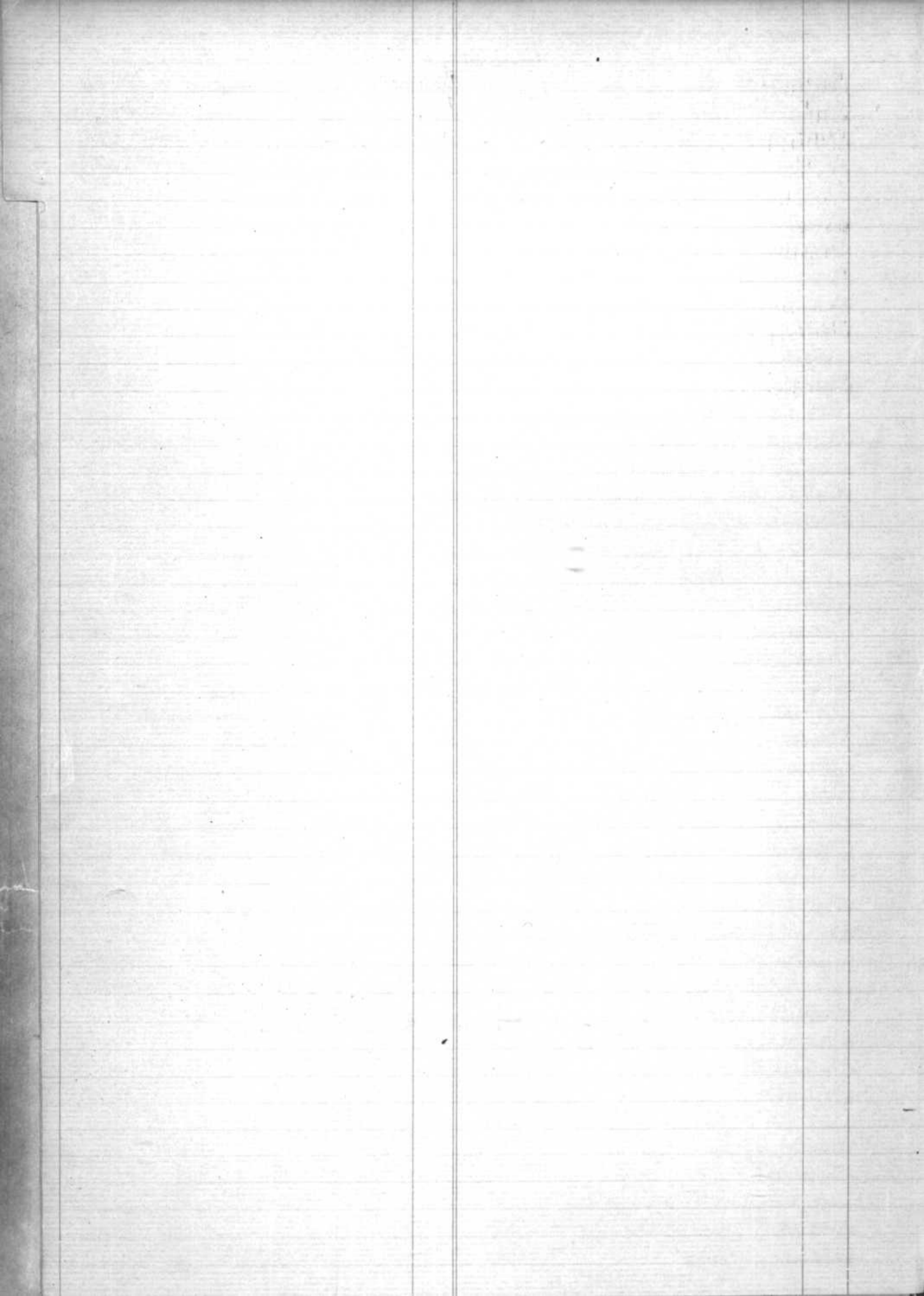
Caillet	née Vallon, Leonie	93
Camarano	Beatrice	410
Carrard	Louise · Isaline	36
Chambaz	Eugénie · Jeanne · Louise	233
Chaperon	Marie · Rose	156
Chapuis	Elise · Marie	14
_____	Rosalie	45
_____	Emma · Euphrosine	365
_____	Marie · Melanie	353
_____	Emma · Louise	400
Chapuisat	Marie · Augusta	288
Chapuis	Elisa	125
_____	Elise	138
_____	Félicie	176
Chatelan	Alice	248
Chauplanna	Marie · Melanie	84
Chavan	Julie · Philiberte · Alice	276
Chesaux	Camille · Julie	302
Chevalier	Lucie · Elise	421
Chollet	Lina	254
Chovel	Marie · Emilie	323
Christin	Julie · Louise · Emilie	153
Clausen	Maria	378
Clerc	Emma	269
Cochant	Julia · Charlotte · Olga	74
Colelough	Maria · Rosine	389
Collet	Benoite Marie · Louise dite Benoite	111
Conil dite Chovel	Marie · Emilie	323
Corbaz	Adèle · Hélène	131
Cordey	Julie · Anna	75
_____	Emma · Lucie	100
_____	Hélène · Adèle	259
_____	Elise · Juny	256
Cornut	Claire	238
Cosandier	Caroline · Sophie · Madeleine · Rosalie	41
Couchoud	née Martin · Susanne · Marie · Louise	168
Croisier	Rosa	462
Crotta	Amélie	118
De Crousa	Julia · Elisabeth	336
Euany	Marie · Louise	57
Euerd	Elisa · Anna	449
Euglieratta	Marie · Angélique · Elise	266
Eurtel	Jeanne · Louise · Elisabeth	392

# Eux

Debu	Gabriel · Leon	387
Dézevel	John · André	439
Desfrancesco	Charles · Jean · Louis	315
Delacombar	Maurice · Joseph	102
Delacraudaz	François · Joseph · Louis	254
Delesserl	Marc	459
Delisle	Charles · Emile	313
Demiéville	Paul · Albert	249
Demont	Alfred · Emile · Ulysse	359
De Nardi	Augustin · Joseph	90
Dentan	Louis · Jacques · Ferdinand	307
Deriaz	Eugène · Louis	361
de Schneider	Edouard · Adolphe	364
de Seigneux	Alois	425
Desgalier	William · Charles · Oscar	61
Desoches	Constant	221
Desponds	Julien · Alexandre	348
	François · Gustave	417
Détraz	Paul · Charles	365
de Weiss	Gabriel · Beat · Emile · Charles	317
Déverin	François · Louis · Henri	370
Dingler	Quirinus	230
Doudin	Albert · Frédéric	302
Drack	Louis	393
Dubois	Marins · Emile	405
Dubouloz	Jean	311
Dubril	Eugène	78
Duczel	Oscar	225
Dusey	Jules · Emile	167
Dusour	Victor	56
Dumoulin	Jacques · Alexis	264
Duplan	Samuel	189
Dujuis	Jules	98
Duzuz	Wilhelm · César	241

# Groudes

Däyrien	Emma Fanny	28	Dusseze	Louise-Marguerite	66
Däyries	Marguerite-Aimée	445	Dusand	Henriette-Angustine-Gabrielle	394
Debétaz	Hélène	151	Duvoidin	Louise-Marguerite	161
de Blonay	Nancy-Mathilde Adèle	18			
Decoppet	Lea	169			
Décosterd	Rosa-Bertha	447			
Déczevel	Rosa	434			
De Croudaz	Julia-Elisabeth	386			
De Gaudenzi	Anna-Marie-Madeleine dite Annalotte	126			
Deikoff	Valiane	223			
Deladoey	Bertha-Marie	296			
Delessert	Emilie-Marguerite	5			
de Mattos Topin	Noemi	186			
Demont	Aline	23			
	Claire-Lina	225			
de Siebenthal	Marie-Augusta	182			
Desmeules	Emma	357			
Desponds	Emilie-Louisa	264			
	Marie-Louise-Emma	278			
Devand	Jenny	242			
Deveaux	Marie	207			
Dietz	Mariamme-Elise	433			
Dik	Louise	234			
Dittmar	Hélène-Elise	63			
Dizerend	Hélène-Louise-Emilie	359			
Domenjoz	Marthe-Angèle-Julie H <sup>te</sup>	76			
Dony	Rose-Emma	184			
	Louise-Elisabeth	307			
Droquet	Louise-Sophie	249			
Dubach	Louise	362			
Duber	Adèle-Marguerite	444			
Dubois dite Codandier	née Leysold, Caroline-Sophie Mathilde-Madeleine-Rosalie	41			
	Adèle	188			
	Lucie	257			
Dubuis	Aline-Fanny-Marie	292			
Duczel	Pauline-Sophie-Jeanne	284			
Duperluid	Marguerite-Emma	331			
Dyruis	Clarisse	366			
	Emma	426			
Dürig	Anna-Elisabeth	431			
Durussel	Emma-Henriette	270			
	Marie-Henriette-Louisa	312			
Duruz	Julia-Blanche	229			
	Alice	291			

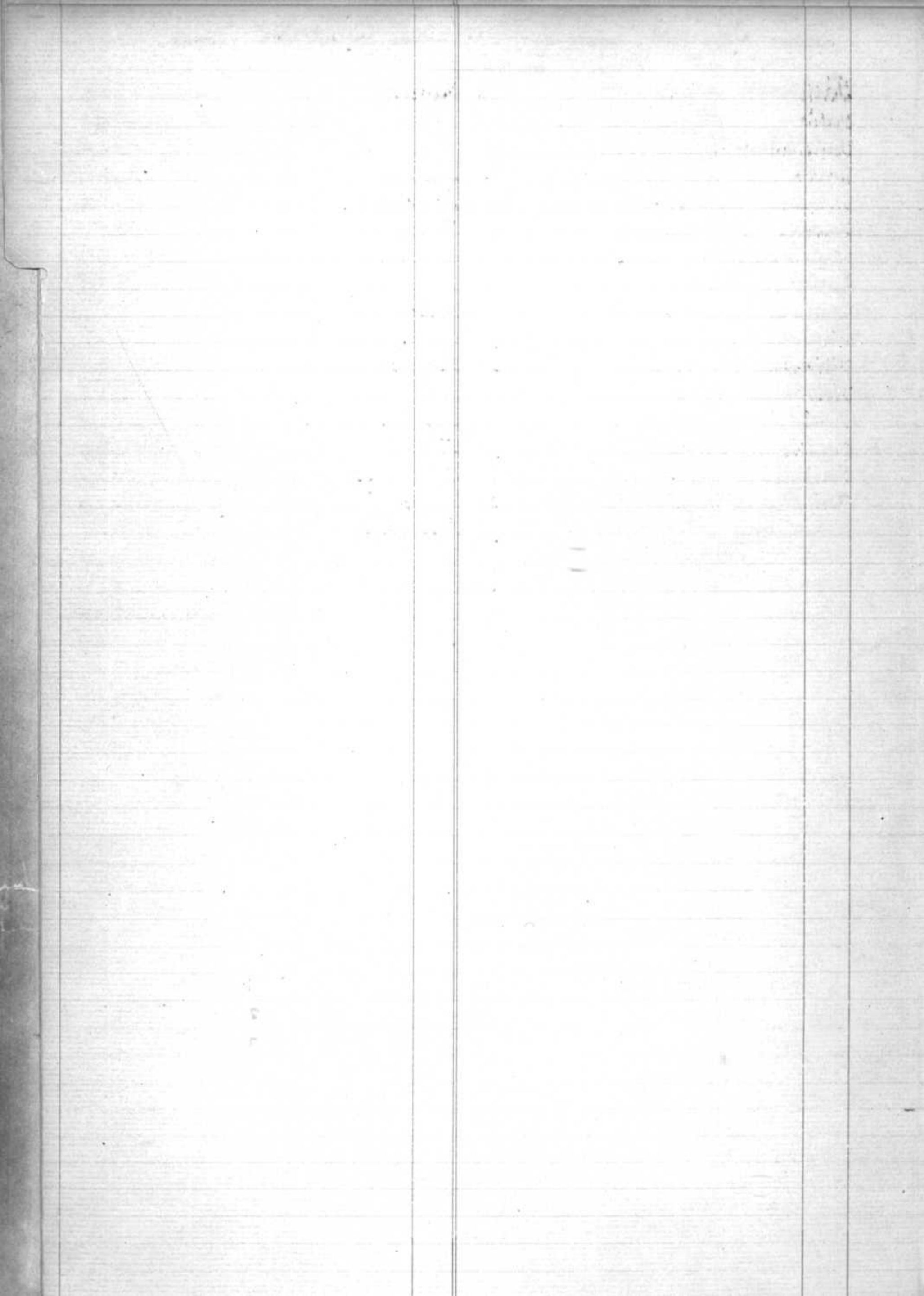


— Epoux —

— Epouses —

Edelmann	Jules-Paul-Gérard	212	Écossey	Henriette-Marie-Anna	205
Égli	Jean-Gaspard	347	Émery	Élise	99
Eichinger	Jean-Georges	135	Éllez	Marie-Louise	257
Emch	Jacob-Alfred	290			
Émery	Louis-René	170			
	Victor	314			
Engelhard	Maximilien-Erwin	409			
Épitaux	Georges-Alfred	309			
Erman	Charles-Henri	451			
Éllez	Jules-Émile	72			
	Alfred	279			
Éyacher	Charles-Jules	400			

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



— Epoux —

Fath	Louis-James	116
Fatio	Henri-Numa-Julien	203
Faudemagne	Jean-Louis	144
Favez	Eugène	100
	Charles-Eugène	366
Favrat	Eugène-Moise	294
	Charles-Louis	327
Favre	Edmond-Charles	143
	Auguste-Ami	193
Fiaux	Charles	338
Filistorf	Antoine	352
Fisler	Charles-Henri	81
Fozio	Manuelo-Benvenuto	3
Foerster	Rodolphe	351
Fonjallaz	Henri	169
Fontannaz	Albert-Emile	150
Fornallaz	Frédéric	91
Fortwengler	Henri	297
Frascotti	Pietro-Paolo	455
Frossard	Félicien-Placide	6

— Epouses —

Fague	Elise-Lina	214
Fatio	Elisa-Marie-Blanche	35
	née Loeser, Georgine-Elisabeth	244
	Emma	361
Faucomet	Alma-Elise	165
Favrat	Emilie	122
	Marie-Julie-Caroline	137
	Hélène	178
Favre	Marie	80
Fehlmann	Rosa	11
Ferrari	Esther-Elisabeth	281
Fiaux	Hélène	24
	Adrienne	305
Fiechter	Anna-Elisabeth	379
Fleurdelys	Louise	352
Henry	Hélène-Albertine	376
Fonjallaz	Ida	236
Fontannaz	Anna	150
	Marie-Emma	231
Foredler	née Robellaz, Bertha-Louise	52
Fornierod	née Longchamp, Marie	177
Forney	Pauline-Henriette	427
	Fanny-Louise	193
Fuld	Lea	212
Furzer	Marie	347

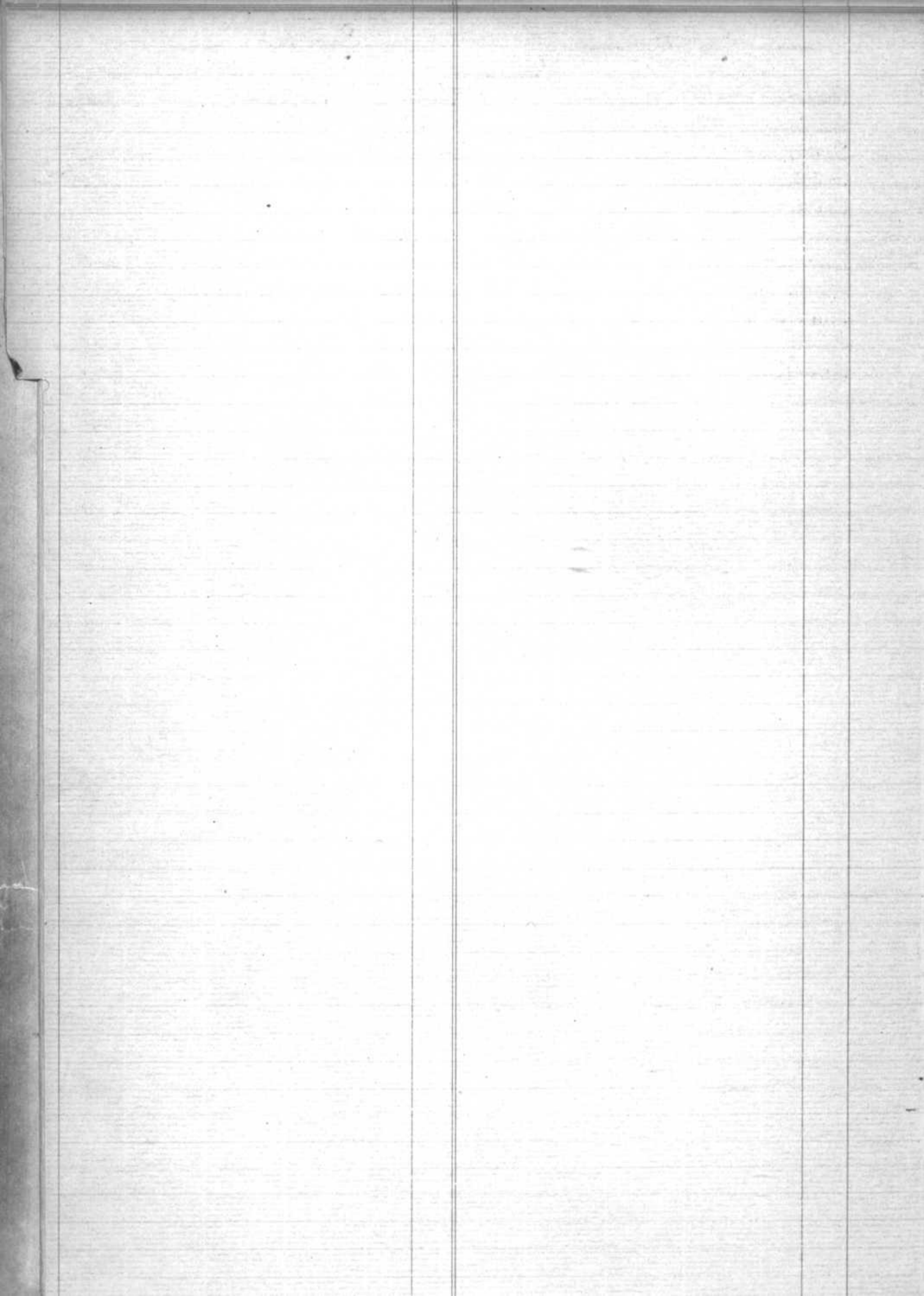


# Groux

Gabinazi	Siro-Amelio	190
Gasnez	Jean	41
Galley	Nicolas-Alphonse	398
Gander	Louis-Theophile	273
Gasser	Gottfried	222
Gauchat	Touma	175
Gandin	Fernand-Henri	299
Gavillet	Jules-Theodore	358
Genet	Ernest-Felix	363
George	Jules	99
	Emile	257
Germain	Louis	255
Gerth	Wilhelm	200
Gélaz	Charles-Francois	118
Gilliéron	Edward	422
	Charles-Louis	215
Ginod	Antony-Elie	142
Giovaninetti	Adolphe	246
Girod	Louis-Ulrich	271
Gardon	Edmond-Henri	31
Golay	Henri-François	323
Golaz	Henri-Louis	197
Grand	Felix-Marc	304
Grandchamp	Emile	176
Grenier	Constantin-Auguste-Louis	331
Gret	Edouard-Louis	52
Grillet	Aimé-Ferdinand	386
Grivel	Benjamin	284
Grobely	Henri-Louis	458
Grossi	Louis-Edouard	133
Groux	Philippe-François	267
Gudil	John	20
Guex	Eugène	434
	Justin-Maurice	155
Guidoux	Pierre-Oscar	229
Guinand	Ulysse-Edmond	342
Gyr	Edouard-Julien-Jaques	252
Gysler	Louis-Elie	114

## Epouses

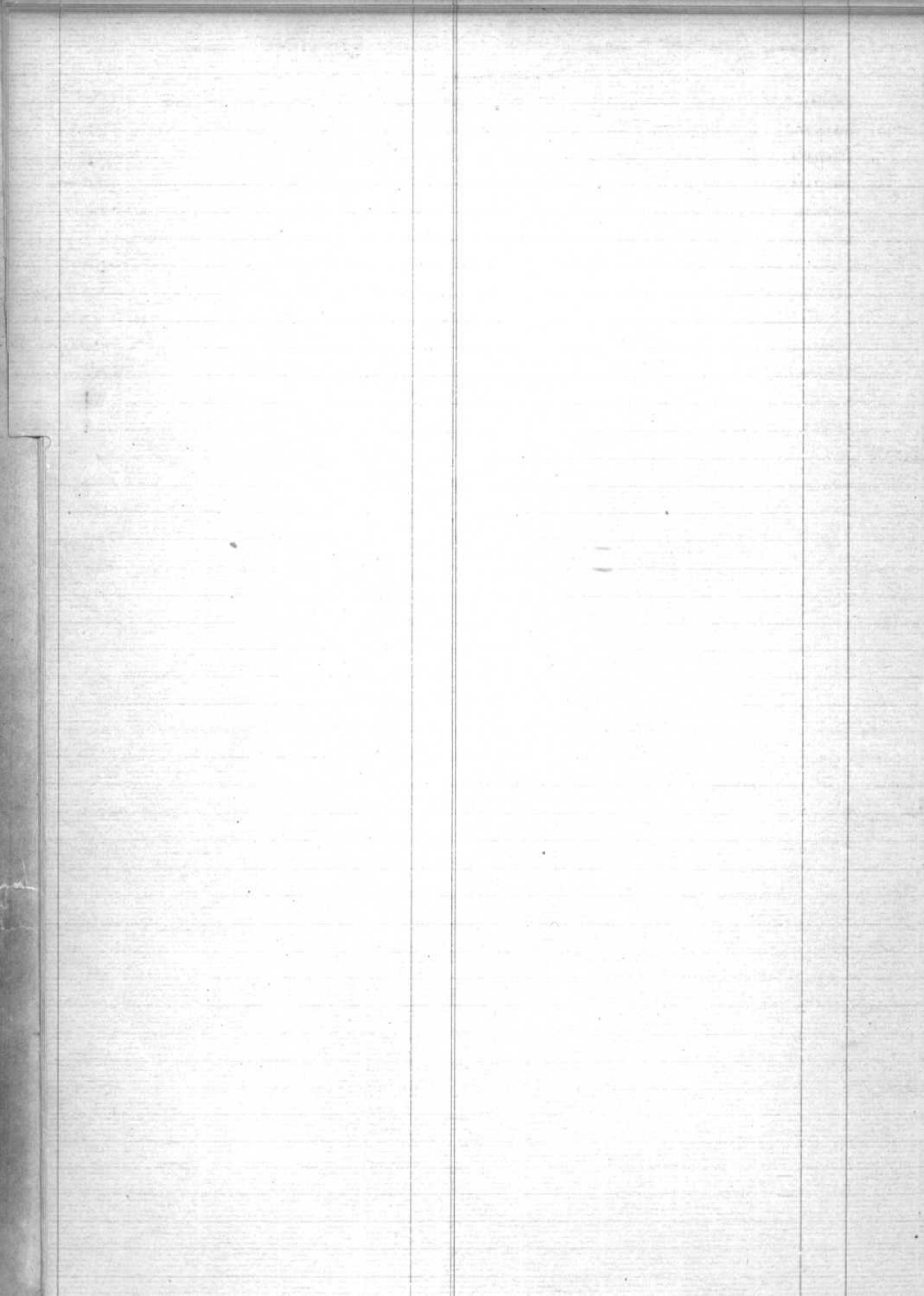
Gaine	nie Chauplamaz, Marie-Mélanie	814
Galley	Louise-Alphonsine-Angélique	322
De Gaudenzi	Anna-Marie-Madeleine dite Amette	126
Gavillet	Rosine	50
Gavin	nie Finguelly, Marie-Joséphine-Eléonore	398
Gay	Louise-Jenny	267
Genoud	Alphonse-Marie-Félicie	313
Ghelfi	Maria-Rosa	232
Ghesla	Aloisia-Caroline	33
Gilliard	nie Bovey, Elise	128
Gindraux	Laure-Julie	380
Girardet	Julie-Lucie-Engénie	79
Giroux	Marie-Marguerite	314
Gisclon	Jeanne-Isaline	420
Gardon	Alice-Lina	244
	Marguerite-Louise	375
Golay	Cécile	116
Golaz	Jeanne-Marie-Louise	167
Gonet	Rosa	96
	Aline	115
Grandjean	Engénie-Césarine	377
Gremion	Marie-Beatrix	43
Grenier	Florence-Mathilde	317
Grillet	Anna-Jeanne	360
Grin	Jeanne	383
Gubernati	Clotilde	428
Querzy	Julia	369
Guidoux	Elida-Esuanne	77
Guignel	Jeanne-Marguerite-Charlotte	436
Guillemin	Charlotte-Caroline	85
Guinand	Louise	141
Guignard	Louise-Ida	192
Guignel	Lucile-Charlotte-Esuanne-Françoise dite Jenny	148
Gurtner	Elise	387
Gysler	Mathilde-Marie	112



— Epoux —

— Epouses —

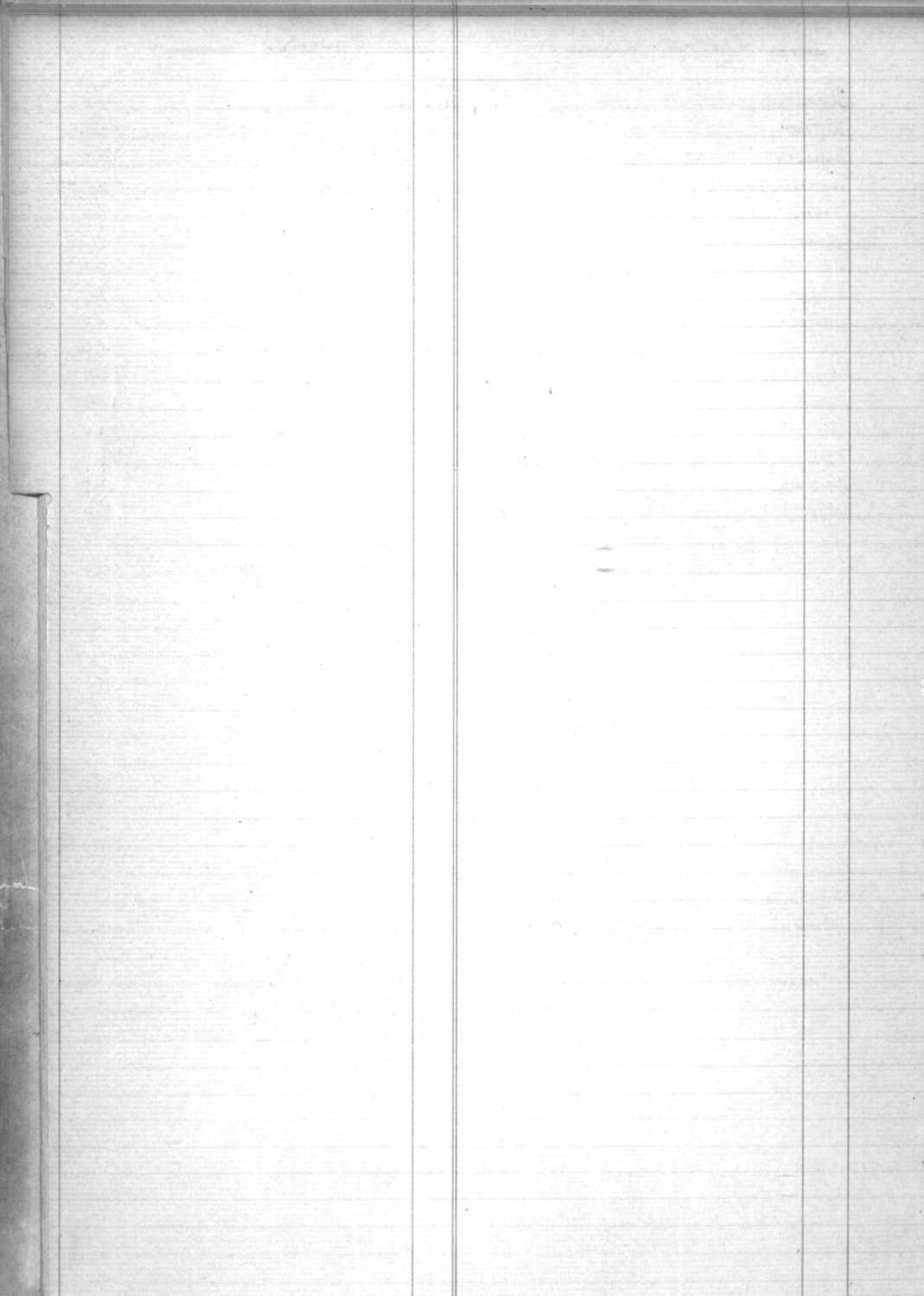
Kand	Edouard-Joseph	198	Kaesler	Susanna	308
Kegi	Emile-Auguste	113	Käsliger	Marie	221
Henry	Louis-François-Médard	266	Kardler	Maria	108
Henrioud	Leonard-Louis	464	<sup>Köppler</sup> Kechl	Susanna	308
Henry	Edmond-Jean-Oscar	85	Kennard	Catherine	162
Heyse	Emile	180	_____	Adèle	12
Hilz	Johannes	453	_____	Albertine-Elise	271
Hosle	Charles-Marius	13	Kenny	nie Povinkel, Lina	200
Humbel	Charles-Frédéric	87	_____	Rosine-Jeanne-Louise	253
Hucny	Ali-François	107	_____	Ida-Marie	315
<sup>de</sup> Hwiler	Wilhelm-Joseph	343	_____	Mélanie-Hortense	407
Hwylzer	Wilhelm-Joseph	343	Kenziod	Adèle-Anna	386
			Kétilier	Alice-Elise-Louise	226
			Kerzen	Clara-Elisabeth	4
			Kerzen	Terina	451
			Kenckeroth	Olga-Mary-Anna	287
			Kinden	Anna-Rosa	304
			Kog	Marie-Elisabeth	140
			Kug	Louisa-Marie	38
			Huguenin	dite Senoir, Marie-Henriette	89
			Hüni	Caroline-Alice	328



— Epoux —

— Epouses —

Jaquerod	Emile-Eugène	392	Jaccard	Nelly-Alexandrine-Emma	350
Jaques	Jules-Alexis	300	_____	Amélie-Louise	372
Jaquet	Alfred-David-Louis	80	Jaccottet	Adélaïde-Marie	119
Jaquillard	Ami-Louis	208	Jaccoud	Cécile	240
Jaton	Alexis	111	Jaquier	Lea	381
_____	Henri-Louis	124	Janzi	Jeanette	106
Jaunin	Héli	151	Jaunin	Marie-Louise	98
_____	Emile	381	Janett	Mengia	37
Jandermuehle	dit Dumontin, Jacques-Alexis	264	Jean-Maizel	nie Handfluch, Hélène	59
Jobin	Justin-Emile-Arnold	139	Ilote	Anna-Rosalie	110
Jordan	Jean	205	Johann	nie Dubois, Adèle	188
_____	Adolphe	403	Jordan	nie Vuagnaux, Elise	81
Jotterand	Alfred-Auguste	214	_____	Hortense	155
Jochi	Henri-Louis-Benjamin	160	Jost	Emma	261
Jonard	Jules-Henri	329	Jotterand	Louise	118
Juziens	Xavier-Julius-Joseph	69	Jaunin	Augusta	150
			Joyet	Fanny-Elise-Suzanne-Marie	297
			Junod	Alice-Julia	130



— Eoux —

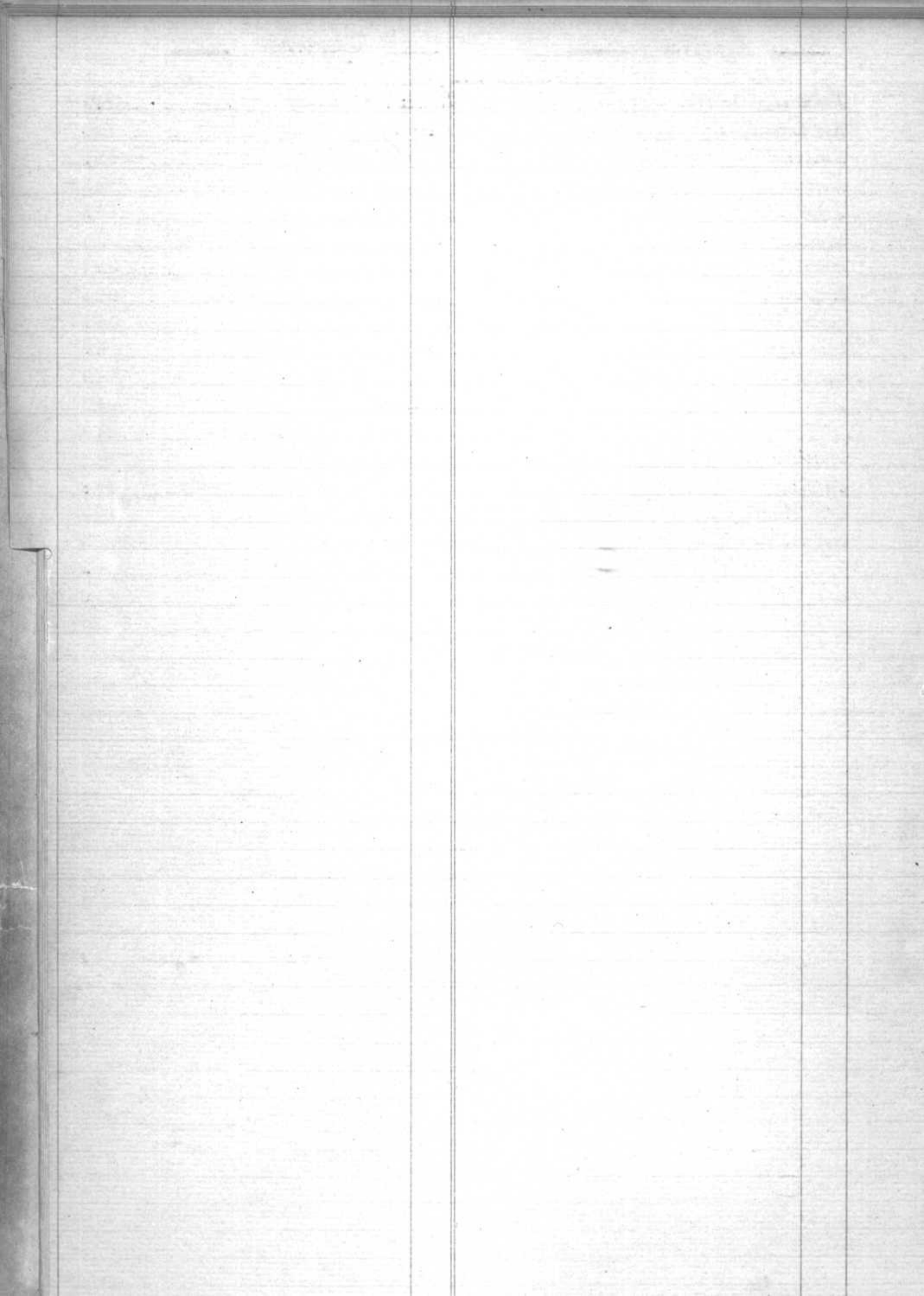
Kachy	Joseph-Laurent	106
Keller	Paul-Albert	372
Ketterer	Auguste-Joseph dit Paul	385
Knuss	Fritz	217
Kohler	Théophile-Emile	321
	Louis-Victor	360
Krauer	Eugène	256
Krieg	Ernest	2

— Epoused —

Käch	Elisa	1103
Kalbsjuss	Thérese-Emma	329
Kellinghuser	Olga-Suzanne	181
Klunzler	Marie-Karoline	153
Knebel	Bertha-Emma	285
Kohler	wie Richard, Marie-Elisa	91
Köhli	Emma	101
Kossowska	Casimira-Marie	252
Krauer	Marie	371
Krieg	Bertha-Marguerite	32
Küsser	Henriette	64
	Louise-Suzette	132
	Alice-Charlotte	416
Kummli	Anna-Elisabeth	97
Kung	Bertha-Alfredine	227

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





— Epoux —

— Epouses —

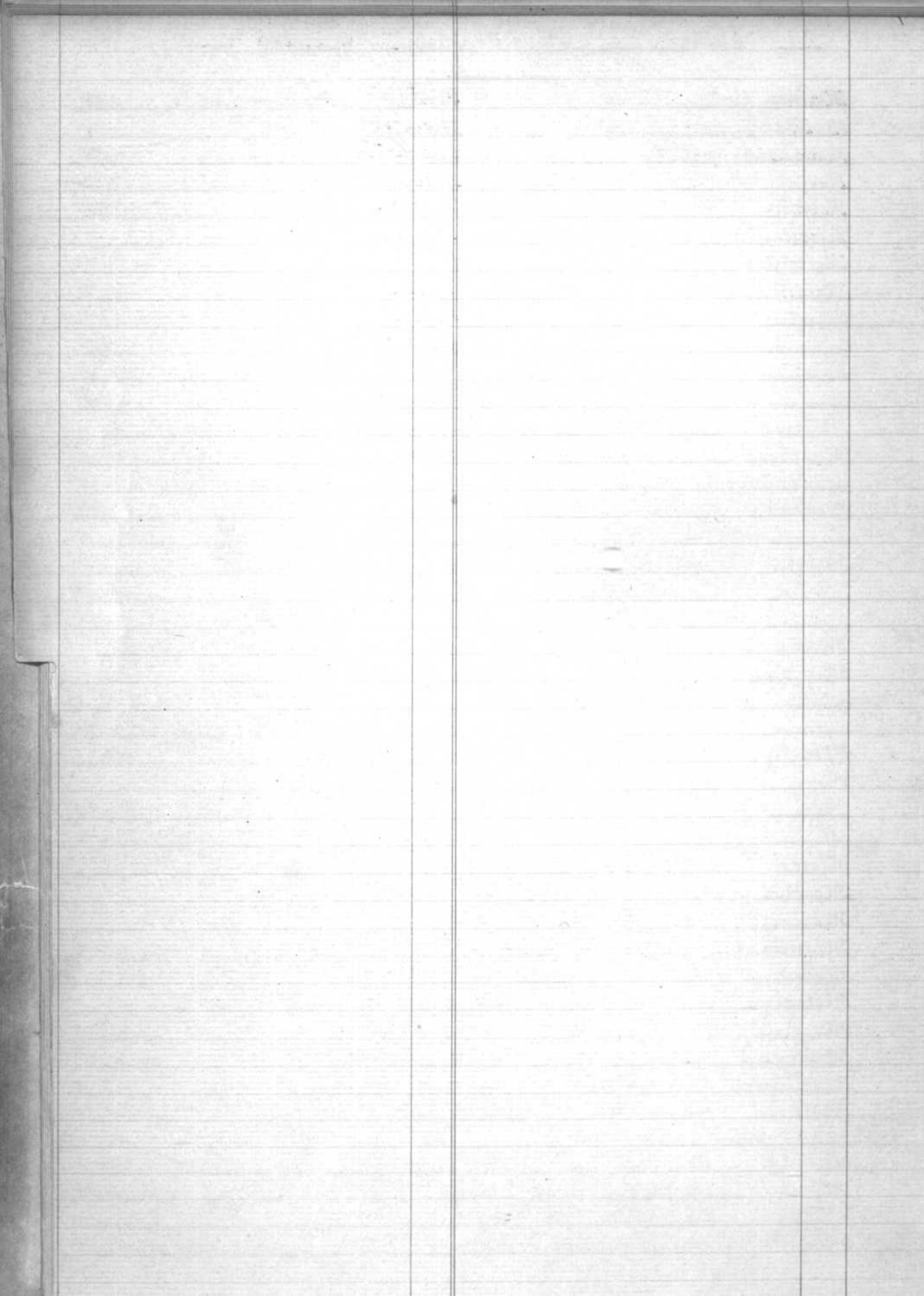
Labourdette	Charles-Pierre	350	Lädermann	née Hemy, Rosine-Jeanne-Louise	253
von Laemlein	Eclair	44	Lauyer	Lina	367
Lavanchy	Paul-Eugène	179	Laurent	née Ecoffey, Henriette-Marie-Arma	205
Lederzey	Georges-Marc	261	_____	Julie	330
Lemasson	Etienne-François-Joseph-Nathalie	244	Leingruber	Anna-Maria	135
Lenoir	Arthur-Gustave	59	Lenoir	Marie-Henriette	89
Leopold	Gustave	1126	Leopold	Caroline-Sophie-Mathilde-Madeleine Rosalie	41
_____	Charles	430	_____	née Duguis, Emma	1126
Leubaz	François-Ernest	38	Leu	Anna-Mélène	351
Lenthold	Friedrich	367	Lezay	Julienne	53
Levy	Marcel-Julien	201	Lin	Louise-Elisa	160
Leyraz	Julio-Henri	326	_____	née Jaccoud, Cécile	240
Lieber	Jean-Friedrich	308	Loewer	Georgine-Elisabeth	241
Lienhardt	Ernest-Egadnard	173	Longchamp	Marie	177
Lindner	Augustin-Johann	33	Longel	Marie-Louise	203
Longchamp	Auguste-Philippe	376	Louy	Fanny-Louise	106
Lugon-Moulin	Joseph-Henri-Paul	260	Louvioz	Marie-Josephine	27
Lux	Jean	115	Luginbühl	Aline-Henriette-Sophie	342
Luy	Edouard-Maurice-Emile	235	Lutzbacher	Rosa	139

## Epoux

Mäder	Charles	49	Mozca	Pierre-Siraphin	126
	Georges-Louis	259	Mozera	Isidore-Jean-Antoine	232
Magel	Emile-Jules-Samuel-Marius	125	Mozerod	Auguste-Louis	83
Magnenat	Henri	152	Mozedo	Pierre-André	281
Maillard	Charles-Daniel	95	Mozetti	Mammelo-Martino	291
	Auguste-Louis	401	Moziez	Louis-César	15
Marcel	Emile	202	Mozhetto	Plucide-Rodolphe	92
Marcenard	Ernest-Eugène	11	Mottiez	Philippine	183
Marianini	Annibal-Vincent-Laurent-César	21	Mouillet	Paul-Nicolas	286
Martli	Henri-Ernest	234	Moulin	Joseph-Henri-Paul	260
Martin	Léon-Jean	39	Muhlethaler	Alfred	387
	Charles	145	Muller	Frédéric	209
	Charles-Auguste	166	Musso	Joseph	67
Martinetti	Roméo-Louis-Angelico	265			
Masmejan	Paul-Jean	73			
Massin	Henry-David	397			
Matthey	Jérémie-Alfred	121			
Matli	Charles-Henri	418			
Maurzy	Emile-Louis	88			
Mayoz	Charles-Daniel	168			
Meier	Guillaume-Emile	430			
	Georges	442			
Meillard	Louis	457			
Mercier	Jules-Théophile-Ferdinand	237			
	Henri-Eugène	341			
Merdi	Joseph	105			
Merz	Edouard	134			
Meylan	Alfred-Léon	432			
	Léon-David-Samuel	211			
	Pierre-Eugène	231			
	Alfred-Léon	432			
Michel	Jean-Théophile	4			
	Jean-Vincent	86			
	Charles-Hypolite	301			
Michod	Henri-Louis	76			
Mignot	Auguste-Louis	442			
Minnig	Elienne-Louis-Charles	320			
Mischler	Alphonse-Henri	383			
Mœnoz	Albert-Louis-Emile	414			
Mökli	Albert	335			
Monney	Jules-Victor	120			
Monnier	Jules-Marc-Louis	371			
Montagnon	Emile-Robert	449			

## Epouses

Magnenal	Marie-Louise	218	Mottet	Marie-Louise	2115
Maier	Berthe-Hélène	201	Motoviloff	Zénaïde	185
Maillard	Alice-Henriette	272	Müller	Irída-Wilhelmine	356
Maître	Caroline-Jeanne-Fierrette	258	_____	née Amstutz, Elisabeth	371
Mann	Bertha	72	Mütler	Elisabeth	175
Marchand	Emma-Eugénie	247			
Marnier	Lauze-Pauline	101			
Marmillon	Julie-Antoinette	210			
Martin	Fanny	39			
_____	née Favre, Marie	80			
_____	Louise-Henriette	103			
_____	Jusanne-Marie-Louise	168			
Mattler	Bertha	180			
Matthey	Alice-Louise	439			
de Mattos-Copin	Noemi	186			
Mauzet	née Duruddel, Louise-Jeanette	435			
_____	Jeanne-Elise	217			
Martin	Louise-Lina	311			
_____	Louise-Eugénie	320			
_____	Ida-Marie	412			
Marx	Emma-Marie-Louise	382			
Matthey	Berthe-Alice	239			
_____	née Dizereud, Hélène-Louise-Emilie	359			
_____	Alice-Louise	439			
Mauray	Caroline	306			
Mayoz	Lucie-Fanny	16			
_____	Louise-Alice	275			
_____	Hélène-Charlotte	327			
Meier	Elise sive Elsa	338			
Mercier	Lina-Henriette	299			
Mermel	Adèle	334			
Merminod	Marie-Jeanne	164			
Meroz	Elise	55			
Métraux	Cécile-Marguerite	326			
Meylan	Julia-Emma	216			
Michaud	Marie-Elisa	91			
Milliquet	Marguerite-Louisa	65			
Mollard	Françoise-Odile	286			
Monachon	Emma	171			
Monod	Sophie-Adèle-Elisa	456			
Morel	Ida-Judith	213			
_____	Françoise-Elise	355			
Mosettich	Theresia-Josepha	119			

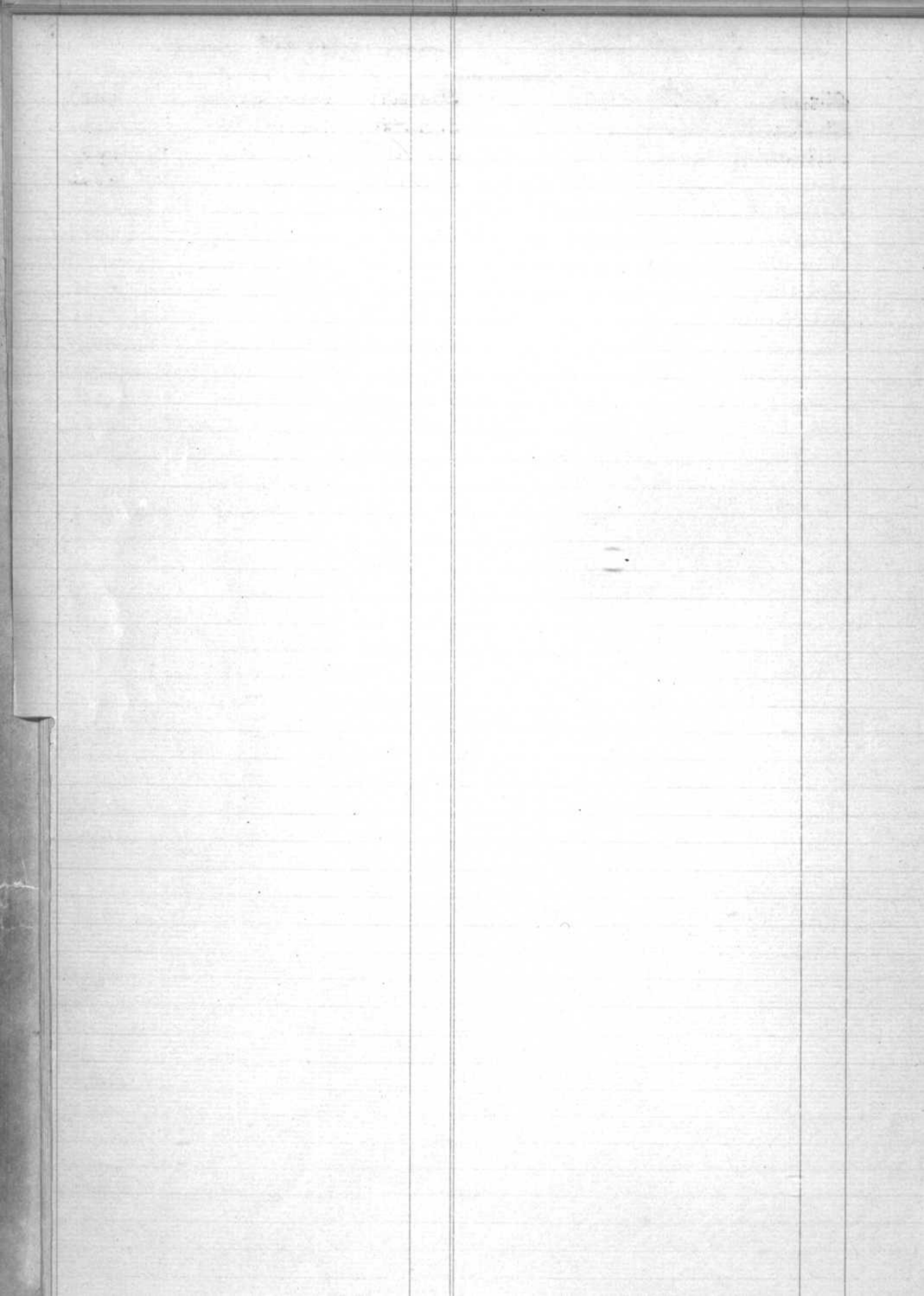


— Epoux —

Nahm	Henri - Emile - Robert	305
De Nardi	Augustin - Joseph	90
Nekrassoff	Platon	185
Ney	Frédéric	1163
Neyroud	Henri - Louis	212
Nicole	Jules - Alexis	280
Niquille	Casimir	51
Nordhof	William - Jacques	292
Nussbaum	Robert - Adolphe	19

— Epouses —

Nibbio	Marie - Veronique	92
Nicodet	niée Soujallaz, Ida	236
Nicolaiew	Hélène	111
Nicolas	Ida	117
Nicole	Rosalie - Lucie	113
Nicolier	Cécile - Adeline	208
Noël	Julie - Florette	7
	Philippine	313
Norbedo	Josephine - Christine - Thérèse	265
Normandin	niée Gay, Louise - Jenny	267
Nolz	Bertha - Rosalie - Apollina	309
Noussan	Marie - Chérie	10
Novetaz	Augusta - Charlotte - H <sup>te</sup>	388
Nusser	Marie - Louisa	13



— Epoux —

— Epouses —

Obrecht  
Olivier  
Ollino

Gottlieb  
Louis-François  
Ginsejye

1115  
94  
1154

Oberdon  
Oecholin  
Olivel  
Ollino

Alphonsine-Josephine  
Anita  
Jeanne-Alice  
Tereda

120  
118  
195  
1154

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

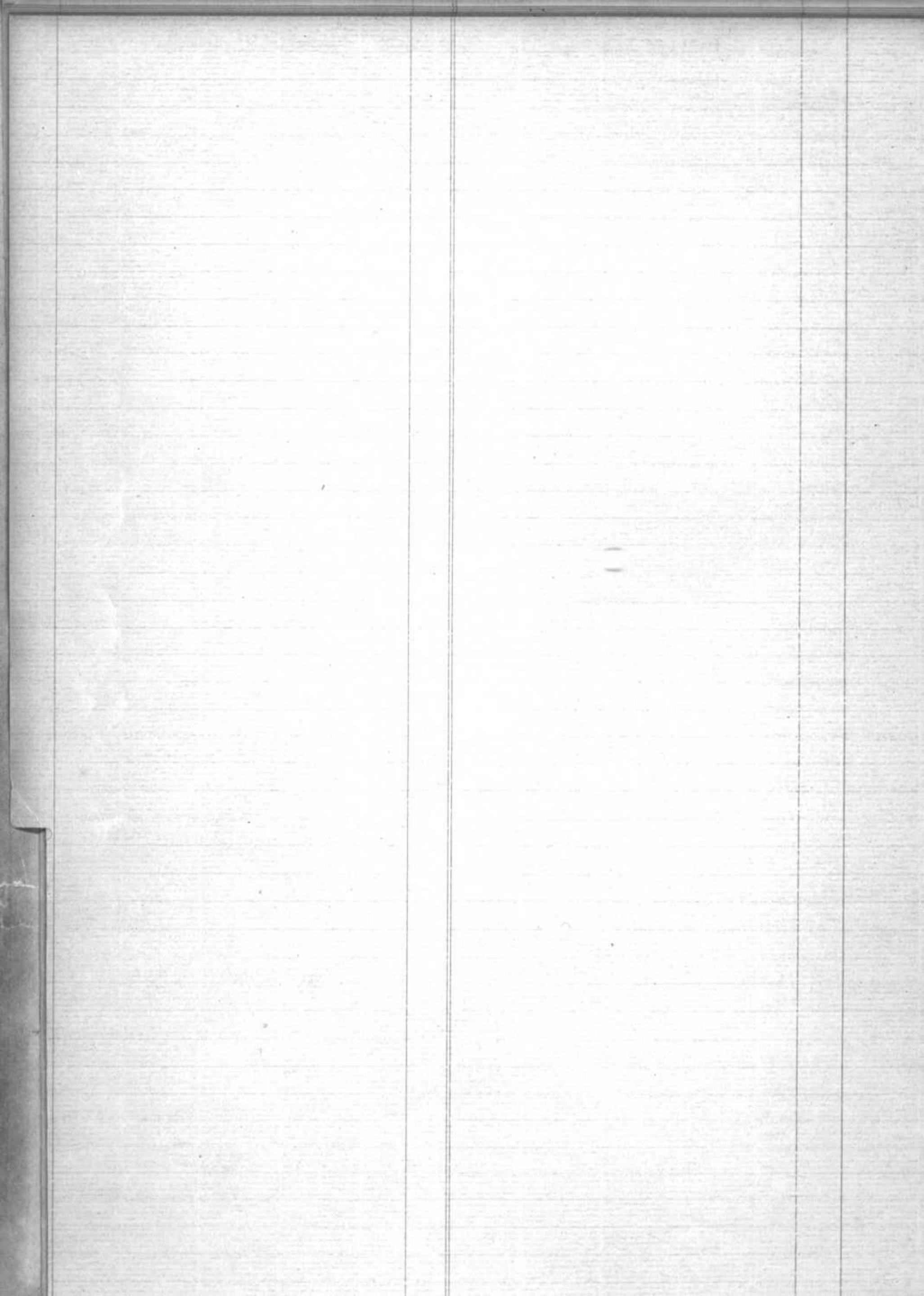


# Eponax

<u>Pache</u>	Charles-Gustave	115
	Arthur-Felix	380
<u>Page</u>	Benoit-Alphonse	113
<u>Pahud</u>	Sylvain	199
	Louis-François	1147
<u>Paillard</u>	Joseph-François	213
<u>Paltani</u>	Jaques	1128
<u>Panchaud</u>	Jules-Edouard	118
<u>Pane</u>	Paul	1152
<u>Paridod</u>	Eugène	35
<u>Parvis</u>	Allilio-Jean-Baptiste	163
<u>Parvoud</u>	Emile	611
<u>Patot</u>	Marie-Stéphane-Monore	112
<u>Pauli</u>	Jean	283
<u>Pavillard</u>	Charles-Alfred	339
<u>Payot</u>	Louis	60
<u>Pécaut</u>	Charles-Henri	251
<u>Péduzzi</u>	Mariotti-Domenico-Girolamo	333
<u>Pellet</u>	Adrien	395
<u>Peneveyre</u>	Jules-Georges	103
<u>Pendeyres</u>	Henri	29
<u>Perré</u>	Robert-Henri	216
<u>Perrin</u>	Jules-Emile	210
<u>Pheulpin</u>	François-Joseph	194
<u>Pianazzi</u>	Annibale-Albertho	382
<u>Picard</u>	Henri-Marie-Joseph	164
<u>Pichard</u>	Henri	132
<u>Pierre</u>	Marie-Joseph-François-Xavier	191
<u>Piquet</u>	Edmond	328
<u>Pilet</u>	Ami-David	275
<u>Pilliod</u>	Paul-Alexandre	278
<u>Pisler</u>	Henri-Marc	112
<u>Pittel</u>	Ernest	353
<u>Platel</u>	Paul-Alexis	248
	Henri-Louis	325
<u>Plattner</u>	Hermann-Placide	378
<u>Poinet</u>	Arthur-Edouard	272
<u>Portmann</u>	Jules-Alexis	1120
<u>Potterat</u>	Alois	77
<u>Prodollet</u>	Jules-Louis	54
<u>Proetel</u>	Alfred-Albert-Robert	101

## Epouses

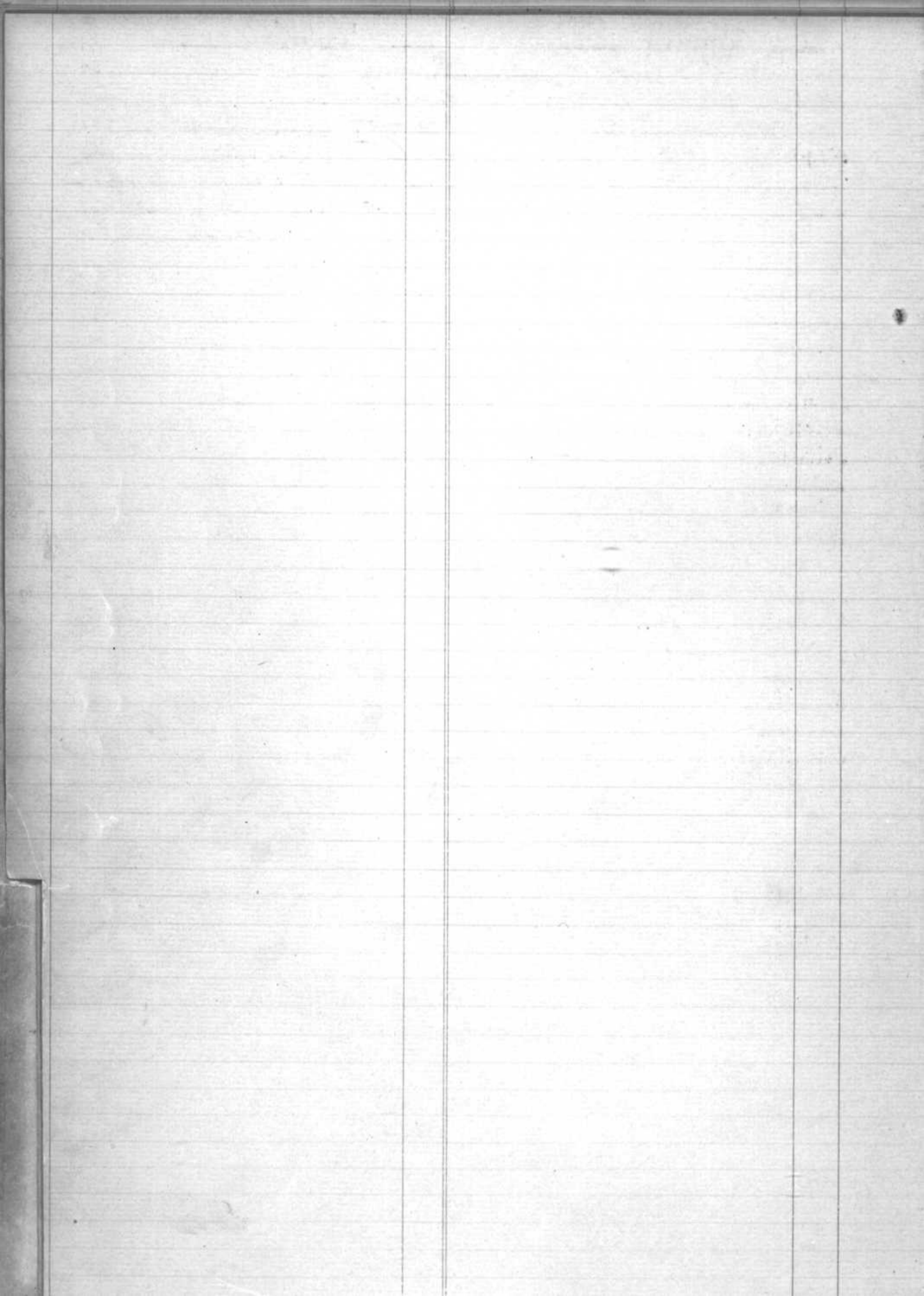
Fache	Sophie-Marie	46
_____	nie Desjouds, Marie-Louise-Emma	278
_____	Marie-Alice	298
_____	Alice	300
Fasche	Elisa	9
_____	nie Wyss, Louise-Henriette	17
_____	Emma	408
Fahnd	Ida	202
_____	Jeanne-Marie	280
Fantillon	Marie-Louise	86
Faschoud	Louise	268
Feduzzi	Maria-Catterina-Francesca	333
Fellel	Emma-Charlotte	57
Fenard	Marguerite	391
Fennereyre	Lucie-Marguerite	457
Fendeyres	Marie	460
Ferdinat	Marie-Ida	458
Feridel	Marie-Hilène	443
Ferrel	Augusta-Fanny	429
_____	Elise	20
_____	Louise	158
_____	Marie-Amélie	204
_____	Augusta-Fanny	429
Ferroud	Jeanne	154
_____	Louise-Justine	319
Ffund	Marie	3
Fidouæ	Marguerite	414
Signolet	Louise-Marguerite	188
Singuelly	Marie-Josephine-Eleonore	398
Siquel	Cécile	62
Sittel	Rose-Germaine	88
_____	Marie-Anna	274
Sittier	nie Ferrazi, Esther-Elisabeth	281
Flanque	Mery	446
Fointel	Emma-Hilène	31
Forchet	nie Girardet, Julie-Lucie-Eugénie	79
_____	Bertha	250
_____	Louise	294
_____	Emma	422
Portier	Louise	60
Pouly	Louise-Anna	282
Prahin	Françoise	413
Prodhon	Ernestine	437



— Epoux —

— Spouses —

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9



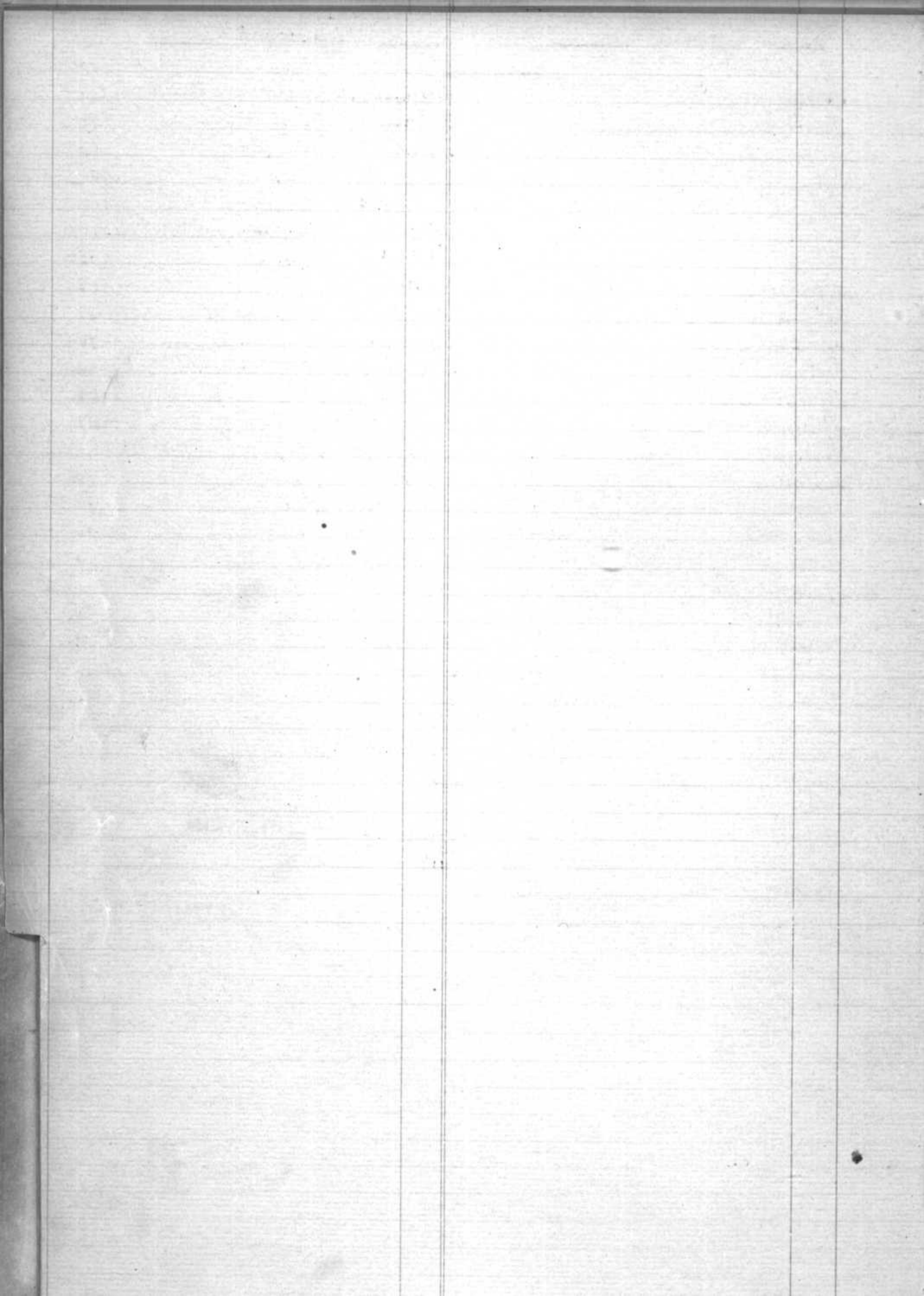
## Epoux

Rajkoz	Louis-Jules	89
Reali	Thomas	27
Recordon	Paul-François	22
Regamey	Jules	75
	Henri-Jules	111
	Edouard	357
Reider	Jean-Paul	36
Reybaz	Lucien	276
Reymond	Victor-Frédéric	104
	Georges	119
	Lucien	332
	Eugène-Emile	345
Richard	Jules-Edouard-Ernest	413
Richoz	Julien-Ernest-Auguste	322
Richter	Max-Hermann	206
	Otto-Friedrich-Lebrecht	346
Rivaz	Charles-Henri-Ladislav	253
Rivier	Jacques-Edouard	18
Rochat	Jules-Moise	423
Roessinger	Emile-Sebastien-Gino	136
Rodeng	David-Louis	84
Rossi	Jean-Joseph	123
	Albert-Rodolphe	147
Rodier	Georges-Henri-Victor	23
	François-Louis-Alexis	310
Rouilly	Auguste-Emile	226
Roulet	Jonas	142
Roux	Gustave	274
Roy	Louis-Charles	306
Rubin	Alphonse-Paul	220
<sup>Ruehli</sup> Ruchly	Georges-Charles-Auguste	235
Ruffly	Georges-Charles-Auguste	235
Ruffy	Louis-François	394
Rudillon	Louis-Emile	153

## Epouses

Ramuz	Jeanne-Frédérique-Rose	354
Raoussin	Lea	464
Regamey	Jeanne-Françoise	111
	Eugénie-Alice	146
	Adèle-Louise	159
Renand	Julie-Elise-Marie-Amélie	463
Rey	Marie-Alphonsine dite Louise	220
Richard	Bertha	243
Rithner	Rose-Frida	29
Robellaz	Bertha-Louise	52
Rochat	Pauline-Henriette	22
Rod	Julie	461
Roessinger	Emilie dite Amélie	136
Rohrbach	Blanche	465
Rohrer	Caroline-Josepha	129
Rood	Marie	277
Rose	Augusta	390
Rouge	Louise-Denise	251
Roulin	Marie-Rosine	78
Roux	Marie-Clotilde-Cherubine	105
Ruchet	Emilie	21
<sup>Ruehli</sup> Ruchly	Marie-Lucia-Emma	150
	Marie-Lucia-Emma	190
Ruedi	Elisa	196

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

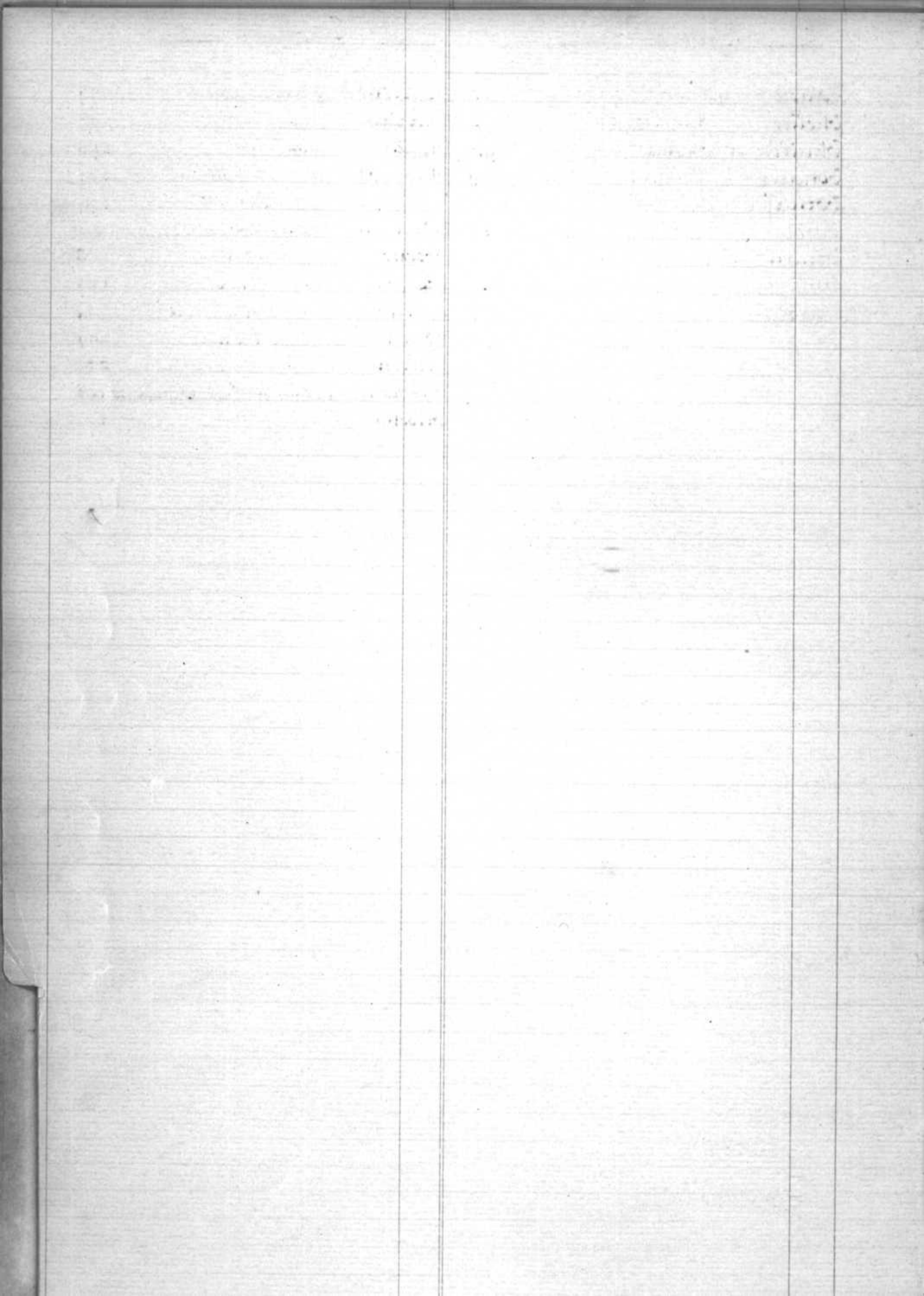


— Epoux —

— Epouses —

Saugeon	Ernest-Louis	228	Sägesser	née Durussol, Marie-Henriette-Louise	312
Sauter	Auguste	111	Sallaz	Thérèse-Suzanne-Louise	70
Savoy	Charles-Henri	124	Salm	Alice-Julie	263
Scharpf	Charles	154	Saugeon	Henriette-Louise	147
Scheidegger	Gottfried	25	Schaffner	Jeanne	206
Schelez	Gustave-Sigismond	287	Scheerer	Louise-Henriette	310
Schneider	Edouard-Adolphe	364	Schiess	Louisa-Alice	102
Schönenberg	Joseph	277	Schmid	Marie-Georgine-Albertine	445
Seigneux	Alois	425	Schmidt	Marguerite-Maria	290
Siber	Henri	184	Schnäbeli	Louise-Henriette	273
Sieber	Arnold-Benoit-Robert	312	Schönfeld	Emma-Augusta	316
Siegenthaler	Victor	374	Schreier	Rosa-Emma	25
Simmen	Charles-Frédéric	377	Schwab	Emma	301
Soder	Siegfried	172	Schwartz	Jophie	191
Soltomano	Joseph-Louis	110	Segain	Marie	173
Spahni	Friedrich	379	Seligmann	Flora	71
Stalder	Alfred	219	Senaud	née Loup, Fanny-Louise	106
Steck	Jules-Emile	218	Serex	née Anderson, Valerie-Fanny	34
Stein	Joseph-Andreas	396	de Siebenthal	Marie-Augusta	182
Stettler	Eugène	96	Siegel	née Fatio, Emma	361
Stoudmann	Emile	171	Siegfried	Jeanne-Marie-Elise	144
Stricker	Jean-Rodolphe	227	Simon	Emma	107
Stuber	Frédéric-Jean	148	Steck	Marie-M <sup>lle</sup> dite Eugénie	255
Syrvet	François-Ernest	65	Stemler	Marie-Elisabeth-Edmunde	324
			Stepanoff	soit Deikoff, Tatiane	223
			Stettler	Celmar-Rosalie	219
			Sueur	Eugénie-Elisa	358
			Sumi	Catherine	121
			Suter	Emma	51



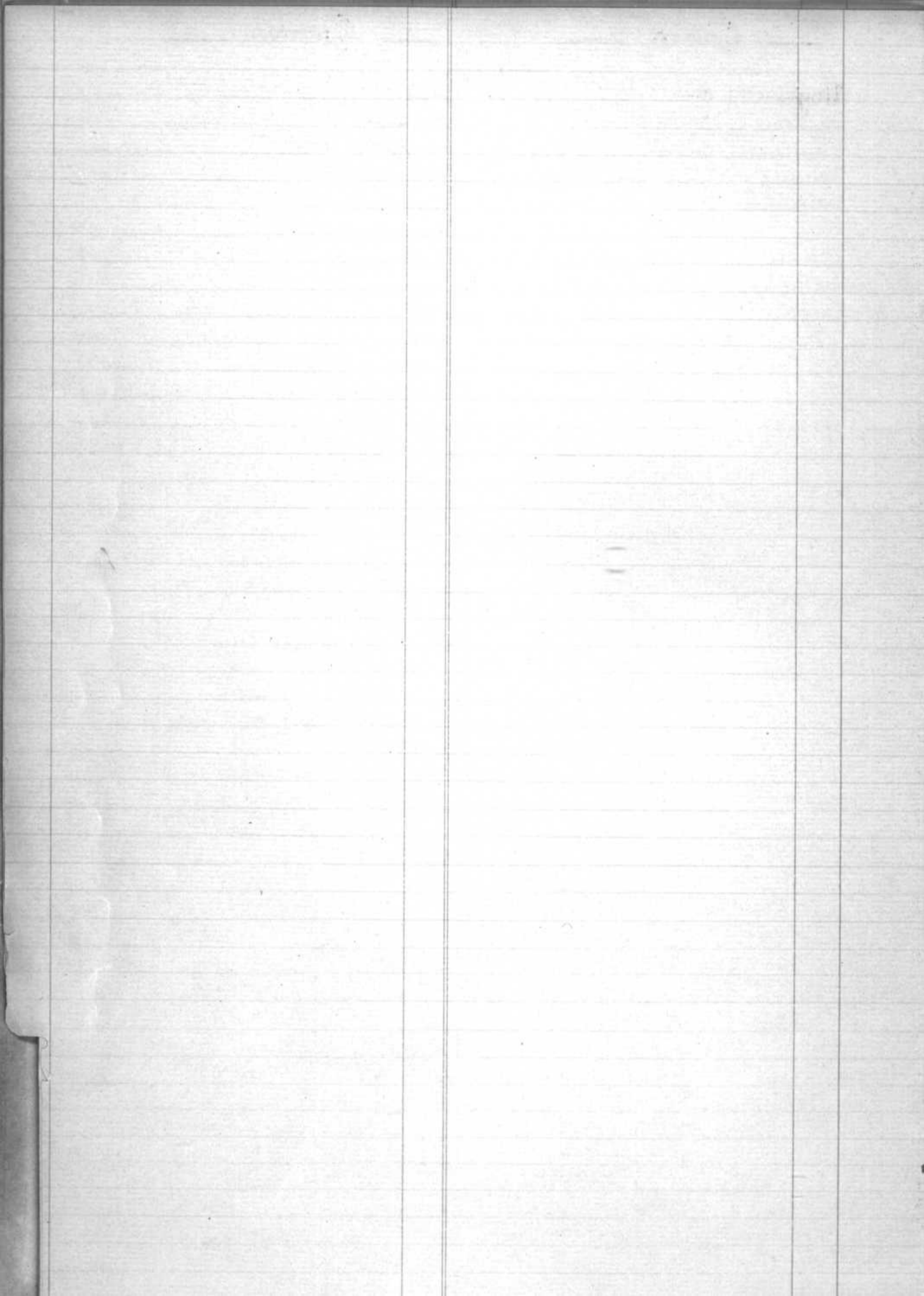


— Epoux —

— Epouses —

Vanxæ	Henri	435	Vaillens	Suzanne-Rosine	147
Vhélin	Adrien-Julien	7	Vharin	Sylvie	88
Vhuillard	Constant	93	Vhélin	Adèle-Lina	397
Vonduz	Georges-Paul-Edmond	429	Vhibault	Berthe-Louise-Emma	373
Vornafol	Louis	262	Vhilo	Anna-Louise-Charlotte	399
Vosi	Joseph-Michel-Ferdinand	63	Villmann	Marie-Elise	94
Vruan	Octave	104	Vorche	Marie-Rosalie	67
Vschirren	Henri-Frédéric	159	Vrehan	Louise-Emma	189
Vurrian	Vincent-Alexis	375	Vrollet	Eva-Zelly-Olga	385
			Vdaut	Louise-Emma	149
			Vulloch	Williamina	288
			Vurrian nee Signolet	Louise-Marguerite	183
			Vuscher	Maria	260

T  
U  
V  
W  
X  
Z



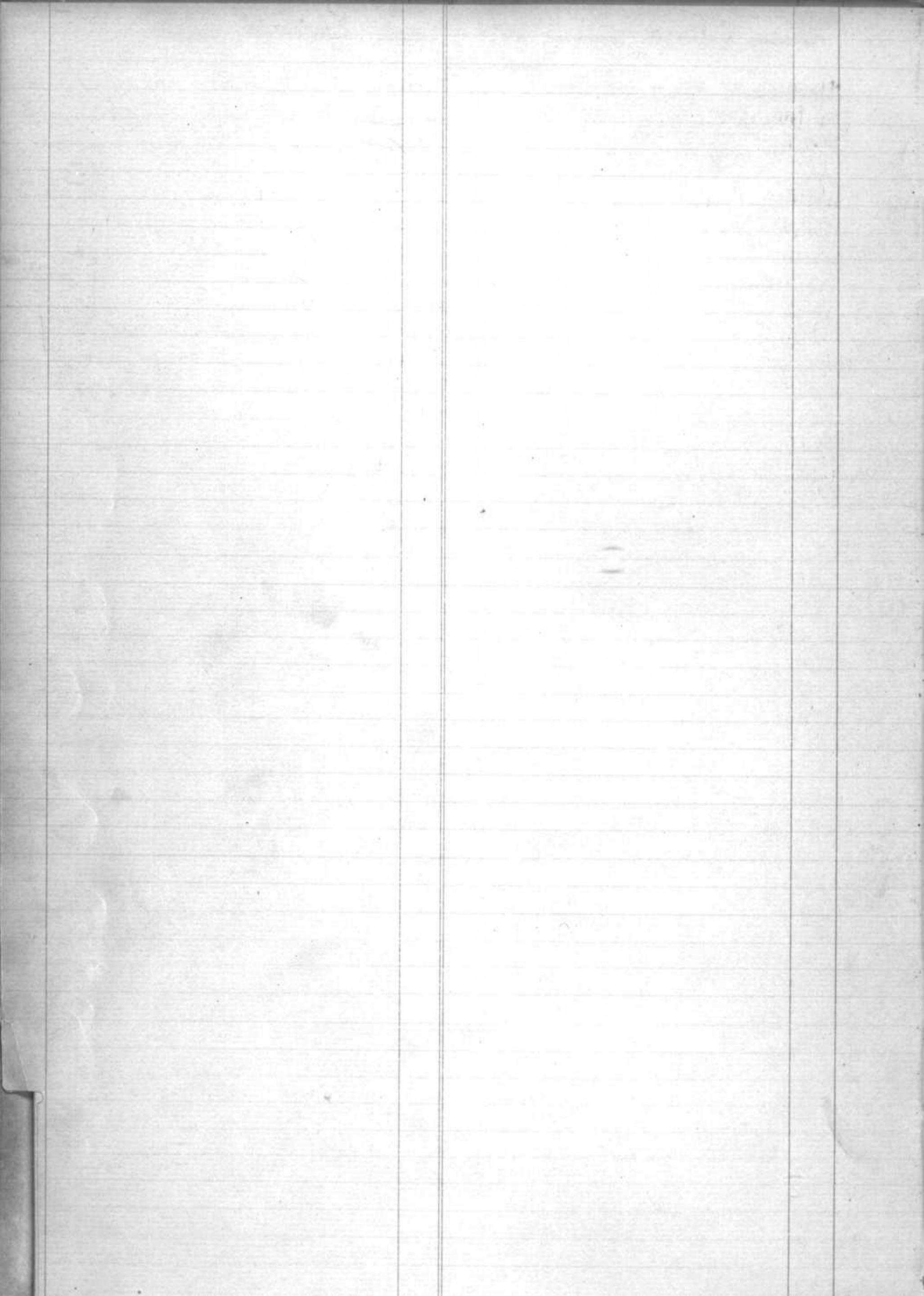
— Epoux —

— Epouses —

Ungemacht Paul

1465

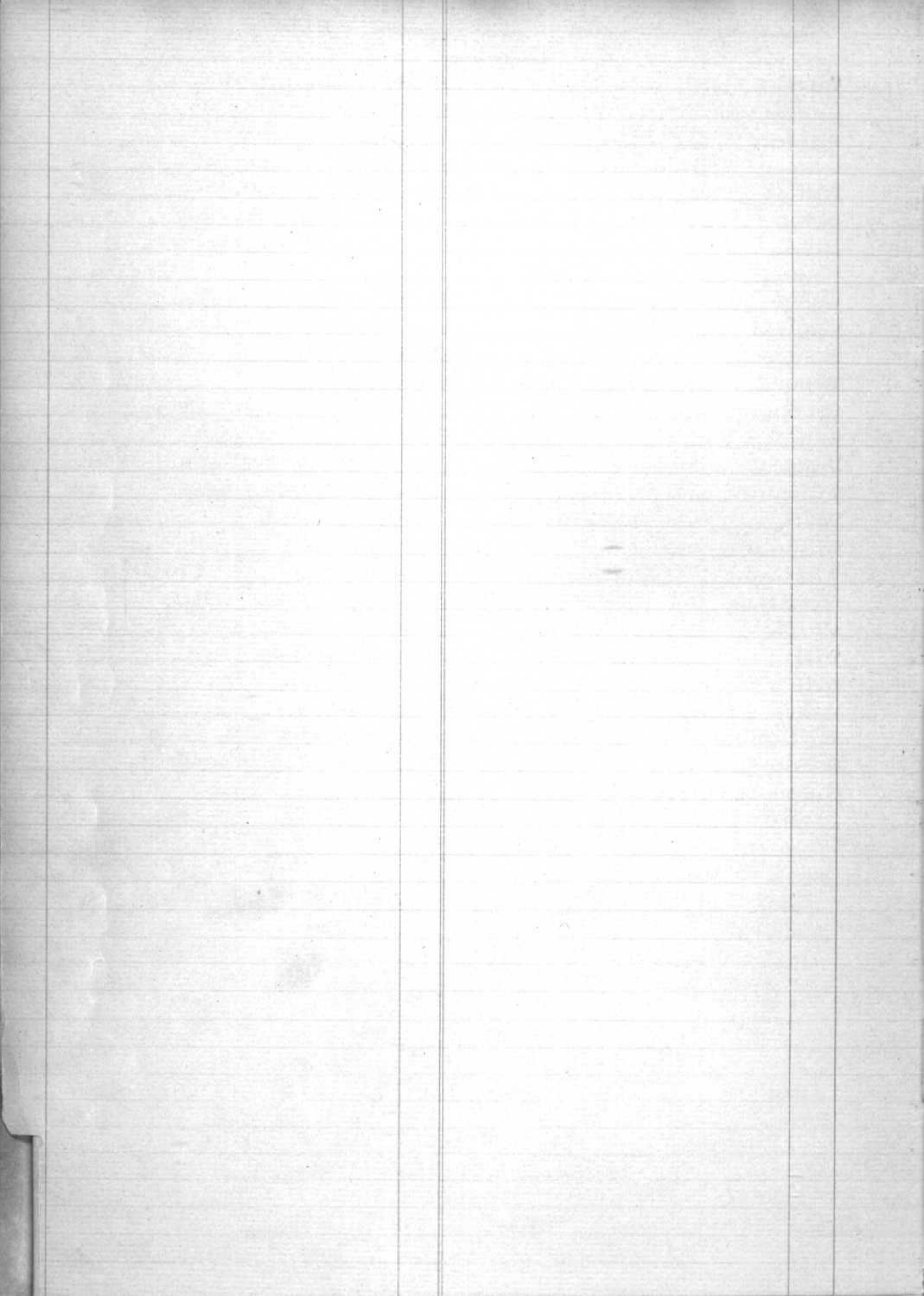
U  
V  
W  
X  
Z

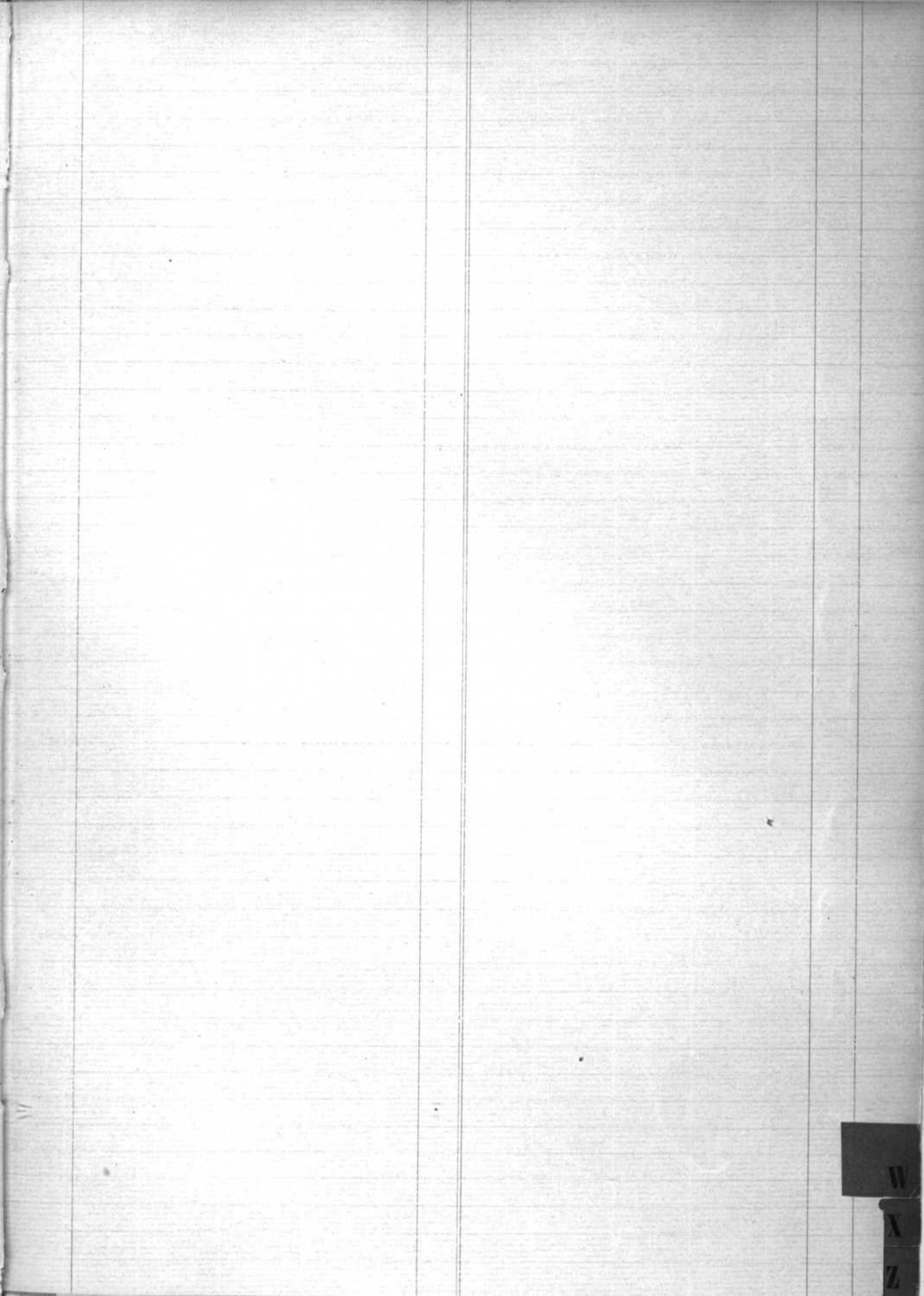


— Epoux —

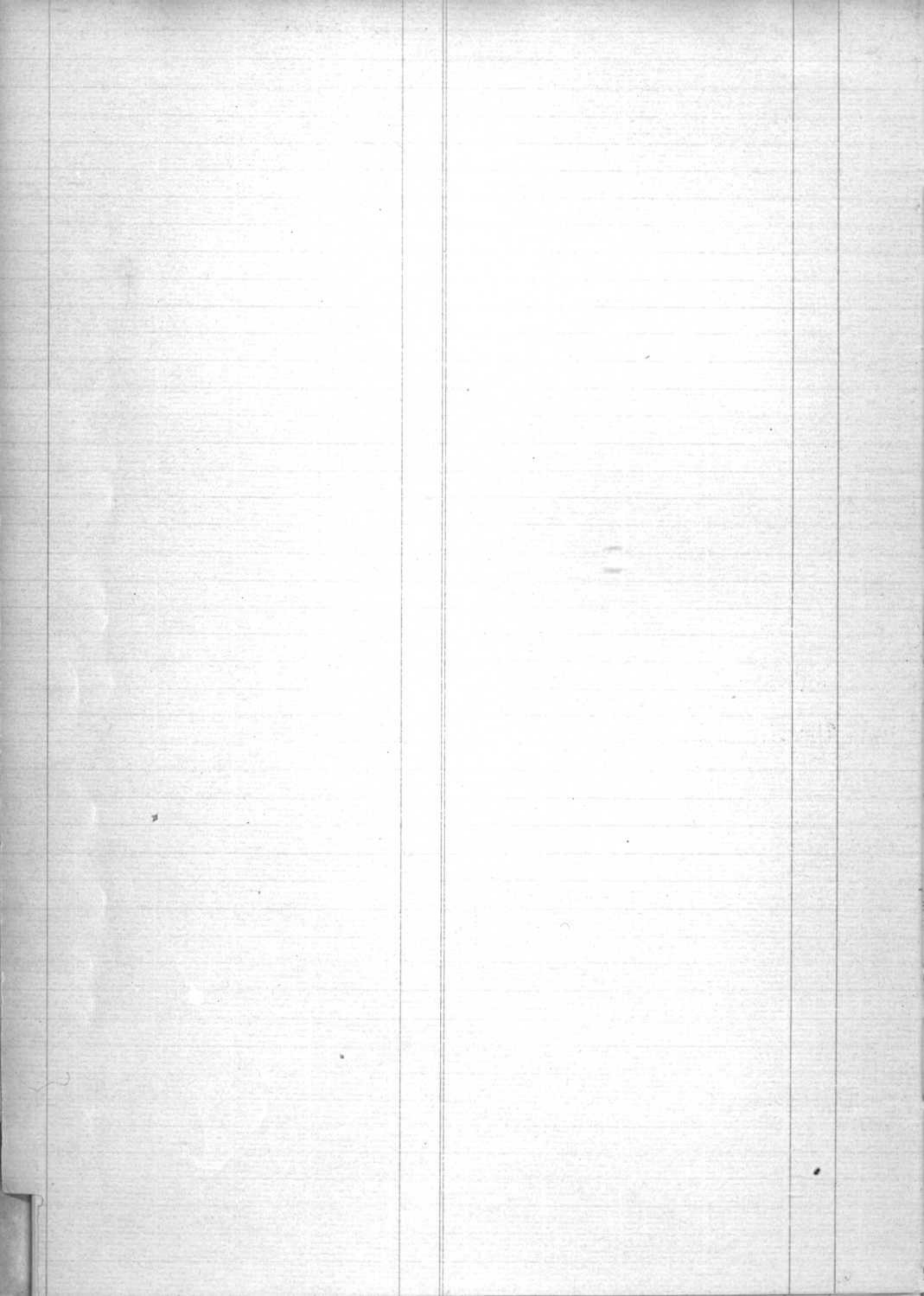
— Epouses —

Wachter	Charles-Auguste-Oswald	82	Wäber	Lina-Juliette	1
Waddington	William-Angelo	410	Vaccari	Amélie	68
Waldner	Emile-Eugène	239	Vallon	Léonie	93
	Gustave-Rodolphe	318	Wandfluch	Hilène	59
Walter	Paul-Arnold	165	Weber	née Pantillon, Marie-Louise	86
Weber	Jaques-William	130		Marie-Marguerite	170
	Francis-Henri	204		Lina-Bertha	198
Wegner	Oscar-Jean-Alexandre	334		Louisa	396
Weibel	Georges-Isaac	373	Weibel	Marguerite-Louise	340
Weillard	Jules-Charles-Adrien	336	Wetzen	Anna-Elisabeth dite Elise	172
de Weiss	Gabriel-Beat-Emile-Charles	317	Villard	Hilène-Marie-Elise	432
Wenger	Jean-Arnold	456	Winandy	Frida	187
Wetzey	Charles	438	Winkler	Marie-Madeleine	69
Welli	Charles	37	Virchaux	Lina-Bertha	262
Weyre	Frédéric	391	Visinand	Marie-Charlotte	142
Widmann	Jules-Jean-Jamnel	57		Jeanne-Bertha	228
Vietti	Virgile-Antoine-Constantin	174	Vittoz	Alice	211
Willmann	Jean	12	Vogl	Rosa	134
Willmann	Max-Robert-Johann	444	Volzer	Lina	113
Windisch	Joseph-Antoine	162	Vorzel	Johanna-Elisabeth	346
Vinzio	Charles	402	Vowinkel	Lina	200
Wist	Constant	238	Quagniaux	Elise	81
Wolf	Waldemar	316	Vulliemin	Elisa	152
Volzer	François	55	Wusschleger	Louise	325
von Laemlein	Eglab	44	Wüst	Marie-Susanne	26
Quadens	Hemi	53	Wyss	Louise-Henriette	17
Wuerchoz	Louis-Charles-Henri	389			









— Époux —

— Epouses —

9/

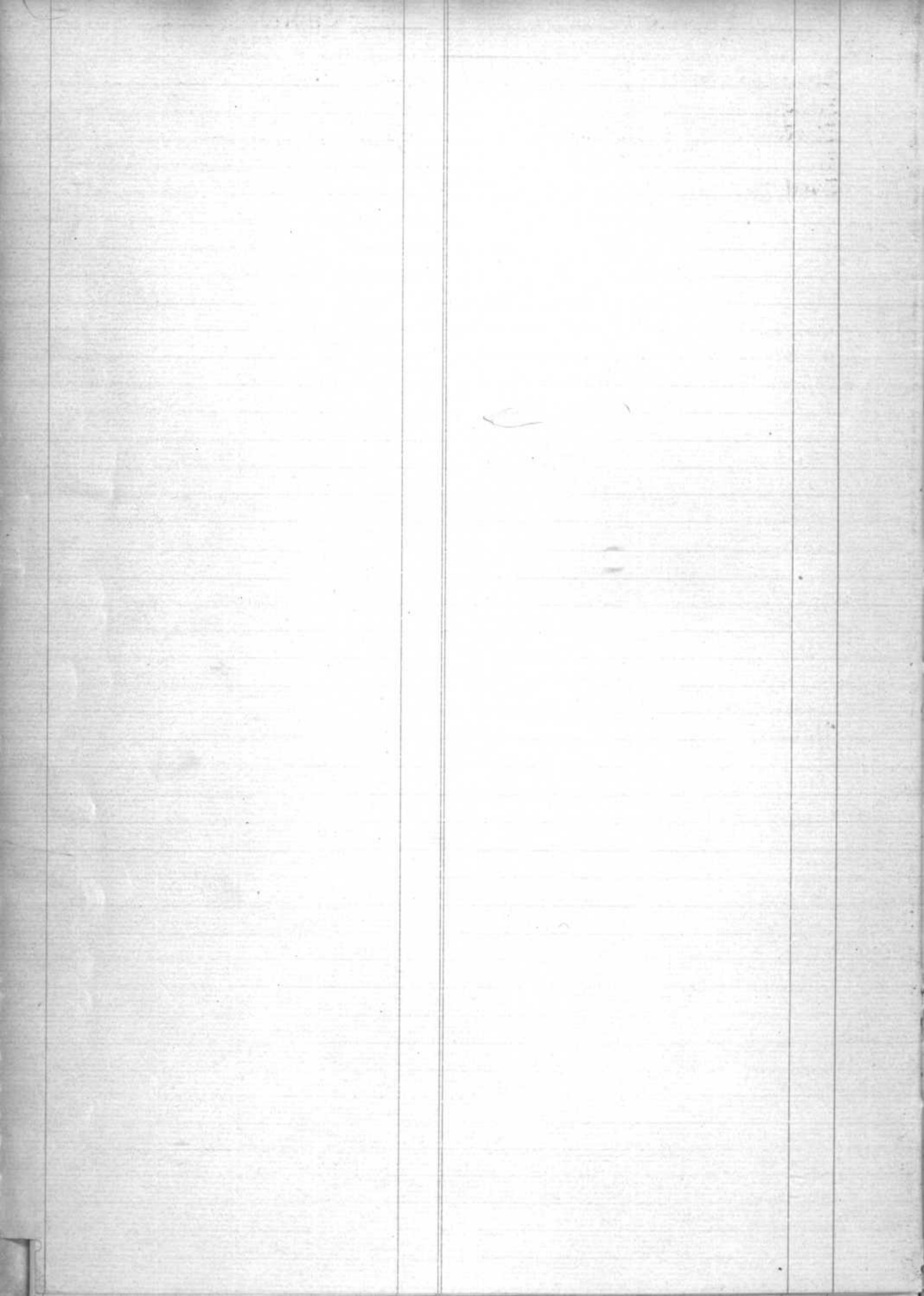
Verdin Anna

182

Verdin Louise

384

X  
Z



— Epoux —

— Epouses —

Zamini	Gaetano-Pietro	115	Zahler	Marie	124
Zangg	Jean	195	Zahnd	Louis-Jean	263
Zierlen	Henri-Joseph-Conrad	213	Zbinden	Marie-Louise	293
Zumbrunnen	Emile-Louis	340	Zierlen	Emma-Pauline	230
Zwahlen	Friedrich	196	Zogmal	Marie-Hilène	215
			Zwahlen	Lina-Elise	1104

